

En Allemagne fédérale

LA LOI LIBÉRALISANT L'AVORTEMENT EST DÉCLARÉE ANTICONSTITUTIONNELLE PAR LA COUR DE KARLSRUHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1:20 F

Abonnement... 100 F... 200 F... 300 F... 400 F... 500 F... 600 F... 700 F... 800 F... 900 F... 1000 F...

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Manœuvres diplomatico-stratégiques en Scandinavie

Depuis un bon quart de siècle, l'équilibre diplomatique et stratégique en Scandinavie repose sur un certain nombre de conventions, pas toujours écrites mais qui ont fait leurs preuves :

À l'Est, l'Union soviétique est devenue ces dernières années une grande puissance navale, d'autant plus intéressée à une forte présence dans les mers du Nord et de Norvège que Mourmansk, seul accès à la mer libre dont elle dispose toute l'année, est devenu la principale base de départ de ses sous-marins nucléaires.

La presse soviétique s'est également alarmée de divers événements dans lesquels elle a cru déceler des ententes à la neutralité suédoise.

Enfin, et surtout, les efforts déployés par la Suède pour vendre à des pays de l'OTAN, dans le cadre du « marché du siècle », l'énergie nucléaire de M. Ekslinger, la Suède et l'Autriche ont fait de même — et demandé un « changement de position » de Moscou sur le partage des droits en mer Baltique.

La contre-offensive soviétique semble avoir été coordonnée avec le gouvernement finlandais, qui reste, aux yeux de l'U.R.S.S., le « meilleur possible » dans la région.

ALORS QUE S'OUVRE A VIENNE LA RÉUNION DE L'OPEP

La chute du dollar s'accélère

La pression sur le dollar se fait plus forte que jamais. Mardi matin à Paris la devise américaine a de nouveau baissé, cotant 4,18 F contre 4,22 F lundi ; à Zurich elle valait entre 2,61 et 2,63 francs suisses contre 2,64 francs suisses la veille.

● A Bagdad, où ils se sont réunis du 22 au 24 février, les gouverneurs des banques centrales arabes ont publié un communiqué pour réclamer l'institution d'un « nouvel ordre monétaire international ».

● La baisse du dollar et ses conséquences sur le revenu des pays exportateurs de pétrole seront au centre des discussions de la réunion des ministres du pétrole des trois membres de l'OPEP qui s'est ouverte à Vienne ce mardi 25 février à 10 h. 30.

La double initiative prise par les gouverneurs des banques centrales arabes, réunis du 22 au 24 février à Bagdad, a beau avoir été accueillie sans surprise à Washington, où l'on feint de n'y voir que la matérialisation ou la réaffirmation de positions déjà connues depuis plusieurs mois, elle apporte des éléments nouveaux sur la scène monétaire internationale.

LES DIRIGEANTS AMÉRICAINS JUGENT TRÈS GRAVE LA SITUATION AU CAMBODGE (Lire page 4.)

M. Giscard d'Estaing et le problème de l'emploi

L'État va accroître les indemnités versées aux victimes des réductions d'horaires

Le président de la République devait aborder, ce mardi 25 février, au cours de sa courtoisie mensuelle à la télévision, les problèmes de l'emploi.

Le rythme annuel d'augmentation du chômage continue à être plus rapide en France (+ 57 % en 1974) que dans la plupart des autres pays de la Communauté économique européenne, à l'exception du Danemark, où le nombre des sans-emploi a doublé en un an, et de la République fédérale allemande, où la progression a été de 88 %.

En France, d'ailleurs, chaque jour apporte son lot de fermetures d'entreprises et de suppressions d'emplois : 500 salariés touchés par le dépôt de bilan de Grandin, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), 600 menacés par la fermeture de l'entreprise Fertisol, à Trappes (Yvelines), 4 000 suppressions de postes à plus ou moins longue échéance annoncées par la direction de Rhône-Poulenc Textiles, etc.

salariés victimes des réductions d'horaires. Cette forme de chômage prend, en effet, des proportions inquiétantes : elle touche déjà un demi-million de travailleurs, au lieu de quelques dizaines de milliers il y a un an.

Un décret va préciser les modalités selon lesquelles l'État prendra en charge une partie croissante des indemnités versées aux salariés dont les horaires de travail auront été réduits, lorsque cette mesure aura été préfacée à un licenciement pur et simple.

répercussions de la grève des postiers, d'autre part, des vacances de Noël qu'un certain nombre d'entreprises automobiles avaient mises à profit pour réduire leur activité. En fait, les premiers éléments dont on dispose pour le mois de janvier révèlent que le chômage partiel reste à un niveau très élevé — quatre cent cinquante mille à cinq cent mille personnes touchées.

(Lire la suite page 35.)

Les trois étapes de l'union de la gauche

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (*)

Si l'on en juge par l'effet produit sur l'union de la gauche, la campagne engagée depuis cinq mois par le parti communiste a plus contribué jusqu'ici à en dégrader qu'à en élever la qualité.

Deux questions se posent alors : « Ces résultats sont-ils conformes aux objectifs recherchés par le parti communiste ? » et « En quoi dépend-il des socialistes de renverser cette évolution et de relancer la dynamique unitaire ? »

Le parti communiste déclare non seulement rester fidèle à l'union socialiste le 27 juin 1972 par le programme commun de gouvernement mais vouloir la porter à un niveau supérieur.

Personne sur ces bases ne peut légitimement prétendre que le parti communiste a renoncé à la politique d'union. Une seule chose est sûre : le parti communiste

(*) Député de Belfort, membre du bureau exécutif du parti socialiste, animateur du C.R.S.

ne veut pas de l'union telle que, depuis la signature du programme commun, et plus particulièrement depuis l'élection présidentielle de mai 1974, elle s'est développée, contre toute attente, au bénéfice principal du parti socialiste.

La progression électorale impressionnante de celui-ci et l'aggravation de la crise économique ont rendu possible une victoire de la gauche unie. Mais cette victoire interviendrait dans un rapport de forces tel — outre la gauche et la droite, mais plus encore à l'intérieur de la gauche — qu'on peut se demander si le parti communiste serait encore prêt à la favoriser aujourd'hui comme hier, lors de la campagne présidentielle.

D'où l'accusation lancée au parti socialiste de vouloir « gérer la crise » pour le compte de la bourgeoisie.

Face à la dynamique « social-démocrate » enclenchée par la quasi-victoire de mai 1974, le parti communiste a, semble-t-il, éprouvé la même réflexion que devant la dynamique « gauchiste » de mai 1968. Dès lors la question qui se pose est de savoir si, à l'intérieur de la politique d'union, la seule alternative ouverte par le parti communiste n'est pas celle d'une alliance qu'il dominerait sans conteste.

(Lire la suite page 7.)

L'AFFAIRE PORTAL

Pour que ça serve à quelque chose

par CASAMAYOR

Le garde des sceaux vient de créer une commission pour connaître la vérité sur le drame de la famille Portal. Le mot de commission ne suffit pas, le chose non plus. Ce n'est pas affaire d'amour-propre.

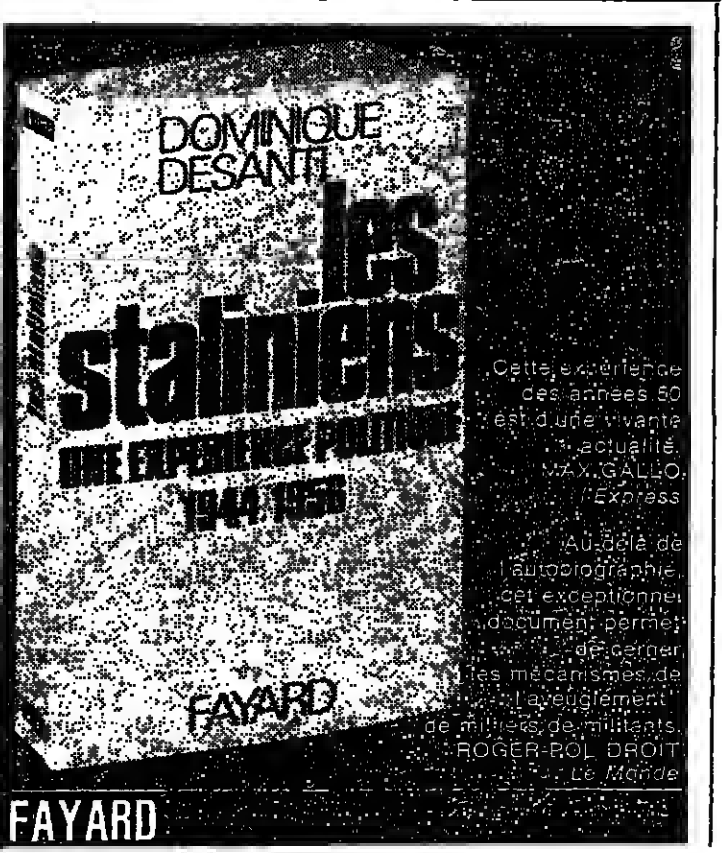
Deuxième observation. La conclusion de la commission sera publiée. Bien entendu. Même si ce n'est pas tout à fait certain, il est probable que la situation politique et la sensibilité de l'opinion seront encore telles qu'un communiqué final sera nécessaire.

Troisième observation. C'est précisément tout cela qui ne saurait suffire.

particulier, non de femmes) qui occupent les sommets de la hiérarchie sociale. Or l'opinion assomble de moins en moins la grade et la compétence, ce qui est un progrès.

Encore une loi dans le sang jellit le même exigence : on veut savoir. Il n'y a pas deux manières de savoir. Il ne suffit pas de dire où l'on arrive, il faut montrer le chemin qu'on suit. Un résultat ne peut être admis que si l'on connaît les opérations par lesquelles il a été obtenu.

(Lire la suite page 6.)



AU JOUR LE JOUR

Qu'un certain nombre de médecins se révoltent contre leur ordre ne signifie pas qu'ils soient partisans du désordre.

Autrement dit, les protestataires accepteraient sans doute plus facilement l'ordre des médecins s'ils ne craignaient pas qu'on veuille faire d'eux des médecins de l'ordre sans leur dire de quel ordre il s'agit.

ROBERT ESCARPIT.

Question d'ordre

Et c'est là tout le problème. Quelles sont les limites entre une déontologie universellement acceptée et une morale plus répressive que libératrice ?

COLETTE GODARD.

AU THÉÂTRE DE BOURGOGNE

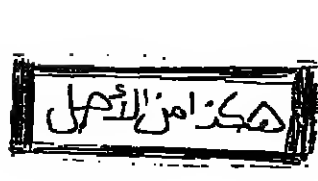
La guerre d'Arrabal

Guernica, Pique-Nique en campagne, deux pièces anciennes d'Arrabal, deux petites pièces grincantes à propos de la guerre civile d'Espagne.

d'un pays déchiré. L'innocence s'émerveille de tout, et même de la cruauté. L'enfant blessé goûte le sang de sa blessure, lui trouve un goût d'ore et délicieux, frotte de douleur et de plaisir. L'enfant sans père joue l'existence de Dieu sur une machine à sous ; il ne connaît jamais la réponse parce que quelqu'un a peut-être triché.

Le Dieu d'Arrabal a le masque pentururé d'une marionnette barbare, décore ses créatures et se laisse dévorer par elles. Il est l'ogre familial des histoires de faire peur racontées dans le noir par une voix aimante, rassurante.

(Lire la suite page 23.)



EUROPE

Grèce

Après le putsch manqué de lundi Les dirigeants d'Athènes tentent de rassurer l'opinion

De notre correspondant

Athènes. — Le rumeur circulait dans l'après-midi du lundi 24 février que le gouvernement préparait une nouvelle mobilisation générale. L'information parut plausible du fait que dans tous les quartiers de la capitale, la police battait le rappel des officiers et soldats en permission. Les Athéniens eurent tout d'abord l'impression que la situation s'aggravait soudainement à Chypre, mais très vite de nouvelles rumeurs firent état d'une réunion d'officiers et de militaires de l'ancienne junte, à l'école des cadets, d'actes d'indiscipline au « Pentagone » (le ministère de la défense), de mouvements suspects d'unités de parachutistes stationnées dans les environs de la capitale. Le ministre officiel favorisa le développement d'un climat d'inquiétude d'autant plus qu'il était question d'un soulèvement militaire dans le nord du pays, au sein du deuxième corps d'armée.

C'est en fin de matinée que M. Averoff, ministre de la défense nationale, alerta le premier ministre M. Karamanlis et lui signala que de petits groupes d'officiers, partisans irréductibles de l'ancien régime, s'étaient révoltés dans la région d'Athènes, la banlieue de Salonique, à Kozani, Edessa, Verria et Komotini, près de la frontière grecoturque. Le premier ministre se rendit immédiatement au « Pentagone », où il réunit les chefs des trois armées et déclara l'état d'alerte dans tout le pays. Dans la soirée, des déclarations officielles limitaient les proportions du complot. A 21 h. 30, un communiqué du ministère de la défense nationale annonçait que toutes les mesures avaient été prises pour maîtriser une tentative de renversement de l'ordre démocratique. A 22 heures, M. Averoff déclarait que le gouvernement contrôlait totalement la situation. Au Parlement, harcelé de questions par les chefs des partis de l'opposition, le ministre de la Défense nationale, M. Papas-

gouras, a indiqué que les officiers rebelles valent être arrêtés.

Ce mardi matin, 25 février, la presse athénienne précisa qu'un groupe d'officiers fanatiquement attachés à la dictature déçue de la junte s'empara des postes de radio et de télévision à Athènes. Ils avaient l'intention d'adresser un message au peuple, et, sous le prétexte de « sauver le pays de l'anarchie », ils auraient installé au pouvoir une nouvelle junte. Les factieux avaient dressé une longue liste de personnalités non seulement à arrêter, mais aussi à supprimer physiquement. Parmi les trente-cinq officiers (officiellement arrêtés jusqu'à présent) se trouvent le général de brigade Dertilis, le commandant Perdikis, le lieutenant Bolaris, l'officier d'aviation Kotsaris, connus comme des partisans des anciens dirigeants actuellement en prison. Le nombre des officiers arrêtés est, en réalité, bien plus important.

Le problème de l'épuration

Les partis de l'opposition invitent le gouvernement à donner à l'opinion grecque et au Parlement tous les détails de ce putsch avorté. MM. Georges Mavros et André Papandréou, respectivement chefs du parti du centre et du « PASOK », ont annoncé que le gouvernement ne peut plus prétendre rassurer le peuple grec en déclarant que l'épuration a bien eu lieu dans les forces armées. Les événements montrent que ce n'est pas le cas, car les officiers partisans de l'ancienne junte continuent à compléter le cadre de l'armée. Le ministre de la Défense nationale a déclaré que le gouvernement contrôlait totalement la situation. Au Parlement, harcelé de questions par les chefs des partis de l'opposition, le ministre de la Défense nationale, M. Papas-

M. SAUVAGNARGUES CHERCHE À ÉTABLIR UN ÉQUILIBRE DANS LES RELATIONS DE LA FRANCE AVEC LA GRÈCE ET LA TURQUIE

De notre envoyé spécial

Athènes. — M. Sauvagnargues termine, ce mardi 25 février, sa visite à Athènes par un second entretien avec le ministre des Affaires étrangères, M. Bitsios, et une conversation d'une heure avec M. Karamanlis, premier ministre.

Le putsch avorté de lundi n'a pas troublé les entretiens du ministre français. Seuls deux ministres sont arrivés en retard au dîner offert par M. Bitsios : le ministre de la Défense, M. Averoff, et le ministre de l'Information, M. Lambrias, qui ne prit sa place qu'au dessert.

Ce qui ressort de la première journée de conversation, c'est du côté grec, l'attachement à l'Europe et à l'Occident; du côté français, le souci de ménager la Turquie plus que par le passé et de rétablir un certain équilibre entre les relations franco-turques et franco-grecques. « Nous condamnons toujours la Turquie pour ses actions unilatérales à Chypre, mais un cran au-dessus de ce que nous faisons l'été dernier », dit-on dans les milieux français, où l'on semble considérer qu'une visite ministérielle à Ankara est devenue opportune.

Ainsi M. Sauvagnargues a-t-il laissé entendre, dès son arrivée, que la France ne refuserait pas de vendre des armes à la Turquie, harcelé de questions à ce sujet par les journalistes grecs, le ministre a répondu : « C'est un problème que nous considérons comme principalement commercial. Je ne suis pas spécialement informé des intentions de la France (françaises) à la Turquie. Mais il n'est pas impossible qu'il y ait des conversations entre le gouvernement turc et certains fournisseurs français. Nous agissons de façon à éviter que ces contacts aient des conséquences fâcheuses sur le plan politique. »

La presse grecque se contente, pour le moment, de relever les faits. Mais le journal « Vima » fait que d'éventuelles ventes d'armes françaises aux Turcs seraient pour M. Sauvagnargues un « problème de politique commerciale ». Bitsios, qui le journal de gauche « Aghii » souligne que la France insiste pour que s'ouvrent « à tout prix » des pourparlers entre Grèce et Turquie.

C'est bien entendu à Chypre que l'on a consacré la plus grande partie des conversations Sauvagnargues-Bitsios. Le ministre grec a déclaré que l'épuration a bien eu lieu dans les forces armées, mais qu'il n'est pas possible de procéder à une épuration cantonale (mais non la division de l'île en deux zones), s'était beaucoup rapproché de la thèse d'un « regroupement des éléments ». Comme procédure, Athènes s'en tient, pour le moment, au Conseil de sécurité des Nations unies. M. Sauvagnargues a rappelé discrètement qu'en cas d'échec aux Nations unies, l'Europe des Neuf, à laquelle la Grèce et la Turquie sont associées, reste « disponible » pour faciliter un rapprochement.

M. Bitsios a longuement exposé, cartes en main, le différend grecoturque sur l'exploitation d'éventuels gisements de pétrole en mer Égée, différend qui rappelle à certains égards celui qui oppose la France et la Grande-Bretagne à propos de la mer d'Irlande. La thèse juridique française étant d'ailleurs plus proche de celle d'Ankara que de celle d'Athènes, M. Sauvagnargues a dit qu'il était favorablement disposé à faciliter un rapprochement par les deux pays à la Cour internationale de La Haye pour régler cette affaire.

M. Bitsios a d'autre part rappelé que la Grèce était candidate à la Communauté européenne. Tout en approuvant le principe de cette candidature de la Grèce à la Communauté, M. Sauvagnargues est réservé sur les modalités. Le ministre français a insisté sur le fait que toutes les possibilités de l'accord d'association en vigueur — ce qui est loin d'être fait — avant de passer à l'adhésion proprement dite.

M. Bitsios a évoqué d'autre part la décision de principe de son gouvernement de se retirer de l'organisation militaire atlantique. Il a précisé que le cas des bases étrangères est actuellement « réexaminé en fonction de l'intérêt national de la Grèce ».

Les deux ministres ont enfin parlé de la prochaine conférence internationale sur l'énergie. M. Bitsios a fait remarquer qu'en tant que très grand transporteur de pétrole, la Grèce était intéressée à y participer. M. Sauvagnargues a répondu qu'en effet la Grèce devait être prise en considération, mais qu'au stade actuel, il n'apparaissait pas indispensable que la Grèce participe à la conférence préparatoire du mois de mars, qui ne s'occupera que de procédures.

A ses lecteurs qui vivent hors de France

Le Monde

présente une

Sélection hebdomadaire

Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien. Numéro spécimen sur demande.

MAURICE DELARUE

plan. Le gouvernement Karamanlis soutient qu'il a fait son devoir en purgant les forces armées de leurs éléments les plus activistes.

Cependant, compte tenu de la crise chypriote et de la tension dans les relations avec la Turquie, le gouvernement estimait qu'il fallait agir avec modération. Il n'a donc pas donné le profond mécontentement qui règne actuellement dans le corps des officiers. Si l'opinion grecque considère que l'épuration n'est pas faite, les officiers estiment qu'elle a déjà trop duré, ce que l'armée se trouve quotidiennement humiliée.

A l'exception du journal d'extrême droite « Etheskos Kosmos », la presse, unanime, réclame une pleine et réelle épuration des forces armées. Le journal du centre « Vima » écrit qu'il faut agir « avant qu'il ne soit trop tard » et considère qu'il faut changer divers responsables, sinon « les incidents de lundi peuvent prendre un tour une ampleur catastrophique, qu'il sera impossible de contrôler ».

Le journal « Kathimerini » écrit que les épurations se poursuivront et que, par conséquent, il n'y a aucune raison de s'inquiéter, ce qui n'est pas l'opinion du quotidien d'extrême gauche « Aghii ». Ce journal invite les démocrates grecs à se tenir prêts afin de défendre la démocratie.

L'émotion dans le pays est considérable et, dans la capitale, des milliers de personnes ont manifesté tard dans la nuit, criant : « Livrez la junte au peuple ! » « Les traites au pouvoir ! » « Le peuple uni sera victorieux ! » Les manifestants réclamaient également la démission de

M. Averoff, ministre de la défense nationale, considéré comme responsable de l'insuffisance des épurations dans les forces armées. Des manifestations ont également eu lieu à Janina et dans diverses villes de provinces.

Le putsch avorté pose une question. Il y a plus de quinze jours, la rumeur circulait dans les milieux activistes de droite que l'armée allait tenter un coup et que « cette fois-ci, le sang coulerait ». L'état d'esprit de nombreux officiers, qui traitent M. Karamanlis de « Karamanlis grec », est également bien connu. Enfin, les partisans de l'ancien régime militaire ne cachent pas leur espoir de voir l'armée « reprendre la situation en main ». On ne peut donc se demander pourquoi le complot n'a pas été étouffé dans l'œuf.

M. Averoff se trouve d'ailleurs sur cette liste. La semaine dernière, divers journaux et hebdomadaires de l'opposition écrivaient que sa position était devenue difficile au sein du gouvernement et que le premier ministre, M. Karamanlis, envisageait un profond remaniement. Il n'était pas question d'éloigner complètement M. Averoff, qui dispose d'une forte position politique et bénéficie de la confiance des chefs militaires, mais plutôt de lui confier les affaires étrangères. Il est possible que le putsch avorté de lundi accélère un remaniement qui était prévu pour le mois prochain. De toute façon, le gouvernement va devoir, en dehors des problèmes politiques que se posent, affronter les réactions populaires, et spécialement celles des étudiants, qui sont très agités.

MARC MARCEAU.

LE PRIX DE LA « CLÉMENTINE »

M. Karamanlis a failli payer le prix de sa clemence — voire de sa complaisance, selon ses adversaires politiques — à l'égard des officiers factieux, dispersés « à tort et à travers » dans les forces armées grecques.

Le gouvernement d'Athènes, et en particulier le ministre de la Défense, M. Averoff, se sont employés à minimiser l'ampleur de la sédition qui eût pu rétablir, dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 février, la dictature militaire. Plus de trois cents officiers, en poste dans diverses garnisons à travers le pays, seraient impliqués dans le régime des « colonels » et certains d'entre eux s'étaient rendus tristement célèbres en se livrant à des séances de torture.

Les événements donnent raison aux partis de l'opposition — du centre, de la gauche et de l'extrême gauche — qui n'ont cessé, depuis le retour de M. Karamanlis au pouvoir, d'exiger une vaste et profonde épuration des forces armées. Par prudence ou par calcul politique, le gouvernement grec n'a pas voulu aller au-delà de quelques mesures limitées. Il a procédé, certes, à des mutations et des mises à la retraite anticipées, mais ce n'est que le mois dernier — après une campagne de presse systématiquement menée et menée durant — que les dirigeants se sont décidés à traduire en justice une quinzaine d'offi-

ciers qui avaient joué un rôle de premier plan sous le régime déchu de la dictature.

Les responsables ont invoqué, depuis juillet dernier, diverses « raisons » pour justifier leur refus de servir contre les « nostalgiques » de la dictature. Ils faisaient valoir que c'est l'armée, et non le peuple, qui avait réprimé M. Karamanlis au pouvoir et que ce dernier ne pouvait donc pas se « rétribuer » en cas de rétablissement de la démocratie. Ils ajoutaient que des changements trop radicaux désorganiserait les forces armées et au moment où l'on ne pouvait exclure un conflit avec la Turquie, au sujet du problème chypriote. Ils soutenaient, enfin, qu'une vaste épuration risquait de provoquer une violente réaction du sein du camp des officiers, soucieux de conserver les privilèges acquis.

Les dirigeants de l'opposition considéraient ces arguments en faisant remarquer que les officiers limogés sous la dictature, et réintégrés par M. Karamanlis, appartenaient presque exclusivement aux milieux conservateurs et royalistes, ce qui, à leurs yeux, constituait la preuve que M. Averoff tentait, par-dessus tout, de ne pas modifier la nature d'une armée, traditionnellement de droite et anticommuniste, en liant le régime des « colonels » à une armée par les « États-Unis ».

Le putsch manqué met M. Karamanlis devant ses responsabilités. Il y va désormais non plus seulement de « l'équilibre » qu'il a voulu instaurer, mais aussi de la survie même du régime démocratique.

ERIC ROULEAU.

PARIS HELSINKI
en Caravelle 10-B

VOL QUOTIDIEN
départ Orly-ouest 12 h 50
de HELSINKI, LENINGRAD et MOSCOU

toute agence de voyages et

FINNAIR
11 rue Auber Paris 9^e
réservations 742.35.11

le vol le plus rapide

Aux Nations unies

Le représentant de la France demande la reprise des négociations entre les deux communautés de Chypre

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — La position de la France au stade actuel de la crise de Chypre a été précisée, lundi 24 février, par M. Jacques Lecompt, chef adjoint de la mission française auprès des Nations unies. Tout en condamnant la politique du fait accompli, dont la plus récente démonstration a été la proclamation d'un État turc dans la partie septentrionale de l'île, la France ne voit pas d'autre solution que la reprise des négociations entre les deux communautés de Chypre, en utilisant les « bons offices » de Waldheim. Toutefois, a-t-il ajouté, cette reprise devrait-elle se faire dans un cadre différent de celui dans lequel se sont déroulées jusqu'à présent les négociations, avec une participation plus prononcée de pays de la Communauté économique européenne dans la recherche d'un compromis.

M. Lecompt a rappelé alors quelle était la position commune des vingt membres de la C.E.E. : « En premier lieu, a-t-il dit, nous sommes « notamment » opposés à la souveraineté, de l'indépendance de la République de Chypre », ce qui implique « notamment » le retrait des forces étrangères. « En second lieu, a-t-il ajouté, nous attachons une importance particulière à deux documents : la « Déclaration de principes » et la « Résolution de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies ». Mais elle est restée politique, parce qu'elle se trouve au cœur du règlement.

et parce qu'elle risque, si elle n'est pas résolue, rapidement de dégénérer en un grave problème international.

« En troisième lieu, s'agissant des modalités du règlement de la question de Chypre, nous estimons que l'accord des deux communautés qui constitue la République de Chypre est une condition essentielle. »

Le représentant de la France a d'ailleurs exposé les grandes lignes d'un éventuel compromis : « Des propositions constitutionnelles ont été présentées par les deux communautés ; elles comportent des différences substantielles sur certains points fondamentaux ; sur d'autres, elles sont plus proches. Mais les uns et les autres se placent dans le même perspective qui est celle d'un État fédéral dont il reste à déterminer les structures juridiques et territoriales. Il semble donc qu'une voie soit ouverte pour reprendre une négociation. »

Le Conseil de sécurité reprend son débat ce mardi. Amman, les membres non alignés du Conseil seront tentés de se méfier d'accord sur un texte qui leur conférerait, ainsi qu'aux pays de l'Europe occidentale, la principale responsabilité, aux côtés du secrétaire général des Nations unies, dans la recherche d'un compromis. Il semble que leur préoccupation soit de soustraire la question chypriote à la rivalité de super-puissances.

Ph. R.

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE CHYPIOTE TURQUE S'EST RÉUNIE A NICOSIE

L'Assemblée constituante chypriote turque s'est réunie, lundi 24 février, à Nicosie, pour la première fois sous la présidence de M. Rauf Denktaş, président de l'État autonome turc de Chypre, dont la création a été proclamée le 13 février dernier. Plus de cent députés chypriotes turcs étaient venus acclamer M. Denktaş.

Les membres de l'Assemblée ont commencé par prêter le serment « et respecter les principes démocratiques » et ont voté l'État fédéré conformément à la loi et aux idéaux d'Atatürk. La réunion a été ensuite consacrée à la préparation de la nouvelle Constitution. Une commission sera chargée de présenter un projet dans les quarante-cinq jours au conseil des ministres chypriotes turcs pour ratification. Un référendum populaire sera organisé ensuite.

La nouvelle Assemblée est composée de cinquante membres, dont vingt-cinq élus par la communauté turque et vingt-cinq élus par la communauté grecque. M. Denktaş, qui a été choisi par M. Denktaş, qui lui-même aura deux voix, l'une en

tant que membre de l'Assemblée et l'autre en sa qualité de chef de l'État chypriote turc.

Cependant, la rapidité avec laquelle l'Assemblée a été formée a fait un certain nombre de mécontentés. C'est ainsi que M. Kucukuk, ancien chef de la communauté turque et adversaire politique de M. Denktaş, a refusé d'en faire partie, de même que M. Ramez Maniara, ancien chef des milices populaires turques.

Ces deux Chypriotes grecs, ou plus exactement grecs, ont attiré grande attention, d'autant plus qu'ils coïncident avec le débat devant les Nations unies. Mgr Maniara a déclaré lundi, au cours d'une conférence de presse, qu'il était prêt à accepter la proposition des lettres de créance du nouvel ambassadeur de la R.D.A. à Chypre, M. Karl Idnu : « Nous ne nous soumettrons jamais au néo-colonialisme ni au nouvel impérialisme des Turcs », a-t-il ajouté. « J'espère que le Conseil de sécurité démontrera que la loi de la jungle que la Turquie tente d'imposer est résolue. La proclamation d'un État fédéré est un pas vers le partage de l'île. »

Italie Une conférence tente de définir une nouvelle politique de l'émigration

De notre correspondant

Rome. — La première conférence nationale de l'émigration italienne s'est solennellement ouverte à Rome, lundi 24 février. Ses travaux, auxquels participent trois cent cinquante délégués ainsi que de nombreux experts et observateurs, dureront jusqu'au 27 mars. La présence, à la séance inaugurale, du président de la République, du président du conseil et de six ministres montre l'importance qu'on attache en Italie à cette manifestation sans précédent. Réclamée avec insistance de divers côtés, elle devrait définir une nouvelle politique de l'émigration, analyser les causes de ce phénomène et le moyen d'y remédier.

Depuis que leur pays existe comme nation — c'est-à-dire depuis un siècle seulement — près de trente millions d'Italiens ont quitté l'étranger pour y chercher la fortune ou le plus souvent un emploi. La moitié d'entre eux sont devenus citoyens américains, d'autres ont essayé aux quatre coins du monde, connaissant les difficultés et les drames familiaux de toutes les personnes déplacées.

Avec le développement industriel de l'Italie, le flux s'est ralenti ; on ne compte plus que deux cent mille départs par an, parmi lesquels un certain nombre ne sont que provisoires. Cela n'empêche pas un citoyen sur dix de vivre, aujourd'hui, à l'étranger. Les émigrés sont, en effet, cinq millions, et même six si l'on y ajoute les clandestins. Ils forment en Europe le plus grand contingent de travailleurs étrangers (plus de deux millions trois cent mille), venant loin devant les Yougoslaves, les Turcs, les Espagnols, les Portugais et les Allemands. L'Amérique latine en héberge, pour sa part, un million six cent mille, soit deux fois plus que les États-Unis, l'Australie et le Canada réunis.

L'émigration a longtemps été considérée comme « un mal nécessaire » — et même satisfaisant — dans la mesure où elle réglait les problèmes de chômage et réduisait les tensions sociales. Cette émigration, d'ailleurs, est le prix à payer pour le développement. « L'autre Italie », laissée à elle-même, oubliée, ne s'est jamais développée. Feu d'écoles, une assistance sociale défective, des services consulaires inadéquats. Il a fallu l'obligation de quelques uns pour que l'on se décide enfin, à étudier sérieusement la question. Le chômage en Europe a accentué cette prise de conscience : si les départs étaient, en assistance, sinon au « grand retour », moins à des rapatriements qui se chiffrent par milliers. En Allemagne fédérale, près de quarante mille Italiens ont perdu leur emploi au cours des derniers mois.

On ne s'attaque pas de front au problème de l'émigration sans mettre en cause, d'une manière ou d'une autre, toute la politique de développement d'un pays. C'est dire les difficultés d'une telle conférence où tout le monde ne cherchera pas à approfondir réellement les questions. Des mesures concrètes et urgentes n'en sont pas moins attendues du gouvernement. Le président du conseil, M. Aldo Moro, le sait, qui a fait part aux délégués de trois décisions : création d'un comité interministériel pour l'émigration, développement du réseau consulaire et concessions de facilités bancaires pour les Italiens de l'étranger. « Viens ailleurs devrait être un choix et non une nécessité », a déclaré le président du conseil. C'est encore loin d'être le cas, même si l'on estime que 30 à 40 millions de émigrés changent d'activité professionnelle pour partir à l'étranger.

ROBERT SOLÉ

Journal de 1975

Union soviétique
ancien chef du gouvernement
M. Nicolas Boulgakov

AMÉRIQUE

REAGAN REAGIT VIVEMENT AU
GÈRE SON ADJOINT POUR LES

صوتنا من الامم

EUROPE

Grande-Bretagne

A titre expérimental

LES DÉBATS DES COMMUNES VONT ÊTRE RADIODIFFUSÉS PENDANT UN MOIS

(De notre correspondant.)

Londres. — Les partisans d'une diffusion des débats parlementaires ont remporté lundi soir 24 février une première victoire: par 350 voix contre 182, les Communes ont autorisé, à titre expérimental, et pendant une période de quatre semaines, l'installation de micros radiophoniques dans leur salle de séances de Westminster, et pendant la même période des débats de la Chambre des Communes ont été diffusés par 275 voix contre 263.

Les Communes s'étaient considérées jusqu'ici comme un club dont les débats ne devaient pas être ouverts directement au public. Mais pendant longtemps, le compte rendu officiel des séances n'a été qu'une publication « il-légale ».

À deux reprises — en 1966, 1972 et 1974 — les avocats de la diffusion des débats par la radio et la télévision avaient été battus. Mais leur succès risqua de poser des problèmes très délicats: les débats devant être diffusés en direct, les partis ne sont pas encore prêts, sembla-t-il, à accorder à qui que ce soit le soin et la responsabilité de faire un choix dans les interventions des parlementaires.

Les citoyens eux-mêmes sont-ils tellement désireux de suivre les débats de Westminster? Lorsque en 1974 la Grande-Bretagne a connu une seconde élection générale, huit mois après la première, le public a manifesté clairement aux organismes de radio et de télévision qu'il avait assez des discussions politiques. — J. W.

Espagne

LES NEGOCIATIONS AVEC LES AMERICAINS SUR L'ACCORD DE COOPERATION MILITAIRE PÉTENT.

Les négociations hispano-américaines en vue du renouvellement de l'accord de coopération et d'amitié entre les deux pays, qui arrive à expiration en septembre prochain, pétent. Un troisième « round » de discussions a eu lieu à Madrid au milieu de février: une quatrième phase doit s'ouvrir en mars à Washington. La presse espagnole a clairement critiqué la convention de 1970. Elle estime en général que la présence d'une importante base de sous-marins nucléaires américains sur le territoire ibérique — à Rota, près de Gibraltar — expose le pays à une attaque atomique, sans que ce risque soit compensé par un engagement formel des États-Unis de défendre l'Espagne ni par une aide économique substantielle. Dans l'actuel contexte d'agitation politique, le thème de la présence américaine dans la péninsule est d'autant plus largement exploité par l'opposition.

Selon l'International Herald Tribune, qui cite une source espagnole bien informée, le gouvernement de M. Carlos Arias Navarro aurait demandé à Washington d'abandonner la base aérienne de Torrejon, près de Madrid. Cette base, où travaillent quatre mille Américains, est en importance la seconde des quatre installations militaires en Espagne, après celle de Rota. C'est de là, signale le correspondant de l'I.H.T., que décolle, en octobre 1973, le K.C. 135 qui ravitaillait en vol les avions américains emportant du matériel vers Israël.

PROCHE-ORIENT

DANS LA REVUE « HARPER'S »

Un « soldat inconnu » recommande l'occupation des puits de pétrole saoudiens par les États-Unis

De notre correspondant

Washington. — Dans son numéro de mars, le mensuel Harper's publie un long article justifiant une intervention militaire américaine pour assurer le contrôle des champs pétrolifères de l'Arabie Saoudite. L'auteur de cet article s'abrite sous le pseudonyme de « Soldat inconnu », mais selon le magazine, il s'agit d'un professeur spécialisé dans les problèmes de défense et « ayant des liens intimes avec les officiers américains à haut placés dans la hiérarchie ».

Même en faisant la part de l'exagération, les détails techniques donnés sur l'éventuel plan d'attaque laissent supposer que l'auteur a eu accès à une quantité de documents ou a discuté avec des officiers du Pentagone des fameux « Contingency Plans » (programmes d'action pour toute éventualité) dont ni M. Schlesinger, secrétaire d'État à la défense, ni M. Kissinger n'ont jamais nié l'existence.

Le ton de l'article est à la fois agressif et sarcastique. L'auteur assimile aux « munichois » de 1938 les nouveaux champions de l'apaisement qui se sont continuellement efforcés de justifier l'« action arabe ». Il se moque de ces intellectuels occidentaux aux « leurs équations stupides: OPEP = tiers-monde = bon ». Il dénonce « les élites dictatoriales de l'OPEP qui veulent hanter l'Occident et peut-être détruire sa prospérité... » sans avoir demandé leur avis à ceux qui meurent de faim pour insuffisance d'énergie à base de pétrole. « Pour l'Occident, la seule puissance à opposer aux pouvoirs de contrôle de l'OPEP sur le pétrole ».

À son avis, l'opération est relativement facile, n'affectant qu'une petite zone peu peuplée de l'Arabie Saoudite, dont les forces sont faibles et mal entraînées.

Le plan d'attaque

L'auteur explique en détail le plan d'attaque comportant d'abord l'intervention d'éléments de combat de la 8^e division aéroportée, appuyant l'action initiale des quatre mille « marines » (fusiliers marins). L'effet de surprise sera atteint grâce aux gros transporteurs C-9 et C-141 venant des États-Unis et par des ravitailleurs en vol basés sur des porte-avions ou des aérodromes avancés. L'auteur suppose, en effet, que les Israéliens préviendront leurs installations aériennes aux forces d'invasion. Les marines et les bataillons de la cavalerie « aérienne » transportés par hélicoptères se feront entendre de l'Arabie Saoudite et patrouilleront le long de la frontière du Koweït. En une semaine, l'occupation des principaux puits sera assurée. Et le danger de sabotage? L'auteur estime que les spécialistes américains sont assez compétents pour rétablir en un ou deux mois les installations détruites.

Après l'invasion, il faudra, le cas échéant, remplacer la main-d'œuvre locale par des travailleurs venus du Texas ou d'Europe. Bien que les pétrolifères saoudiens soient soumis à une intense surveillance de jour et de nuit, assurée par des hélicoptères et des forces d'intervention rapides, « l'expérience d'Israël a démontré que les pétrolifères étaient inefficaces dans les régions désertiques où il n'y a pas de possibilité de se dissimuler », ajoute-t-il.

L'auteur admet que, par solidarité, les autres États producteurs interrompraient toutes leurs livraisons, mais il n'exclut pas, que, tenant compte de la nouvelle

Russes devraient tirer sur des soldats américains... Quant à l'Irak, l'auteur, « acceptera avec regret mais discrètement une intervention américaine qu'il ne peut empêcher... l'alternance étant une guerre en son sein protèger les États-Unis ». L'auteur suggère en outre que les Israéliens pourraient être encouragés à protéger Koweït contre les Irakiens.

Quant à la réaction de l'opinion mondiale, l'auteur pense que les Européens et les Japonais protesteront certainement, mais qu'ils acceptent finalement avec soulagement la réduction du prix du pétrole. Les États-Unis perdront de leur prestige auprès du tiers-monde, mais il en ira de même « si les Américains cessent d'être les champions des pétroliers arabes ». Quant à l'opinion américaine, elle devra accepter ces impératifs de l'intérêt national. Beaucoup pourraient cependant débaucher en Irak et pousser les Irakiens à envahir Koweït. Alors surgirait le danger d'un affrontement avec les États-Unis, mais l'auteur estime que Moscou ne voudra pas en courir le risque. Les enjeux, pense-t-il, ne sont pas les mêmes: « Pour s'emparer du pétrole saoudien, les États-Unis doivent conquérir des espaces désertiques. Pour leur refuser ce pétrole, les

Les risques

Quelle sera la réaction de l'Union soviétique. L'auteur estime probable que les dirigeants soviétiques ne demanderont pas à l'O.S.S. de leur côté beaucoup pourraient cependant débaucher en Irak et pousser les Irakiens à envahir Koweït. Alors surgirait le danger d'un affrontement avec les États-Unis, mais l'auteur estime que Moscou ne voudra pas en courir le risque. Les enjeux, pense-t-il, ne sont pas les mêmes: « Pour s'emparer du pétrole saoudien, les États-Unis doivent conquérir des espaces désertiques. Pour leur refuser ce pétrole, les

Israël

Le ministre des finances a annoncé de sévères mesures d'austérité

Le ministre israélien des finances, M. Yosef Rabinovitch, a présenté lundi 24 février à la Knesset un projet de budget pour 1975-1976 de 60 milliards de livres israéliennes (près de 40 milliards de francs), dont 40 fr. soit plus du tiers du produit national brut, seront consacrés aux dépenses militaires. En 1975, les importations s'élevaient à 7 milliards et demi de dollars et les exportations à un peu plus de 4 milliards de dollars, laissant un déficit de 3 milliards 300 millions de dollars. La dette extérieure israélienne s'élevait actuellement à 8 milliards de dollars, le ministre a annoncé de sévères mesures d'austérité, notamment dans le domaine fiscal.

À Washington, le président Ford a demandé au Congrès d'allouer une aide supplémentaire de 314 millions et demi de dollars à Israël pour l'année fiscale 1975, dont 40 millions de dollars seront affectés à l'installation des réfugiés fuirs d'Union soviétique. Au total, l'aide économique américaine à Israël pour l'année fiscale 1975 se monterait à 700 millions de dollars.

De notre correspondant

Jérusalem. — La centrale syndicale Histadrout et le patronat accusent le gouvernement d'avoir manqué à ses engagements en décidant les sévères mesures fiscales qui ont été adoptées dans la matinée du 24 février. Ce mardi 25 février, le comité d'action de la confédération générale est convoqué en séance extraordinaire et, selon le président de l'association des industriels, plusieurs entreprises envisageraient la fermeture de leurs usines.

Le budget 1975-1976 prévoit une augmentation des charges fiscales qui devront rapporter aux caisses de l'État un supplément de 2 milliards de livres. Cette somme sera fournie par un nouvel impôt dit « impôt de l'employeur »: le dernier devra verser à l'État, en plus des charges habituelles, 7,5 % du salaire de ses employés; d'autre part, les tarifs postaux intérieurs sont relevés et des taxes nouvelles frappent de nombreux produits de fabrication locale. Des restrictions de dépenses sont prévues, notamment la suppres-

tion de deux mille deux cents emplois dans l'administration et la réduction des budgets de plusieurs ministères, dont ceux des affaires sociales et de l'éducation nationale. Vivement attaqué par les partis d'opposition, M. Rabinovitch a déclaré que c'est un véritable « budget de guerre » qu'il avait élaboré, tout en conservant à l'économie un rythme qui permettrait de réduire au minimum le chômage. Le ministre des finances espère que la proportion des sans-emploi ne dépassera pas 5 % de la population active. Les syndicats et le patronat sont plus pessimistes dans leurs prévisions. La réduction considérable des investissements ajoutée à l'augmentation des prix entraînera, estiment-ils, une diminution de la consommation — que tout le monde s'accorde à juger nécessaire pour l'assainissement de l'économie, — mais provoquera aussi l'arrêt de nombreuses entreprises.

ANDRÉ SCAMAMA.

CIRCONSPÉCTION A JÉRUSALEM

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT ASSAD

Aucun dirigeant israélien n'a encore réagi officiellement à l'interview donnée par le président syrien, le général Assad, à Newsweek (le Monde du 25 février). Selon l'A.F.P., une certaine circonspection domine dans les milieux proches du ministère israélien des affaires étrangères.

Ces milieux se félicitent toutefois que le président Assad ait pour la première fois fait mention d'un traité de paix israélo-syrien. Ils notent également que M. Assad a compris que le problème du Golan ne peut être résolu que par des négociations entre les deux pays. Toutefois, le chef de l'État syrien lie la question du Golan à la création d'un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza. Or, souligne-t-on dans ces milieux, l'O.L.P. ne considère un tel État que comme une tête de pont pour la création éventuelle d'un État palestinien qui se substituerait à l'État juif. Un accord sur le Golan, concluent-ils, ne peut être négocié que séparément entre Israël et la Syrie.

D'autre part, la conférence quadripartite groupant les ministres des affaires étrangères des trois pays arabes du champ de bataille — Syrie, Jordanie et Égypte — et des représentants de l'O.L.P. qui devait se tenir le 15 février à Damas, se réunira probablement les 3 et 4 mars prochains dans la capitale syrienne, à-t-on appris à Damas lundi de source informée, à l'issue

d'une entrevue entre le ministre des affaires étrangères syrien, M. Abdel Halim Khaddam, M. Yasser Arafat. L'entretien a été consacré à l'examen des sujets qui seront abordés au cours de cette conférence, ainsi qu'aux résultats de la dernière tournée de M. Kissinger au Proche-Orient.

À Damas, une réunion urgente regroupant tous les représentants du mouvement palestinien Fatah dans les pays arabes et étrangers s'est tenue du 30 au 24 février, a révélé, le lundi 24 février, l'agence palestinienne Wa.f.a. M. Arafat a fait devant les représentants du Fatah une analyse politique globale de la situation et défini l'attitude qu'il conviendrait d'adopter à l'égard des grandes questions actuelles.

Au Caire, le journal de langue anglaise Egyptian Gazette a répondu lundi aux critiques exprimées par la presse libanaise à l'encontre de l'Égypte, en particulier dans le journal Palestine Al-Saoura, qui avait dénoncé la prise de position de M. Imad Faïmi favorable à l'internationalisation de Jérusalem. « Si les Arabes, écrivait-il, acceptent que les résolutions des Nations unies concernant la base d'un règlement de paix, alors ils doivent accepter celles qui demandent l'internationalisation de Jérusalem. » — (A.F.P., U.P.I., A.P., Reuters.)

ons unies
de la France
des négociations
nantes de Chypre

Union soviétique

Ancien chef du gouvernement soviétique M. Nicolas Boulganine est mort

M. Nikolai Boulganine, ancien chef de gouvernement soviétique, est décédé mardi 25 février après une longue maladie annoncée l'agence Tass. Il était âgé de soixante-deux ans.

Nicolas Alexandrovitch Boulganine, que les Moscovites avaient surnommé Nicolas III, offrait du pouvoir soviétique une image paternelle. Tandis que son confrère Nikita Khrouchchev multipliait les déclarations tonitruantes, lui, avec son air de grand-père barbu, il donnait plutôt dans le genre rassurant. Mais ce n'était qu'apparence au temps où il faisait carrière, le pouvoir n'appartenait pas aux débouaillés.

Né en 1885 à Nijni-Novgorod, dans une famille aisée qui lui fit faire des études, il adhéra au parti en 1917. D'entraîneur de jeu, il passa au service de la police révolutionnaire et créa dans sa ville natale une section de la Tcheka. Le chef suprême de la police, Dzerjinski, remarqua son zèle, le chargea de missions de confiance et l'envoya au Turkestan; mais lorsque la guerre civile prit fin, Boulganine changea d'orientation. Le régime avait besoin d'administrateurs. Il vint à Moscou prendre la direction d'une usine. Il eut la chance de rencontrer un homme qui avait l'oreille de Staline et qui n'allait pas tarder à faire dans la capitale la pluie et le beau temps, Lézare Kaganovitch. Sous la conduite de son protecteur, Boulganine allait gravir rapidement les échelons. En 1931, il était nommé maître de Moscou.

Chargé de conduire les grands travaux, il s'acquitta à merveille de la mission qui lui était confiée, si bien qu'en 1936 il fut nommé chef du gouvernement de Russie, la plus importante des républiques, puis vice-président du gouvernement soviétique et président de la Banque d'État.

Ancien policier, gestionnaire, se doutait-il qu'il avait dans sa poche un bâton de maréchal? Au début de la guerre, Staline pria quelques-uns de ses plus proches collaborateurs d'assister de contrôler les généraux. En 1941, Boulganine fut ainsi nommé adjoint de Joukov, et à la fin de la guerre il avait le grade de général d'armée. Sans avoir jamais exercé le commandement de troupes, l'expérience et surtout les titres qu'il acquit lui permirent cependant de se hisser très vite au premier rang de la hiérarchie militaire: Staline qui dirigeait le ministère de la défense le choisit comme commissaire adjoint puis, en 1943, il lui confia le ministère. En même temps il l'élevait à la dignité de maréchal.

Il restait à Boulganine à poursuivre une carrière, autrement importante, à la direction du parti. En 1946, il avait été nommé membre suppléant du bureau politique, ce fut titulaire deux ans plus tard. Apparemment, il jouissait de la confiance totale du dictateur, mais il n'était pas rassuré. Khrouchchev a rappelé dans son rapport secret qu'il lui confiait « et il arrive quelquefois que l'on va chez Staline sur son amable invitation et quand on est assis en face de lui on sent chez soi ou en prison ».

L'ascension

La mort du chef bien aimé fut sans doute pour lui comme pour le plupart des dirigeants, une délivrance. À ce moment, il occupait dans la hiérarchie une position moyenne. Premier vice-

président du conseil, ministre de la défense, il venait après Gheorghij Malenkov, Beria, Molotov, Vorouchilov, Khrouchchev. Pendant quelques mois, M. Malenkov paraissait être le patron, mais Khrouchchev comptait bien accéder à la première place. Boulganine prit le sillage de M. « K ».

Et puis, en 1955, Nikita Khrouchchev réussit à mettre son rival sur une voie de garage. M. Malenkov dut abandonner la direction du gouvernement, sous prétexte qu'il n'avait pas la compétence nécessaire. M. « K » fit désigner à sa place un personnage qu'il pensait être de tout repos. Boulganine jouerait son rôle de faire valoir dans les tournées à l'étranger en compagnie du premier secrétaire du parti, il signerait les documents diplomatiques, mais son influence restait limitée. En effet, cela donna le change: les gouvernements accordaient de l'importance à cet homme d'État qui assistait aux conférences internationales, recevait les premiers chefs de gouvernements occidentaux en visite à Moscou, allait leur rendre la politesse. Les initiatives qu'il prenait — ou plutôt qu'il endossait — sortaient parfois de l'ordinaire. En 1956 il signa une lettre fameuse, dans laquelle le gouvernement soviétique menaçait d'envoyer des fusées sur Londres et Paris si les Anglais et les Français ne mettaient pas fin à l'intervention à Suez.

Mais déjà le chef du gouvernement arrivait au bout de son rouleau. Compagnon de Khrouchchev, mais marqué comme tous les autres par la période stalinienne, il n'avait pas admis la dénonciation des crimes de l'ancien dictateur. Peu à peu, il se rapprocha des adversaires du premier secrétaire et, en juin 1957, il appartint au groupe dit « anti-parti » qui vota la destitution de Khrouchchev. Pour sauver les apparences, il ne fallut pas montrer qu'un bureau politique une majorité s'était constituée contre le patron du parti — seuls les personnages les plus entrepreneurs furent immédiatement éliminés du pouvoir. Deux autres, Boulganine et Vorouchilov, bénéficièrent d'un sursis, mais ils savaient à quoi s'en tenir.

En mars 1958, Boulganine dut laisser à Khrouchchev la direction du gouvernement. Alors, il avança inexorablement vers la disgrâce totale. Nommé en mars président de la Banque d'État, il fut envoyé en province comme premier vice-président du conseil économique de Stalropol en août de cette même année 1958, puis en septembre le comité central l'exclut de la direction suprême.

Il fut nommé au comité central de décembre, boire le calice jusqu'à la lie. À ce moment, Khrouchchev révéla officiellement ce que chacun devina depuis longtemps: l'ancien chef du gouvernement était membre du groupe anti-parti. Le maréchal fit son autocritique. Elle fut jugée « menagère » par la plupart des rivaux qui dénoncèrent ce « traître à double face ».

Boulganine conserva ses fonctions à Stalropol, mais naturellement, il avait perdu toute autorité. Il prit sa retraite en 1960. On le vit encore au XXII^e congrès en 1961 assister au spectacle, publié par le journal, de la démission de Staline et de ses collaborateurs. On le vit aussi à quelques cérémonies officielles. Mais depuis quinze ans, après avoir eu l'impression en 1953 qu'il tenait la première place, il n'était plus rien.

BERNARD FERON.

EE CHYPREOTE TURQUE
IE A NICOSIE

lente de l'État
me de l'empire

AMÉRIQUES

M. KISSINGER RÉAGIT VIVEMENT AUX CRITIQUES DE L'O.U.A. CONTRE SON ADJOINT POUR LES AFFAIRES AFRICAINES

Dans une lettre adressée à M. Eteki Mboumoua, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, M. Kissinger a réagi vivement aux critiques de la résolution de l'O.U.A. votée la semaine dernière à Addis-Abeba désapprouvant la nomination de M. Nathaniel Davis au poste de secrétaire d'État adjoint pour les affaires africaines. Il écrit notamment: « Le gouvernement des États-Unis ne commenterait jamais publiquement les choix d'un gouvernement souverain pour des emplois publics. Selon les principes communément admis de la diplomatie internationale, il est en droit d'adopter des attitudes, et en particulier de ceux qu'il considère comme ses amis ».

« Vous comprendrez, monsieur le secrétaire général, la profondeur de ma consternation en apprenant par la presse libanaise du président et du président de l'O.U.A., ajouta M. Kissinger, qui précède que M. Davis est un brillant haut fonctionnaire des affaires étrangères et qu'il a joué un rôle émi-

nent dans la lutte pour les droits civiques aux États-Unis. « Suggérer qu'un tel homme a mission de s'établir » l'Afrique, est un contrevain avec lequel nous avons d'excellentes relations et où notre politique est d'aider le développement, est inacceptable et agressive », conclut le secrétaire d'État.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Roland Nease, a déclaré, le lundi 24 février, que le président Ford a écrit au président M. Davis et lui a demandé de prendre effet, doit être ratifié par le Sénat sur avis de sa commission des affaires étrangères, qui ne s'est pas prononcée définitivement. Le Zaïre et le Nigeria ont refusé d'accorder leur accord à M. Davis, que Washington s'était proposé d'accréditer auprès d'eux. À son retour de la conférence à Addis-Abeba, M. John Malcoles, ministre des affaires étrangères de Tanzanie, a mis en garde les États-Unis, qui, s'ils désiraient s'occuper de M. Davis, lui recommandent « la tâche très difficile ».

STOCK COLLECTION LES GRANDS SUJETS dirigée par Claude Glayman

CLAUDE BOURDET

L'aventure incertaine

De la Résistance à la Restauration

VIENT DE PARAITRE

JEAN DUVIGNAUD

La planète des jeunes

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT ASSAD

Aucun dirigeant israélien n'a encore réagi officiellement à l'interview donnée par le président syrien, le général Assad, à Newsweek (le Monde du 25 février). Selon l'A.F.P., une certaine circonspection domine dans les milieux proches du ministère israélien des affaires étrangères.

Ces milieux se félicitent toutefois que le président Assad ait pour la première fois fait mention d'un traité de paix israélo-syrien. Ils notent également que M. Assad a compris que le problème du Golan ne peut être résolu que par des négociations entre les deux pays. Toutefois, le chef de l'État syrien lie la question du Golan à la création d'un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza. Or, souligne-t-on dans ces milieux, l'O.L.P. ne considère un tel État que comme une tête de pont pour la création éventuelle d'un État palestinien qui se substituerait à l'État juif. Un accord sur le Golan, concluent-ils, ne peut être négocié que séparément entre Israël et la Syrie.

D'autre part, la conférence quadripartite groupant les ministres des affaires étrangères des trois pays arabes du champ de bataille — Syrie, Jordanie et Égypte — et des représentants de l'O.L.P. qui devait se tenir le 15 février à Damas, se réunira probablement les 3 et 4 mars prochains dans la capitale syrienne, à-t-on appris à Damas lundi de source informée, à l'issue

صكنا من الامل

ASIE

Le Népal sur la corde raide

Bien que le roi Birendra se soit engagé, en accordant au trône il y a trois ans, à promouvoir la démocratie et le progrès social, de graves inégalités subsistent au Népal...

Katmandou. — Huit cents kilomètres de frontières ouvertes au milieu d'une plaine constituent une tentation permanente pour les fraudeurs de tout poil. Le Népal et l'Inde s'en alignent alternativement. En juillet dernier, le royaume s'est préoccupé de remédier à l'évasion, vers son voisin du sud, d'une partie de sa récolte de céréales...

L'introduction frauduleuse sur son territoire, par le Népal, de produits de luxe en provenance de Hongkong et de l'exportation illégale vers le royaume himalayen de jute amène revenue à des pays tiers contre des devises fortes. New-Delhi avait exigé que son commerce extérieur avec son petit voisin du nord soit placé sous le contrôle d'un organisme public indien. Demande irrecevable, le Népal faisait — et continue de faire — plus de 90 % de son commerce avec l'Inde...

Le Népal a bien conclu des accords commerciaux avec divers pays tiers. Au début de janvier, le premier ministre a visité l'Iran, le Pakistan, le Bangladesh et le Sri-Lanka (Ceylan) pour tenter d'élargir l'éventail de ses partenaires. Mais les produits importés ou exportés transitent obligatoirement par Calcutta : lourd haubert pour le Népal...

Lorsque le baromètre des relations entre les deux Etats est à la température, la situation devient insupportable pour les Népalais. C'est le cas depuis quelques mois. Au début de septembre 1974, des manifestations ont éclaté à Katmandou, contre l'association du Sikkim à l'Inde. New-Delhi rappela sèchement son ambassadeur. Peu après, le gouvernement de Mme Gandhi menaçait de « réviser » sa politique d'aide et de facilité commerciales. Il faisait également savoir à Katmandou qu'il ne pourrait plus, à partir du 1^{er} janvier 1975, lui fournir de l'essence contre des roupies indiennes et que, contrairement aux termes de l'accord commercial indo-népalais de 1971, il exigeait le paiement en dollars. Devant cette menace qui risquait de compromettre les préparatifs du couronnement, le roi Birendra a fait machine en arrière...

III. — Deux voisins encombrants

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

rement aux termes de l'accord commercial indo-népalais de 1971, il exigeait le paiement en dollars. Devant cette menace qui risquait de compromettre les préparatifs du couronnement, le roi Birendra a fait machine en arrière: il a publiquement déclaré qu'il n'était plus d'aucune utilité pour le Népal de continuer à protester contre l'annexion du Sikkim par l'Inde. Celle-ci a alors accepté de reporter l'échéance après le 24 février, date du couronnement. On n'en tirerait pas d'énormes profits de friction entre les deux pays. Ainsi, depuis 1965, les plans d'équipement hydro-électrique de la rivière Karnali — qui coule au centre du Népal occidental — dorment-ils dans les cartons, bien qu'un consortium international soit disposé à en financer la réalisation. Celle-ci permettrait de porter de 45 à 140 mégawatts la puissance installée du Népal. Or ce pays ne consomme que 30 MW. Il faudrait donc vendre le reste à l'Inde. Mais New-Delhi — peu désireux de laisser aux mains des Népalais un tel moyen de pression — exige de contrôler la construction, puis le fonctionnement du complexe. Katmandou refuse. Les négociations continuent, lentement, nous a assuré le ministre des finances.

Le glaciez himalayen

L'Inde s'irrite de la mauvaise volonté dont le Népal fait preuve en toute occasion. Elle rappelle, pour démontrer ses bonnes intentions, qu'elle fournit au royaume, sous forme de dons, la moitié de l'aide qu'il reçoit; qu'elle a construit la moitié de ses routes et ses principales centrales hydro-électriques; qu'elle a reçu les trois quarts de ses étudiants envoyés à l'étranger; qu'elle accepte sans droits de douane, sans limitation et sans obligation de réciprocité la quasi-totalité des produits manufacturés dans le royaume himalayen. « L'aide indienne, répliquent certains Népalais, consiste à nous restituer le montant des taxes que New-Delhi prélève à Calcutta sur les marchandises en provenance des pays tiers et qui nous sont destinées ! »

La méfiance des Népalais est plus nette encore dans le domaine politique. La petite élite qui détient le pouvoir à Katmandou est convaincue que New-Delhi ne renoncera jamais à poursuivre son « glaciez himalayen » face à la Chine dont le Bhoutan, le Sikkim et le Cachemire constituent les principaux alliés.

envers les activités terroristes des partisans de M. Koirala ? L'ancien président du parti du Congrès népalais n'est-il pas — lui — ce à son camp défendant — un atout dans le jeu des Indiens ? « L'association » du Sikkim à l'Union indienne, en septembre dernier, n'avait-elle pas été préparée par la victoire électorale du parti du Congrès de ce royaume, en avril 1974 ?

Comparés à cette liaison tumultueuse, les relations entre le Népal et la Chine sont idylliques. Bien sûr, il y a eu des orages: des incursions de gardes chinois poursuivant des « rebelles tibétains » en territoire népalais; le décès assez vif, en 1969-1961, sur le tracé de la frontière entre les deux pays, Pekin ayant prétendu à la souveraineté sur la totalité du mont Everest; la querelle entre les deux pays lors de la foire de 1967, à Katmandou, où le pavillon chinois était une vitrine de la révolution culturelle. Que l'on puisse tenir une comptabilité des incidents entre les deux Etats est, néanmoins, rassurant; cela prouve, a contrario, que la tension entre eux n'est pas permanente. De fait, depuis des années, les « Cheecde » agissent à l'égard de leur petit voisin avec une modération remarquable. Il faudrait cependant être naïf pour croire que les techniciens

chinois, qui font des relevés topographiques pour construire des routes ou inventer les richesses minières du royaume, ne s'écartent pas parfois, de leur itinéraire. Pour être moins nombreuse que la mission indienne — huit cent quatre-vingt-dix personnes — la délégation de Pékin à Katmandou n'en est pas moins active.

La propagande chinoise, qui se veut strictement pacifique, est inépuisable. La littérature communiste est très répandue dans la capitale. Dans les fermes de la vallée, les portraits de Mao Tse-toung accrochés aux murs de pisé sont aussi nombreux que ceux du couple royal. Décoration ? Conviction ? Commeot savoir ?

Le « grand frère » indien

Les progrès chinois au Népal ne se nourrissent pas seulement des erreurs indiennes. Les habitants du royaume, eux-mêmes gens très industrieux, sont impressionnés par le dynamisme que les « Cheecde » mettent dans toutes leurs entreprises: par le fait qu'ils arrivent dans leur pays en parlant de la nouvelle province des céréales dont elle est dépourvue. En échange, ils accepteraient de livrer au Népal des produits manufacturés. Mais, même lorsque la route Katmandou-Lhasa, qu'ils ont construite, n'est pas barrée par des éboulements, il faut de deux à trois semaines pour aller, en camion, de la région de Pékin à la frontière népalaise. C'est dire que les produits chinois continueront à arriver au Népal essentiellement via... Calcutta.

Le souverain du Népal marche sur une corde raide tendue entre l'Inde et la Chine. C'est en partie sa chance, puisqu'il peut faire valoir que chacune de ses deux oppositions — communiste chinoise et Congrès favorable à l'Inde — pourrait faire briseler le pays d'un côté ou de l'autre. Mais, pour fuyant, l'influence de l'Inde reste décisive.

FIN

la fricassée de poulet de Bresse aux pâtes fraîches chez Contarel 12 avenue du Maine 548.59.35 fermé le dimanche

le médaillon de veau étuvé au champagne chez Contarel

ANGLETTERRE 3 cas adultes 3 formules contre british european centre cours à Paris

TIME ARMS TRADE: World's Fastest Growing Industry KISSINGER TALKS TOUGH To Israel And Egypt OIL CRISIS: May Soon Be Cut ON SALE NOW

la terrine aux trois poissons sauce mousseline chez Contarel

semaine de la layette et de la puériculture Savez-vous que nous avons le plus grand choix d'articles pour offrir le plus joli cadeau? Au premier étage de notre magasin. Des ensembles tricot coordonnés, sous de multiples formes. le "Liberty" salopettes et tee-shirts amusants. pour les 1 et 2 ans. Du petit jackson à 25,00 F jusqu'aux jolies robes à smocks, etc... etc... Bien sûr les grandes marques: ABSORBA, PETIT-BATEAU, CLAYEUX et de nombreux articles d'importation comme MOLLI et BUSTER BROWN. Dans la puériculture, chez BÉBÉ CONFORT tous les nouveaux dessins sont rentrés. Et pour les mamans qui préparent la venue de Bébé, les nouveautés de Pré-Naissance sont déjà là. AUX TROIS QUARTIERS

JUSQU'AU 9 MARS, LES ARTS MANAGERS 75 VOUS AIDERONT A ÉQUIPER OU RENOUVELER VOTRE INTÉRIEUR 1184 exposants, dont 344 étrangers, venus de 26 nations PALAIS DE LA DÉFENSE à 10 minutes de l'Opéra par le métro express à 11 minutes de St-Lazare par le train DEMAIN MERCREDI JUSQU'À 22 h. 30

C'est avant d'emménager dans vos bureaux, qu'il faut penser à tout.

POLITIQUE

LE CONSEIL DES MINISTRES A ÉVRY

Une consécration pour les villes nouvelles

Le conseil des ministres devait se réunir, le 26 février, dans les locaux de la nouvelle préfecture, plus précisément dans une salle qui jouxte le bureau du préfet et des bureaux d'administration, de bois et de liège. A leur pied, le « lac des Trois-Pouvours » autour duquel sont construits, ou vont l'être, outre ceux de la préfecture, les locaux servant au conseil général et le palais de justice. En arrière-plan, au-delà de la pièce d'eau, des grues dominent le chantier de l'Agora, le centre de la ville nouvelle, que M. Jacques Chirac doit inaugurer le 19 mars.

Pourquoi avoir choisi Evry ? D'abord parce que c'est une ville nouvelle, une des cinq de la région parisienne, une des quatre de la province (le président de la République écrit, le 8 janvier dernier, au premier ministre : « Il convient d'assurer le succès rapide des villes nouvelles tout en limitant leurs objectifs à terme. A cet égard, il y a lieu d'examiner les conditions dans lesquelles pourrai être renforcée la priorité qui leur est reconnue en région parisienne en matière de logements, de création d'activités, d'implantations administratives, de manière qu'elles puissent atteindre dans les meilleurs délais leur dimension la meilleure. » (Le Monde du 14 janvier). Le déplacement du conseil des ministres veut confirmer ces intentions.

M. Michel Boscher, maire d'Evry, député U.D.R., adressait fin janvier une lettre à M. Giscard d'Estaing pour lui dire sa satisfaction de voir trancher aussi nettement en faveur des villes nouvelles. Il lui suggérait de profiter de l'inauguration de l'Agora, le 19 mars, pour réunir le conseil des ministres à Evry. Le fait que



(Dessin de PLANTO.)

M. Boscher présida également le conseil d'administration du District de la région parisienne, dont on a décidé de reformer le statut en même temps que celui de la capitale, à du jouer également en faveur d'Evry.

Evry, d'autre part, est une des villes nouvelles les plus « avancées ». Avant Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines et Melun-Sénart, on est parvenu à y rassembler au même moment et au même endroit des logements, des emplois, des transports, des écoles, des installations sportives, des équipements de loisirs, sans pour autant faire disparaître la verdure.

OUTRE-MER

LE VOYAGE DE M. STIRN AUX COMORES

La question de Mayotte hypothèque les rapports entre Paris et Moroni

Moroni. — Le problème mahorais est au centre des consultations que M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a entreprises le lundi 24 février à Moroni, capitale des Comores et première étape d'une tournée qui le conduira ensuite à Anjouan, à Mohéli et à

Plus d'un millier de personnes attendent M. Stirn. Son arrivée au nouvel aéroport de Moroni, M. Ahmed Abdallah, président du conseil de gouvernement des Comores, et toutes les personnalités politiques importantes s'étaient déplacées, à l'exception des représentants du Mouvement populaire mahorais, qui recevront le ministre dans leur île mercredi 26 février.

Dans l'après-midi, M. Stirn, prenant la parole devant la Chambre des députés, a estimé que l'accession de l'archipel à l'indépendance doit obéir à deux nécessités et entraîner deux obligations. « La première des deux nécessités, a-t-il déclaré, c'est de prendre acte de l'originalité des Comores, de l'existence de quatre îles, chacune ayant son

Mayotte. Dans cette dernière île, la population, observant les consignes du Mouvement populaire mahorais dirigé par M. Marcel Henry, s'était prononcée contre l'indépendance à une large majorité lors du référendum du 22 décembre dernier, se distinguant ainsi du reste de l'archipel.

De notre envoyé spécial

caractère propre. Il faut donc que la Constitution du pays, que la règle de droit, respectent cette diversité tout en assurant une indispensable unité.

Évoquant les obligations réelles que nous portons à l'indépendance, le secrétaire d'Etat a mis l'accent sur l'amitié franco-comorienne en précisant que « la France n'imposait rien ». « Nous souhaitons vous aider, a-t-il dit, mais cela implique une réciprocité. Cela implique aussi que nous ne voulions pas les uns et les autres le choix de cristallisation qui nous est commun. »

Après avoir, M. Mouzaïr Abdallah, président de l'Assemblée, après avoir rappelé que la France s'était prononcée pour l'unité des Comores, avait déclaré : « Dès lors qu'il n'est plus question de modeler notre pays, nous pouvons discuter avec tous, avec la plus grande ouverture d'esprit, de nos institutions nouvelles qui, très largement décentralisées, devront respecter la personnalité, les intérêts de chaque île, tout en maintenant la cohésion nécessaire pour assurer le développement économique et social qui se pose à nous et qui sont, nous le savez, considérables. »

Si les préoccupations des deux parties paraissent concorder, le gouvernement français, préoccupé par le problème de Mayotte, soulève, en fait, nous a déclaré M. Stirn, que le futur Etat comorien adopte une constitution fédérale. Chacune des îles disposerait d'un organe législatif élu et d'un exécutif qui garderaient de larges pouvoirs, tous ceux qui ne relèveraient pas explicitement du pouvoir fédéral. Selon le secrétaire d'Etat, une telle formule aurait l'agrément des Mahorais. Il ne semble pas que les dirigeants des Comores soient prêts à accepter cette solution, et les premiers entretiens de M. Stirn n'auraient pas permis de progresser dans cette voie. Ahmed Abdallah nous a en effet déclaré : « Je suis contre un Etat

Dans le vieux bourg d'Evry, au premier étage de sa mairie, M. Michel Boscher ne cache pas sa satisfaction : « Cette réunion apporte la preuve, dit-il, de l'intérêt du président de la République pour les villes nouvelles ; elle marque un point de non-retour pour celles-ci. Désormais, personne n'osera plus les remettre en cause. »

A l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle (l'Épervy), dans l'agitation qui précède les « grands événements », M. André Lakota, directeur général de l'Épervy, rayonne : « Si le conseil des ministres siège chez nous, c'est qu'il y a eu passé quelque chose depuis le temps où

Evry s'appelait Evry-Petit-Bourg. Nous avons 16 000 nouveaux habitants, 2 500 emplois, 120 hectares de zones industrielles. Nous inaugurerons à la fin de l'année, deux parcs — et c'est plutôt rare en France. Nous aurons un réseau de transports en commun en site propre exceptionnel qui arrivera sous le centre ville (sous l'Agora). Aujourd'hui est consacrée la naissance d'une ville. »

CHÈRE PRÉFECTURE

Comme pour toutes les nouvelles préfectures de la région parisienne, celle d'Evry, qui a été inaugurée par Georges Pompidou le 18 novembre 1971, on a alloué un budget de 26,5 millions de francs qui avait été fixé. Le devis initial a été majoré de 50 %, sans dans des proportions moindres qu'à Cergy (+ 82 %) ou à Evry (+ 85 %).

Le rapport établi en mars 1972 par l'inspection des finances (à la fin de juillet 1973) sur ces anomalies financières les expliquant par le refus d'évaluer à leur juste prix des constructions dont on avait décidé qu'elles seraient « prestigieuses ». Les auteurs du rapport notent ainsi pour Evry : « L'opération a été financée par le premier appel d'offres concernant la préfecture de l'Essonne. Le dossier comprenait les éléments indispensables au fonctionnement d'une préfecture, mais la résidence du préfet n'y était pas prévue. Il est inimaginable qu'un tel appel ait pu avoir lieu. »

La Fédération des usagers des transports « accueille avec satisfaction la décision du président de la République de tenir un conseil des ministres en banlieue. Elle espère, ajoute-t-elle, que M. Giscard d'Estaing « en profitera pour faire passer des engagements, en particulier la priorité effective aux transports en commun, la révision de tous les projets autoroutiers en région parisienne, un cessez-le-feu à l'urbanisation galopante et la participation des citoyens aux décisions en matière d'urbanisme. »

M. Robert Lakota, membre du comité central du P.C.F., secrétaire de la fédération de l'Essonne de ce parti, a déclaré lundi 24 février :

« Les raisons de cette décision précipitée, annoncée qu'amont à la surprise, méritent d'être étudiées. Elles ont des conséquences de la politique d'austérité se font durement sentir dans l'Essonne. »

Ces problèmes et le mécontentement qu'ils suscitent ont amené, en janvier, les maires de l'Essonne à demander au conseil général de voter son budget pour protester contre l'insuffisance de la dotation budgétaire du second degré. »

LA FRANC-MACONNERIE DEVANT L'INFORMATIQUE

Le Grand-Orient de France organise, mercredi 26 février, un colloque sur le thème : « Deux aspects de la défense des libertés individuelles en 1975 : le rôle de l'informatique et le droit à la culture ». (1). L'exposé introductif sera présenté par M. André Hottelot, conseiller d'Etat, ancien directeur du cabinet de M. André Malraux.

M. Jean-Pierre Prouzet, grand maître du Grand-Orient, fera les conclusions de ce débat, dont le sujet avait déjà servi de thème aux assises de la franc-maçonnerie libérale européenne, qui se sont tenues à Strasbourg les 7, 8 et 9 février derniers. Le rapport de synthèse de ces assises constatait la nécessité d'un code de déontologie de l'informatique, réclamant la mise en place d'un organisme de contrôle à l'échelon national, et concluant :

« Les procédures de protection étant assurées, il devient évident que, loin de menacer l'individu ou telle forme de société, l'informatique, tout au contraire, constitue l'indispensable chance de notre époque. L'informatique apparaît pour les franc-maçons comme l'un des facteurs déterminants du progrès. »

(1) 16, rue Cadet, Paris (9^e), de 19 à 21 h.

L'Union des anciens députés gaullistes que préside M. Raymond Triboulet « se félicite des discours prononcés au conseil national de l'U.D.G. par MM. Jacques Chirac et Michel Debré », (Le Monde du 25 janvier).

M. François Millerrand, premier secrétaire du parti socialiste, se rendra en U.R.S.S. du 14 au 21 avril et non du 7 au 14, comme cela avait été primitivement annoncé (Le Monde du 19 février).

La « causerie au coin du feu » du président de la République

M. LEROY : une concentration de tous les pouvoirs.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F., note dans l'édition de l'Humanité du 25 février :

« Ce soir, le président de la République assure, une fois de plus, par sa « causerie au coin du feu », sa propre publicité. Cela ne fera que rajouter aux passagers multiquotidiens à la dévotion des ministres, sous les prétextes les plus divers, le maître dominant l'exemple (...). Le tout est recouvert, comme l'ensemble de la politique du pouvoir, du masque du libéralisme. Ce « libéralisme » ne doit être dénoncé. Il est celui de l'hypocrisie et de l'autoritarisme. Benoitlement, il tente de cacher la concentration sans précédent de tous les pouvoirs dans les mains du président de la République. »

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'Économie et des Finances, a déclaré le 24 février au micro de Radio-France qu'il serait de nouveau candidat en 1977 aux élections municipales à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), dont il est maire.

M. Edgar Faure, dans une interview accordée, lundi 24 janvier, à l'Agence France-Presse, a

M. MARCHAIS A PASSÉ UNE JOURNÉE A NICE

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a passé la journée du lundi 24 février à Nice. Le visage reposé et le teint pâle, il a rendu visite à la régénération départementale de son parti, le Marchais doit passer encore plusieurs semaines de convalescence dans l'arrière-pays niçois, mais le cardiologue qui le soigne lui a conseillé de prendre un « repos actif ». Le secrétaire général est en contact étroit avec la direction du P.C.F. Un membre du bureau politique vient le voir chaque semaine pour discuter avec lui des dossiers en cours.

Après Gaîtères, sur les hauteurs dominant la plaine du Var où il s'est installé en arrivant, le Marchais a passé une semaine, avec sa femme et son fils. M. Marchais paraît s'être remis à présent du côté de Mougins afin, semble-t-il, de décaler les indiscrets, en ne résidant pas trop longtemps dans le même endroit.

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'Économie et des Finances, a déclaré le 24 février au micro de Radio-France qu'il serait de nouveau candidat en 1977 aux élections municipales à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), dont il est maire.

M. Edgar Faure, dans une interview accordée, lundi 24 janvier, à l'Agence France-Presse, a

PRESSE

A partir du 3 mars

« LE PARISIEN LIBÉRE » ABANDONNERAIT LE GRAND FORMAT ET SUPPRIMERAIT SES ÉDITIONS RÉGIONALES

La direction du Parisien Libéré devrait annoncer, au cours de la réunion du comité d'entreprise prévue le vendredi 26 février, un certain nombre de mesures relatives à la confection du quotidien. A cette occasion, « les délégués C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. » réunis le 24 février en séance extraordinaire du comité d'entreprise :

« Dénoncent, dans un communiqué, d'une part, les décisions de la direction du Parisien Libéré de supprimer toutes ses éditions régionales ainsi que le grand format du quotidien à compter du 3 mars prochain.

« Cette attitude, qui tend à vouloir faire supporter aux travailleurs de l'entreprise les déficits de sa gestion, est pour le moins inadmissible.

« Protestent, d'autre part, violemment contre une décision unilatérale qui entraînerait le licenciement de plusieurs centaines de salariés sans qu'aucune raison sérieuse ne puisse être avancée.

« En conséquence, les délégués C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. opposeront, lors du comité d'entreprise prévu le vendredi 26 février, à toute décision de licenciement sans reclassement préalable.

« Au cours de la manifestation des ouvriers du livre, organisée le jeudi 20 février, M. Leauvy, responsable du Comité interyndical du livre parisien C.G.T., avait précisé que, selon le projet de la direction du Parisien Libéré, remis aux délégués du comité d'entreprise, le tirage du journal sur format tabloïd à sept cent mille exemplaires entraînerait la suppression de deux cents salariés d'ouvriers, voire même de trois cents si cela ou une seule imprimerie réalisait ce tirage.

« L'interdiction du comité de Barcelone, censurée dans le numéro de ABC daté du 23 février, a été finalement publiée, avec de légères retouches, dans le numéro du quotidien maoïste communiste du 25 février. — (Corresp.)

En référé

M. LEPRINCE-RINGUET EST AUTORISÉ À FAIRE SAISIR TOUS LES EXEMPLAIRES DE « LA GUEULE OUVERTE »

M. Anthon, premier vice-président, a autorisé, le 24 février, M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, à faire saisir tous les exemplaires du dernier numéro de l'hebdomadaire politique La Gueule ouverte en raison d'un article polémique critiquant les positions publiques du requérant en matière d'énergie nucléaire. L'hebdomadaire publie une illustration représentant une caricature du savant entre deux gendarmes.

L'ordonnance déclare notamment : « Sans avoir à rechercher si la publication incriminée a trait à l'intimité de la vie privée du professeur Leprince-Ringuet, il suffit de relever que la présentation de son image caricaturale entre deux gendarmes sous la qualification d'escroc et les termes particulièrement outrageants dans lesquels sont contestés ses succès fondamentaux en matière d'intellectuel et sa compétence scientifique portent à sa personnalité une atteinte intolérable qui ne pourra être réparée par d'autres dommages et intérêts. Le trouble qui lui est ainsi causé est d'autant plus fâcheux que les imputations reprochées ci-dessus traduisent à l'égard du requérant une volonté de dénigrement qui constitue même dans un article de polémique un abus caractéristique de la liberté de la presse. Il y a donc des conditions d'une urgence justifiant la saisine du juge des référés à faire cesser ce trouble. »

Le tribunal de Paris entend-il l'huissier de pine en plus la liberté de la presse en justifiant des saisies pratiquées sur tous les exemplaires d'une publication sous le prétexte qu'un citoyen se plait d'être victime de diffamation ou d'injure et alors que la loi du 29 juillet 1881 autorise la presse à saisir le juge des référés à faire cesser ce trouble ?

Le juge des référés a semblé-lui pas être allé au tribunal de l'injure ou de la diffamation sans que le responsable de la publication puisse se défendre avec les moyens strictement prévus par la procédure de cette loi de 1881 ?

Lentilles de contact miniflexibles. Encore plus petites. Plus légères. Plus douces.

A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : flexibles en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles à contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez dû renoncer à porter d'autres modèles de lentilles, venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous conviennent.

Informez-vous chez :
YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.



1500 000 000

LES TR

Notre fin...

av

ou?

Comm

Y-a-t-il

Le Rep

COGEDIM AX

صكنا من الالاحل

POLITIQUE

LES TROIS ÉTAPES DE L'UNION DE LA GAUCHE

(Suite de la première page.)

Une telle conception de l'unité ne nous mènerait pas bien loin : elle est inadmissible pour l'ensemble du parti socialiste, toutes tendances confondues. Les socialistes n'entendent pas jouer le rôle d'un parti réformiste qui fournirait l'appoint des classes moyennes au seul vrai parti révolutionnaire, celui de la classe ouvrière : le parti communiste.

Une telle conception ne pourrait d'ailleurs engendrer que l'échec. Échec électoral : il faudrait une crise nouvelle pour qu'une coalition dominée par le parti communiste puisse devenir majoritaire en France. Ou plus gravement encore, dans l'hypothèse d'une prise de pouvoir, échec politique. Dans le processus entamé par le programme commun vers le socialisme, un parti socialiste réformiste pourrait-il faire autre chose, en effet, qu'abandonner en cette campagne et à la première escarmouche

son partenaire communiste ? La social-démocratie, en effet, n'a pas plus de raison d'accepter sa subordination au parti communiste que l'inverse.

La logique de la conception développée depuis quelques mois par le parti communiste ne peut donc en dernière analyse couvrir que de faux-semblants permettant à chacun, le moment venu, de reprendre sa liberté.

Cette conception désespérante de l'unité repose sur l'alliance des conservatismes : d'un côté un parti communiste replié sur lui-même et incapable d'ouvrir la voie au socialisme dans notre pays et de l'autre une social-démocratie devenue maîtresse du terrain et ne songeant qu'à faire commerce électoral de ses charmes populistes. Bien entendu, dans un tel cas de figure, la renaissance d'un pôle politique « gauchiste » redeviendrait possible mais non la transformation socialiste de notre pays.

Un tel raisonnement ne paraît pas pécher par manque d'imagination. Il fait d'abord bien peu de cas de notre capacité, en période de crise, à rassembler sur une ligne politique claire le fameux « front de classes », qui n'a d'existence ailleurs que dans la théorie, que dans la mesure où, justement, il est autre chose qu'un vaste rassemblement de mécontents. Un parti de militants peut aussi être un parti d'électeurs. Le parti socialiste l'a montré depuis Epinay. Là où sa progression en 1973-1974 a été la plus sensible — dans l'Est de la France, — une dynamique militante et ouvrière l'a toujours précédée et accompagnée.

De la même manière que le programme commun était avant 1971 un pari ambitieux pour les socialistes que bien peu d'entre eux jusqu'à Epinay osaient relever, de

doivent susciter dans la société non pas seulement une dynamique électorale mais plus profondément une dynamique socialiste autogestionnaire — en développant ce que nous appelons les luttes pour le contrôle. — dynamique où le parti communiste aura naturellement toute sa place. Que l'union au sommet trouve son répondant dans l'union à la base, telle est la meilleure voie pour en accroître la cohésion et en faire le vecteur d'une politique ambitieuse de transformation sociale.

La capacité historique pour l'union de la gauche d'ouvrir la voie au socialisme dépend largement en effet de la possibilité de cimenter sur une ligne politique cohérente le vaste front de classes qui la sous-tend et les principales organisations qui l'expriment. Faute qu'un tel effort soit mené pendant qu'il est temps, l'union de la gauche risque de se briser au moment des épreuves.

C'est cet effort que nous devons entreprendre aujourd'hui sans attendre, pour faire franchir à l'union une nouvelle étape, pour prolonger l'accord de gouvernement en une alliance profonde sur tous les terrains de lutte.

On objectera à ce dessin qu'il suppose une telle transformation du parti socialiste que celui-ci risque d'y perdre une partie de son électoral. Un parti socialiste minoré, puis dominé, nous serions ramenés au schéma précédent.

implanté dans la classe ouvrière. Ces couches nouvelles sont de surcroît en voie d'augmentation rapide. Enfin, les lois de la politique ont ce de commun avec celles de la gravitation universelle que les éléments incertains sont attirés par les pôles dominants : les indicateurs vont toujours du côté de celui qui leur paraît le plus fort. Ainsi, un parti socialiste jouant à fond la carte unitaire sur le terrain — et pour deux s'il le faut — retrouverait une dynamique militante et attirerait à lui les éléments le plus portés au changement.

Il s'agit là — ne le dissimulons pas — d'un pari, mais pas plus hasardeux que le pari d'Epinay. En effet, la dynamique « social-démocrate » qui a porté le parti socialiste depuis mai 1974 risque de se trouver affaiblie dans la mesure où le pouvoir, hier à la portée de la main, semble s'éloigner à nouveau. Il sera donc de plus en plus nécessaire d'y substituer une dynamique proprement socialiste, liant la croissance du parti socialiste et sa transforma-

tion. A ce stade, une deuxième objection intervient : à supposer qu'un tel « changement de vitesse » soit possible, comment le parti communiste y réagira-t-il ? Il est vraisemblable qu'une telle mutation du parti socialiste, même si elle est dans la logique du développement de l'unité, ne correspond nullement à l'objectif recherché aujourd'hui par le parti communiste. Celui-ci entend, au contraire, affirmer sa prééminence au sein des couches

précises et dans la classe ouvrière. C'est là qu'intervient le pari le plus audacieux qu'à une mutation du parti socialiste réponde une mutation comparable du parti communiste. Personne ne nourrit l'illusion qu'on tel changement puisse intervenir dans les circonstances actuelles. De même que certains alliages ne sont possibles qu'à haute température, ainsi il ne sera possible de transformer l'alliance P.C.-P.S. qu'à la faveur de circonstances nouvelles qu'il nous revient de créer au parti socialiste — puisque nous y sommes, — comme il revient aux militants communistes d'y contribuer dans leur parti.

Quant un problème est insoluble, c'est bien connu, il faut en changer les données. A rien ne sert de s'enfermer dans la vieille problématique du congrès de Tours : elle est stérile. On

peut s'envoyer à la figure les épithètes de « réformistes » ou de « totalitaires ». Ce type de dialogue n'intéresse pas les jeunes générations, parce qu'au fond personne à Tours n'a eu raison. Le très beau discours qu'y fit Léon Blum ne peut être le manteau de Noël dont se couvraient les errements passés de la S.F.I.O., pas plus que les philippiques du parti communiste contre la social-démocratie ne peuvent nous faire oublier le bilan d'impuissance qui sanctionne plus d'un demi siècle de division ouvrière.

De cette division, les uns et les autres portent leur part de responsabilité. C'est pourquoi, dans la vieille polémique entre la S.F.I.O. et la S.F.I.C. « communiste », nous nous sentons à l'aise, parce que profondément unites. Nous savons que le socialisme français retrouvant son unité sera forcément autre chose que la somme de ses deux moitiés.

Telle est notre espérance : si le parti communiste est fondé aujourd'hui à demander — mais cela seulement — qu'à la progression du parti socialiste corresponde en son sein une transformation telle que le projet commun n'en soit pas affecté, mais au contraire mieux assuré, la mutation du parti socialiste devra amener, demain, le parti communiste à réviser ses conceptions sur son rôle, sur celui de ses partenaires et sur la nature de l'union.

Pari audacieux mais réaliste pour tous ceux qui, par centaines de milliers dans ce pays, ont investi leur espérance dans l'unité. Car, en dehors de lui, il n'y a d'autre issue que l'éclatement de la gauche, le retour en force de la social-démocratie d'un côté, le repliement du parti communiste et l'impuissance de l'autre, et, sur les débris de l'unité, le triomphe insolent d'une droite maîtresse de l'avenir.

Ce pari, après tout, part d'une idée simple : que les hommes sont capables de faire un jour ce qu'ils ont affirmé de tout temps vouloir faire. Que le parti socialiste et le parti communiste peuvent préférer à la préservation de leur être l'accomplissement de leur raison d'être. Bref, un pari optimiste qui engage à l'action. Mais quel autre pari un homme de gauche peut-il faire ?

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT.

Nos raisons d'espérer

Il y a cependant une autre voie. L'union de la gauche, en effet, n'est pas une donnée statique mais un processus dialectique. Elle n'est pas une borne. Elle est un chemin. Bien entendu, la gauche ne retrouvera pas la situation des années 1973-1974. Pour trois raisons : le parti communiste n'en veut plus. La mobilisation de l'électorat sur ces bases risquerait d'être plus difficile. Enfin, la crise créera une situation nouvelle. Il nous faut donc imaginer une union de la gauche d'un type nouveau, où la transformation du parti socialiste et celle du parti communiste se trouveront liées par une action réciproque et par le développement des actions communes sur le tas.

En effet, comme les forces de résistance et de conservation se trouvent aujourd'hui objectivement alliées, de même les forces de changement s'engageront mutuellement. Aux sceptiques, je rappellerai seulement qu'entre 1972 et 1974 deux années seulement se sont écoulées. Qui aurait pu prévoir, au moment de la signature du programme commun de gouvernement, les 42,2 % de François Mitterrand ? L'union de la gauche a connu, en 1968-1969, de pires traverses que les difficultés qu'elle rencontre aujourd'hui. Mais, de simple coa-

lition, électorale en 1957, elle était, entre-temps, devenue alliance de gouvernement. C'est une troisième étape que nous devons franchir dans les prochaines années pour élargir l'accord de gouvernement en une alliance tous terrains, capable d'ouvrir effectivement la voie au socialisme.

Il existe, en effet, un véritable débat, celui de la conquête et de l'usage du pouvoir, que le parti socialiste ne pourrait rien gagner à éluder : quelles conditions la gauche doit-elle réunir pour transformer une victoire électorale en une expérience originale et fondamentalement nouvelle de transition au socialisme ? Il ne suffit pas pour cela d'affirmer des intentions. Il faut, par des actes, créer le rapport de forces qui rendra possible l'application du programme commun, dont le but affirmé est justement — ne l'oublions pas — « d'ouvrir la voie au socialisme ».

Là est en effet le véritable débat : les exemples récents du Chili et du Portugal, la présence de M. Giscard d'Estaing à l'Élysée pour six ans, nous enseignent ou nous font pressentir la nécessité pour la gauche d'impulser sur une ligne cohérente la mobilisation populaire.

Pour y parvenir, elle doit préparer dès maintenant son orga-

Un nouveau bond en avant pour le P.S.

Un tel raisonnement ne paraît pas pécher par manque d'imagination. Il fait d'abord bien peu de cas de notre capacité, en période de crise, à rassembler sur une ligne politique claire le fameux « front de classes », qui n'a d'existence ailleurs que dans la théorie, que dans la mesure où, justement, il est autre chose qu'un vaste rassemblement de mécontents.

Un parti de militants peut aussi être un parti d'électeurs. Le parti socialiste l'a montré depuis Epinay. Là où sa progression en 1973-1974 a été la plus sensible — dans l'Est de la France, — une dynamique militante et ouvrière l'a toujours précédée et accompagnée.

De la même manière que le programme commun était avant 1971 un pari ambitieux pour les socialistes que bien peu d'entre eux jusqu'à Epinay osaient relever, de

même aujourd'hui la recherche d'une unité plus profonde peut paraître optimiste à beaucoup. C'est qu'une opinion répandue continue de voir dans le parti socialiste l'expression politique privilégiée — bien que non exclusive — de classes moyennes traditionnelles (paysans, commerçants, artisans, petits fonctionnaires, salariés plus ou moins embour-

geoisés) aspirant fortement à être rassurés. L'expérience montre que ces couches moyennes traditionnelles, dont l'importance numérique va d'ailleurs déclinant, sont davantage rassurées par Giscard d'Estaing que par Mitterrand. Au contraire, les couches moyennes nouvelles en voie de rapide rationalisation (cote blancs, employés du « tertiaire », de la banque, des postes, ingénieurs, techniciens) peuvent être attirées par un parti socialiste vraiment socialiste et

C'est avant d'emménager dans vos bureaux, qu'il faut penser à tout.

1. Où ?

9-11, avenue Michelet - St-Ouen. A proximité du périphérique (Porte de Clignancourt).

2. Comment organiser les bureaux ?

8500 m² sont disponibles. Divisibles en plateaux de 450 m², 750 m² et 1200 m². De plus sont prévus : — Un hall d'exposition donnant sur l'avenue Michelet. — Des zones de surcharge pour l'installation de salles d'informatique. — Des réserves en deuxième sous-sol, desservies par un monte-charge.

3. Y-a-t-il assez de parkings ?

129 places en sous-sol et 106 parkings extérieurs soit au total 235 places pour vos visiteurs, vos collaborateurs et vous-même.

4. Le Restaurant ?

Prévu pour 1200 couverts en trois services - Cafétéria.

5. Le Téléphone ? Combien de lignes ?

100 lignes dont 20 lignes directes. Celles-ci sont déjà en place.

6. A vendre ou à louer ?

Vous avez le choix entre les 2 formules.

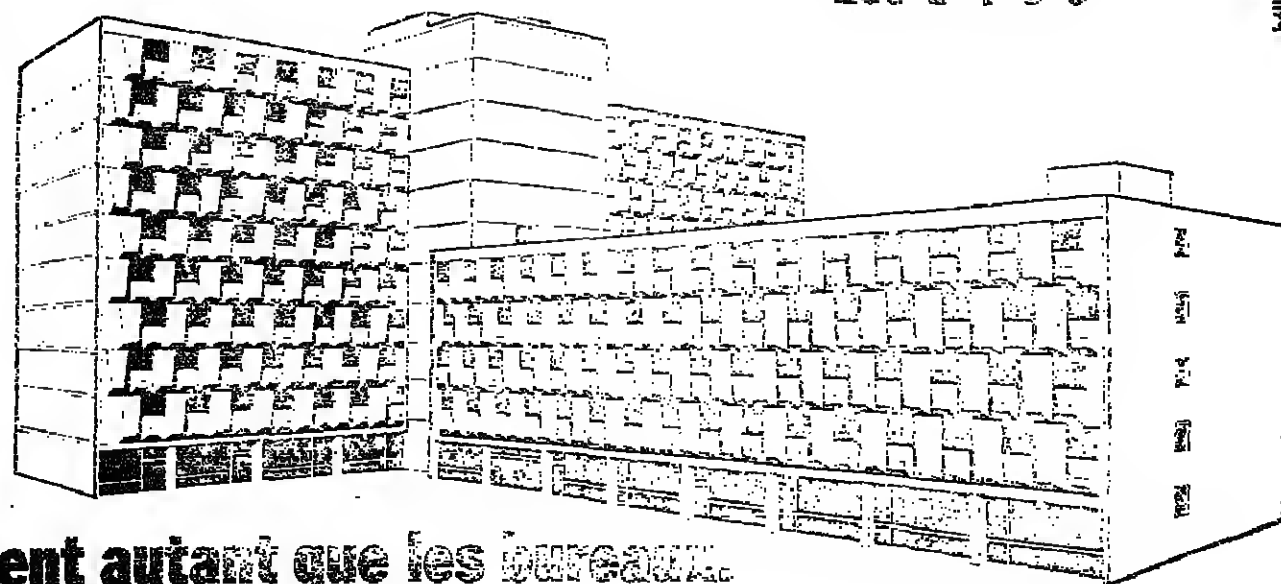
7. Le Prix ?

Vente : 3350 F.H.T. le m² de bureaux. (Prix moyen valeur I.P.D. Octobre 1974). Location : 415 F.H.T. le m² de bureaux. (Prix moyen I.N.S.E.E. 2^e trimestre 1975).

8. Date de livraison : Avril 1975.

Ouverture des bureaux témoins le 26 Février 1975.

Appelez J.-C. BORDA ou H. DUROUSSY 260-3-4-5-6



COGEDIM AXE-NORD

Parce que les services comptent autant que les bureaux.

M. MARCHAIS PASSE UNE JOURNÉE A MOI... M. LEPRINCE-RINGHET SE AUTORISE A FAIRE SANS TOUS LES EXEMPLAIRES DE LA QUERRE OUVRIÈRE...

et miniflexibles et petites. Les douces.

صكرا من الامل

JUSTICE

SOCIÉTÉ

L'affaire des compagnies pétrolières

M. LAROCHE (ANTAR) EST INCULPÉ D'ENTENTE ILICITE

M. Guy-François Laroche, président-directeur général de la société pétrolière Antar, a été inculpé, lundi 24 février, par M. Elio Loques, doyen des juges d'instruction de Marseille, d'infraction aux procédures d'autorisation et d'entente illicite.

Le délégué de la région Sud-Est de la société Mobil France a fait l'objet de la même inculpation que M. Laroche.

Cela porte à vingt-six le nombre de personnes inculpées dans cette affaire, dite des pétroliers. Parmi celles-ci, les présidents-directeurs généraux, au moment des faits, de cinq des principales compagnies opérant en France : E.P. France, Fina, Shell France, Total et Antar.

L'affaire Riviera-Viandes. — L'un des trois prévenus entendus par la police dans le cadre de l'information ouverte sur l'affaire Riviera-Viandes (le Monde du 26 février), M. Christian Cotteray, trente-quatre ans, a été écroué, lundi à la maison d'arrêt de Nice sous l'inculpation de banqueroute, escroquerie et émission de chèques sans provision.

De son côté, M. Christian Le Page, dont le nom avait été cité à l'occasion de cette affaire, a été mis complètement hors de cause, après avoir été entendu par le juge d'instruction chargé de l'affaire. (Corresp.)

FAITS DIVERS

Dans le Pas-de-Calais

QUATRE ENFANTS PÉRISSENT AU COURS D'UN INCENDIE

Quatre enfants d'une même famille — Franck, sept ans; Blandine, six ans; Ludovic, cinq ans, et Michaël, trois ans, ont péri asphyxiés lors d'un incendie survenu pendant la nuit du 24 au 25 février à Saint-Léonard, près de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Pour une raison non encore déterminée, le feu a surpris vers 1 heure du matin les quatre enfants dans leur sommeil et, malgré la rapidité des secours, les sauteurs de pompiers n'ont pu sauver que les quatre victimes.

CARAMBOLAGE EN SÉRIE SUR L'AUTOROUTE DU NORD

Trois morts, seize blessés

Comme chaque année à pareille époque, le tronçonnage, qui recouvre dans la nuit et aux premières heures de la matinée la plupart des routes de France, est à l'origine de nombreux accidents. Le comité régional d'information routière signale que le lundi 25 février au matin une centaine de véhicules ont été endommagés, après des collisions, sur l'autoroute du Nord de Paris.

Il y a eu trois morts, seize blessés, dont trois grièvement, dans trois accidents qui se sont produits entre 3 heures et 6 heures du matin. A la hauteur de Roubaix, dans le Pas-de-Calais, les conducteurs ou les passagers de deux voitures de tourisme ont été tués après que leur véhicule ait venu percuter contre des poids lourds, qui eux-mêmes avaient été immobilisés par des accidents.

A ce sujet, les services de gendarmerie rappellent les mesures de sécurité prises par temps de brouillard : limitation de vitesse à 60 kilomètres à l'heure et interdiction aux poids lourds de doubler.

POLICE

Le Mouvement de la jeunesse communiste de France indique, dans un communiqué, qu'une délégation conduite par M. José Fort, secrétaire du conseil national du mouvement, a été reçue, lundi 24 février, par un représentant du préfet de police de Paris après des « brutalités policières » dont des jeunes communistes disent avoir été victimes alors qu'ils distribuaient, dimanche dernier, des tracts aux permissionnaires dans les gares parisiennes.

Dans le Gers

TRAFIC SUR L'ARMAGNAC?

(De notre correspondant.) Auch. — Les services de la répression des fraudes enquêtent actuellement dans le Gers sur des malversations commises dans le commerce de l'armagnac. Des eaux-de-vie âgées d'un an ou deux ans auraient été vendues comme âgées de quatre et cinq ans : 14 000 hectolitres d'alcool pur destinés à l'Allemagne auraient ainsi été écoulés lors des précédentes campagnes.

Les deux qualités auraient été coupées l'une l'autre puis expédiées en vrac outre-Rhin, où elles auraient été mises en bouteille sous le label Napoléon. Les importateurs allemands — principaux acheteurs d'armagnac — auraient réagi à plusieurs reprises auprès de leurs fournisseurs, parmi lesquels une importante coopérative d'Ézanze (Gers).

Le parquet d'Auch n'a encore été saisi d'aucune plainte, les services de la répression des fraudes n'ayant pas terminé leurs investigations.

Mais les professionnels de l'armagnac — oégoculants et producteurs — ne cachent pas leurs inquiétudes. Ils rappellent la fraude sur les vins de Bordeaux et redoutent les conséquences éventuelles d'une telle affaire.

LA DROGUE A ENCORE TUÉ!



La drogue a tué en un an cent personnes... L'automobile a fait quatorze mille morts.

LA MORT D'UN DESCENDANT DE NAUNDORFF

Un de nos lecteurs nous signale la mort d'un descendant de Naundorff, décédé le 8 janvier dernier à Dacorwerth (Pays-Bas), « le prince Louis de Bourbon, duc de Normandie », âgé de soixante-dix-sept ans. Selon ce que nous indiquent nos correspondants, c'est le fils aîné du prince Louis, le prince Charles-Louis, duc de Berry, qui devient donc le chef de nom et d'armes de la maison des Bourbons. Il réside actuellement à Markham, Ontario (Canada).

Le mystère qui entoure encore la mort du fils de Louis XVI, apparemment survenue au Temple en 1794, a permis à plusieurs personnes de se présenter comme le véritable Louis XVII. Le plus célèbre est Karl Wilhelm Naundorff, qui, après avoir été détenu en Prusse sous l'inculpation de fausse monnaie, a tenté plusieurs actions en justice au début de la monarchie de Juillet pour essayer de faire reconnaître ses prétentions et de récupérer les biens du dauphin. Expulsé de France, il mourut à Delft, aux Pays-Bas, en 1845. Ses descendants ont continué à se poser en détenteurs de la légitimité.

'Le Shopping' c'est Marks & Spencer... Le choix des tricots anglais est formidable.

Ça commence! 'Le Shopping'... le vrai shopping anglais. Avec des vêtements pour tout le monde et surtout une gamme merveilleuse de tricots. Avant, pour les trouver, vous deviez traverser la Manche. Maintenant Marks & Spencer les apporte à Paris pour vous. Venez les voir.

LE SHOPPING

Chez Marks & Spencer, vous découvrirez un immense choix de tricots réalisés dans les plus belles laines — lambswool, shetland, cashmere — et bien sûr dans les matières synthétiques les plus modernes. Vous trouverez des modèles pour tous les styles, des coloris pour tous les goûts, avec une variété de dessins et de très beaux unis destinés à être coordonnés

ou portés séparément. Acheter les tricots de Marks & Spencer portant la marque exclusive St Michael, c'est acheter les plus beaux tricots britanniques.

Chez Marks & Spencer tout a été prévu pour un shopping facile. La disposition rationnelle des articles simplifie votre choix. Un personnel efficace est à votre service. Et, quoi que vous achetiez, vous l'essayez chez vous. Et puis, si vous n'êtes pas entièrement satisfait, vous pouvez échanger ou être remboursé simplement sur présentation de votre ticket de caisse.

'Le Shopping' c'est Marks & Spencer. C'est quelque chose de nouveau, de spécial... de très anglais. Venez l'apprécier dès aujourd'hui. Voici une sélection représentative de la gamme exclusive St Michael où vous trouverez

des modèles aussi séduisants par leur prix que par leur style.

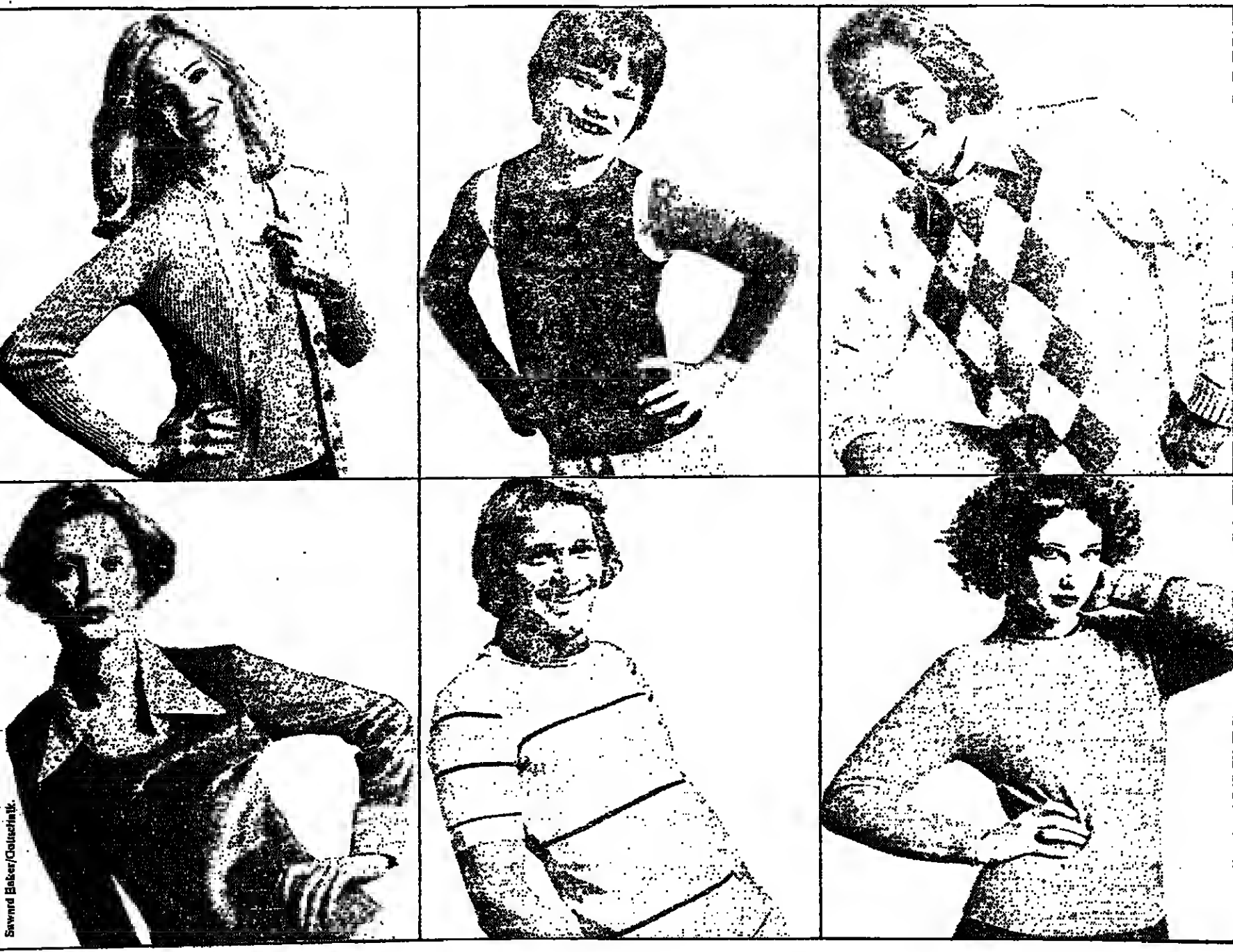
Pour femmes: Tricots à côtes en laine et nylon; débardeur 45F, cardigan 65F. Chemisier en velours de coton 99F. Pull col roulé en cashmere de 130F à 160F.

Pour hommes: Pull à manches courtes en acrylique 55F. Pull en Shetland et nylon 72F.

Pour enfants: Pulls légers en acrylique de 50F à 55F.



Marks & Spencer le grand magasin de Grande-Bretagne, bd. Haussmann (face aux Galeries Lafayette) Paris.



à quelque chose

Handwritten notes and scribbles on the left margin.

Handwritten notes and scribbles on the left margin.

Handwritten notes and scribbles on the left margin.

Handwritten notes and scribbles on the left margin.

ARMÉE

LE GÉNÉRAL BIGEARD A TF1

« Une allumette à l'entrée de la maison »

Un général qui est passé de l'autre côté de la barricade, comme il le dit lui-même, et qui a déjà adopté le « tics » du ministre pour lequel tout problème est à l'étude ou soumis à l'examen d'une commission. Des cadres d'active qui admettent que leur vie, aujourd'hui, n'est plus très facile mais qui attendent que leurs supérieurs prennent leur défense vis-à-vis de l'extérieur. Des soldats prudents satisfaits de leur sort et qui, simplement, demandent que l'armée se procure de « meubles » leurs temps morts.

Un étudiant de Nanterre qui s'inquiète de savoir si la France ne continue pas d'être en retard d'une guerre. La nouvelle émission de TF1 « Chez vous ce soir » du lundi 24 février avait réuni des hommes de bonne compagnie au domicile privé du général Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense depuis vingt-quatre jours.

Il a fallu que l'un des animateurs de l'émission, Jean-Pierre Farjas, s'exécute — presque — de devoir se faire l'avocat du diable pour que le général Bigeard, à la crosse et au fusil, ait cru percevoir comme un écho de l'agitation actuelle dans des casernes, à Nancy ou à Verdun.

Le général Bigeard reconnaît néanmoins qu'il livre à la dernière, et sans doute la plus difficile, des combats de sa carrière de soldat.

« La maison ne est le soldat, mais il y a une allumette à l'en-

trée et la partie reste à jouer. » Les meneurs ? Il y en a, mais on ne peut pas les mettre en prison, et c'est aux militaires qu'il appartient de prendre une attitude digne. Car « si les gauchistes sont pour la bagarre et font la révolution pour la révolution », c'est aussi parce qu'il y a une poêle favorable dans le contexte actuel ».

Catibataire avec 1 800 francs net par mois, un sergent préfère ne pas biaiser et ne cache pas qu'il trouve « révoltantes » ces manifestations d'appelés. « Je ne comprends pas. On exploite beaucoup le moindre incident pour créer du désordre », explique-t-il, avant que son capitaine, dix ans de service, n'intervienne pour reconnaître que, finalement, ces « événements accélèrent peut-être les réformes de structure » et que, certainement, « ça va bouger ».

Devant « les bonnes bouteilles de ces garçons », le général Bigeard promet. Il promet de « phosphoryer », comme il dit, d'expliquer la politique de défense à la nation et de rendre compte de la situation de l'armée. « C'est une grande famille, une équipe de copains. C'est l'armée de la France ». Le secrétaire d'Etat promet encore de faire des réformes, de choisir des hommes de caractère qui aiment le contact, de « dégraisser » les états-majors et il invite ses « collègues » à son « footing » matinal. — J. I.

RELIGION

Le Père Jean Cardonnel à « Radioscopie »

« Père Jean Cardonnel, vous êtes prêtre, religieux, dominicain ; et pourtant vous vous dites « révolutionnaire ». Etes-vous pour la violence, est-ce que vous monteriez sur les barricades, un fusil à la main ? »

Pendant une heure, lundi 24 février, lors de son émission « Radioscopie », Jacques Chancel a harcelé le Père Cardonnel. Mûllement dominicain, rompu à de tels débats, s'est prêté au jeu. « Violent, oui, l'agressivité est inhérente à la nature humaine et je monterais sur les barricades s'il le fallait. Mais il y a beaucoup d'amour, de tendresse dans ma violence, et je suis sûr pour ne pas être méchant. »

Le pacifisme ? Je suis contre la guerre, mais aussi contre tout ce qui mène à la guerre ; l'injustice, l'exploitation, les lois de l'offre et de la demande, je suis contre le marché, fût-il commun. »

Mais vous qui êtes prêtre, religieux, reprend Jacques Chancel, ténu, comment pouvez-vous attaquer votre Eglise, le pape, le cardinal Marty et bien d'autres encore, connus ou pas, dans votre dernier livre ? « D'abord, je récusé le terme de « religieux », répond Jean Cardonnel, sagement. L'ordre des prêcheurs n'est pas un ordre de religieux, mais d'hommes qui prêchant, proclamant, diffusent le salut. Ce sont des apôtres. Si je pars en guerre contre l'Eglise officielle, c'est parce qu'elle a cessé d'être le support de l'Evangile. »

Et l'obéissance ? « J'ai promis obéissance à Dieu, à saint Dominique, à mes supérieurs, mais d'abord à Dieu qui, pour moi, est le Dieu-homme, Jésus-Christ. » Que pensez-vous de lui à Rome ? « Je ne dépend pas de Rome, mais de Jésus-Christ. D'ailleurs, depuis 1968, les évêques ne me demandent plus de leur rendre des comptes. » — A. W.

« L'INSURRECTION CHRÉTIENNE »

Le dernier pamphlet de Jean Cardonnel, « L'insurrection chrétienne », s'avale comme une rasade de whisky. Bue d'un seul trait, on repoit un coup à l'estomac ; déglutit à petites gorgées, la chaleur se diffuse à travers le corps. Ce tourbillon de mots grise, monte à la tête. Mais on en sort mélancolique ou euphorique.

Ce livre représente une étape nouvelle dans l'itinéraire de Jean Cardonnel. Il déclare avoir quitté l'atmosphère chaude mais étouffante entretenue par cette « race de clercs d'un autre genre, mais avec les mêmes tics », être sorti des chapelles d'initié pour se mettre à la recherche de l'humanité. Et c'est à l'occasion d'un voyage en Chine qu'il a trouvé la réalisation matérielle de sa vision, utopique jusqu'alors, d'une communauté fraternelle, « cordiale », sans un mot : chrétienne.

la caricature des contradictions existantes : d'un côté, je suis croyant, et de l'autre, ouvrier, une partie de moi-même tient la loi, l'autre l'analyse politique. »

Non seulement l'homme est un esclame le Père Cardonnel, insubmersible, mais l'humanité tout entière, solidaire, est appelée à s'unifier, à se libérer ensemble, à faire castor commun.

Bien sûr, on est agacé par les raccourcis, les exagérations, le parti pris, qui relèvent du genre du pamphlet.

Le Père Cardonnel pense-t-il vraiment que les pilotes de bombardiers américains « s'amusent de silhouettes brûlées avec dans les yeux du « tics » ? », qu'Allende aurait dû recourir à « la solution de force » pour asséoir son pouvoir ; que le Christ refusait de payer le tribut à César ou qu'il considérait son Père seulement comme une « force », un « principe », une « finalité » ? On est agacé par l'admiration inconditionnelle pour la Chine.

N'importe. Les vraies questions sont posées. Oui ou non l'Evangile exige-t-il le partage, l'abolition des privilèges, des injustices, de l'exploitation de l'homme par l'homme ? Oui ou non, les nations, les hommes qui se discent chrétiens accordent-ils leur pratique avec leur croyance, leurs paroles avec leurs actes ? Les prophètes sont faits pour dérangé.

« L'insurrection chrétienne » par Jean Cardonnel. Edit. Stock, 288 pages, 25 F.

« Une Société des amis du cardinal Daniélou a été fondée, sur l'initiative de MM. H.-I. Marrou, J.-J. Murlet, M. J. Roudéan, M. Meslin, V. Boysson et A. Lallemand. Elle a pour but de promouvoir la diffusion et l'étude des écrits du cardinal Daniélou et de prolonger le rayonnement de son œuvre. »

Siège de la société : 24, boulevard Victor-Hugo, 92200 Neuilly-sur-Seine.

« L'ÉCONOMIE » : le service militaire doit faire des gail-lards allègres et bien portants.

« Comment améliorer le service militaire ? », se demande, dans un éditorial en date du lundi 24 février, L'Économiste, un périodique proche des républicains indépendants et dans lequel s'exprime parfois M. Michel Fontanille, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur.

« Des solutions ont été préconisées, qui vont de l'armée-nourrice à l'armée-école ou université en passant par l'armée-formation professionnelle. Mais à supposer même qu'elles soient dans la notation du service militaire, chacune d'elles, elle aussi, très cher en monnaie, en atléry ou en oranges, soulève du moins un problème, possible, sans longue budgetaire excessive, d'apporter aux jeunes l'enrichissement que l'armée est la mieux placée pour leur procurer, car quelle est l'opportunité après tout qui les tient pendant deux mois sous sa coupe et son fauchage ? Nous voudrions dire l'enrichissement d'une vie saine, sportive, eugénique, qui en fasse au moins des gail-lards allègres et bien portants, capables de se lever tôt sans grincer et de piquer un sprint dans la journée pour prévenir la bruloche. Ce service ne s'agit d'effectuer un service et à la jeunesse, et à la nation. »

Formés au grand air d'une existence à la fois insouciance et bien remplie, beaucoup de garçons n'auront alors plus besoin, pour trouver leur équilibre, d'attendre que les Prussiens du camp de Vincennes leur enseignent sentencieusement, et trop tard, ce que tout adulte normalement constitué devrait savoir. Ainsi d'une réforme on en ferait deux... » conclut le périodique.

LE REDÉPLOIEMENT DES FORCES NAVALES ENTRE BREST ET TOULON COMMENCERA EN JUILLET PROCHAIN

Stati sur plusieurs années, le redéploiement des forces navales françaises, entre les ports de Brest et de Toulon, portera d'abord sur le transfert de la corvette de lutte anti-sous-marin Aconit à Brest, du porte-avions Clemenceau et de la frégate lance-missiles Suffren à Toulon. C'est la revue Défense nationale qui commente ainsi les décisions du conseil de défense du 18 décembre dernier et qui précise que l'Aconit ralliera l'Atlantique le 1^{er} juillet prochain, tandis que les deux autres bâtiments de guerre gagneront la Méditerranée le 1^{er} octobre suivant.

En 1976, le porte-avions Foch et le croiseur lance-missiles Colbert seront transférés à Toulon, alors que l'escorte d'escadre Dupleix ira à Brest. En 1977, enfin, la frégate lance-missiles Duquesne ralliera Toulon. La plupart des bâtiments de lutte anti-sous-marin neufs, tels les trois grosses frégates type Tourville, les corvettes type C-10 et les avions A-69 seront basés à Brest, où sera sans doute ultérieurement stationné le porte-hélicoptères nucléaire en construction.

Cet échange entre les flottes du Ponant et du Levant, dans le but de renforcer la présence française en Méditerranée, est de nature à rééquilibrer le potentiel industriel et logistique de la IV^e région maritime (Brest), que le développement des forces sous-marines stratégiques, selon la revue Défense nationale, tendait à surcharger.

★ Défense nationale, février 1975, 1, place Joffre, 75007 Paris, 9 F.

ÉDUCATION

La sexologie à Vincennes

Les redresseurs de torts

On croyait l'affaire de la sexologie à l'université de Vincennes (Paris-VIII) prescrite classée. Le secrétaire d'Etat aux universités, M. Jean-Pierre Solson, avait, après un premier refus d'autorisation, donné à nouveau le feu vert aux Vincennes (le 18 février). Les amateurs de scandale allaient en être pour leurs frais. C'est le moment qu'ont choisi les dirigeants de cette université pour réparer à l'assaut des montons à vent. En s'attaquant — quelle subtile — à la télévision.

M. Claude Frixoux, président de l'université, avait convoqué les journalistes à Vincennes, ce qui se faisait dans cette université. Il avait commenté l'enseignement du Dr Maignant sur des images d'un cours de M. Schärer, son principal détracteur. Les dirigeants de Vincennes se sont bien gardés, d'autre part, d'expliquer à leurs auditeurs qu'une émission de télévision n'est pas extensible, qu'il est nécessaire de pratiquer des coupes après un tonnage. Les détracteurs de l'émission n'ont pas tenu compte des conditions de travail d'un journaliste de télévision : n'est-ce pas une méthode que ces mêmes dirigeants reprochent à la presse de pratiquer à l'égard de leur université ?

Après un long exposé du président et du vice-président, M. Martin, sur les décrets entre le secrétaire d'Etat et l'université, deux professeurs — MM. Schärer et Lobrot — viennent discuter contradictoirement sur l'enseignement de la sexologie à Vincennes. Le premier pour dénoncer « les pièges » de l'enseignement du Dr Maignant, jugé trop peu « révolutionnaire ». Le second pour s'en faire l'avocat, au nom d'une autre révolution, qui vise à « changer les gens en profondeur ».

Soit. Tout cela n'était, en fait, qu'un prétexte au « clou » du spectacle : la diffusion sur un écran de télévision de la séquence consacrée par la première chaîne (TF1), lundi 10 février, à l'affaire, et la diffusion commentée de plans beaucoup plus longs, montrant le journaliste M. Dominique Laury, travailler à la réalisation de sa séquence. Commentaire des redresseurs de torts de Vincennes, dans une atmosphère houleuse : tramage et mensonge.

Mais la démonstration n'était sûre convaincante. Les séquences proposées montraient seulement que M. Laury avait passé un certain temps, en compagnie de M. Georges Lapeusse, enseignant à Vincennes, à préparer cette émission. Ce même enseignant qui avait choisi lui-même parmi d'autres, les deux documents filmés pour « illustrer » ce qui se faisait dans cette université. Et qui commentait l'enseignement du Dr Maignant sur des images d'un cours de M. Schärer, son principal détracteur. Les dirigeants de Vincennes se sont bien gardés, d'autre part, d'expliquer à leurs auditeurs qu'une émission de télévision n'est pas extensible, qu'il est nécessaire de pratiquer des coupes après un tonnage. Les détracteurs de l'émission n'ont pas tenu compte des conditions de travail d'un journaliste de télévision : n'est-ce pas une méthode que ces mêmes dirigeants reprochent à la presse de pratiquer à l'égard de leur université ?

Il fallait un coupable. Le patx a été fait avec M. Guy Eibco et le Nouvel Observateur (un journal « de gauche »), qui avaient pourtant fait éclater l'affaire, le secrétaire d'Etat est revenu à des sentiments plus libéraux. Il restait la télévision. De communiqués en déclarations, d'annonces de dépot de plaintes en rectificatifs, les dirigeants de Vincennes ont fait preuve, depuis le début, d'une belle incohérence.

VOUS VOYAGEZ EN EUROPE POUR VOS AFFAIRES PARTEZ DE L'AÉROPORT CHARLES DE GAULLE.

Aérogare 1 →

Partez de l'aéroport Charles de Gaulle, parce que vous aimez la facilité. Pour venir à l'aéroport, Charles de Gaulle, c'est aussi simple que pour l'utiliser. Vous pouvez prendre des cars à la porte Maillot, des trains à la Gare du Nord,* des taxis partout.

← **Départ** ← **P** Aérogare **PB** →

Si vous prenez votre voiture, vous pouvez vous garer à l'intérieur de l'aéroport pour gagner du temps, ou bien au parking longue durée, pour payer moins cher.

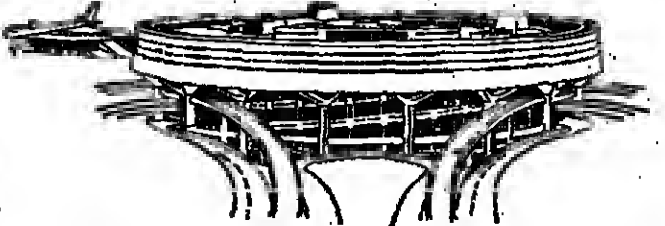
← **Accès aux avions**

À l'aéroport Charles de Gaulle, prendre l'avion est un jeu d'enfant. Dans un aéroport rond, vous allez toujours tout droit, et beaucoup moins loin. Un tapis roulant vous conduit au niveau transfert, puis au satellite d'embarquement.

4 →

Là, vous trouverez une boutique hors taxe, et un téléphone, une bonne idée d'Air France pour vous rendre service.

*Correspondances par cars de Goussainville.



Si vous avez seulement un bagage à main, les formalités d'enregistrement seront encore plus simples. Vous profiterez encore mieux des avantages de l'aéroport, à l'aller comme au retour.



Partez de l'aéroport Charles de Gaulle parce que Air France vous y accueille. Dans l'aéroport, le personnel Air France est présent partout, pour vous conseiller et vous rendre plus faciles les formalités d'embarquement.

Paris Toutes directions ↓

VOUS VOYAGEZ

PRENEZ AIR FRANCE VOUS FAITES SAUVEMENT LA JOURNÉE. SUR DE MOINS DE 1000 KILOMÈTRES.

DEPART Aéroport Charles de Gaulle

RETOUR Aéroport Charles de Gaulle

سكنا في الرحيل

+ 51 E
28 C
o h s
218
259

صكنا من الامل

ÉDUCATION

LE PROJET DE RÉFORME DE M. RENÉ HABY

M. Ouliac : le Syndicat des instituteurs refuse de cautionner des dispositions qui hypothèquent l'avenir

L'article de Frédéric Gossens, dans « le Monde » du 14 février, « Promotion et conviènce », a provoqué les réactions de plusieurs de nos lecteurs ainsi que celle du Syndicat national des instituteurs (SNI). Cet article traitait des avantages prévus pour les instituteurs par le projet de réforme du ministre de l'éducation et indiquait que la « conviènce » du plus puissant syndicat de la Fédération de l'éducation nationale était une condition du succès de son entreprise.

M. André Ouliac, secrétaire général du SNI, répond ici à cet article.

Réuni en séance extraordinaire le 18 février, le conseil national du Syndicat national des instituteurs (SNI) a arrêté et fait connaître sa position sur les grandes orientations du projet de réforme de l'enseignement élaboré par le ministre de l'éducation et retenu par le gouvernement. Le SNI a mandaté ses élus aux grands conseils de l'éducation nationale pour voter contre le texte présenté.

Nous avons jugé le contenu du document enfin diffusé en fonction du mandat permanent démocratiquement donné par nos 330 000 syndiqués à leurs responsables départementaux, académiques et nationaux. Ce jugement est basé sur les principes contenus dans la thèse du SNI sur « l'École fondamentale » qui demeure la charte de l'organisation. Il se réfère aussi aux grandes options du Comité national d'action laïque : démocratisation, expansion, nationalisation de l'enseignement.

Ces références de haute valeur demeurent pour nous, comme pour toutes les forces qui soutiennent le CNAL, des impératifs sur lesquels nous ne saurions transiger. Elles justifient à elles seules notre refus de cautionner des dispositions qui hypothèquent l'avenir, même si certaines d'entre elles, grâce à notre pression, peuvent améliorer la situation actuelle.

Le projet semble bien figer un état de fait dont on prend son parti en codifiant, par exemple, la généralisation du retard scolaire au niveau de l'école élémentaire, tandis qu'une « élite » pourra brûler les étapes. Et l'abandon des études en cours de scolarité, conséquence de la loi Royer, ne va-t-il pas livrer au patronat une importante fraction de notre jeunesse dont on peut deviner de quelle classe sociale elle sera issue ?

Les parents et les jeunes les plus déshérités, dont la formation, les contraintes sociales, le manque d'information, la pesanteur des habitudes, voire des routines, dont ils n'ont pas le moyen de s'affranchir et que peuvent expliquer les origines familiales ou géographiques comme les conditions socio-économiques, seront fatalement démunis et désorientés au moment des choix et des décisions.

C'est un grief fondamental que nous faisons au-delà de toute autre considération sur les structures, au système éducatif ébauché dont nous devons nous préoccuper des finalités et du contenu qu'elles supposent.

Il est le reflet et la tentative de traduction de cette « société libérale » avec tout ce qu'elle comporte de laxisme et de « laisser-faire » qui ne peuvent profiter qu'à ceux capables d'en tirer profit. Un minimum d'al-

sance et de sécurité permet seul de bénéficier de la liberté telle que la conçoit le système capitaliste. Sans cela, elle n'est qu'un leurre, et les possibilités qu'elle donne ne sont que formelles.

Le souci des plus humbles

Or l'actuel projet se limite à répondre aux demandes latentes ou exprimées des jeunes ou des familles dont on sait qu'elles varient amplement avec la condition sociale et le niveau culturel, alors que toute action éducative, au contraire, doit susciter le goût de l'effort en vue d'un dépassement de soi-même vers un épanouissement total et harmonieux.

Dans ce souci des plus humbles se retrouve cette préoccupation de l'instituteur de toujours attaché à l'élevation du niveau de l'ensemble, seule capable de permettre et de justifier une équitable promotion des meilleurs hors de toute considération d'origine et de fortune.

En cela, notre projet d'école fondamentale ainsi que le projet de nationalisation de l'enseignement élaboré par le Comité national d'action laïque vont dans le sens de l'histoire. Ils sont loin des mesures techniques et fragmentaires, même si quelques-unes sont positives, que l'actuel projet gouvernemental emprunte aux

uns et aux autres dans un souci de faux équilibre qui menagerait tout le monde pour cloisonner les oppositions ou les neutraliser.

Sous le « paille » des mots et des formules, il importe de découvrir le « grain » des idées. Celles qui inspirent le texte soumis à examen sont bien connues. Elles figurent dans l'ouvrage de M. Olivier Guichard d'établissant *Education et Civilisation*, que nous avons analysé en son temps dans *l'École libératrice*.

Le développement et le rayonnement d'un grand service public d'éducation fraternellement ouvert à toute la jeunesse du pays dans l'acceptation et le respect de ses diversités en tous domaines sont seuls de nature à répondre aux impératifs du siècle qui va s'ouvrir, où les enfants de 1975 seront les hommes et les femmes de l'an 2000.

Bien plus que nos soucis quotidiens ou nos préoccupations corporatives, légitimes, nous guide et nous détermine le souci d'émancipation, d'épanouissement et de bonheur d'une jeunesse et d'un peuple dont, à notre place et dans nos limites, nous nous sentons comptables de l'avenir.

Il était de notre devoir de parler haut et clair à une heure sans doute décisive où les responsables et les adhérents du SNI ont le sentiment profond de remplir leur mission et d'être fidèles à leur idéal.

La confirmation de la fonction de chef d'établissement

M. G. Ferrachat, professeur certifié de sciences physiques au lycée de Vichy-Cusset, donne d'autre part son point de vue.

« Au-delà de l'arbre, écrit-il, il convient de « distinguer la forêt ».

Certes, il est juste de remarquer que la Fédération de l'éducation nationale a les moyens de torpiller tout projet qui n'aurait pas son aval. Et il est vrai qu'effectivement les instituteurs peuvent avoir l'impression que les vannes de la promotion interne s'ouvrent assez largement pour eux. Mais il faut y regarder de plus près : quels sont les enseignants qui, explicitement dans le projet Haby, peuvent prétendre à la promotion interne ? Ce sont, paradoxalement, ceux qui ont renoué à la fonction enseignante pour prendre une direction d'établissement (en particulier, C.E.S. et lycée) : c'est par ce biais qu'un breveté a des chances nulles de devenir certifié, et qu'un certifié a des chances nulles de devenir agrégé. Le clivage qui se confirme ainsi ne se situe donc pas principalement entre les instituteurs et professeurs certifiés mais plutôt entre personnels enseignants de tous niveaux et personnels de direction.

Deux questions : la tendance est-elle nouvelle ? Est-elle significative ?

La première réponse est sans aucun doute négative : il y a longtemps qu'entre personnel enseignant et personnel de direction l'écrit ne cesse de s'accroître. A l'heure actuelle, un chef d'établissement parcourt sa carrière au grand choix, bénéficie d'un supplément indiciaire, de primes diverses et de facilités de promotion interne (est-ce un hasard si, à Vichy, les deux premiers « licenciés-certifiés » promus au grade d'agrégé sont une directrice de C.E.S. et le proviseur du lycée ?). Donc, rien de nouveau à cet égard dans le projet Haby si ce n'est la reconnaissance légale des faits.

LETTRES

MORT DE L'ÉCRIVAIN ET HISTORIEN DU FAR-WEST GEORGE FRONVAL

L'écrivain et historien du Far-West George Fronval, de son véritable nom Jacques Garnier, est mort dimanche dernier 23 février 1975, en début d'après-midi, à l'âge de soixante-dix ans, dans sa retraite bourguignonne de Fussey (Côte-d'Or), transformée en musée de l'Ouest américain.

Journaliste pendant trente-trois ans, George Fronval collabora notamment à *l'Intransigeant* et à *Paris-Soir*. Il fonda la revue *Cinéma* existant en l'étranger, aux bandes dessinées et aux feuilletons.

En 1938, sa passion pour le Far-West le poussa à abandonner le journalisme et à parcourir plus de 20 000 kilomètres en Arizona et au Nouveau-Mexique pour devenir un véritable « historien de l'Ouest ».

La *Fantastique Épopée du Far-West* obtint un grand succès, ainsi qu'ailleurs ses autres ouvrages sur Geronimo ou Buffalo Bill, plus particulièrement destinés à la jeunesse.

Son dernier ouvrage était une *Histoire du Canada*, en deux volumes, enrichie d'une iconographie importante.

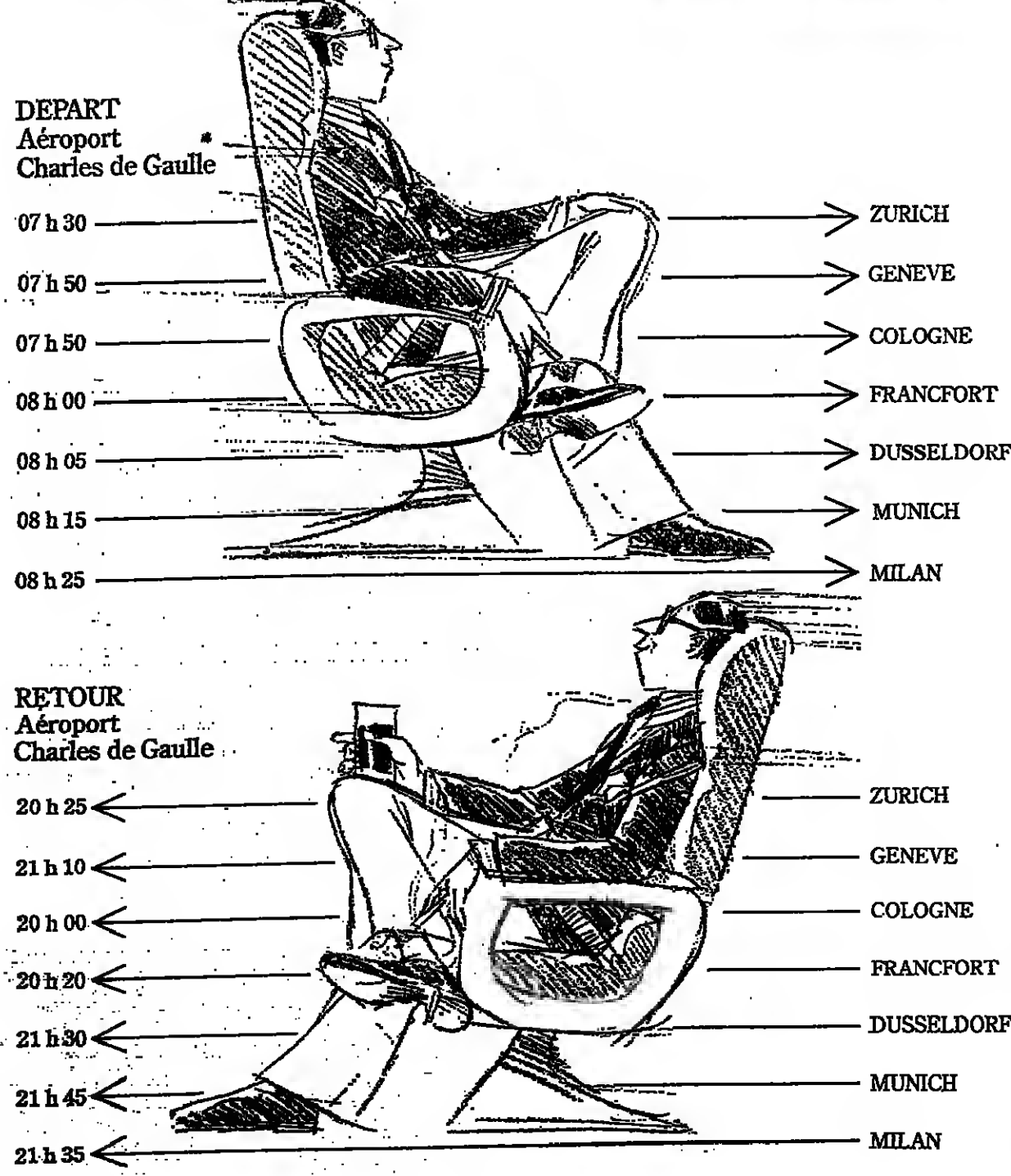
ANCIENS COMBATTANTS

● La C.I.A.P.G. a décidé de rassembler les anciens prisonniers de guerre de pays belligérants, les 14 et 15 juin à Sarrebruck (République fédérale allemande) pour un rassemblement européen, en présence de M. Walter Scheel, président de l'Allemagne de l'Ouest, et qui marquera le trentième anniversaire du retour de la paix en Europe.

C.I.A.P.G. : présidence, 76, avenue de Stalingrad, Bruxelles (Belgique), télex : 11-75-54 ; délégation générale, 46, rue Copernic, Paris-18^e, télex : KLE 48-82.

VOUS VOYAGEZ EN EUROPE POUR VOS AFFAIRES PRENEZ AIR FRANCE.

PRENEZ AIR FRANCE PARCE QUE VOUS FAITES SOUVENT ALLER ET RETOUR DANS LA JOURNÉE. Sur de nombreuses destinations, Air France vous propose d'aller et retour dans la journée, car vous n'avez pas toujours besoin de partir très longtemps pour vos affaires.



VACANCES DE PAQUES
DU 23 MARS AU 6 AVRIL

parce qu'une LANGUE ÉTRANGÈRE s'apprend sur place venez avec nous en ANGLETERRE ECOSSE ETATS-UNIS ALLEMAGNE AUTRICHE ESPAGNE

préparer le B.E.P.C. ou le BAC dans une ambiance agréable.

ORGANISATION SCOLAIRE FRANCO-BRITANNIQUE
43, rue de Provence - 75009 PARIS - Tél. 874-24-50

OSFB

pour une documentation complète et gratuite

NOM _____
ADRESSE _____

à retourner à l'OSFB 43, rue de Provence 75009 Paris

AFFAIRES GAULLE.



75

LES PARISIENS APPRENNENT A VOYAGER ENSEMBLE

Les propositions de l'administration

Au cours des dernières années, plusieurs plans de réorganisation ou d'amélioration des transports en commun dans la région parisienne ont été proposés au gouvernement. Le plus récent, le plus complet, le plus ambitieux, formulé en 1971 dans son « Plan global des transports ». Ce qui a fait défaut jusqu'à présent, c'est la volonté politique d'appliquer les excellentes mesures suggérées par les uns et les autres.

Celles qui sont contenues dans le « Livre blanc de la circulation » rédigé à l'intention des membres de la commission spéciale — composée de représentants de l'Etat et de la Ville et chargée de faire des propositions concrètes au Conseil de Paris — auront-elles plus de chances ?

Le Livre blanc de la circulation a été rédigé par la préfecture de Paris et la préfecture de police. Il veut être un « essai de définition d'une politique d'aménagement et d'exploitation de la voirie ». Ses objectifs généraux et ses propositions sont résumés comme suit :

DEPUIS 1960, l'automobile, qui a un fort pouvoir d'attraction, a assuré tous les déplacements nouveaux concernés Paris, et cela à même débourré une part de la clientèle des transports en commun.

Malgré une conjoncture actuellement peu favorable, le développement libre des déplacements individuels conduit à la saturation totale de la voirie, la réalisation d'ici à l'an 2000 de toutes

les grandes opérations du schéma directeur ne permettant que de suivre la demande de trafic. Corrélativement, le déficit des transports en commun augmente de façon étonnante.

Il faut donc discipliner l'utilisation de la voiture en ville, sans pour autant condamner sa possession.

L'objectif fixé est le maintien de la part actuelle de l'automobile dans l'ensemble des déplacements (soit de l'ordre de 37 % à Paris), les transports en commun assurant alors une part importante des déplacements nouveaux.

Le rythme des grands travaux serait adapté à l'objectif ci-dessus. Simultanément, un effort particulier serait fait dans les domaines de l'exploitation, de la sécurité et de la qualité de la vie. Les propositions des deux pré-

fectures peuvent être rassemblées sous trois grands chapitres :

1) Une politique cohérente de l'automobile, pour limiter sa croissance désordonnée et adapter l'« offre » à la « demande », en s'appuyant : sur un contrôle de l'utilisation de l'automobile, soit de la « demande », par des mesures d'urbanisme et une tarification généralisée du stationnement ; sur une adaptation du rythme des grands travaux, dans

le sens d'une limitation de l'« offre ».

2) Une exploitation optimale de la voirie existante pour utiliser au mieux le capital voirie et pour préserver chaque type d'usage des emplacements des autres usagers.

3) Une recherche de l'amélioration de la qualité de la vie pour embellir Paris et répondre aux aspirations des Parisiens en ce domaine.

Une profonde désaffection

L'ensemble des documents analysés ensuite pour les différentes actions envisagées, la situation d'aujourd'hui, puis les conséquences qu'aurait l'extension pure et simple des tendances actuelles : « le scénario de l'Inacceptable ». Elle formule enfin un certain nombre de propositions. Pour ce qui concerne les seuls transports en commun, voici quelques-unes de ses constatations et ses suggestions :

Le nombre de déplacements quotidiens de personnes intéressées par Paris n'évolue que lentement. Entre 1965 et 1974, les déplacements Paris-Paris n'ont augmenté que très peu, de moins de 1 % ; les déplacements Paris-banlieue ou banlieue-Paris sont passés de 3 500 000 en 1965 à 3 900 000 en 1974, avec un taux moyen annuel d'augmentation de 1,4 %.

Finalement, l'ensemble des déplacements quotidiens intéressés Paris ont augmenté annuellement de moins de 50 000 alors que le nombre de déplacements en automobile s'est accru beaucoup plus vite, d'environ 100 000 déplacements. L'extension du trafic automobile s'est donc effectuée aux dépens des transports en commun.

Aussi, malgré les efforts faits pour améliorer les conditions de transport en commun, la concurrence du trafic automobile a entraîné des pertes de clientèle sur la plupart des réseaux.

Depuis 1950, l'autobus urbain

a perdu 62 % de sa clientèle, la capacité offerte restant identique. Le métro a perdu 5 % de la clientèle, mais a vu augmenter de la capacité offerte de 36 %. La S.N.C.F. a vu son trafic augmenter à un rythme de 2,1 % par an ; ce taux est toutefois une moyenne certaines zones restant stationnaires (Saint-Lazare 0,5 % par an) alors que d'autres se développent rapidement (Lyon 7 % par an).

Les sens uniques, qui facilitent le trafic automobile, désorientent la clientèle des autobus du fait de la dissociation des itinéraires aller et retour. A cet égard, les contours réservés à autobus constituent une solution efficace.

Sur le réseau d'autobus de banlieue, où la chute des vitesses n'est pas aussi grande qu'à Paris, les mêmes constatations peuvent être faites. Si l'on tient compte de la croissance de la population en banlieue, l'autobus suburbain a en effet perdu les deux tiers de sa clientèle potentielle, comme à Paris.

Une charge intolérable

Voici la situation actuelle. Que va-t-il se passer si l'on ne fait rien pour la modifier ? Le Livre blanc voit l'avenir en noir :

Dans la perspective d'une progression modérée de la demande totale et d'une croissance rapide du trafic automobile, les transports en commun sont inévitablement condamnés à perdre leur clientèle.

Or les différents modes de transports (autobus, métro, chemin de fer) sont intimement liés les uns aux autres. Il est impossible de réduire la longueur du réseau ou la cadence des rames et des autobus sans porter atteinte de façon très grave à l'équilibre général du système, la diminution du niveau de service étant vivement ressentie par les usagers et entraînant d'ailleurs une nouvelle baisse de clientèle. A l'inverse, le coût du voyageur marginal est pratiquement nul. Selon la R.A.T.P., les réseaux actuels pourraient supporter une clientèle nettement plus importante sans nécessiter aucun aménagement.

Le déficit total des transports en commun de la région parisienne est passé de 450 millions de francs en 1960 à 2 150 millions de francs en 1973, soit un taux de croissance moyen de 13 % par an, bien supérieur au rythme moyen de croissance du produit national brut ou du budget de l'Etat.

La part dans le déficit provenant du réseau d'autobus est inférieure à 6 % ; 120 millions de francs sur 1,850 milliard en 1972. Ce n'est donc pas l'amélioration, pourtant nécessaire, du fonctionnement des autobus, notamment par les couleurs réservés,

qui permettra d'agir sur la masse totale du déficit.

La perte de la clientèle au profit de l'automobile est évidemment la grande responsable de la croissance explosive du déficit des transports en commun, concurrence avec les hausses des salaires et des matériels.

A titre d'illustration, cette masse financière est égale à la moitié du budget de la Ville de Paris ou à 1 % du budget de l'Etat. Les Parisiens ne représentent que 40 % des usagers des transports, alors que la Ville de Paris supporte 60 % de la charge des collectivités locales.

En supposant que dans l'avenir la participation de l'Etat reste constante en francs actuels, et que la croissance du déficit soit entièrement supportée par la taxe sur les salaires, la prolongation des tendances conduirait à envisager le doublement du taux de cette taxe tous les cinq ans, ce qui paraît assez peu vraisemblable.

Si, pour faire face à la croissance des déficits, on était amené à réduire le service soit par suppression de lignes, soit par réduction des cadences de passage, soit par la dégradation de l'entretien des installations et du matériel, l'automobile deviendrait par comparaison plus attractive encore, d'où une nouvelle fuite de la clientèle et un cercle vicieux d'aggravation du déficit.

En résumé, la prolongation des tendances actuelles de l'évolution des transports en commun conduit à une dégradation insupportable de la situation, aboutissant à la prise en charge par les collectivités de déficits de plus en plus lourds ou à une détérioration irréversible du système de transports en commun et du service rendu.

Des plans coordonnés

Que faut-il faire si l'on refuse d'accepter l'Inacceptable ? Le Livre blanc, qui d'une façon générale insiste beaucoup sur l'organisation de la circulation dans la capitale et les opérations de dissuasion vis-à-vis de l'implication de ce qui se propose des transports en commun :

Les transports en commun vont être améliorés par la mise en service de nouvelles lignes de métro en cours de construction représentant une augmentation de capacité suffisante, compte tenu de l'évolution de la demande de transport. Il serait donc normal de limiter le programme à réaliser d'ici à l'an 2000 aux « coups parés », en ce qui concerne les grandes opérations, dans Paris.

Cependant, des améliorations de capacités ponctuelles devront être réalisées sur les tronçons les plus saturés du réseau du métropolitain et sur les points de passages obligés, notamment les gares S.N.C.F.

Le premier objectif d'une politique des transports en commun est naturellement l'augmentation de la fréquentation par l'effet indirect d'une dissuasion efficace de l'usage de l'automobile. Toutes les études ont montré que pour le développement de la clientèle l'effet d'une tarification, même modique, de l'automobile était beaucoup plus important que celui d'une amélioration sensible des transports eux-mêmes. Il faut néanmoins se préoccuper également de cette amélioration.

La technique des « départs programmés » du métro, avec une sonnerie annonçant la fermeture des portes, permet de « serrer » l'interval entre les rames et de gagner 15 % environ de capacité sans modifier l'infrastructure.

Les conditions de transport ont en 1974 améliorées. Des mesures d'exploitation, et notamment : l'allongement des quais sur la ligne n° 1 ; le remplacement accéléré du matériel et l'augmentation du parc ; le renforcement des correspondances les plus fréquentées, notamment avec les gares de la S.N.C.F. ; l'installation d'escaliers mécaniques ; la mise sur pneus de diverses lignes.

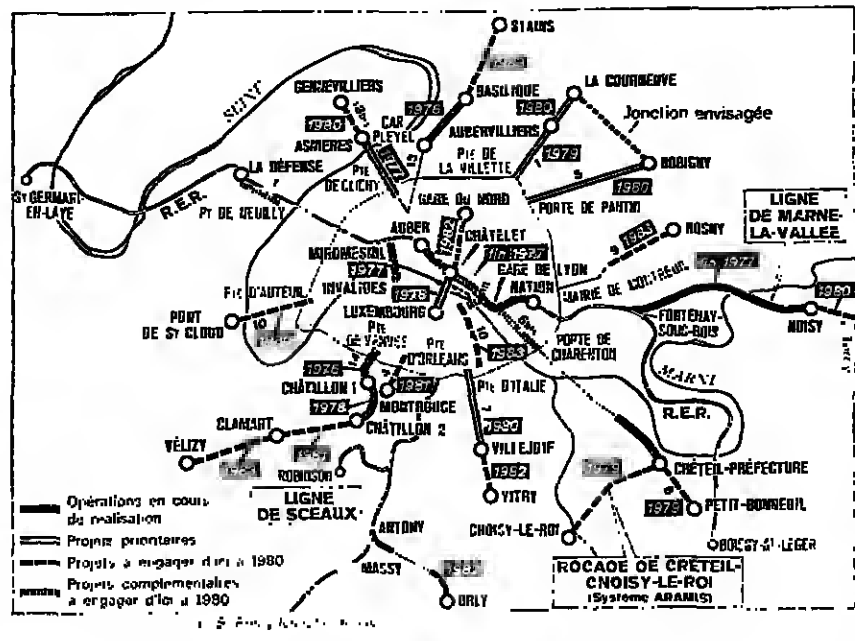
Enfin, la technique des départs programmés permet d'uniformiser la charge des rames et d'augmenter le nombre des études ont montré la profonde désaffection du public pour l'autobus. Cette situation résulte notamment de l'augmentation des vitesses et de l'irrégularité due aux encombrements et aux stationnements anarchiques. La mise sur pneus réservés (15 % des lignes en 1973) commencée à porter ses fruits, puisque la détermination du trafic a été stoppée et que la tendance s'est renversée.

Les sens uniques, qui facilitent le trafic automobile, désorientent la clientèle des autobus du fait de la dissociation des itinéraires aller et retour. A cet égard, les contours réservés à autobus constituent une solution efficace.

Sur le réseau d'autobus de banlieue, où la chute des vitesses n'est pas aussi grande qu'à Paris, les mêmes constatations peuvent être faites. Si l'on tient compte de la croissance de la population en banlieue, l'autobus suburbain a en effet perdu les deux tiers de sa clientèle potentielle, comme à Paris.

Les projets de la R.A.T.P.

La R.A.T.P. a mis au point un plan d'équipement d'ici à 1980. La longueur du réseau augmentera de 52 kilomètres (+ 30 %) et pour la seule banlieue, sera multipliée par plus de trois. Plus de 725 000 nouveaux habitants seront ainsi desservis par le métro.

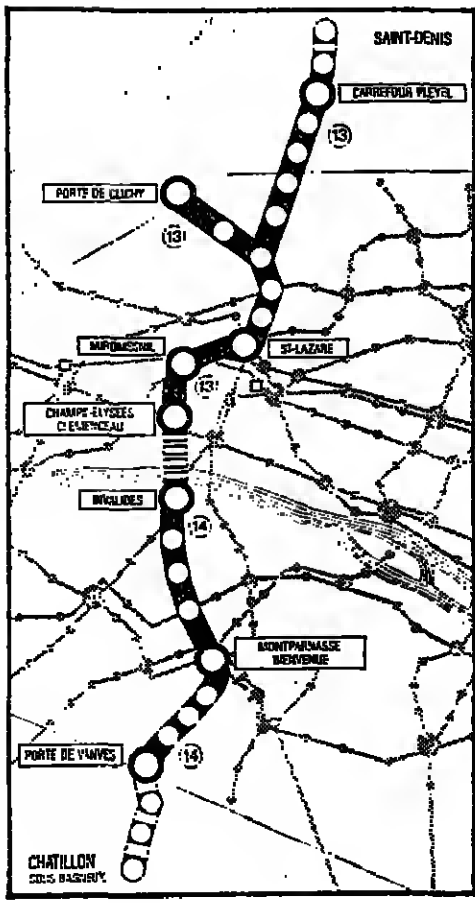


LA RATP AMENAGE UN NOUVEL AXE NORD-SUD.

18 FEVRIER 1975, LA RATP PROLONGE LA LIGNE 13 DE MIROMESNIL A CHAMPS-ELYSEES-CLEMENCEAU.

Cette nouvelle étape, c'est la preuve que les hommes de la RATP tiennent leurs engagements.

Mais c'est aussi la création d'une nouvelle correspondance entre les lignes 13 (Champs-Élysées-Clémenceau / Carrefour Pleyel et Porte de Clichy) et 1 (Vincennes-Neuilly), grâce à laquelle les voyageurs de la ligne 13 peuvent atteindre l'Est et l'Ouest de Paris avec un seul changement.



DEBUT 1977, DE CHAMPS-ELYSEES-CLEMENCEAU A INVALIDES, LA RATP REALISE LA JONCTION AVEC LA LIGNE 14.

Début 1977, la RATP aura réuni les lignes 13 et 14 (Invalides - Porte de Vanves), de Champs-Élysées-Clémenceau à Invalides. Ce nouvel axe Nord-Sud, sera en correspondance avec la quasi-totalité des lignes de métro.

Mais le projet des hommes de la RATP est de prolonger cet axe en banlieue. Plus qu'un projet, c'est un engagement puisque le métro sera à Saint-Denis et Châtillon-s/Bagneux en 1976.



DES HOMMES QUI ONT A CŒUR DE FACILITER VOS DEPLACEMENTS.

MUS ECONOMES

Le transport...
 Les conditions de transport ont en 1974 améliorées. Des mesures d'exploitation, et notamment : l'allongement des quais sur la ligne n° 1 ; le remplacement accéléré du matériel et l'augmentation du parc ; le renforcement des correspondances les plus fréquentées, notamment avec les gares de la S.N.C.F. ; l'installation d'escaliers mécaniques ; la mise sur pneus de diverses lignes.

VILLE DE CHAMPS-ÉLYSÉES
 PORT DE VANVES
 Association d'habitants
 en vue de la construction
 d'équipements

APPEL D'OFFRE

loftleid
 reste
 la Compagnie
 sur
 l'Atlantique
 aller-retour

1439 f.

une obligation de
 réservation longtemps à
 l'avance, ce qui est
 essentiel pour les
 réservations de dernière
 minute.

صكنا عن الاموال

صداقت الامل

TRANSPORTEURS

PLUS ECONOMES

LES CITADINS REDÉCOUVRENT LE PLAISIR DE SE DÉPLACER

Les innovations coûtent cher

Le tramway pourquoi pas et pourquoi pas le vélo ? La mode rétro risque finalement de gêner tous ceux qui bien avant la crise pensaient, sérieusement, qu'il fallait chercher de nouveaux véhicules permettant de se déplacer facilement et agréablement en ville. Des véhicules nouveaux faisant appel à toutes les ressources de la technique moderne ou ancienne, mais que l'on adopterait à un nouvel usage.

Cette démarche n'a rien d'un engouement passager. On s'aperçoit que les déplacements sur quelques centaines de mètres (la bicyclette - c'est le spécialiste), ceux qui seraient traditionnellement la bicyclette, ou la marche à pied, posent des problèmes économiques sinon techniques difficilement surmontables.

On sait construire de petits véhicules légers, confortables, programmés électroniquement. Ils coûtent trop cher pour les services qu'on leur demande. Alors, pourquoi pas le vélo à condition que, comme les Néerlandais, on amène lui faire sa place dans la ville ?

Faire revivre aujourd'hui tramways, trolleybus ou autobus implique nécessairement des modifications des véhicules et de la voirie. C'est dire que l'Etat ainsi que les collectivités locales, sont condamnés à des investissements nouveaux. Il faut en effet absolument éliminer le lenteur - par l'adoption d'une voie propre, - grâce au moteur électrique ou au gaz naturel, - le manque de confort, l'encombrement et l'irrégularité du service.

La pollution atmosphérique - grâce au moteur électrique ou au gaz naturel, - le manque de confort, l'encombrement et l'irrégularité du service.

La lenteur. - Des qu'ils pénètrent dans les villes, autobus, tramways ou trolleybus ont beau circuler dans des couloirs réservés, ils se trouvent arrêtés aux carrefours. O'ù les idées d'amélioration qui se sont multipliées peu à peu.

Le tramway et le trolleybus ont cet avantage de pouvoir être ou d'être des véhicules électriques. Pour l'instant, les batteries chimiques ayant besoin d'être rechargées fréquemment, l'alimentation électrique d'un véhicule implique une captation de courant au sol ou le long de fils aériens. Une autre solution est que les autobus soient munis de moteurs alimentés par du gaz naturel liquéfié, beaucoup moins polluant que l'essence ou le gas-oil (le Monde du 23 janvier 1974). Trois autobus au gaz naturel liquéfié sont expérimentés à Paris.

Le confort. - De simples améliorations, comme l'abaissement du plancher d'un autobus, nécessitent, en réalité, de coûteuses études coûteuses. Il faut en effet diminuer la taille des roues, revoir entièrement les problèmes de stabilité et de suspension des véhicules. Le conditionnement d'air, le confort des sièges impliquent aussi de nouvelles dépenses. D'où un service plus cher.

L'encombrement. - La société Seri, filiale de Renault, étudie un système bi-mode pour la ville d'Evry. Le district parisien lui a accordé, à cet effet, une subvention d'un million de francs. Il s'agit de réduire l'encombrement de l'autobus sur sa voie propre en le guidant grâce à un bras coulissant sur une rampe métallique. Ce guide métallique devrait permettre un guidage à deux centimètres près, donc un alignement précis.

L'irrégularité du service. - Cette irrégularité disparaît sur une voie propre et diminue un peu avec les contrôles radio des autobus équipés d'émetteurs-récepteurs. Une autre manière d'améliorer la qualité du service est d'imaginer qu'un mini-autobus fasse du porte-à-porte. Comme dans les systèmes étudiés pour les taxis collectifs (système appelé « dial a ride » aux Etats-Unis), l'usager appelle par téléphone un centre de contrôle, indique où il se trouve et où il souhaite se rendre.

Le centre surveille en permanence une flottille d'autobus et connaît à chaque instant la position des véhicules. Le centre de contrôle affecte alors un véhicule à l'usager, qui est pris en charge à l'endroit où il se trouve et est

transporté jusqu'à sa destination. Un tel système vient d'entrer en service à Santa-Clara et à Palo-Alto au sud de San-Francisco.

En France, toutes ces améliorations de systèmes de transport existants en sont encore au stade des études avancées ou de l'expérimentation. La procédure de régulation de marche des autobus est expérimentée à Paris sur une

seule ligne et va être adoptée à Toulouse cette année sur une ligne. Ceux contrats d'un montant total d'un million de francs ont été attribués à la SERI par le District parisien. La SERI s'est surtout penchée jusqu'à maintenant sur la question du guidage d'un autobus classique, mais paraît encore loin d'une réalisation prototype. Un contrat lui a récemment été attribué pour l'étude d'un autobus bi-mode alimenté en électricité, afin de déterminer quelles peuvent être les solutions pour capter le courant sur la voie propre et pour propulser le véhicule sur une voirie normale, et quel sera finalement le poids du véhicule.

Quant au système de transport à la demande par téléphone, le système Busphone, son étude commence à peine alors que des

systèmes comparables sont étudiés depuis plusieurs années aux Etats-Unis et qu'on a pu à peu élaborés des programmes très complexes nécessaires au calculateur pour attribuer en permanence les véhicules aux usagers.

Plusieurs sociétés industrielles ne demanderaient pas mieux que d'obtenir des crédits gouvernementaux pour dessiner de nouveaux autobus ou tramways. Certaines, comme la SOGETEC, négocient des achats de licences à l'étranger. D'autres, comme la société M.T.E., songent à un système, appelé Cite'dis, qui est constitué de véhicules guidés sur des rails comme les tramways et pouvant être placés sur la voirie existante. S'ils passaient ensuite sur une voie propre, ces tramways pourraient être automatisés et se passer de conducteur. - D. V.

Les Néerlandais, professeurs de bicyclette

Comment développer l'usage du vélo ? Le ministre de l'équipement a déposé dans le budget 1975 des crédits pour aménager des pistes cyclables. L'Institut de recherche des transports souligne que les urbanistes ont su, grâce à « moins petits détails », protéger les cyclistes. Chaque rue est spécialisée dans tel ou tel genre de circulation, rapide ou plus lente. On prévient la signalisation ou sol (précise et claire) à la signalisation par panneaux, que le cycliste en général voit mal. Des parcs de stationnement sont judicieusement disséminés dans les quartiers (sous forme de petits enclos) et sont équipés, grâce à des points d'ancrage, pour éviter le vol.

Les Néerlandais ont la « mentalité deux-roues ». Pourquoi ? Le pays est plat ; l'habitat dispersé. Des trajets trop longs pour être faits à pied et trop courts pour justifier l'utilisation de la voiture. L'échelle des revenus est assez uniforme et n'inclut pas à considérer les moyens de transport comme un « blason social ». Les automobilistes respectent les cyclistes, car ils sont eux-mêmes cyclistes, le dimanche par exemple. En cas d'accident, la jurisprudence et l'opinion prennent systématiquement parti pour le plus faible (deux-roues ou piéton).

pour trois habitants (un pour cinq en France).

L'Institut de recherche des transports souligne que les urbanistes ont su, grâce à « moins petits détails », protéger les cyclistes. Chaque rue est spécialisée dans tel ou tel genre de circulation, rapide ou plus lente. On prévient la signalisation ou sol (précise et claire) à la signalisation par panneaux, que le cycliste en général voit mal. Des parcs de stationnement sont judicieusement disséminés dans les quartiers (sous forme de petits enclos) et sont équipés, grâce à des points d'ancrage, pour éviter le vol.

Les vélos néerlandais ont une silhouette plaisante. Leurs caractéristiques techniques offrent une position assise plus agréable pour les personnes âgées ou les cyclistes en vêtements de ville. Le fourche très inclinée et les grandes roues assurent une grande stabilité. Le système de freinage par rétro-pédalage ou à tambour avec commande à tige donne la possibilité de réduire

l'attente d'une seule main. Une béquille rend le stationnement aisé. Ces porte-bagages solides avec sangle immovible permettent de transporter des objets ou des enfants.

A lire l'étude de l'Institut, on voit que les urbanistes néerlandais considèrent que l'usage des deux-roues contribue à améliorer le cadre de vie. Ils privilégient donc un transport qui apporte le plaisir aux citoyens. En France, l'automobile est encore reine. Le vélo est conçu pour les enfants ou pour les sportifs (position penchée, matériel léger). Les constructeurs néerlandais ont l'habitude de concevoir des objets de la solidité et du confort.

Pour que la bicyclette cesse d'être un gadget pour redevenir un moyen de déplacement moderne, ne pourrait-on suivre l'exemple néerlandais ?

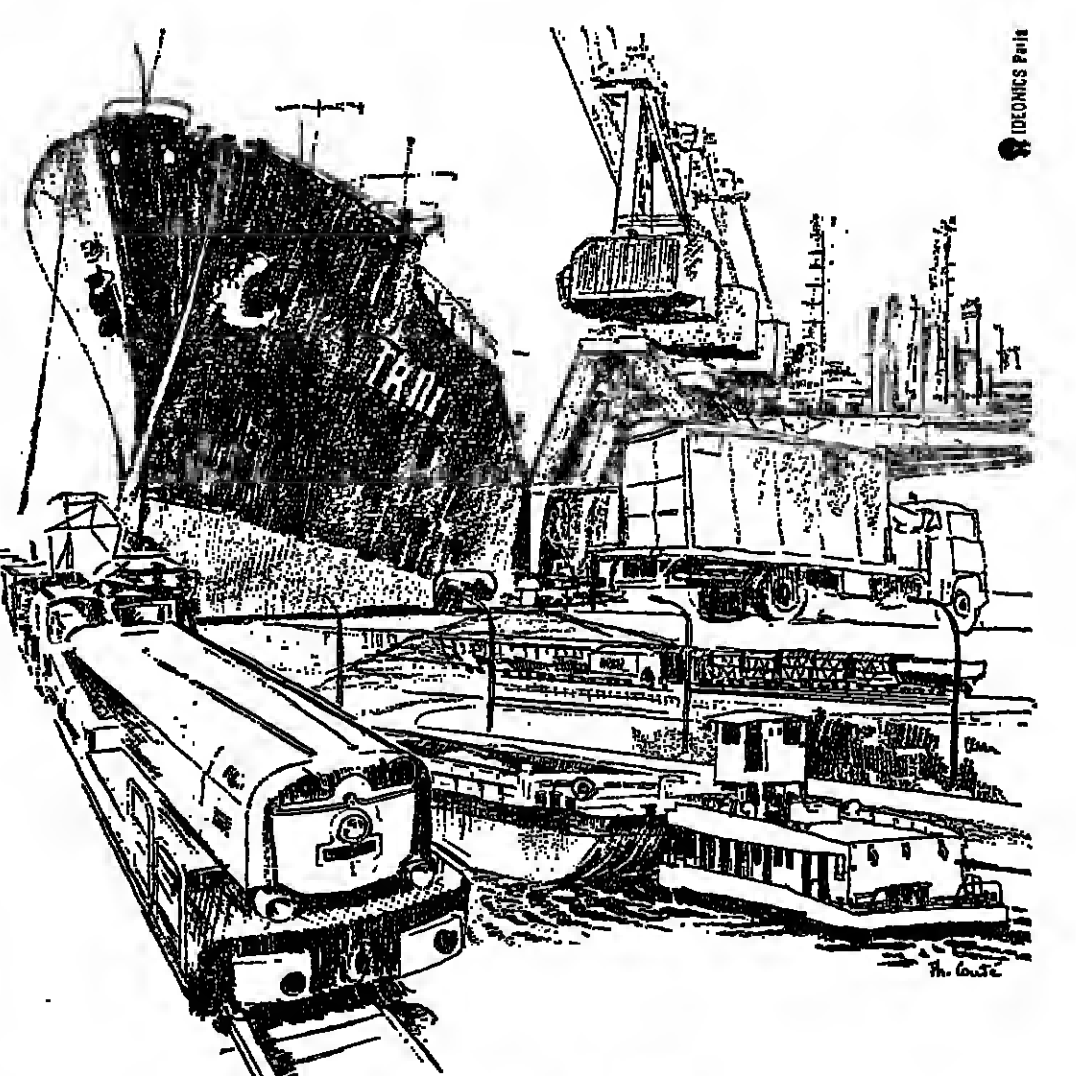
ETIENNE MALLET.

* Bulletin d'information de l'I.R.T., n° 9, 2, rue du Général-Mallier - Jankovic, 94110 Arcueil.

VILLE DE CHERBOURG PORT DE PLAISANCE. Amélioration d'emplacements de terre-plein en vue de la construction et l'exploitation d'équipements commerciaux. APPEL D'OFFRES. L'Etat a concédé à la ville de CHERBOURG l'établissement et l'exploitation d'un port de plaisance dans l'anne Népoëon à CHERBOURG.

Le programme d'aménagement du terre-plein du port prévoit l'amélioration, pendant 35 ans, d'emplacements destinés à la construction et l'exploitation des équipements commerciaux et après :

Loftleidir reste la Compagnie la moins chère sur l'Atlantique Nord aller retour NEW YORK 1439 f. sans obligation de réservation longtemps à l'avance, ce tarif est applicable, dès maintenant, pour un voyage d'une durée de 22 à 45 jours. De plus, vous restez maître de vos décisions et, en cas de modification de date ou d'annulation, de votre voyage, aucun frais ne vous est retenu.



Dunkerque, un port à 4 dimensions. A la dimension du transport moderne. Dunkerque, grand port à la pointe du progrès technique, reçoit aujourd'hui des navires de plus de 100.000 tonnes, et sera rapidement accessible aux navires de 23 mètres de tirant d'eau (300.000 à 450.000 tonnes de port en lourd).

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

Région parisienne

Après les directives du président de la République Davantage d'espaces verts, moins d'immeubles ?

Depuis les directives adressées par M. Valéry Giscard d'Estaing au premier ministre sur l'urbanisme parisien, propositions et études vont bon train. Le 24 février, la commission « urbanisme et environnement », qui rassemble élus et fonctionnaires, a estimé à 100 millions de francs au minimum le coût de la remise en cause d'un certain nombre de projets d'opérations de rénovation urbaine peu conformes à un « urbanisme de qualité ».

Selon M. Raoul Rudeau, directeur général de l'aménagement urbain, sur les vingt-trois opérations de rénovation en cours ou prévues, trois n'ont pas encore vraiment démarré et pourraient donc être facilement remises en cause : Plaisance-Vandamme

(14^e arrondissement), Lahire (19^e arrondissement), secteur 9 (entre la porte de Champerret et la porte d'Asnières, 17^e arrondissement). Quatre sont engagées sur le point de l'être : Saint-Blaise (deuxième phase, 20^e arrondissement), nouveau Belleville (deuxième phase, 19^e arrondissement), Guilleminot (14^e arrondissement) et Amandiers (20^e arrondissement).

MM. Yves Milhoud (C.D.P.), président du Conseil de Paris, et Bernard Rocher (U.D.R.), président de la commission, ont souligné que le programme de rénovation de la ville aujourd'hui remis en cause avait été décidé en accord avec l'Etat. Il serait donc normal que l'Etat participe au financement des charges supplémentaires occasionnées par « cette amélioration apportée à l'urbanisme parisien ».

Dans le « schéma d'un plan vert pour Paris », M. Lafay constate que les Parisiens bénéficient seulement en moyenne de 1,4 mètre carré d'espace vert par habitant. Il propose la création d'une véritable direction des espaces verts rattachée aux services du futur maire de Paris ; l'aménagement de 85 hectares de jardins à l'intérieur des grandes opérations de rénovation ; la destruction des murs trop élevés qui cachent la vue de certains jardins et la transformation en espaces verts d'au moins 80 hectares appartenant à la S.N.C.F.

Le conseiller, qui a recensé 300 hectares d'espaces verts privés dans la capitale, ajoute : « Il est inconcevable d'en laisser la gestion uniquement à quelques privilégiés ».

Saint-Germain-des-Prés aux piétons

D'autre part, la commission supérieure des monuments historiques vient d'approuver la création d'une place plantée d'arbres devant l'entrée principale de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Cette place sera réservée aux piétons, exception faite d'un couloir, dans l'axe de la rue Bonaparte réservé à la circulation des automobiles.

A Louveciennes

DES CONSTRUCTEURS DE BUREAUX SONT RELAXÉS

Le tribunal correctionnel de Versailles a relaxé lundi 24 février MM. Jean-Jacques Schwartz, P.D.G. de la société Schwartz-Eclairment, et Georges Vigouroux, P.D.G. de la société civile immobilière Louveciennes-Princesse, inculpés d'infraction au code de l'urbanisme. Malgré le sursis à exécution du permis de construire prononcé le 6 mars 1974 par le tribunal administratif de Versailles, ils avaient continué et terminé un immeuble de bureaux à Louveciennes (Le Monde du 11 février).

Dans ses attendus, le tribunal précise que l'accusation — municipalité de Louveciennes et comité de défense du plateau des Souffrands — n'a pas fait la preuve que l'achèvement des travaux avait modifié le volume et l'aspect de la construction. Le gros œuvre de l'immeuble était construit, dans son volume définitif, avant le sursis à exécution. Mais les façades étaient ouvertes aux intempéries.

Pour ce qui concerne les travaux intérieurs, le tribunal a suivi l'argument des défenseurs de MM. Schwartz et Vigouroux : « Depuis la loi du 30 décembre 1967, modifiant les dispositions du code de l'urbanisme, le permis de construire ne vise plus les aménagements intérieurs. Aussi le sursis à exécution ne vise pas ces travaux ».

Dans quelques semaines, le tribunal administratif doit examiner l'affaire au fond et se prononcer sur la validité du permis de construire.

ENVIRONNEMENT

DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Une centrale solaire est mise à l'étude par le C.N.R.S.

Le Centre national de la recherche scientifique va mettre à l'étude à Odeillo (Pyrénées-Orientales) une centrale électrique utilisant l'énergie solaire. Les travaux de la centrale solaire qui fonctionnera en Céladne depuis près de dix ans serviront à tester plusieurs types de chaudières françaises et américaines. Les travaux expérimentaux s'étendront sur deux années avant que l'on puisse en tirer des conclusions pratiques. C'est ce qui a été annoncé le 24 février au cours d'une tournée d'étude sur les énergies nouvelles — et non la qualité de la vie.

De notre envoyé spécial

Odeillo. — Pour faire le point sur les recherches entreprises dans ce domaine, le ministre, M. André Jarrot, s'est entouré de M. Paul Delouvrier, président de l'Electricité de France, et de M. Jean-Claude Coll, délégué aux énergies nouvelles, et de nombreux fonctionnaires, chercheurs et architectes. M. Félix Trombe, directeur du laboratoire de l'énergie solaire, fit les honneurs des trois premières maisons dotées de capteur solaire, qui viennent d'être achevées à Odeillo.

Être achevées à Odeillo, et le dispositif, fort simple, dont on les a dotées (des parois vitrées à travers lesquelles l'air est chauffé par le soleil) économisera 70 % des dépenses de chauffage. L'investissement supplémentaire ne représente que 8 % du coût de la construction. Avant la fin de l'année cinq villas, équipées de capteur solaire — au total 15 — seront achevées à Aramon, dans de Gard, avec la collaboration de l'E.D.F. Cinq autres sont en construction au Estre, dans une cité H.L.M. Ces deux séries de maisons expérimentales, comparées à des villas du même type mais dotées de chauffage classique, serviront à tester la fiabilité et la rentabilité du procédé. Une vingtaine de demeures solaires ont d'ailleurs été mises en chantier par des particuliers en d'autres points de l'Espagne. Le ministre de la Qualité de la vie, quant à lui, va faire ériger dans les Pyrénées un refuge de haute altitude équipé de « tout solaire ».

Tous ces initiatives, elles se révéleront positives, pourront inciter à équiper ultérieurement, et de la même manière, deux cent mille à trois cents mille logements nouveaux chaque année en France. Ce sont des millions de tonnes de pétrole qui seraient ainsi économisées.

Pour hâter les choses le C.N.R.S. va créer très prochainement un bureau de l'énergie solaire qui coordonnera les travaux d'une quinzaine d'équipes groupant trois cents chercheurs. L'E.D.F. elle-même s'intéresse à ce développement. L'établissement public sera invité à participer au financement ? « Je ne dis pas non », a répondu son président, bien que nous ayons déjà beaucoup de difficultés à trouver des capitaux pour le nucléaire ». De son côté M. Jean-Claude Coll, délégué aux énergies nouvelles, a indiqué que quatre thèmes de recherche qu'il entendait privilégier : l'hydroélectrique, le solaire, les centrales solaires et les applications de la pile photovoltaïque. Mais ces technologies doivent être développées, qu'il s'agisse de débouchés, défaut de les trouver en France le gouvernement songe aux pays étrangers. « Les nations en voie de développement », a déclaré M. André Jarrot, ont besoin de l'énergie solaire, de la pompe à chaleur, de l'éolienne, de micro-chauffes de la géothermie. Les recherches de chacune de ces branches devront s'unir pour aborder les marchés étrangers. »

Il faut cependant garder la tête froide, selon une expression du ministre. Le gros des crédits de recherche reste affecté au nucléaire, et cela, si on annonce, pour quelques décennies, les énergies nouvelles ne peuvent espérer ramasser que des miettes. « Nos moyens sont insuffisants », est indigné un architecte qui depuis des années milite pour la maison solaire.

WHYL : CENTRALE RETARDÉE

Whyl (A.F.P.). — Les travaux de construction de la centrale nucléaire de Whyl, dans le Bade-Wurtemberg en face de Colmar, sont suspendus jusqu'à la fin du mois de mars. La firme chargée de la construction de cet ouvrage s, en effet, le 24 février, donne son accord à une recommandation dans ce sens du gouvernement régional.

Le lundi 24 février au matin, plusieurs centaines de protestataires allemands, français et suisses avaient commencé à construire des barrières pour bloquer l'accès au chantier. Dimanche dernier, plusieurs milliers de personnes étaient venues protester sur le terrain et s'étaient heurtées à la police. Il y avait eu une trentaine de blessés, dont une vingtaine de policiers.

A PROPOS DE...

L'aménagement du parvis de la cathédrale de Reims

L'architecture contemporaine fait peur

Malgré l'avis favorable de la commission des abords, M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, n'autorisera pas la construction de la cour d'appel de Reims sur la place du parvis (Le Monde du 25 février). Est-ce un désaveu de tout assés d'insertion d'une architecture de qualité dans un quartier ancien ou près d'un monument prestigieux ? Un entêtement de première classe pour la création architecturale contemporaine ?

Le public a peur de l'architecture contemporaine. Il est vrai que les raisons d'un être hier et les exemples indolents de qualité sont peu nombreux. La suffisance de certains hommes de l'art, la confiance excessive dans ces matériaux ou des techniques nouvelles mal maîtrisées, le mépris des usages ou le manque de sensibilité pour réconcilier les architectes et leur époque. « Jamais le divorce entre ceux qui s'acharnent à sauver les beautés de notre héritage architectural et les créateurs n'a été si complet », estimait, dans un article récent, M. Jacques Houlet, sous-directeur chargé des sites protégés.

Bien sûr, les architectes ne sont pas seuls en cause. Un « programme » trop lourd pour leur budget, des contraintes financières, commerciales ou réglementaires trop serrées ou mal pensées, expliquent parfois autant que le manque de talent, l'échec de l'homme de l'art.

Devant ce « risque », l'opinion publique recule. Elle renvoie l'architecture de notre temps aux quartiers neufs, aux villes nouvelles, voire aux H.L.M. qui seront un jour parmi les seuls témoins des recherches actuelles.

Est-ce le lâche des pouvoirs publics de suivre l'opinion dans cette voie, de renoncer à promouvoir une architecture de qualité ? Ne doivent-ils pas, au contraire, encourager la recherche et les tentatives sans reculer devant les difficultés ? Si l'on s'imagine toute construction contemporaine dans un quartier ancien, le ville meurt. Le pastiche, le copie parfaite d'un style, peut se justifier pour combler un vide dans un

ensemble très homogène. Mais, dans tous les autres cas, il faut encourager — et contrôler soigneusement — la recherche d'un style contemporain, en employant des matériaux traditionnels et en respectant les proportions inspirées de celles du quartier. Les bons exemples existent : le Palais Bourbon près de l'Hôtel Clugès à Bourges, la maison Schindler à Colmar.

Certes, le problème posé à Reims est l'un des plus délicats. La construction de la cour d'appel, à la place du square, a été d'insigne des « plus belles cathédrales gothiques », n'est pas sans difficultés. C'est en connaissance de cause que les services de la direction de l'architecture ont voulu que les « études » qui n'ont pas été faites, mais si rien n'est fait, après cette première phase d'armes pour aménager le parvis, ce sera un étrange victoire pour les défenseurs des sites.

La décision du secrétaire d'Etat ne doit pas, dit-on dans son entourage, être interprétée comme un désaveu de la création architecturale contemporaine. On le croit d'autant plus volontiers que M. Guy n'a jamais passé d'armes pour aménager le parvis, ce sera un étrange victoire pour les défenseurs des sites.

Le parvis de la cathédrale d'Amiens — encore un — pourrait lui en fournir une. Malgré les protestations locales, un immeuble de verre a été construit, il y a quatre ans, sur l'un des bords du parvis. Ce bâtiment n'est qu'une partie de l'édifice qu'avait prévu l'architecte, M. Bernard Bougeault, un second permis de construire n'a jamais été délivré. Peut-être M. Guy pourrait faire en sorte que l'immeuble présente enfin des proportions convenables si puisse ainsi assurer sa propre défense.

MICHELLE CHAMPENOIS.

LA PROTECTION DE LA NATURE AU CONSEIL DES MINISTRES

M. André Jarrot, ministre de la Qualité de la vie, proposera mercredi au conseil des ministres un train important de mesures concernant la protection de la nature et de l'environnement. Trois textes importants seront adoptés. Le premier est un rajustement de la loi de 1917 sur les établissements classés. Seront désormais considérés comme tels seulement les entreprises privées mais — ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent — tous les établissements publics à caractère industriel ou commercial. Le deuxième est un rajustement de la loi sur la protection de la nature, en préparation depuis plusieurs années, sera à l'ordre du jour. Certains de ses articles réglementant l'activité des zoos, dont les abus ont été dénoncés le 24 février au cours de l'Assemblée nationale, ont été adoptés à laquelle participaient M. André Jarrot et Mme Brigitte Bardot (voir page 23). En attendant l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, M. Jarrot a demandé aux préfets de lui donner dans le délai d'un mois un état des zoos existant dans leur département.

Assemblées régionales

CORSE : la gauche conserve la présidence et partage tous les autres postes

De notre envoyé spécial

C'est donc à l'unanimité que M. François Giacobbi, président sortant, ancien ministre, sénateur radical de gauche, a été réélu. Le partage égalitaire des honneurs et des fonctions entre la gauche et la majorité présidentielle a été, pour le reste des postes à pourvoir, très strictement assuré : chacune compte deux vice-présidents et deux secrétaires, et, à la tête des quatre commissions d'experts, deux députés et deux rapporteurs généraux. M. Giacobbi a recueilli 26 voix ; il y a eu 23 abstentions. M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député U.D.R., avait pris soin de

monter leurs divergences et de se rassembler dans le défense des intérêts fondamentaux de notre Ile. Dans son discours de remerciements, M. Giacobbi n'a pas manqué de remercier son opposant de cet état d'esprit et de souligner à son tour les mérites de la formule adoptée en 1975.

Tout s'était donc joué au cours de réunions d'état-major préalables à l'ouverture de la session, et le conseil régional, un an après avoir été le théâtre d'incidents de séance et de démissions collectives, s'est offert le luxe de n'apparaître divisé que sur la grave question de la démission des salaires de la préfecture entre les différentes réunions des commissions, celles qui sont échauffées obtiennent un succès sensiblement plus vif que les autres.

Composition du bureau

Président : M. François Giacobbi, ancien ministre, sénateur radical de gauche, maire de Vancano (rad. de gauche).
Vice-présidents : MM. Giacconi, ancien député, conseiller général (U.D.R.) ; Bostani, maire d'Alajaccio (bonapartiste) ; Casti, conseiller général, maire d'Ucciani (rad. de gauche) ; Fieschi, vice-président du conseil général (action locale).
Secrétaires : MM. Fagnola, conseiller général (U.D.R.) ; Louis-Ferdinand de Rocca-Serra, conseiller général, maire de Levie (U.D.R.) ; Calloni, conseiller général, conseiller municipal de Bastia (rad. de gauche) ; Savelli, conseiller général (rad. de gauche).

Présidents de commissions : MM. Cesari, conseiller général adjoint au maire de Propriano ; Simonetovani, conseiller général (bonapartiste) ; Bionacci, conseiller général (U.D.R.) ; Gualicelli, vice-président du conseil général, adjoint au maire de Bastia (F.C.).

Souligner l'intention de ses amis de « répondre à l'appel à l'unité de la Corse » dans son discours d'ouverture par le député d'âge, M. Bernardini, en précisant : « Nous ne présentons aucun candidat pour apporter la preuve à l'opinion corse que ses représentants sont capables de sur-

Une majorité d'une voix

Deux incohérences pèsent sur l'avenir de l'assemblée régionale telle quelle fonctionne actuellement. La première est née de l'annulation récente des résultats des élections cantonales à Haut-Nebbio et à Capolinai. Le Corse étant encore une région monodépartementale, tous les conseillers généraux siègent à l'assemblée régionale ; or la majorité de M. Giacobbi n'est que d'une voix lorsque ses adversaires font le plein de leurs au conseil. Les résultats des élections cantonales partielles pourraient donc s'être présentés tout deux défavorables à la gauche, faire basculer la majorité régionale.

D'autre part, le projet de départementalisation, que le Parlement doit examiner lors de sa prochaine session, remettra doublement en cause la composition du conseil régional de la Corse : en créant un nouveau siège de député (membres de droit du conseil régional), dont les calculs actuellement faits laissent à penser qu'il irait sans doute à la majorité présidentielle (Le Monde du 27 novembre 1974) ; mais aussi en modifiant la représentation cantonale, puisque les conseils généraux des deux nouveaux départements devront désigner des membres de l'assemblée régionale.

BERNARD BRUNEL.

vos bureaux à

380^F

le m² en location

et le METRO direct
(à 20 mn. du centre de Paris par la ligne n°9)

- 26.000 m² divisibles par lots de 700 m² et 1.300 m²
- des prestations de qualité et des charges réduites au minimum
- le métro ligne n° 9 et 6 lignes d'autobus au pied de l'immeuble
- à proximité du périphérique et des autoroutes
- un liaison rapide avec les 3 aéroports parisiens
- un grand centre d'affaires intégré avec 50 commerces et une grande surface

Jones Lang Wootton : 80, avenue Marceau
sofra Citi : 75012 Paris - Tél. 720.21.23
Sofraclim : 50, avenue Daumesnil
Citi : 75012 Paris - Tél. 346.13.00

l'centre d'affaires multiservices de l'est parisien

LES RÉGIONS

ISACE : des usines
sans pas de fumées

QUITAINE : moins

كندا في الوطن

LES RÉGIONS La province fait ses comptes de fin d'année

AUCUNE région française n'a été épargnée par la crise qui, à partir du deuxième semestre de l'année dernière, a frappé l'économie nationale et internationale. Devant elle, les différences provinciales ont paru s'effacer. Partout en France, les mêmes causes — resserrement du crédit, renchérissement du coût de l'énergie et des matières premières — ont produit les mêmes effets : restriction de l'embauche, réduction des investissements. Partout, on s'est mis à surveiller avec inquiétude les courbes de l'emploi et celles des faillites.

Dans l'esquisse de bilan dont nous commençons aujourd'hui la publication, nos correspondants se sont attachés à rechercher quelles pourraient être les conséquences des difficultés actuelles sur les projets originaux de chacune des vingt et une régions provinciales.

Un mot encore : bien que depuis plusieurs années des observateurs régionaux aient été mis en place par l'I.N.S.E.E., les services statistiques sont encore dans l'incapacité de fournir pour chacune des régions quelques indicateurs économiques et sociaux cohérents. Comment prétendre mener une politique d'investissements régionaux sans disposer d'un minimum de connaissances statistiques ?

Les chiffres que nous publions pour chaque région correspondent :

- POUR LA POPULATION TOTALE à une évaluation au 1^{er} janvier 1974 ;
- POUR LA POPULATION SALAIREE aux effectifs du secteur privé tels qu'ils ressortent des statistiques des ASSEDIC (caisses de chômage complémentaire) au 1^{er} janvier 1974 ;
- POUR LES DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES aux chiffres enregistrés par les services du ministère du travail au 31 décembre 1974. Nous indiquons entre parenthèses la progression de ces données en pourcentage par rapport au 31 décembre 1973 ; de même nous rapportons à côté de celui de 1974 le taux de chômage constaté à la fin de 1973.

Auvergne : la prison du relief

Superficie en km² : 25 928.
Population : 1 244 000.
Densité au km² : 52.
Salariés du secteur privé : 275 800.
Demandes d'emploi non satisfaites : 15 100 (+ 43 %).
En pourcentage de la population salariée : 5,5 (3,8).

De longue date, il était devenu évident que le développement économique de la région d'Auvergne se trouvait rigoureusement conditionné par son « dénivellement ». Car si l'Auvergne et sa capitale Clermont-Ferrand sont bien ouvertes vers le nord, elles sont enserrées par des montagnes à l'ouest, à l'est et au sud. Ce qui rend particulièrement difficiles les liaisons avec les régions voisines.

Pour le métropole clermontoise, 1974 aura été l'année de l'échec de l'Herbe. Cet ouvrage érudite et soigné, qui va être achevé avant l'été prochain, fera « sauter » le verrou qui paralysait la circulation sur le RN 99 à la sortie est de Clermont-Ferrand, en direction de Saint-Étienne et Lyon. C'est une quinzaine de millions qui auront été engagés dans cette opération.

Toujours pour l'ouverture vers l'est, 1974 est à marquer d'une pierre blanche. C'est en effet en décembre dernier qu'a eu lieu le lancement de l'opération de construction du tronçon Thiers-Chebrétoche de l'autoroute B-71, devant relier Clermont-Ferrand à Saint-Étienne, dont la réalisation a été décidée en 1971.

Bourgogne : des villes moyennes et modèles

Superficie en km² : 31 992.
Population : 1 556 000.
Densité au km² : 48.
Salariés du secteur privé : 351 100.
Demandes d'emploi non satisfaites : 15 661 (+ 39 %).
En pourcentage de la population salariée : 4,5 (2,3).

Une réalisation spectaculaire a été obtenue en Haute-Loire sur le RN 88 Le Puy-Saint-Étienne, où la déviation de Saint-Ferréol-d'Auvergne, commencée en 1973, a été achevée. Dans le département de l'Allier, il faut faire état du programme en cours, représenté par la construction entreprise en 1972 au sud de Moulins, dans le cadre de la création de l'axe Centre-Europe-Atlantique, d'un tronçon de 25 kilomètres de voies nouvelles, dont la charge est assurée partie par l'Etat, partie par le département de l'Allier.

De leur côté, les assemblées régionales, dès leur mise en place, se sont prononcées pour un effort d'investissement et de longue haleine en faveur du réseau routier, dit d'intérêt régional. Celui-ci dessert, en particulier, la zone du Livradois, dans le Puy-de-Dôme, avec Ambert, et l'ouest de la région, avec le secteur cantalien de Mauriac.

La « désenclavement », c'est aussi l'équipement des aéroports : celui de Clermont-Ferrand-Aulnat a un trafic de voyageurs élevé, et il représente également un centre particulièrement actif de la poste aérienne de nuit. La piste, au terme des travaux devant être achevés cette année, aura une longueur de 3 000 mètres, ce qui permettra l'atterrissage des appareils gros porteurs. Pour l'aérodrome d'Aurillac, l'établissement public régional a prévu de participer à son assainissement et de longue haleine en faveur du réseau routier, dit d'intérêt régional.

Centre : la Sologne pour tous

Superficie en km² : 39 961.
Population : 2 108 000.
Densité au km² : 54.
Salariés du secteur privé : 497 800.
Demandes d'emploi non satisfaites : 23 911 (+ 69 %).
En pourcentage de la population salariée : 4,7 (7,9).

La Sologne, c'est 600 000 hectares sur trois départements. Mais aussi tout un passé de mythes, celui des châteaux romantiques perdus dans des forêts profondes, celui des peaux « rabolées », braconnant sur les terres des puits-santa. Aujourd'hui on découvre une autre réalité : la poignée de gros « fadaux » qui « tenaient » le pays et dont les terres se morcellent fait place à une nouvelle génération de propriétaires venus des villes, encore plus jaloux peut-être de leurs privilèges, plus avides d'indépendance. Les vastes domaines d'autan partent en lots de quelques dizaines d'hectares et parfois moins. La fièvre d'empare des agences immobilières. La Sologne bouge. Il y a les partisans d'une « socialisation » qui estime que le potentiel naturel doit servir au plus grand nombre, ou les écologistes que la multiplication éperdue des résidences secondaires inquiète. Les propriétaires, préoccupés par cette situation, dont la population atteint vingt mille habitants, est devenue ainsi la quatrième « ville moyenne » française après Rodez, Angoulême et Saint-Omer. Le montant total des travaux s'élève à 14 600 000 francs. L'Etat participant financièrement pour la somme de 5 845 000 francs. D'autres villes bourguignonnes sont d'ailleurs suivies l'exemple d'Autun. Auxerre a déjà signé un tel contrat et Nevers et Mâcon ont déposé un dossier.

Métropole d'équilibre, Dijon a vu croître sa surface de bureaux de 20 238 mètres carrés, permettant ainsi d'améliorer son infrastructure d'accueil des activités du secteur tertiaire.

C'est la situation économique du Nièvre qui a mis à l'épreuve la solidarité régionale. Pour faire « décoller » l'économie de cette région et favoriser de ce fait la « confiance bourguignonne », le conseil régional a décidé d'y mener une « action globale ». Le Morvan a obtenu donc un crédit de 2 035 000 francs sur un budget total de 22 500 000 francs.

Bretagne : des risques de désagrégation

Superficie en km² : 27 184.
Population : 2 538 000.
Densité au km² : 92.
Salariés du secteur privé : 431 800.
Demandes d'emploi non satisfaites : 36 253 (+ 65 %).
En pourcentage de la population salariée : 8,4 (5,1).

Une exception cependant : la Saône-et-Loire a bénéficié des investissements de la Société franco-américaine de constructions nucléaires (Framatome) au Creusot et à Chalon-sur-Saône.

En 1974, 1975 et 1980. Vingt-sept mille emplois ont été créés ces vingt dernières années, mais dans le même temps vingt-deux mille autres ont été supprimés à la suite de la nécessaire mutation économique et notamment du déclin de l'industrie textile.

Le problème des travailleurs frontaliers reste entier. Depuis plus de deux ans, l'Alsace vit dans la peur d'une récession outre-Rhin et dans le crainte d'un retour massif des quelque trente-quatre mille Alsaciens qui ont trouvé un emploi dans les pays voisins. Aujourd'hui, la menace semble se préciser et l'inquiétude grandit. Après les quatre cents premiers licenciements de frontaliers haut-rhinois en Allemagne au début du mois de décembre dernier, un récent sondage, effectué par le comité de défense des travailleurs frontaliers, révèle que mille deux cents salariés alsaciens, dont 80 % de bas-rhinois, auraient perdu leur emploi en République fédérale d'Allemagne depuis Noël. Il s'agirait principalement de travailleurs du bâtiment et des travaux publics. La main-d'œuvre féminine semble très touchée également.

Il va sans dire qu'un retour massif de frontaliers, si cette tendance devait se confirmer, poserait de sérieux problèmes à l'économie alsacienne, d'autant plus que les responsables ici sont divisés à ce sujet. Le choix entre la nature et l'industrie n'est pas facile.

Alsace : des usines mais pas de fumées

Superficie en km² : 8 310.
Population : 1 488 000.
Densité au km² : 178.
Salariés du secteur privé : 403 700.
Demandes d'emploi non satisfaites : 12 961 (+ 130 %).
En pourcentage de la population salariée : 3 (2,1).

Quelle industrialisation pour l'Alsace ? Telle est la question qui se pose en ce début de décennie, car Marcinkshelm a servi de détonateur. Un chapelet de zones industrielles ou de parcs industriels s'ajoute à celui des centrales E.D.F. et remplace les forêts de la ligne Maginot : un glacis industriel après le glacis militaire. De cette la population alsacienne ne veut pas. Certes, elle ne rejette pas l'expansion, mais elle ne veut pas pour autant sacrifier son cadre de vie.

Déjà lors d'un sondage effectué bien avant l'affaire des « Chemies Werke » de Munch 75 % des personnes interrogées avaient répondu par la négative à la poursuite de l'industrialisation « dans ses formes actuelles si elle ne peut se faire sans accablantement de la pollution ». Dilemme lorsque l'on sait que selon une autre étude effectuée en 1973 par l'Association pour le développement et l'industrialisation de la région Alsace (ADIRA) il faudrait créer dans les deux départements de l'Est de la France trente-deux mille emplois nouveaux entre

Champagne-Ardenne : une paille dans le bon vin

Superficie en km² : 25 600.
Population : 1 353 000.
Densité au km² : 52.
Salariés du secteur privé : 334 800.
Demandes d'emploi non satisfaites : 13 843 (+ 62 %).
En pourcentage de la population salariée : 3,9 (2,4).

Les économistes pourraient utilement ajouter à leur arsenal d'indicateurs de baromètres et de climatogènes la courbe des ventes du vin de Champagne. Celui-ci n'est-il pas le symbole prestigieux de l'aisance et de la prospérité ?

De fait, l'aggravation de la situation économique générale se lit clairement sur cette courbe. Les ventes de champagne sur le marché français, qui avaient été de 54 millions de bouteilles à la fin des dix premiers mois de 1973, ont tombé aux environs de 51 millions à la fin d'octobre 1974. Plus inquiétante est la baisse des ventes à l'exportation : 25 millions de bouteilles vendues à l'étranger fin octobre 1973, contre 36 millions fin octobre 1974. On a enregistré une diminution des ventes de 55 % vers l'Angleterre, de 30 % vers l'Italie, de 20 % vers l'Allemagne de l'Ouest, de 21 % vers la Belgique et de 24 % vers les États-Unis, soit une baisse globale des exportations de plus de 30 %.

Les professionnels, négociants et viticulteurs, réunis récemment à Spemay, ont fait le bilan de cette année 1974 qui a vu, pour la première fois depuis longtemps (1968 mis à part), les ventes régionales. Ils estiment que 1975 sera elle aussi une mauvaise année, mais que la situation devrait s'améliorer vers 1977.

Les professionnels, négociants et viticulteurs, réunis récemment à Spemay, ont fait le bilan de cette année 1974 qui a vu, pour la première fois depuis longtemps (1968 mis à part), les ventes régionales. Ils estiment que 1975 sera elle aussi une mauvaise année, mais que la situation devrait s'améliorer vers 1977.

Aquitaine : moins d'ambitions sur la côte

Superficie en km² : 81 407.
Population : 2 524 000.
Densité au km² : 61.
Salariés du secteur privé : 494 800.
Demandes d'emploi non satisfaites : 38 947 (+ 43 %).
En pourcentage de la population salariée : 7,7 (5,3).

Près deux ans et demi de tergiversations, l'aménagement de la côte Aquitaine doit entrer plus nettement cette année dans l'ère des réalisations. Les travaux ont d'ailleurs commencé à Lacanau, en Gironde en bord de mer, où un ensemble immobilier va être édifié. Il sera complété par des hébergements et un golf international en forêt, pour peu que les délicats problèmes fonciers (et notamment un échange de terrains entre l'Office national des forêts et la commune) soient résolus.

Mais avant d'en arriver là, l'histoire de la mission interministérielle, présidée depuis 1970 par M. Emile Busini — il

succédait à M. Philippe Saint-Mane — a été marquée, en 1974, par une période difficile. La parution, au début de l'été, du rapport sévère de la Cour des comptes, visant en particulier les dépenses de fonctionnement de la mission, donna à penser un moment que son maintien était compromis. D'autant que le comité de défense de la côte Aquitaine ne manquait pas de faire valoir « le gaspillage à l'été pur des deniers publics ».

Cependant, la présence, depuis la mois d'avril, d'un secrétaire général expressément désigné à la liste des travaux d'équipement rendus possibles par les subventions de la mission joua en faveur de la poursuite de l'opération. De son côté, M. Jérôme Bonod, délégué à l'aménagement du territoire, remettait des conclusions favorables à M. Michel Poniatoski, et le ministre d'Etat, au cours d'un comité interministériel de fin d'année, pouvait parler quand même de « bilan positif ».

Il avançait un nouveau chiffre : porter de 310 000 à 440 000

Corse : le « casse-tête » de l'éloignement

Superficie en km² : 8 692.
Population totale : 218 000.
Densité au km² : 25.
Salariés du secteur privé : 19 725.
Demandes d'emploi non satisfaites : 2 822 (+ 87,9 %).

Une brèche a été ouverte dans le système qui régit l'organisation des liaisons maritimes entre la Corse et le continent : l'application, à partir du 1^{er} mai 1974, d'une tarification des transports de passagers déductible — selon le mot de M. Pierre Messmer, alors premier ministre, dans son discours d'Ajaccio du 26 mars 1974 — « du principe de la continuité territoriale ».

Pendant dix mois de l'année, ces tarifs sont à confort égal, les mêmes que sur les lignes S.N.C.F. Mais pendant les deux mois de « haute saison », ils restent fixés à un niveau supérieur, ce qui pénalise à la fois les insulaires, les Corsais qui continuent cependant fidèlement, l'été venu, dans leur pays, et les touristes. D'où la revendication d'une tarification uniforme, que le conseil général vient de demander à nouveau.

Moins facile à réper semble être la question du fret, sans si le principe de la continuité territoriale est effectivement appliqué. Dans son rapport d'une trentaine de pages, la chambre de commerce d'Ajaccio-Sartène définit en ces termes la revendication : « La continuité territoriale doit être pour l'usage insulaire, l'équivalent en coût de transport global (terre + mer) de ce que serait pour un expéditeur ou un destinataire de France continentale, l'acheminement d'un envoi à destination ou en provenance d'un point quelconque du territoire

LA MOYENNE FRANÇAISE

Population salariée : 13 156 300
Demandes d'emploi non satisfaites à la fin de 1974 : 735 429 (+ 87 %).
Moyenne nationale des demandes d'emploi non satisfaites par rapport à la population salariée : 5,5 % (3,5 %).

des entreprises de cette branche. La durée hebdomadaire moyenne du travail a été réduite à quarante heures à la fin de l'année 1974, quarante-sept au début de 1975.

Les branches industrielles les plus touchées sont, selon les estimations de la préfecture de région : l'automobile, la construction électrique et électronique, ainsi que l'habitat. Outre l'épave de la fête olympique, le secteur agricole, essentiellement consacré à l'élevage, a connu une chute des revenus consécutive à une baisse importante des cours. Le pêche semble avoir mieux tenu un coup d'été.

M. Olivier Philip, préfet de région, considère que la fragilité de l'économie bretonne due à la crise ne doit pas faire disparaître tout optimisme. Dans le cadre du VII^e Plan, la Bretagne devrait, selon lui, s'occuper de secteurs en pleine expansion, à savoir l'industrie nucléaire, ou pétrolière, ou les équipements lourds.

Alsace : des usines mais pas de fumées

Superficie en km² : 8 310.
Population : 1 488 000.
Densité au km² : 178.
Salariés du secteur privé : 403 700.
Demandes d'emploi non satisfaites : 12 961 (+ 130 %).
En pourcentage de la population salariée : 3 (2,1).

Quelle industrialisation pour l'Alsace ? Telle est la question qui se pose en ce début de décennie, car Marcinkshelm a servi de détonateur. Un chapelet de zones industrielles ou de parcs industriels s'ajoute à celui des centrales E.D.F. et remplace les forêts de la ligne Maginot : un glacis industriel après le glacis militaire. De cette la population alsacienne ne veut pas. Certes, elle ne rejette pas l'expansion, mais elle ne veut pas pour autant sacrifier son cadre de vie.

Déjà lors d'un sondage effectué bien avant l'affaire des « Chemies Werke » de Munch 75 % des personnes interrogées avaient répondu par la négative à la poursuite de l'industrialisation « dans ses formes actuelles si elle ne peut se faire sans accablantement de la pollution ». Dilemme lorsque l'on sait que selon une autre étude effectuée en 1973 par l'Association pour le développement et l'industrialisation de la région Alsace (ADIRA) il faudrait créer dans les deux départements de l'Est de la France trente-deux mille emplois nouveaux entre

Bretagne : des risques de désagrégation

Superficie en km² : 27 184.
Population : 2 538 000.
Densité au km² : 92.
Salariés du secteur privé : 431 800.
Demandes d'emploi non satisfaites : 36 253 (+ 65 %).
En pourcentage de la population salariée : 8,4 (5,1).

Une exception cependant : la Saône-et-Loire a bénéficié des investissements de la Société franco-américaine de constructions nucléaires (Framatome) au Creusot et à Chalon-sur-Saône.

En 1974, 1975 et 1980. Vingt-sept mille emplois ont été créés ces vingt dernières années, mais dans le même temps vingt-deux mille autres ont été supprimés à la suite de la nécessaire mutation économique et notamment du déclin de l'industrie textile.

Le problème des travailleurs frontaliers reste entier. Depuis plus de deux ans, l'Alsace vit dans la peur d'une récession outre-Rhin et dans le crainte d'un retour massif des quelque trente-quatre mille Alsaciens qui ont trouvé un emploi dans les pays voisins. Aujourd'hui, la menace semble se préciser et l'inquiétude grandit. Après les quatre cents premiers licenciements de frontaliers haut-rhinois en Allemagne au début du mois de décembre dernier, un récent sondage, effectué par le comité de défense des travailleurs frontaliers, révèle que mille deux cents salariés alsaciens, dont 80 % de bas-rhinois, auraient perdu leur emploi en République fédérale d'Allemagne depuis Noël. Il s'agirait principalement de travailleurs du bâtiment et des travaux publics. La main-d'œuvre féminine semble très touchée également.

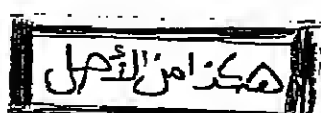
Il va sans dire qu'un retour massif de frontaliers, si cette tendance devait se confirmer, poserait de sérieux problèmes à l'économie alsacienne, d'autant plus que les responsables ici sont divisés à ce sujet. Le choix entre la nature et l'industrie n'est pas facile.

Alsace : des usines mais pas de fumées

Superficie en km² : 8 310.
Population : 1 488 000.
Densité au km² : 178.
Salariés du secteur privé : 403 700.
Demandes d'emploi non satisfaites : 12 961 (+ 130 %).
En pourcentage de la population salariée : 3 (2,1).

Quelle industrialisation pour l'Alsace ? Telle est la question qui se pose en ce début de décennie, car Marcinkshelm a servi de détonateur. Un chapelet de zones industrielles ou de parcs industriels s'ajoute à celui des centrales E.D.F. et remplace les forêts de la ligne Maginot : un glacis industriel après le glacis militaire. De cette la population alsacienne ne veut pas. Certes, elle ne rejette pas l'expansion, mais elle ne veut pas pour autant sacrifier son cadre de vie.

Déjà lors d'un sondage effectué bien avant l'affaire des « Chemies Werke » de Munch 75 % des personnes interrogées avaient répondu par la négative à la poursuite de l'industrialisation « dans ses formes actuelles si elle ne peut se faire sans accablantement de la pollution ». Dilemme lorsque l'on sait que selon une autre étude effectuée en 1973 par l'Association pour le développement et l'industrialisation de la région Alsace (ADIRA) il faudrait créer dans les deux départements de l'Est de la France trente-deux mille emplois nouveaux entre



ÊTRE SCOUT AUJOURD'HUI

II. — Un libre-service éducatif

par PIERRE GEORGES

Caricaturé parce que méconnu, moqué pour n'être jugé que sur ses apparences, le scoutisme, devenu plus discret, reste étonnamment présent en France. Trois cent mille jeunes le pratiquent en 1975 dans de multiples mouvements, confessionnels ou non, connus ou confidentiels (Le Monde - 25 février 1975).

Situation paradoxale et qui n'est pourtant pas propre au scoutisme : la réussite d'un mouvement de jeunesse est d'abord affaire d'adultes. Si les organisations scoutées ont pu, à certaines périodes, ou peuvent encore — comme les Eclaireurs de France — 75 par an — perdre des adhérents, c'est moins en raison de la désaffection des jeunes que d'une hémorragie au niveau des adultes. « C'est d'une arithmétique très simple, dit un responsable des Scouts de France. Nous savons que chaque fois que nous perdons un responsable — qu'on l'appelle chef, chef-trope ou comme on veut — nous perdons aussi immédiatement dix enfants. » La pire illustration de ce phénomène, les Scouts et Guides de France, tout étonnant en 1970, a pu être en contrecoup des événements de 1968, peut-être parce qu'à l'époque le mouvement cherchait sa voie, deux mille chefs quittés, raconte M. Visseaux. Six mois après, nous avions perdu vingt mille louveteaux.

Une « crise de vocations »

Il faut cependant avoir le feu sacré, et l'époque s'y prête mal. Aujourd'hui, devant une relative « crise de vocations », bien des responsables de district sont obligés d'établir des « listes d'attente » pour les candidats louveteaux et jeannettes, faute de savoir à qui les confier. Ainsi, d'une année sur l'autre, des troupes apparaissent ou disparaissent. « Le scoutisme est devenu un jeu de chefs », se désolait ne suppose ni l'amateurisme ni le dilettantisme. L'existence ou la disparition d'une troupe en dépendent.

Depuis 1972, près de six cents unités nouvelles se sont créées, et à peu près autant ont disparu chez les Scouts et Guides de France.

Ce problème d'adultes disponibles se retrouve dans d'autres chiffres : 80,5 % des responsables de la maîtrise Scouts de France sont des jeunes de dix-huit à vingt ans. « C'est, dit M. Visseaux, notre richesse, mais aussi notre grand souci, car s'il n'y a pas de chefs, nous ne pouvons pas continuer à vivre — et pour cause — une expérience pédagogique suffisante. »

A ce manque de disponibilité

Mais, lorsqu'en 1968 les Scouts et Guides de France avaient lancé une opération « cadre vert » en direction des adultes, en quelques années ils avaient recruté cinq mille cadres et, par ricochet, cinquante mille membres nouveaux.

Les motivations de ces adultes engagés dans le scoutisme, qui « doivent d'abord avoir pour qualité première une ouverture d'esprit, doublée d'une ouverture de cœur », sont sans aucun doute multiples. Pour les uns, ce sera la fidélité au mouvement, une sorte de dette de reconnaissance. Pour les autres ce sera, à l'âge adulte, la découverte d'un monde où les contacts sont riches avec les jeunes. Pour d'autres encore un moyen de vivre sa foi religieuse ou de prendre des responsabilités. A chacun pourrait s'appliquer cette réponse, fournie par un jeune chef éclaireur : « Pourquoi le scoutisme ? Simplement pour accomplir une tâche humaine, que par hasard le scoutisme a par hasard et seulement prendre ses responsabilités, mais consacrer 90 % de ses loisirs à une passion assez exaltante pour qu'on puisse en accepter les contraintes réelles et y sacrifier de bon cœur une bonne part de son temps libre. On ne peut pas sacrifier, mais élargir cette vie de famille à une vie de communauté ».

des adultes, « à leur époque », dira un responsable plus sévère, s'ajoute la mutation géographique et sociale du mouvement.

« Bourgeois » dans son recrutement, elitiste aussi d'une certaine manière, le scoutisme a profondément évolué à cet égard au cours des dernières années.

Une enquête, faite en 1973-1974 dans le département de l'Isère, pour déterminer l'origine sociale des Scouts de France, donne, à ce sujet, des indications intéressantes. On y notait d'abord une différence très nette de milieu d'origine entre les grandes villes — Grenoble, Vienne — et le reste du département. En schématisant à l'extrême, c'est un peu comme si y avait le scoutisme des villes, « bourgeois », et un scoutisme des champs, beaucoup plus populaire, avec 40 % de « fils d'ouvriers ». Intéressante aussi cette donnée selon laquelle plus l'âge des adhérents était élevé, plus grand était le nombre des scouts issus des milieux populaires. Ainsi, le nombre de fondateurs était six fois plus fort chez les pionniers (quatorze-dix-sept ans), que chez les louveteaux (neuf-douze ans), ce qui témoigne d'un courant d'adhésion volontaire chez les adolescents.

« Réinventer l'espoir »

Sans que cette enquête fragmentaire puisse avoir une valeur exhaustive, elle donne, par endroits, des indications précieuses confirmées par le déplacement

« sociologique » des troupes. Ce n'est qu'une image, bien sûr, mais elle reflète assez bien la réalité qui n'est pas dans l'« absolue

certitude », s'est déplacé vers cette banlieue de la société que sont les pauvres, les handicapés, les immigrés, les isolés. « Invention des lieux de scoutisme qui accueillent, comme au premier jour, Brisons les solitudes de la ville », affirmaient, en juillet 1973, à la Trivalle, dix mille cadres des mouvements de Scouts et Guides de France, réunis sur cette montagne de l'Hérault, pour « réinventer l'espoir », comme le dit aujourd'hui l'un d'eux.

« Inventer des lieux », oui, mais moins dans la recherche d'une clientèle nouvelle, que dans l'espérance d'une vérité : au-delà des certitudes, des anathèmes, des ruptures, au-delà des interrogations, des débats, au-delà de ce que nous-mêmes ne pouvons pas saisir, des années de mobiliser le mouvement scout.

Le scoutisme pour y faire quoi ? Une question à laquelle on répond sans répondre : on fait de tout. Que dire d'après, alors que, par exemple, pour les seuls Scouts et Guides de France, il existe en France six mille unités, « six mille points d'application » ? Alors que les activités de ce seul mouvement ont motivé depuis le mois d'octobre 1974 la partition de sept cent trois articles dans la presse locale et régionale française. C'est là un record dont plus d'une association rêverait, et qui prouve mieux que tout l'importance sociale et la réalité du scoutisme dans la vie de la cité.

Ainsi, apprend-on, au hasard des pages, que le 27 octobre le troupe d'Ilkirk-Graffensteden, et son groupe théâtral le Signal Circus, ont donné représentation dans les rues de la cité libérale de l'Isère, à Yllie, les pionniers de la Première Croix ont astiqué les chaussures des passants, sur la Grande Place, pour « se faire mieux connaître ».

Que le 27 octobre, à Marseille, plusieurs dizaines de guides et de scouts ont nettoyé la plage. Que, à la même date, les « Jeannettes » de la Première Rônde de Saint-Jasques d'Espinal ont, avec leurs parents, défilé dans les rues de la ville en scandant : « Nous cherchons des chefs et des chefs-trope ! » Et ainsi de suite...

De l'activité la plus traditionnelle à la plus audacieuse, il y a un éventail qui n'est pas véritablement à même de mesurer. Qu'est-ce que le scoutisme aujourd'hui ? Celui de cette troupe scouts d'Europe du Chansy (Tennessee), reconstruite un vendredi soir dans un train de banlieue et qui, en grand uniforme, sort de voitures chemise kaki, béret noir, foulard, insignes, badges, croix de poitrine, fanion, partait dans la plus traditionnelle des ordonnances vers le plus traditionnel des camps ? Ou celui de cette troupe d'éclaireurs qui, elle, fit mouvement, sans uniforme, le 15 août dernier, vers la fête des moissons au Larzac ? Est-ce celui de pionniers qui ramassent et vendent des vieux objets pour faire, ensuite, à bicyclette le tour de l'Aveyron ou de ceux qui, par le même procédé, arrivent à financer un voyage vers la Palestine, pour « voir ce qui s'y passe vraiment » ?

En fait, il faut se défaire là encore des idées reçues, et ne point imaginer un scoutisme passé sans trop de secousses de l'âge du scoutisme à celui du talibisme, ouvert lété sur la nature, reconquerrait l'iver sur le local a.

Le scoutisme, dans la plupart des mouvements, est un libre-service éducatif. Chacun y apporte ce qu'il peut et y prend ce qu'il veut.

A partir de là, tout est possible aujourd'hui. Un scoutisme toujours ouvert sur la nature —

quelle fierté d'avoir fait de l'écologie avant que le mot soit à la mode ! Un scoutisme de la mer, de la spéléologie, du parachutisme, du canoë-kayak, du canotage, de la randonnée à pied, à cheval, au vélo, en voiture, en avion, en roulotte. Un scoutisme ouvert sur la ville, sur l'environnement, sur les grands ensembles, scoutisme tourné vers les handicapés, les enfants immigrés, les pauvres. Un scoutisme mixte et un non mixte, un scoutisme des communautés permanentes, ou des individus. Un scoutisme « rétro » et un scoutisme engagé à fond dans les problèmes du moment : avortement, sexualité, objection de conscience, antimilitarisme, luttes politiques, Eglise, et manifesté.

En fait, un scoutisme éclectique. Il

n'est pas un individu et figé à tout jamais dans une pédagogie à toute épreuve. Il faut ne pas s'attarder sur les questions sans importance — appelle-t-on aujourd'hui le chef « chef », ou « responsable », ou « ami », ou « mon pote » ? Ne pas vouloir à tout prix recréer l'image de marque brisée — comment sont-ils habillés, en culottes courtes ou en jeans, cheveux courts ou cheveux longs, et la B.A., et le grand jeu, et la prière, et le salut au drapeau, les badges, et Mowgli, bref, que sont devenus nos préjugés ? Mais, aller à l'essentiel : « le scoutisme pour quel faire ? ».

Prochain article : « OUVREZ VOUS PARTONS... »

(Publicité)

GRAND ORIENT DE FRANCE
2^e TRIBUNE PUBLIQUE

Mardi 26 février 1975, à 20 h. 15
Hôtel du Grand Orient de France - 18, rue Cadet, 75008 PARIS

DEUX ASPECTS DE LA DÉFENSE DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES EN 1975
LE RÔLE DE L'INFORMATIQUE LE DROIT À LA CULTURE

avec la participation de
M. André HOLLEBAUX, Conseiller d'Etat, Ancien Directeur du Cabinet de M. André MALRAUX

Cette tribune publique, placée sous la présidence de M. Jean-Pierre PROUTEAU, Grand Maître du Grand Orient de France, et animée par M. Serge REHAR, Grand Orateur du Conseil de l'Ordre, sera suivie d'un dîner.

Les conclusions seront tirées par M. J.-P. PROUTEAU. Cartes d'invitation à retirer au G.O.F., 16, rue Cadet, 75008 PARIS.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur saisie immobilière, Palais de Justice de Corbeil-Essonnes, le MARDI 4 MARS 1975, à 14 heures

PROPRIÉTÉ À BRÉVANNES
Commune de Limeil-Brevannes
RUE HENRI-BARBUSSE N° 6
MISE A PRIX : 35.000 FRANCS
Consignation préalable pour enchères : 20.000 F (chèques certifiés)
S'adresser à M. AROU, avoué en chef, 21, rue Champollion (49-30-28, de 14 à 16 h.)

25 km Est de PARIS
BELLE PROPRIÉTÉ MODERNE
Paris, état, 600 m², terrain paysagé 4.200 m². Crédit vendeur poss. M^{rs} OUBREUIL, notaire 47410 Amet-s-Martin. Tél. 025-02-55

Société d'avocats BLADIER, BOYREAU, BOGARA, LAURANDU, HEBERTON, SIRE & BORDEAUX, 13, place Charles-Gruet, tél. 44-51-10 - VENTE AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE À BORDEAUX le jeudi 27 février à 15 h.

VILLA de style Basque Espagnol
divers sur sous-sol d'un rez-de-cha. et d'un 1^{er} étage, avec terrain boisé située à **PYLA-PLAGE**
Commune de LA TESTE-DE-BUCH - 4, rue de l'Observatoire
Superficie 3.683 m²
MISE A PRIX : 100.000 F
S.C.P. d'avoc. E. BROULLAUD, R. VITAL-MARTELLE, M. VITAL-MARTELLE, M. RENAUD, E. WICKERS, avocats, 14, rue de Valenciennes, de 14 h. 30 à 16 h. 30.

Adj. Ch. Interdép. Not. Paris, mardi 4 mars 1975, 14 h. 30. SANS MISE A PRIX
HOTEL PARTICULIER - 7, rue GHARDIN (PARIS-16^e)
220 m² TERR. - 500 m² Surf. tot. planch. Lib. locat. et occup. Consign. pour ench. 20.000 F (chèq. cert.). Reqs. M^{rs} BARRY et M^{rs} Hussenot-Denonville, not. 20, r. Pyramides, Paris-1^{er}, 200-31-27, et pr. M^{rs} Herrenschildt, 024-02-23.

Cabinet de M^{rs} Roland BERNARD, avocat, 6, square Bastien, LA ROCHELLE, tél. 26-27-28 ; Cabinet de M^{rs} Pierre BERTON, avocat, 20, rue Flandrin, LA ROCHELLE, tél. 26-29-70 - L'adjudication aura lieu devant le Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE le 27 février 1975, à 14 h. 30, à l'audience des criées du Trib. de Com. de LA ROCHELLE d'UN TRÈS BEL IMMEUBLE à us. de GARAGE et de STATION-SERVICE sis à LA ROCHELLE - Avenue de la Porte-Neuve
MISE A PRIX 661.100 F
S'adresser soit à M^{rs} BERNARD, soit à M^{rs} BERTON.

Adjudic. Chamb. Interdép. Notaires Paris, mardi 4 mars 1975, 14 h. 30
2 APPARTEMENTS dont UN LIBRE À PARIS (7^e), avenue Daniel-Lesueur, n° 6
Le premier : 3 pièces principales, office, cuisine, 2 w.-c., cabinet de toilette, salle de bains - Cave - Chambre de domestique au 7^e étage. Le deuxième : 3 pièces, office, cuisine, 2 w.-c., cabinet de toilette, salle de bains - Cave - Chambre de domestique au 5^e étage.
MISE A PRIX : 350.000 F et 200.000 F
Consignation pour enchères : 20.000 F et 10.000 F (chèques certifiés à l'ordre de M^{rs} DUFOUR). Pour renseignements et adresse : M^{rs} DUFOUR, notaire, 15, bd Poissonnière, Paris (2^e), tél. 236-91-00 - CAVI, av. de la Concorde, l'après-midi mardi, jeudi, samedi.

Vente sur saisie immob. Palais Justice Paris, jeudi 13 mars 1975, à 14 h. EN UN LOT
UN APPARTEMENT - 5 PIÈCES
3^e étage, tranchée, armoires, salle de bain, cuis. dég., débarras, w.-c. - CHAMBRE en sous-sol - GARAGE - Dans un IMMEUBLE de RAPPORT sis
29, AVENUE DU BEL-AIR - PARIS (12^e)
Mise à Prix : 150.000 F
S'adr. M^{rs} GASTINEAU, avocat, 29, rue des Pyramides, Paris (12^e), tél. 236-02-01 et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Adj. Chambre Interdép. Notaires Paris, le mardi 4 mars 1975, à 14 h. 30 EN UN SEUL LOT
10 STUDIOS A PANTIN (93)
161, rue Jean-Louis - Rentabilité ball 6 ans environ 72.000 F
M. à P. : 700.000 F (certifié). Renseignements et visites s'adresser à M^{rs} LAUBIAU, notaire, 65, rue de Turbigo, Paris (3^e), tél. 278-30-00.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 13 mars 1975, à 14 heures.
APPARTEMENT A RUEIL-MALMAISON
(Hauts-de-Seine)
59-61, avenue du 18-Juin-1940, rue Thiers et Chemin Rural n° 86
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 100.000 F
S'adr. M^{rs} DE SARRAS, avocats à Paris, 34, rue de Bassano ; M^{rs} FERRELL, administr. syndic au Tribunal Commerce Paris, 85, rue de Rivoli à Paris.

VENTE SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Au Palais de Justice à PARIS, le LUNDI 10 MARS 1975, à 14 h.
D'UN HOTEL PARTICULIER
SIS A PARIS (16^e Arr^t)
AVENUE INGRES N° 1
Le tout d'une contenance de 644,41 m² et entièrement entouré de grilles
LIBRE LOCATION - MISE A PRIX : 1.600.000 F
S'adresser pour renseignements : M^{rs} Robert-Charles GARNIER, syndic à Paris, 3, rue de Furstemberg ; M^{rs} Marcel et Pierre CHEVROT, avocats à Paris, 5, rue Truchetet ; M^{rs} BRICOUT, avocats à Paris, 14, rue d'Anjou ; et pour visiter sur place : lundi, mercredi et vendredi de 15 h. à 17 h.

Vente sur conversion de saisie immobilière au Palais de Justice à ROUEN, le VENDREDI 7 MARS 1975 à 13 h. 45
EN DEUX LOTS
UN TERRAIN AVEC CONSTRUCTION EN COURS à usage commercial, EN CIMENT ARMÉ
Arrêtée au niveau haut du premier étage
LE TOUT D'UNE CONTENANCE D'ENVIRON 1.400 m²

SIS A ROUEN (SEINE-MARITIME)
RUE DU GROS-HORLOGE, N° 143 à 155 et RUE DE LA VICOMTE, N° 76
Mise à Prix : 5.500.000 Francs
Un IMMEUBLE à ROUEN, 78, r. de la Vicomté
(ax n° 78 et 78 bis) adj. sur conv. d'un rez-de-chaussée et de 3 étages.
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
S'adresser pour tous renseignements : M^{rs} Jean CASOVI, avocat à ROUEN, 24, rue de Croisne (78000) et à S.C.P. M^{rs} Paul VALOIS, Alain ROBERT, 23, rue de Croisne à ROUEN (78000).

« ASK THE BOY »

« Devant Baden-Powell, tribunaire de son expérience de colonial, écrivait M. Michel Rigal, ancien commissaire général des Scouts de France, le premier réflexe est un mouvement quand même de dégoût. C'est là, d'une autre leçon, ce que dit M. Emile Visseaux, son successeur : « C'est un paradoxe et un inconnu que le fondateur du scoutisme ait été général britannique à l'époque de l'ère victorienne et que le gloire immense qui fut la sienne (...) ait été acquise dans la plus injuste et la plus impopulaire des guerres coloniales : la guerre des Boers. »

Paradoxe, en effet, l'aventure de cet homme né en 1857 à Londres, mort en 1941, au Kenya. « J'ai eu, affirmait-il lui-même, la chance de vivre deux vies distinctes. L'une comme soldat et célibataire, l'autre comme pacifiste et père familial placées toutes deux sous le signe du scoutisme et toutes deux pleinement heureuses. »

Ambiguë, cette destinée humaine en deux périodes, l'une consacrée à la répression coloniale, l'autre à l'éducation des jeunes.

En dix années, de 1889 à 1909, sans le vouloir sinon le savoir, Baden-Powell créa le scoutisme. De son expérience militaire, il tira en 1889 un petit fascicule : Aids to scouting - (Comment devenir éclaireur). Il y recueillait notamment l'utilisation réussie de jeunes gens de la ville comme messagers pendant le siège de Mafeking — et en tira une première leçon éducative : les jeunes peuvent et doi-

vent se voir confier des responsabilités, dans une espèce de scoutisme militaire.

En 1908, après de multiples séjours de correspondance avec des jeunes qui lui-même lui demandaient conseil et aide, Baden-Powell publiait un autre petit fascicule : Eclaireur, destiné eux - civils - et adapté aux garçons. Succès tonitruant : en 1909, le mouvement était capable, à la grande surprise de son théoricien, de réunir pour le premier rassemblement scout, au Chystal Palace de Londres, 11 000 éclaireurs. Ce succès, devait amener Baden-Powell, sur la suggestion du roi Edward VII, à démissionner de l'armée, en 1910, pour se consacrer entièrement au scoutisme.

Pourquoi ce triomphe ? En raison, disent aujourd'hui nombre de responsables scouts de « l'intuition géniale et prophétique de Baden-Powell ». En raison de cette proposition de pédagogie « basée sur la révolutionnaire » faite par un homme qui, de tous, paraissait le moins destiné à le faire : la prise en charge par le jeune lui-même de son propre développement. Toute la démarche scoutée pourrait, en effet, se résumer à cette phrase contenue dans le Guide du chef éclaireur, un autre écrit de Baden-Powell : Ask the boy (interroge le garçon). C'était proposer de substituer une pédagogie des centres d'intérêt à une pédagogie imposée par les adultes. C'était, quels qu'aient pu être ensuite les déviations ou excès, affirmer la « majorité » des jeunes.

السنة الأولى

A propo
d
recensem
LA FAC

Le sec

UNARON GRATUIT
DANS LA JOURNÉE

صحة الإنسان

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

JEUNESSE

DE FRANCE
JUBILEE
75, à 20 h. 15
10, rue de la République

DÉFENSE DES LIBERTÉS EN 1975

JUDICATION

PANTIN (93)

UNIL-MALMAISON

ET D'OCCUPATION
100.000 F

IONS JUDICIAIRES
1975

PARTICULIER
GRES N° 1

LOTIS

PRODUCTION EN CIMENT ARME

CINE-MARITIME
SE, N° 143 à 155
100.000 Francs

78, r. de la Vierge

A propos du recensement

Chaque Français doit recevoir la visite d'un agent recenseur. Il lui remettra un questionnaire détaillé qu'il aura à remplir avec soin. Cette opération est obligatoire, et celui qui refuserait de s'y soumettre s'expose à des sanctions. Cette petite « corvée » permettra aux statisticiens d'obtenir la photographie la plus exacte possible de la France en mars 1975. Par la suite, divers traitements statistiques fourniront des renseignements dont les dirigeants se serviront pour concevoir et mettre en œuvre leur politique économique.

Les résultats du recensement sont, bien entendu, lein d'être seuls à fournir des informations d'ordre statistique. Divers organismes, et en particulier l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.), procèdent régulièrement à des enquêtes ou à des évaluations par d'autres moyens. Mais le recensement demeure la base fondamentale à laquelle se rattachent toutes ces études. C'est pourquoi il est renouvelé périodiquement.

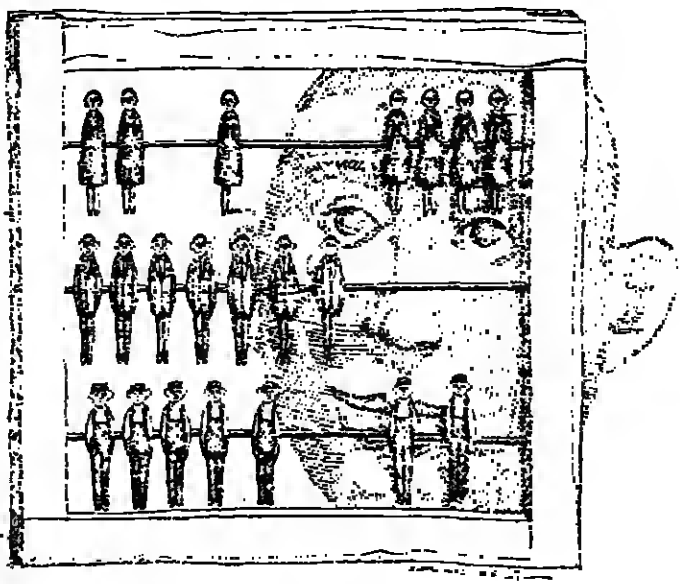
Les statistiques ont leurs partisans et leurs adversaires. Certains croient aux chiffres

d'une manière absolue. D'autres, au contraire, n'y voient que mensonge.

Il n'est pas facile d'utiliser - honnêtement - les statistiques. Les chiffres qu'elles rassemblent n'ont pas, en effet, la valeur absolue que semble leur donner une présentation mathématique.

Dans l'idéal, un chiffre statistique ne devrait être utilisé que par ceux qui savent exactement comment il a été recueilli et, aussi, ce qu'il recouvre.

Il n'en reste pas moins que les statistiques sont aujourd'hui un instrument fondamentalement pour la compréhension de nombreux phénomènes, en particulier les faits économiques. L'expérience accumulée par les organismes qui les élaborent a permis d'améliorer non seulement la précision des chiffres, mais aussi le cadre conceptuel dans lequel ils ont été établis. Ceux qui s'en servent ont également appris peu à peu à déjouer le piège des chiffres qu'ils peuvent poser aux néophytes. Instrument imparfait, les statistiques sont maintenant devenues indispensables.



LA FACE HUMAINE DES STATISTIQUES

LES services qui élaborent des statistiques fournissent des chiffres de nature très différente. Les uns, comme ceux obtenus après un recensement, résultent d'un comptage exhaustif des objets étudiés. D'autres sont obtenus par sondage. D'autres encore résultent de la combinaison de différents autres chiffres pour former des indices. Une dernière catégorie, plus subjective, est celle des indicateurs. On y trouve des indications chiffrées sur des quantités qui ne sont pas toujours totalement quantifiables, comme l'opinion de chefs d'entreprise.

En priorité, un recensement exhaustif tel celui qui est en cours, fournit des résultats plus précis et plus sûrs qu'une enquête par sondage. Mais ce n'est pas toujours vrai. Lors d'une enquête par sondage, l'enquêteur a la possibilité de rester plus longtemps et d'interroger avec plus de précision les personnes qu'il visite.

Dans tous les cas, le problème fondamental reste celui des définitions. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il est souvent très délicat de se mettre d'accord sur ce que l'on veut compter. Supposons, par exemple, que l'on s'intéresse au nombre de libraires qui existent en France. Rien de plus simple. Mais, en pratique, tout se complique : qu'est-ce qu'un libraire ? Certains magasins entrent certainement dans cette catégorie et ne posent pas de

problème. Ce sont ceux qui ne vendent que des livres. Mais, très souvent, le commerce ne se limite pas à cette catégorie. On y vendra également des journaux ou de la papeterie. Un kiosque de gare doit-il être considéré comme une librairie parce qu'on peut y acheter des journaux ? Ou, au contraire, seulement ceux qui en tirent l'essentiel de leurs ressources. Aucune définition n'est meilleure que l'autre ; elles sont, chacune, adaptées à un problème. D'où la perplexité d'un organisme central de statistique chargé de fournir, à tous et pour tous les usages, la liste des professions. Il devra adopter certaines conventions, même si celles-ci ne satisfont pas tous les utilisateurs.

Même un recensement comme celui qui est en cours ne fournit pas des chiffres parfaitement exacts. Il y a toujours des erreurs liées au fait que certains Français n'auront pas, pour une raison ou pour une autre, rempli le questionnaire ou, qu'à l'inverse, ils auront été déclarés plusieurs fois par leur parents et par eux-

Qui fait quoi ?

De très nombreux organismes élaborent des statistiques en France. Le principal est l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.), qui, en plus de sa tâche de collecteur, coordonne l'ensemble des statistiques françaises. Plus de six mille personnes y travaillent en permanence. Mais la plupart des ministères, des administrations et des syndicats professionnels disposent de services statistiques. Le service de la prévision du ministère des finances est responsable des chiffres concernant le commerce extérieur, qui lui sont principalement fournis par les douanes. La Banque de France s'occupe de tout le secteur financier. Le ministère de l'Industrie et de la recherche collationne les données industrielles, que fournissent fréquemment des syndicats professionnels, etc. Chaque ministère dispose de ses propres services statistiques et publie souvent, d'une manière plus ou moins régulière, les résultats de travaux. Les chiffres « voyagent » d'un utilisateur à un autre, sans qu'il y ait toujours une véritable cohésion.

Au niveau international, on cherche de plus en plus à établir des statistiques comparables. Ce n'est pas toujours facile, ni même possible. Les structures varient souvent d'un pays à un autre, empêchant d'utiliser des définitions uniques. L'ONU a, pour sa part, émis un certain nombre de normes, que chaque pays est tenu de respecter. Les Communautés européennes interviennent pour harmoniser les nomenclatures et les méthodes des pays du Marché commun. Il existe même un certain nombre d'enquêtes communautaires. L'harmonisation est cependant encore loin d'être totale.

elors extrêmement complexes. Il faut choisir un certain nombre de produits, les affecter de coefficients de pondération, etc. D'où des possibilités de discussion sans fin. Un indice des prix n'est pas, par exemple, identique à un indice du coût de la vie. Le premier mesure les variations de prix d'un certain nombre de produits toujours identiques. Un indice de coût de la vie mesure, au contraire, les variations de dépenses des ménages pour obtenir un même résultat même si les produits achetés ne sont pas identiques.

moins précise. Ils n'en sont pas moins largement utilisés car ils peuvent être obtenus très rapidement et, surtout, ils fournissent des indications sur des questions qui ne peuvent être abordées par d'autres méthodes. L'expérience, seule, permet d'en apprécier les possibilités d'emploi. Ces chiffres ont un contenu plus ou moins empirique, mais leurs variations peuvent être significatives. Il y a, souvent, un parallélisme entre eux : l'optimisme des patrons d'entreprise coïncide, en général, avec une croissance réelle de la production industrielle.

L'optimisme des patrons et la croissance

Les indicateurs d'opinion qui nous apparaissent combien d'entreprises s'attendent à une augmentation de leur activité, à une croissance des prix ou à une variation de stock, sont d'une définition théorique beaucoup

Le dirigeant moderne dispose aujourd'hui de tout un ensemble de chiffres qui lui permettent, s'il sait s'en servir, d'appréhender d'une manière de plus en plus fine et précise, la réalité qu'il entoure. Son expérience propre et aussi celle de ceux qui ont élaboré les chiffres sont finalement les principaux garants de la véracité des conclusions qu'il pourra en tirer.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

Le secret

Les statisticiens sont amenés à s'intéresser à un grand nombre de facteurs que les agents économiques souhaitent garder secrets. Pour les obtenir, ils promettent un secret absolu sur les déclarations. Secret qui, dans la pratique, est très bien respecté.

Les règles de secret ne sont pas sans inconvénients. Les chercheurs universitaires, par exemple, sont souvent amenés à faire des enquêtes pour obtenir des chiffres qu'il serait facile d'avoir à partir des renseignements que possède déjà l'INSEE. Mais ce dernier se refuse à fournir autre chose que des chiffres globaux.

Le secret statistique pèse également sur la publication des résultats. Pour qu'il ne soit pas violé, il faut que l'on ne puisse pas reconstituer les déclarations individuelles à partir des chiffres publiés. Supposons qu'une seule firme fabrique un produit donné. Toute statistique fournie sur ce produit donnera une image précise de l'activité de cette firme. Elle ne pourra donc être rendue publique.

C'est ainsi que l'INSEE refuse de publier tout chiffre qui ne correspond pas à, au moins, l'addition de quatre données différentes (par exemple, la production de quatre firmes), aucun de ces chiffres ne devant dépasser 85 % du total. Des situations où ces conditions ne sont pas remplies sont assez fréquentes, en particulier quand on descend à un niveau fin d'analyse. C'est un des obstacles principaux de l'extension régionale des statistiques.

Sondages...

Les enquêtes par sondage apportent une incertitude supplémentaire : un sondage ne fournit ni chiffre qu'avec une certaine probabilité. Dans la pratique, cependant, à condition que les sondages aient été faits sur un assez grand nombre de personnes - l'INSEE n'hésite pas à interroger dix mille ou même cinquante mille personnes - l'erreur liée à la méthode pèse moins que les incertitudes liées à la collecte et à la manière dont les personnes ont répondu. En France, par exemple, les enquêtes sur les revenus sont particulièrement difficiles : les Français donnent fréquemment des chiffres faux, soit qu'ils craignent que leurs déclarations ne se retournent contre eux, malgré le secret statistique, soit qu'ils se trompent eux-mêmes dans l'évaluation de leurs revenus.

Les statisticiens sont le plus souvent démunis de moyens pour estimer l'imprécision des chiffres qu'ils ont pu collecter. Le plus souvent, ce sont des recoupements qui permettent de justifier la confiance dans la valeur obtenue. Pour reprendre l'exemple particulièrement délicat des revenus, des recoupements sont possibles pour les salariés. Les employeurs sont, en effet, obligés de déclarer à l'administration les salaires qu'ils versent. Il y a là une mine de renseignements particulièrement sûrs : les employeurs n'ont aucun intérêt à cacher ce qu'ils versent à leurs salariés. En revanche, l'incertitude sera beaucoup plus grande sur les revenus d'exploitations individuelles et des professions libérales.

... et indices

En dehors des résultats bruts, les statisticiens manipulent souvent des indices : celui des prix, de la construction ou de la production industrielle, etc. Ces chiffres sont obtenus par la combinaison de différents facteurs aux caractéristiques variées. Les problèmes de définition deviennent

EN TOUTE LOGIQUE

Jeu de hasard

DEUX amis décident de se rencontrer, un certain jour, devant la gare. Chacun arrive indépendamment, au hasard, entre 12 et 13 heures, et n'attend pas l'autre plus de quinze minutes.

Quelle est la probabilité pour que les deux amis se rencontrent effectivement ?

(Solution ci-contre à l'envers.)

PROBLEME N° 28

Un point est pris au hasard à l'intérieur d'un triangle équilatéral. De ce point, sont menées les trois perpendiculaires aux côtés du triangle. Quelle est la probabilité pour que ces trois perpendiculaires puissent être les côtés d'un triangle ? (Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 27

Il suffit de remarquer qu'un hexagone peut bissecter un cube. La figure montre un cube et trois côtés de l'hexagone qui le coupe en deux parties égales.

Les triangles grisés, situés sur trois faces du cube ayant un angle commun, ont chacun pour hauteur une fois et demie leur base. Ils sont donc deux à deux orthogonaux.

PIERRE BERLOQUIN.

MATRAS - SOMMIERS - ENSEMBLES

EPEDA

multispire présente toutes ses literies chez **CAPÉLOU**

EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI

Seule adresse de vente : 37, Av. de la République PARIS 12

Métro PARMENTIER ou TEL. 357.46.35

LIVRAISON GRATUITE DANS LA JOURNÉE

DÉLÉGATION GÉNÉRALE A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Dans le cadre de sa nouvelle section « Thermique et Thermodynamique », la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (D.G.R.S.T.) lance un appel de propositions de recherche auprès des laboratoires d'entreprises privées, des organismes publics et des centres techniques.

Les thèmes retenus pour l'année 1975 sont les suivants :

- Cycles thermodynamiques à bas niveau (plus particulièrement pompes à chaleur) et fluides utilisables ;
- Échanges et échanges thermiques ;
- Amélioration des matériaux et des matériels ;
- Stockage et transport d'énergie.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 28 Mars 1975.

Le modèle de déclaration d'intention ainsi que tout renseignement complémentaire peuvent être obtenus de la D.G.R.S.T., 35, rue Saladin-Dominique - 75700 PARIS - Tél. : 321-74-28, poste 362.

LES SATELLITES DE DIFFUSION DIRECTE

Le satellite stationnaire de communication qui relaye, à 36 000 kilomètres d'altitude, les communications téléphoniques et les émissions de télévision d'un continent à l'autre, est devenu si banal en quelques années que personne ne s'étonne aujourd'hui des services qu'il rend. Il est vrai que depuis longtemps les câbles sous-marins autorisent des liaisons intercontinentales, mais le nombre de canaux qu'ils offrent était réduit.

Ayant suivi une évolution très rapide, le satellite offre aujourd'hui plusieurs milliers de voies téléphoniques, contre quelques centaines en 1965. La firme américaine qui détient un quasi-monopole mondial, Hughes Aircraft, les fabrique désormais en série. Elle en a plusieurs en commande pour les trois prochaines années, au coût moyen de 150 millions de francs par satellite (lancement non compris).

Pour dialoguer d'un continent à l'autre, il suffit qu'une station au sol soit installée de chaque côté de l'océan. Mais ces stations de réception et d'émission, travaillant avec les satellites Intelsat, sont dotées de puissants amplificateurs ; elles restent très grandes (30 mètres de diamètre) et donc très coûteuses (25 millions de francs environ).

Des images qui viennent du ciel

Le satellite de communications a pourtant d'autres ambitions qu'internationales. En Union soviétique, au Canada, il est déjà en service à l'intérieur du pays et relaye des émissions de télévision ou de communications téléphoniques à un certain nombre de stations au sol de territoire national. Ces stations au sol, comme les stations utilisées pour le réseau Intelsat, envoient alors, par des moyens terrestres, câbles ou faisceaux hertziens, les signaux captés vers les postes individuels. Dans un an, ce sera au tour des Etats-Unis, puis de l'Indonésie, d'avoir leurs premiers satellites intérieurs. Ce marché promet d'être aussi important, sinon plus, que le marché international.

Tous les satellites « domestiques » occidentaux sont aujourd'hui réalisés par la firme Hughes Aircraft, qui a fait dériver de la dernière génération des satellites Intelsat (8 000 voies téléphoniques ou douze canaux de télévision) un satellite domestique de capacité analogue, vendu pour la première fois au Canada et appelé Anik.

Dans un an, la puissance d'émission des satellites croîtra de 10-20 watts par amplificateur à 100-200 watts ; le diamètre des antennes au sol décroîtra de 10-15 mètres à 3-5 mètres. L'étape ultime sera la diffusion directe des signaux, sans relais au sol, à l'antenne d'un école, d'un immeuble, voire d'une maison individuelle. Les antennes du satellite émettront des signaux dans un angle très faible (1,5 degré seulement), qui couvrira environ une zone de 1 000 kilomètres de diamètre au sol. La puissance de chaque amplificateur de bord devra atteindre 500 watts, et l'antenne au sol n'aura plus qu'un diamètre de 1 mètre environ.

L'idée du satellite de diffusion directe a provoqué, depuis des années déjà, maints débats politiques, notamment à l'UNESCO et aux Nations unies. L'Union soviétique et les pays en voie de développement se sont émus de la possibilité qu'aurait rapidement les Etats-Unis de réaliser de tels satellites pour imposer ensuite d'émission de propagande politique des pays rivaux ou « amis ».

En octobre 1972, l'Union soviétique a même soumis aux Nations unies un projet de traité prévoyant que tout pays avait le droit de brouiller et même de détruire un satellite qui lui enverrait des émissions qui jugeraient illégitimes (propagande nuisible à la paix et à la sécurité internationales, interférences dans un conflit international, violation des droits de l'homme, informations erronées, etc.). Seules, des organisations sous le contrôle direct des gouvernements pourraient se servir de satellites de diffusion, et des normes techniques seraient établies par des accords bilatéraux ou multilatéraux, sous l'égide de l'Union

internationale des télécommunications. Les Etats-Unis soutiennent l'opinion inverse, au nom de la nécessité de maintenir le libre échange des idées et le libre écoulement de l'information dans le monde. Ils ne jugent pas un traité nécessaire. La France, le Canada et la Suède ont pris une position intermédiaire et souhaitent une recommandation modérée.

Les deux positions extrêmes continueront sans doute de s'affronter longtemps. Si les organisations internationales sont conscientes qu'une liberté totale dans la transmission des programmes de radiodiffusion par satellite ne peut qu'engendrer le chaos, elles souhaitent aussi qu'elles soient respectées les deux principes de liberté d'utilisation de l'espace par tous les Etats, et le droit à l'information de tous. En 1948, la conférence générale de l'UNESCO a, par exemple, rédigé une résolution demandant aux Etats que « soit reconnu à tout citoyen le droit d'écouter librement les émissions radiophoniques provenant d'autres pays ». Mais, aux termes du « traité de l'espace » de 1967, l'espace ne doit être utilisé que « pour le bien et dans l'intérêt de tous les pays » et « conformément au droit international, en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales, et de favoriser la coopération et la compréhension internationales ».

En fait, les craintes de l'Union soviétique et des pays en voie de développement paraissent sans grand fondement pour plusieurs raisons, à la fois techniques et économiques :

— Il est techniquement encore plus facile de brouiller les émissions d'un satellite de diffusion que celles de la Voix de l'Amérique. Mais personne ne souhaite voir la guerre des ondes passer de la radiophonie à la télévision ;

Aucun pays n'a encore construit un satellite de diffusion directe, car certains équipements techniques, notamment les amplificateurs de bord, restent à mettre au point. Mais si les Etats-Unis décidaient de réaliser un tel engin, il ne faudrait probablement pas plus de trois ou quatre ans pour mener le projet à terme ;

— La raison principale est l'absence d'un marché. Les pays très susceptibles de réaliser les premiers satellites de diffusion n'en ont pas besoin pour l'instant. Ils disposent d'importants moyens de distribution terrestre — faisceaux hertziens, câbles — et continueront pendant encore longtemps de les utiliser. Le satellite de diffusion n'apparaîtra, sans doute, que dans une dizaine d'années, les câbles et faisceaux hertziens servant alors à relayer les télécommunications régionales. Les pays pauvres, en revanche, qui ne disposent pas encore d'infrastructure en matière de communications, ont un besoin plus immédiat de satellites de diffusion, notamment pour la télévision éducative. Mais ils n'ont pas les moyens d'en financer le développement et la réalisation.

Quant au problème politique, ce sont les spécialistes de l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui ont l'ambition de le résoudre. L'UIT fixe, en effet, au cours de longues conférences administratives mondiales, les bandes de fréquences allouées aux divers services de télécommunication dans tous les pays répartis en trois grandes zones géographiques (région 1 : l'Europe et l'U.R.S.S. ; région 2 : les deux continents américains ; région 3 : l'Asie, l'Australie, l'Océanie). Les télécommunications se sont d'abord développées dans le monde en utilisant des fréquences allant de 10 kilohertz à plusieurs dizaines de mégahertz. La télévision fonctionne aujourd'hui, selon les pays, dans des fréquences allant de 41 à 223 mégahertz, en modulation d'amplitude.

Un projet de traité soviétique

La répartition des positions sur l'orbite stationnaire

Evolution technique et répartition des coûts

Même le satellite « domestique » ne saurait être contenu dans une station au sol. Les stations de réception se multiplient sur tout le territoire national, et le coût unitaire des stations devient prépondérant dans le coût total du système.

Or le taille et la complexité des stations au sol dépendent de la taille et de la complexité du satellite. Si le signal émis par le satellite est faible, il faut une grande antenne au sol pour capter suffisamment de puissance, et il faut coupler à l'antenne un amplificateur complexe. La station est coûteuse. Au contraire, si le satellite émet un signal puissant — il lui faut beaucoup de puissance à bord et un amplificateur important, — l'antenne au sol peut être plus petite et dotée d'un amplificateur moins complexe. Les réseaux spatiaux nationaux préfèrent donc faire appel à des stations au sol moins coûteuses et à un satellite plus lourd et plus cher.

L'arrivée des satellites « domestiques » implique une évolution technologique inéluctable : des antennes au sol de 9 à 12 mètres de diamètre seulement, moins coûteuses (1 à 2 millions de francs) ; des satellites

dotés de très grands panneaux solaires à bord, fournissant 500 watts à 1 kilowatt de puissance électrique de bord ; de puissants amplificateurs dans le satellite, et des antennes de bord plus grandes, rayonnant dans un angle faible (quelques degrés, au lieu d'émettre dans toutes les directions). Les antennes seront très soigneusement pointées vers la Terre, pour émettre des signaux qui dépassent de la zone à desservir, ce qui requiert une stabilisation précise du satellite et l'abandon de la stabilisation par rotation du satellite sur lui-même, toujours utilisée par Hughes Aircraft, pour passer à une stabilisation fine par rapport à trois axes de référence.

Tandis que la firme Hughes tente de tirer parti de ses investissements passés et de vendre le maximum de satellites Anik avant de passer à une nouvelle génération, la NASA a récemment lancé un satellite expérimental dont la technologie préfigure les futurs satellites « domestiques » : le satellite ATS-F. Désormais AST-F distribue les émissions de télévision éducative dans des zones isolées comme l'Alaska et sera utilisé pendant un an en Inde pour relayer des émissions éducatives à cinq mille villages dont les écoles seront dotées

de très grands panneaux solaires à bord, fournissant 500 watts à 1 kilowatt de puissance électrique de bord ; de puissants amplificateurs dans le satellite, et des antennes de bord plus grandes, rayonnant dans un angle faible (quelques degrés, au lieu d'émettre dans toutes les directions). Les antennes seront très soigneusement pointées vers la Terre, pour émettre des signaux qui dépassent de la zone à desservir, ce qui requiert une stabilisation précise du satellite et l'abandon de la stabilisation par rotation du satellite sur lui-même, toujours utilisée par Hughes Aircraft, pour passer à une stabilisation fine par rapport à trois axes de référence.

Tandis que la firme Hughes tente de tirer parti de ses investissements passés et de vendre le maximum de satellites Anik avant de passer à une nouvelle génération, la NASA a récemment lancé un satellite expérimental dont la technologie préfigure les futurs satellites « domestiques » : le satellite ATS-F. Désormais AST-F distribue les émissions de télévision éducative dans des zones isolées comme l'Alaska et sera utilisé pendant un an en Inde pour relayer des émissions éducatives à cinq mille villages dont les écoles seront dotées

C'est une des raisons de la difficulté d'introduire le satellite de diffusion directe sur les marchés des pays industrialisés. Il faudra que les particuliers adhèrent un convertisseur pour leur téléviseur actuel, en attendant que les nouveaux postes à double modulation d'amplitude et de fréquence se multiplient peu à peu, et que leur coût diminue. A Frascati, la société belge ETECA a donné quelques ordres de grandeur des prix de série : le prix de l'antenne et des équipements associés pour recevoir les nouvelles fréquences passerait de 2 000 à 500 francs environ en cinq ans, lorsque la production croîtra de mille à un million d'unités ; le convertisseur de modulation passerait dans le même temps de 800 à 400 francs.

Les industriels européens mettent assez mollement le point les nouveaux postes et les robustes antennes nécessaires, d'un diamètre de 70 à 100 centimètres. Beaucoup d'entre eux pensent qu'on passera par une phase de distribution communautaire (une antenne de réception commune à plusieurs immeubles ou maisons), avant d'en arriver à la diffusion directe vers les postes individuels.

Parce qu'ils estiment que le principal avantage du satellite de diffusion est de desservir la totalité des habitations d'un pays, même les plus reculées qui ne sont pas aujourd'hui desservies, les experts de l'UIT ne sont pas favorables à cette étape communautaire. Ils préfèrent prévoir l'arrivée de la diffusion directe. En 1977, une nouvelle conférence sera chargée d'attribuer à chaque pays la ou les positions des satellites sur leur orbite et le nombre de canaux de télévision dans la bande de fréquence 11,7-12,5 gigahertz. Tous les satellites géostationnaires tournent, en effet, sur une orbite équatoriale à 36 000 kilomètres de la Terre, et le nombre de positions sur cette orbite est limité, surtout pour la zone européenne. Chaque pays européen, même le plus petit, réclame en outre autant de canaux de télévision que son voisin.

L'UIT aura pour tâche de collecter toutes les demandes et d'établir ensuite un plan de répartition. Mais pour attribuer quatre canaux de télévision à chaque pays de la zone européenne, en n'utilisant que la bande de fréquence 11,7-12,5 gigahertz, il faudra que les mêmes fréquences soient utilisées par plusieurs pays en évitant les interférences. Même des satellites proches pourraient utiliser des fréquences analogues si leurs signaux sont polarisés de manière différente (similaire dans des plans différents), comme cela sera expérimenté à bord d'OTS. Le thème de l'UIT promet néanmoins d'être très délicat.

En 1971, la Conférence administrative mondiale des télécommunications spécialisées a travaillé pendant sept semaines pour attribuer les bandes de fréquences aux satellites de diffusion directe. Les bandes utilisées actuellement pour les communications terrestres sont en effet saturées pour la plupart, il faut en trouver d'autres.

Même sur une question aussi technique, les intérêts des pays peuvent diverger. Par exemple, la plus abondante d'autant plus les signaux que la fréquence est élevée. Les pays tropicaux sont donc désavantagés si la fréquence choisie est très haute. C'est pourquoi la conférence de 1971 a retenu trois bandes de fréquences pour les satellites de diffusion : 2,5-2,89 mégahertz pour presque tous les pays ; 11,7-12,5 dans la région 1, et 11,7-12,2 gigahertz dans les régions 2 et 3 ; et la bande 22,5-23 gigahertz dans la région 3. Dans la première bande, la puissance du satellite reçue au sol doit être limitée pour ne pas gêner les faisceaux hertziens qui travaillent aussi dans cette bande. Il en est de même dans une bande de fréquence encore plus basse (820-930 mégahertz) utilisée par les services terrestres et accordée à certains pays seulement. Quant à la bande 2,5-2,89 mégahertz, elle est limitée à la réception communautaire nationale et régionale.

C'est dire que les pays industrialisés envisagent surtout d'utiliser la bande 11,7-12,5 gigahertz, bien que l'atténuation par la pluie ne soit pas négligeable. Pour limiter la puissance électrique nécessaire à bord du satellite, les techniciens seront donc obligés d'utiliser la modulation de fréquence. La modulation d'amplitude, qui est utilisée pour les téléviseurs actuels, requiert une puissance de 500 kilowatts. En raison du choix des fréquences et de la modulation, aucun récepteur de télévision actuel ne sera à même de capter les émissions d'un satellite, sauf s'il est équipé d'un convertisseur de modulation. Un satellite pirate ne pourrait aujourd'hui accomplir sa mission.

KLM, ou comment j'ai découvert l'Extrême-Orient.

Le Bourget, par un petit matin gris. Ma femme et moi montons dans le DC-9 de la KLM, qui nous dépose d'un coup d'aile à Amsterdam.

Bien que très brève, notre escale nous laisse le temps de profiter de la tax-free shop de Schiphol, à mon avis la moins chère d'Europe. Emplettes faites, nous nous retrouvons dans le DC-10-30 de la KLM. Et comme de coutume avec la KLM, le vol sera moultueux de bout en bout, y compris l'atterrissage à Bangkok, notre première étape.

Bangkok, c'est la cité des temples, et du plus sublime d'entre eux, le Wat Phra Keo, où nous tombons en extase devant le Bouddha d'émeraude.

Mais Bangkok a un autre nom : la « Venise asiatique ».

Notre jonque louvoie un loag moment dans l'entrelacs des petits canaux, avant d'accoster une barque transformée en cuisine ambulante, où nous nous initiions à la gastronomie thaï.

La suite de notre séjour nous dispensera d'autres enchantements : le marché flottant de Damnoen Saduak, débâche de cris et de couleurs, le parc de Rose Garden, paradis des roses et des orchidées, le palais de Bang-Pa-in, ancienne et somptueuse résidence d'été des rois.

Et puis, bien trop vite, vient le moment de prendre congé de la Thaïlande. La collation qui nous est servie à bord nous prépare à notre prochaine étape : Djakarta, capitale de l'Indonésie.

Djakarta offre deux visages : à la ville moderne nous préférons cependant la cité traditionnelle autour du port de Tanjung Priuk, avec l'inoubliable marché aux poissons tropicaux et les maisons curieusement alambiquées du quartier chinois. De là, nous partons sillonner Java en train express et en autocar : nous voyons Bogor et son Palais au milieu des jardins botaniques, Bandung et ses plantations de thé, Jogjakarta et son palais des sultans, le Kraton. Mais surtout, surtout, Borobudur, gigantesque temple bouddhiste isolé sur une colline, que d'enthousiasme, nous plaçons au premier rang des merveilles du monde.

Et puis, nous nous envolons vers Denpasar.

Bali ! Le ciel aux reliefs toujours renouvelés... Les plages bordées de cocotiers, toutes différentes... Les récifs de coraux, les rizières luxuriantes escaladant les collines... Les 10.000 temples... Et un peuple d'une grâce, d'une beauté, d'une gentillesse proverbiales, et toujours réelles. Chaque Balinais, chaque Balinaise pratique un art de vivre où se mêlent avec un rare bonheur la religion, la danse et l'artisanat.

Bali, comme vous pouvez en juger, rend les voyageurs lyriques.

Et rochelonniques aussi de le quitter. Car nous devons reproduire le chemin du retour. Et il faut tout le confort du DC-10-30, toute la prévenance des hôtesse hollandaises et toute la chaleureuse atmosphère des vols KLM pour adoucir cette mélancolie.

D'ailleurs, c'est déjà décidé : nous reviendrons en Extrême-Orient.

Avec KLM, bien sûr.

KLM - 10 bis, avenue de l'Opéra, 75002 Paris.
Tél. 7-12-57-29. Bureaux à Lille, Lyon, Nice.

Sérieux et gentillesse : une tradition hollandaise. KLM HOLLAND

A l'Académie

ELECTION DE M. LAURENT SCHWARTZ

L'Académie des sciences a élu, le lundi 24 février, M. Laurent Schwartz membre de sa section de géométrie, en remplacement de M. Arnaud Denjoy, décédé. M. Schwartz était, depuis 1972, correspondant de l'Académie pour la même section.

(M. Laurent Schwartz est né à Paris le 5 mars 1915. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de mathématiques en 1937, il obtient le doctorat de sciences en 1943. Il est attaché de recherche au C.N.R.S. de 1940 à 1942, chargé d'enseignement à Grenoble de 1944 à 1945, maître de conférence puis professeur à la faculté des sciences de Nancy de 1945 à 1952, et depuis 1953 profes-

seur à la Faculté des sciences de Paris, puis à l'université Paris-VII. Il est actuellement professeur de mathématiques à l'Ecole polytechnique et détaché de Paris-VII. Auteur de la célèbre théorie des distributions et de Schwartz reçu en 1950 la médaille Fields (considérée comme le prix Nobel des mathématiques) et est titulaire du Grand Prix de mathématiques de l'Académie des sciences (1964) pour l'ensemble de ses travaux. Connu pour ses opinions de gauche, M. Laurent Schwartz a milité activement contre la guerre d'Algérie (il a signé le « manifeste des 121 ») et était membre du tribunal contre les crimes de guerre commis au Vietnam, créé à l'initiative du philosophe britannique Bertrand Russell.)

PALAIS DE LA DÉCOUVERTE

avenue Franklin-Roosevelt - 75008 PARIS

Conférences en MARS les :

Samedi 1^{er} à 15 h. : Echographie, imagerie et lithographie ultra-sonores, par Pierre ALAIS.

Samedi 2 à 15 h. : L'origine de la vie : hasard ou déterminisme, par René BUZZI.

Samedi 15 à 15 h. : Comment créer artificiellement des éléments très lourds ? par Marc LEFORT.

LE MONDE DES SCIENCES

LE TRA

La r

des ris

Une régle

compi

PRINCE LIOTARD EST DECERNÉ

A UNE EQUIPE

DE VOLCANOLOGUES

السنة الأولى

ACTUALITÉ MÉDICALE

MALGRÉ LA NOUVELLE LOI

Une quinzaine d'hôpitaux seulement acceptent de pratiquer les avortements en Autriche

De notre correspondante

Vienne. — Une frontière invisible coupe l'Autriche en deux: l'Ouest montagneux est terre d'Église, l'Est, plus industrialisé, est le domaine des « rouges ».

En revanche, l'Autriche occidentale, principalement le Tyrol et le Salzbourg, se montre réfractaire au nouveau texte. L'influence de l'Église entre pour une large part dans ce refus contre lequel le gouvernement central se trouve désarmé.

CONGRÈS - CROISIÈRES LUCIEN RODRIGUES-ELY PRINTEMPS 75

MÉDECINS

DEUX CONGRÈS EN MÉDITERRANÉE

ANITA RIND. LE RAPPORT SUR L'INSTITUT PASTEUR VA ÊTRE REMIS AU GOUVERNEMENT

Le rapport sur l'Institut Pasteur établi à la demande du gouvernement d'interrompre la « grossesse ».

L'Association nationale française de chiropractie demande un statut légal pour ses membres.

APRÈS LE MANIFESTE DES SIX CENTS

Les conseils de l'ordre s'élèvent contre « les calomnies et les provocations »

La publication du manifeste de six cents médecins hostiles au conseil de l'ordre (le Monde du 22 février) a été évoquée au cours d'une réunion, dimanche 23 février à Paris, des présidents et secrétaires généraux des conseils départementaux et régionaux.

Certes, sa disparition, pour laquelle nous lutons, ne suffisait pas à transformer les conditions d'exercice de la médecine.

La Compagnie italienne ADRIATICA. Vous propose ses voyages organisés vers EGYPTE - LIBAN - GRECE...

COURS RAY. Enseignement secondaire privé mixte. PENSIONS dans VILLAS avec jardin à NICE.

COURS RAY. Cours de RATTRAPAGE ou de PERFECTIONNEMENT. ÉTUDE le matin SPORT l'après-midi.

ARTS ET SPECTACLES

Peinture

La mort de Hans Bellmer. Un montreur de poupées maléfiques

Le peintre Hans Bellmer est mort lundi à Paris. Né à Katowice (Silésie) en 1902, il était âgé de soixante-trois ans.

latente. Il construisit sa poupée comme « une adolescente aux grands yeux qui se détachent à l'ouverture et qui, à la fermeture de la mâchoire, se gonflent de lait et de sang ».

Une exposition de peintres non conformistes soviétiques a lieu à Vienne. De notre correspondante

Vienne. — Les Vennois peuvent contempler, depuis le samedi 22 février, et pour huit jours seulement, une exposition d'art qui n'était pas prévue de longue date dans les calendriers officiels.

de son devoir de présenter immédiatement ces tableaux au public occidental. Les forces vives nombreuses lors du vernissage, a manifesté un vif intérêt pour les toiles exposées.

Théâtre LA GUERRE. Comédie Française. LA BATAILLE DE LA CELESTINE.

Handwritten text at the bottom of the page.

ECTACLES
ans Bettme
nipes mathématiques

صكنا من الامل

Théâtre

LA GUERRE D'ARRABAL

(Suite de la première page.)
C'est ce qu'on partiotement compris et traduit les comédiens du Théâtre de Bourgogne. François Facon, Pierre Humbert, Jean-Pierre Renaud, Françoise Ripoll ont travaillé avec Michel Humbert sur Pique-nique en campagne, ont volenté ce texte, généralement considéré comme une pochade antimilitariste mais qui, finalement, contient déjà toute la force poétique et tragique de l'Arrabal d'aujourd'hui.
Sur scène il y a un énorme masque crayon, gueule béante, tapissée de rouge, qui représente Franco. Sur une musique d'Espagne tournoyante et de corridos, des personnages blancs et noirs apparaissent lentement, composent des allégories austères et grotesques, une voix chevrotante des extraits de discours. Le fascisme n'est pas de droite... Je garde le langage de l'Arrabal, dans un éclairage crépusculaire coupé de flashes blancs, commence la pièce où s'insèrent d'autres textes d'Arrabal (la 1972 au général Franco), et des textes de Malraux, de Neruda.
L'histoire des parents qui vont chercher leur fils sur le champ de bataille pour piquer-niquer ensemble, qui font prisonnier un « frère ennemi » et l'insistent à partager leurs repas devient l'histoire de deux enfants perdus, séparés. Les parents sont des fantômes noirs, agités de mouvements mécaniques. Dans le bruit assourdissant des strèmes et des canons, transpercés de disques gratuits des chants révolutionnaires, ils parlent mécaniquement le langage de l'épique, de l'héroïque. Ils portent en eux la mort. Le comique déstabilisé se transforme en une mélancolie poignante, en désespoir, brulants de tant d'horreurs et de dérision; un peuple écrasé et la vieillards malade qui garde la puissance d'un mythe.
Alors que la guerre est omniprésente dans Pique-nique en campagne, elle est dans Guerre réduite à quelque chose de lointain, comme une musique de fond qui se mêle à l'air de l'ambiance de vacances au fort-fait sur la Costa Brava, corridos comprises. Des ruines sont représentées par une construction mécanique d'un monde de tuyaux, de plaques, de débris (les deux décors sont de Jean-Vincent Lombard). Jean-Jacques Chép et Elisabeth Barbouin jouent le

Musique Pop

Chuck Berry

Ce pionnier du rock n'oublie qu'il est, d'instinct, écouté de la country-music avant de croquer à Chicago, de rencontrer Moddy Waters, d'écrire et de jouer des thèmes que les Beatles exotiques allaient mettre plus tard à leur repertoire à sa confection, vingt ans après, pour sa popularité, sans doute parce que sa musique s'appuie sur le blues et qu'elle s'adresse délibérément aux jeunes générations avec toute l'exubérance dont ce showman accompli est capable.
A quarante-quatre ans, Chuck Berry partage son temps entre des affaires prospères — notamment un complexe de lofts qui s'étend sur 40 hectares, près de Saint-Louis, dans le Missouri, — des enregistrements et des tournées régulières à travers le monde où il se fait accompagner la plupart du temps par des groupes d'occasion. A l'Olympia, Chuck Berry a répété pour la millième fois ses « plans » connus de tous, ses slowcocks qu'il exécute sans une incoïte malicieuse, son grand cœur et sa farnèse marche en canard. Il en « fait » beaucoup, comme on dit, mais on le lui pardonne volontiers — cela est dans la règle du jeu résilible une fois pour toutes entre lui et la salle pour commuer dans le rythme.
Dans le tour de cadran qu'il s'est rigoureusement imparti, Chuck Berry s'amuse, laisse aller sa vitalité, chante avec un certain détachement et joue de sa guitare avec un phrasé nerveux et entraînant comme on sait le faire dans le Vieux Sud.
Le rock n'oublie pas de s'être inventé bien avant Chuck Berry — peut-être au début des années 40 par Arthur « Big Boy » Crudup, qui fut l'auteur de compositions chantées par les premières « idoles » du rock dans la fin des années 50, mais qui ne fut pas l'occupant de la défense de ses droits et mourut il y a un an dans la pauvreté qu'il avait toujours connue. La force de Chuck Berry c'est la forme percussive de son spectacle et ses liens naturels avec la plus solide tradition noire.
* Mustorama, Olympia.

Cinéma

Robbe-Grillet et le mythe de la cover-girl

Sur les murs de la ville, dans les magazines de luxe et de luxe, et dans les films d'Alain Robbe-Grillet, on rencontre des filles très belles appelées « cover-girls ». Jamais on ne les voit dans la rue ou chez soi. Jamais à l'usine ni au bureau. Elles appartiennent au royaume de l'image-imaginaire-imagination, royaume des va-et-vient d'Alain Robbe-Grillet : « L'homme, dit-il, est le seul animal dont l'existence se passe entièrement dans la tête. Le seul qui possède la liberté de recréer le réel, de le transformer en images. Montrez la photo d'une vache à un taureau, il ne réagira pas... »
Aux photos des cover-girls les hommes réagissent. On dira jamais l'importance de ces visages offerts aux rêves, de ces traits harmonieux redessinés par la lumière et les ombres, de ces regards transparents qui semblent ne rien voir. Elles sont des œuvres que l'on doit prendre au sérieux alors que la chronique parisienne les considère comme la facilité même, dit-il. Mais quand l'artificialité est poussée jusqu'à ce point, il atteint la beauté pure...
Alain Robbe-Grillet n'aime pas le mot « sophistication », trop ostentatoire pour des objets trop divers. Il préfère : netteté, pureté, perfection. Il compare les cover-girls au marbre blanc, immuable, des statues grecques. Les Vénus d'alors reproduisaient des femmes probablement belles. Celles d'aujourd'hui sont les photographies de créatures vivantes, prises au moment le plus glorieux de leur vie.
Elles sont jeunes, elles n'ont pas de rides. L'absence de rides est une sorte de négation du temps. La cover-girl est pareille aux héroïnes de Sade qui subissent des sévices atroces et se retrouvent intactes au chapitre suivant. Intactes pour le plaisir d'autres sévices.
Elle est virtuelle, désir de pureté et de perfection appartenant aux mythes populaires : Belle au bois dormant et crime parfait. « Dans un meurtre, il y a toujours un moment sale, le sang qui tache. Le crime parfait, c'est autre chose. Un acte désincarné qui a la pureté d'un rite religieux, qui ne laisse pas de traces... »
Il ne laisse pas davantage de traces que le temps ne laisse de rides aux visages des femmes qu'Alain Robbe-Grillet charge de représenter l'érotisme. « Les films pornographiques sont fondés sur le tremblement, sur le baléement. Les miens, au contraire, sont comme du cristal. Dur et transparent. Lorsque dans la grande maison, mon héroïne ouvre une porte après l'autre, elle regarde un instant des tableaux qui semblent composés pour l'érotisme. Les portes s'ouvrent sur des images plus solides que le monde réel. Et, paradoxalement, parce qu'elles sont rigides, l'esprit peut y élever... »
Alain Robbe-Grillet pense que s'il y a « provocation » chez lui, elle est due à son comportement envers l'image : « Tout le monde fabrique des images. Si elles se cachent sous des allibis, elles fonctionnent comme un piège où l'esprit se perd. Moi, je m'avance masqué et désigne mon masque, je suis bouffé... »
C. G.

à partir du 26 février
20 représentations
COMPAGNIE REHAUD-BARRAULT
THÉÂTRE ORSAY
PETITORSAY
NERUDA
CANTO GENERAL
chants et musique par le
GROUPE CHILIEN APARCOA
récitante
EMMANUELLE RIVA
en première partie
ISABEL PARRA
PATRICIO CASTILLO
sauf le 20 h 30, relève dim. et fond.
matinée dimanche 15 h.
location 548.65.90

LES IKS
mise en scène Peter Brook
location 12 h à 19 h
sauf dimanche
et par téléphone
280.28.04-280.28.78
10
dernières
BOUFFES-DU-NORD
209, Fbg Saint-Denis

THÉÂTRE EDOUARD-VII
DEMAIN MERCREDI PREMIÈRE
ROSY VARTE - JULIEN GUIOMAR
PIERRE BERTIN
LE PAPE KIDNAPPÉ
Comédie de Joao BETHENCOURT
Adaptée par ANDRÉ ROUSSIN, de l'Académie Française
Mise en scène de René CLERMONT
Décor de Roger HARTH, costumes de Donald CARDWELL
Robert LE BÉAL, Daniel DERVAL, Danièle LUGER,
Raymond BAILLET et Jean ANTOLINOS
LOCATION THÉÂTRE ET AGENCES

ELYSEES-LINCOLN • LE DRAGON
DREYFUS
L'INTOLÉRABLE VÉRITÉ
A 20 h 30
LE SHOW Jacques HIGELIN
PIZZA DU MARAIS - 15, rue des Blancs-Manteaux - 272-42-51

LES MENESTRIERS
à l'OLYMPIA
le 26 février à 18 h. 30
Moyen-Age - Renaissance

COMEDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
CLAUDE RICH
Le Zouave
de CLAUDE RICH
« ... Aller voir « LE ZOUAVE ». Aller manger de ce pain. C'est un pain des anges à Paris. Il laisse dans la cour un tremblant suage... »
Michel CURNOT
(LE MONDE)

« Un jour, la fête... »

Ils sont jeunes, ils sont gais, ils sont sympathiques, ils chantent, ils dansent, ils rient, ils sont les baladins des H.L.M., les érudits des cités où l'on s'ennuie. Leurs ennemis : un député-maire-promoteur, un commissaire de police hargneux, un patron de bistrot irascible, les mercenaires motorisés de la ville voisine. Leurs armes : l'opéra, le blues, le jazz, le rock, le goût de la fête, le bal de la commune des chiffonniers, mais c'est pour la bonne cause, celle de la fraternité retrouvée, de la joie universelle...
Moins luxueux et moins raffinés que les Parapluies de Cherbourg (auxquels il est difficile, la musique aidant, de ne pas penser), moins « professionnel » que les shows américains du même genre, le film réalisé par Pierre Sisser, avec Michel Fugain et ses copains du Big Bazar, est une comédie musicale à la bonne franquette où les « virées supodes » et la « rage au poing » des loulous de banlieue cèdent le plus souvent la place aux entrecuats et aux cabriolets, où l'on redonne l'amour, le liberté, l'espoir des jours meilleurs. Régis par Pierre Fugain, certains ballades méritent d'être applaudies (ceux des peintres, par exemple). Les lyrics de Pierre Delanoë s'accrochent sans amertume à l'humeur contestataire de l'argument. Et la musique de Michel Fugain passe de la douceur des confidences à l'effluence des complicités amicales.
Mais ce qu'on retient avant tout de ce spectacle, c'est l'entraide, l'ardeur, de ceux qui y participent. Les garçons et les filles du Big Bazar ont tous le cœur « gros comme ça ». Et ce cœur fait oublier les faux pas et les fausses notes, les langages et les imparfections de cette théorie en gris et rose.
J. B.

« Milarepa »

Tourné avant l'été de nuit, Milarepa nous rappelle que Lilliane Cavani est l'auteur d'un Saint François d'Assise et d'un Galiléa, deux films réalisés pour la télévision qui retracent le cheminement d'un itinéraire spirituel.
Œuvre d'un ascète tibétain du XI^e siècle, autobiographie d'un apprenti mystique qui s'efforce d'atteindre à l'amour absolu, à la connaissance transcendante et à la paix de l'âme, le livre de Milarepa (Fayard, éditeur) est un des textes les plus émouvants (et les plus accessibles) de la pensée bouddhique. Les « épreuves » que doit affronter le sage pour échapper au mal et s'élever de sa prison charnelle sont celles que préconisent les « maîtres » de toutes les religions. Mais il y a, en outre, dans la démarche de Milarepa, dans ses efforts pour être en communion avec le monde, une obstination et une humilité qu'on serait tenté de qualifier de franciscaines.
« Emerveillés », dit-elle, par la vie de Milarepa, Lilliane Cavani n'a pas commis l'erreur de se lancer dans une recherche du réalisme et de la couleur locale qui eût été condamnée à l'échec. Elle a imaginé qu'un jeune étudiant italien s'identifiait au moine tibétain, et c'est à travers ses interrogations et ses fantasmagories que prend forme la quête initiatrice. De même d'est-elle contentée d'aller dans les Abruzzes.
C'est donc tiré par un esprit occidental que nous parvient le message de Milarepa. En tournant son film, Lilliane Cavani n'a cherché qu'à nous transmettre son émotion de lecteur et (peut-être) l'écho de ses propres apprentissages. Même s'il arrive que la récit trahisse cette ambition et que son extrême dévouement nous le fasse paraître fastidieux ou puéril, on ne peut qu'être reconnaissant à Lilliane Cavani d'avoir tenté l'aventure. Il est rare qu'un film nous entraîne sur de telles hauteurs et nous donne à respirer un air aussi pur... J. B.

Comédie Française
LA BATAILLE DE LA CÉLESTINE
Pierre DUX
Marcel MARÉCHAL
Gilbert CHATEAU
répondent à
Jean-Jacques GAUTIER.
dans
le dernier numéro de
LA REVUE DE LA
COMÉDIE-FRANÇAISE
(N^o 24, février 1975, en vente au Théâtre et par correspondance à 7 francs compris.)
dernière de
« LA CÉLESTINE »
le 1^{er} mars
au Théâtre Marigny
7 - 11 - 16 - 22 - 30 F

DEMAIN
HAUTEFEUILLE (Quadrphonie) - ÉLYSÉES LINCOLN
MONTMARNASSE 83 - SAINT-LAZARE PASQUIER
GRAMONT OPÉRA - JEAN RENOIR
TABARNAK
dans un film de
CLAUDE FARALDO
Le groupe
"OFFENBACH"

صكنا من الامل

SPECTACLES

LE GHIETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4 (278-47-88).
LA GUPLE (Fr.) : Montparnasse-Palace, 14 (238-85-13).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4 (278-47-88) à 14 h. et 20 h. 30.

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 25 FEVRIER

M. Michel Jobert, ancien ministre, répond aux questions des journalistes de Radio-Montecarlo à 19 heures.
M. René Haby, ministre de l'Education, face à MM. Jean Cornec, André Legarde, présidents de fédérations de parents d'élèves, et André Henry, secrétaire général de la FEN, sur France-Inter à 19 h. 20.

RADIO-TÉLÉVISION

Après les bêtes, les gens ?

Ce formidable battage publicitaire autour de l'éventuelle participation de B.B. à une émission destinée à obtenir des pouvoirs publics une nouvelle réglementation des zoos, franchement, ca taise le mauvais goût.
Lundi soir, ce a été le choc. A vous douter de ramener jamais les pieds au Jardin des Plantes, un exemple nommément incriminé. On y allait volontiers pourtant. On y amenait les enfants. On s'amusa à jeter des caqueuettes dans des cages, dont on ne voyait plus les barreaux.

SPECTACLES POUR ENFANTS

10h 30 (février au 4 mars). A.C.T.-Alliance française (242-02-18).
10h 30 : Les Fourberies de Scapin ; sam. et dim. 14 h. 30 : Le Roman de Renart.
Centre américain (232-89-82), Me. 18 h. Montparnasse (232-16-22), Me. Galie-Montparnasse (232-16-22), Me. 13 h. : le Marquis de Carabas (marionnettes).

CONCORDE PATHE - LUMIERE GADMONT - MONTPARNASSE PATHE

pas si méchant que ça
MARLENE JOBERT - GERARD DEPARDIEU
DOMINIQUE LABOURIER
YVES BOISSET - YVES FEYRAT

MERCREDI 26 FEVRIER

M. Michel Boscher, maire d'Evry, répond aux questions de Léval sur Europe 1 à 8 h. 20.
Entretien avec le général Beaurivage, par Pierre Lhoste, sur France 2 à 11 h. M. Lhoste a gûstement effectué peu de temps avant la mort du général.

LES PROGRAMMES

MARDI 25 FEVRIER

- CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati.
19 h. 40 Tribune libre : Avec Evelyne Sullerot.
20 h. Connaissance : la Vie sauvage, d'Yvan Tors (sixième partie).
20 h. 30 Contre-enquête : « L'affaire Steinheil », Réal R. Forissier.

MERCREDI 26 FEVRIER

- CHAINE I : TF 1
18 h. 35 Les visiteurs du mercredi, de Ch. Izard.
18 h. 40 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 45 Feuilleton : « Aureole et Victorieux ».
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot.

Mercredi
LE NOUVEAU FILM D'YVES BOISSET
DUPONT LAJOIE
PIERRE TORNARE-PINO CARLUO-JEAN BOUISE-PASCALLE ROBERTS-ROBERT CASTEL-MICHEL FEYRELON

TERES
VILERS
VINCENT
BILBOQUET-ARTEL NOGENT
IMET
DE PARIS

AUJOURD'HUI

Un livre

« LA GUERRE INCONNUE », d'Otto Skorzeny

Les Mémoires d'un reître

Otto Skorzeny ? Un grand garçon costaud, ingénieur de son métier, sportif, Autrichien, inventeur de la guerre de commando, Colonel SS ? Bien sûr, et hypnotisé par Adolf Hitler. Mais les SS n'étaient pas ce qu'un vain peuple a été laissé dire. Les Waffen-SS du moins, l'élite combattante nazie ? La race aryenne en tout cas. Skorzeny n'y croyait pas. Rosenberg, maître à penser du III^e Reich, était un bien brave homme, mais un écrivain pâle et un penseur médiocre. Est-il lui-même un héros ? Oui, mais modeste et enrobé du mythe dont on l'a affublé, celui de l'homme le plus dangereux du monde, de l'aventurier le plus intelligent. Ce qu'il souhaitait, c'est vivre tranquille, de son métier.

Tel est Otto Skorzeny, vu par lui-même dans la *Guerra Inconosciuta*, ses Mémoires pour une fois authentiques, dont la « version française » vient de paraître sous la plume de Saint-Paulien. Version dont on se demande parfois si elle n'est pas quelque peu améliorée et truffée d'allusions aux Français qui n'ont pas compris encore tous les mérites de la « collaboration ». Saint-Paulien, en outre, s'empêche d'ajouter en note quelques exploits sportifs et de mentionner quelques décorations omises dans le texte.

L'autoportrait d'Otto Skorzeny, même ainsi amélioré, n'est pas convaincant. Pas plus que n'est totalement convaincante la thèse qu'il soutient : suivant une tradition qui date de 1918, et dont l'Allemagne, à l'instar de la France, a le privilège, il entend démontrer que si les armées du Reich ont été vaincues, ce fut en grande partie par la trahison. L'amiral Canaris, chef des services de renseignements allemands, pendu après l'armistice du 20 juillet 1944, est le héros de son livre. C'est le « faux-jeu » typique, en toutes circonstances, de ce héros qui se veut le « capitaine-égaré », transparent tout au long des chapitres. De même, l'auteur règle-t-il, au détour des pages, ses comptes avec Albert Speer, infidèle à ses yeux à la mémoire du « maître ».

Comment Otto Skorzeny, obscur membre du parti au moment de l'assassinat, à Vienne, du chancelier Dollfus, est-il devenu l'homme de main favori de Hitler et, après la capitulation de l'Allemagne, le copartout le plus célèbre du monde, à qui l'on a présenti tant de « coups »

internationaux, avérés ou non ? Skorzeny en accuse la presse et la publicité qui lui a été faite par des journalistes en mal de sensationnel.

En réalité, cette légende, c'est Skorzeny lui-même qui l'a forgée.

Deux enlèvements

On ne comprendrait pas très bien, à la lecture de son livre, l'extraordinaire ascension du personnage si l'on ne mesurait pas son génie de se faire valoir et le besoin que l'Allemagne nazie avait de héros. Grand soldat, héros, Skorzeny avait la tête de l'emploi. Et il le savait. La libération de Mussolini dans l'hôtel du Gren Sasso, où il était interné, a été un « coup de publicité » fort bien mené. Sur toutes les photographies on peut voir à côté de l'« Otto », petit bourgeois triste en chapeau et manteau noir ou col relevé, ce colonel souriant, qui pose comme un pêcheur de saumon à côté de sa capture. Du major Mors et de ses hommes, parvenus sans éclat jusqu'à l'hôtel en camion et en hémicycle, on ne parle guère. Skorzeny distille à peine que si le petit avion Heinkel Storch, qui emportait le dictateur, faillit s'écraser dans l'abîme, ce fut aussi parce que lui-même était monté à bord pour garder jusqu'au bout le mérite de l'opération.

Dans l'Europe allemande en déliquescence, Skorzeny fut chargé d'une autre opération moins connue : l'enlèvement du régent de Hongrie, l'amiral Horthy, soupçonné de négocier secrètement avec les Russes. Nicolas Horthy, fils du régent, pris sur le fait, lui enroula dans un tapis et prestement enlevé. Otto le condottiere, debout dans sa voiture de commandement, monta à l'assaut du palais-forteresse de Burgau, l'ortement défilé. Une porte défoncée, quelques coups de feu, l'amiral n'est pas là et il est allé se réfugier chez le général comte Karl von Pfeiffer-Wildenbruch. De la SS « générale », pas de la Waffen-SS. Encore cette vieille solidarité de l'aristocratie. Skorzeny se console en couchant dans le lit de François-Joseph.

Tout cela serait après tout, assez drôlement, si Otto Skorzeny n'était pas exposé sa conception de la guerre et du monde, ne se disait l'inventeur d'une forme de combat nouvelle et si les seules horreurs dont il parle n'étaient les traces-terrestres auxquelles il a été soumis par ses geôliers américains.

Le lieutenant Skorzeny est tout sur le débarquement mené en Angleterre, sur les armes soviétiques, sur la fugue de Rudolf Hess en Ecosse, sur l'invasion de l'Union soviétique. Ce qu'il en dit est sans doute passionnant, mais presque totalement invérifiable. On a parfois l'impression que « le livre » a été artificiellement gonflé par son auteur ou ses assistants, et l'on retrouve au

long des pages de simples résumés des mémoires et des souvenirs publiés au cours des ans et dont la référence a été oubliée.

Quant à l'invention de la guerre-surprise, dans laquelle une « opération ponctuelle » menée avec de petites effectifs parfaitement entraînés a plus de conséquences qu'une grande bataille, il est bien difficile, malgré la caution de Sir Basil Liddell Hart, le grand critique militaire britannique, d'en attribuer le mérite à Otto Skorzeny. Une certaine Judith, laida, dans le camp d'« Hoïphern ».

Surtout l'auteur de la *Guerra Inconosciuta*, s'il paraît beaucoup de se captiver à Dachau, où l'internement des Américains, s'il s'agit de la sorte des grands dignitaires du nazisme, n'est sans respect par des geôliers sans éducation, oublié à peu près totalement de parler des camps de concentration, du massacre des juifs, de la terrifiante mécanique nazie. Il oublie les expériences tentées sur d'innombrables cobayes humains pour donner à ses soldats les moyens de résister au froid ou aux blessures.

En feignant de condamner Himmler — pour sa bêtise — et en distinguant le SS « générale » de la Waffen-SS, pour faire de cette dernière une chevalerie européenne, il se moque des millions d'hommes, de femmes et d'enfants que l'aimable et fascinant Adolf Hitler a fait périr avec la complicité directe ou indirecte d'un certain nombre de Skorzeny.

Otto Skorzeny est un reître. On ne peut lui demander un pudeur qui n'est pas dans son caractère. Mais, lui qui se plaint tant de la triste renommée qu'il entoure, pourquoi n'a-t-il pas choisi le silence ?

JEAN PLANCHAIS.

Éditions Albin Michel, 442 p., 49 F.

CRAVACHÉ PAR UN ANCIEN DÉPORTÉ

Otto Skorzeny, ancien colonel des Waffen-SS, a été cravaché par un ancien déporté, lundi 23 février, vers 14 heures, alors qu'il sortait des studios de la télévision, rue Cognac-Jay, à Paris, dans un véhicule interviewé par Christian Bernard à propos de son livre à la Guerre Inconosciuta.

Otto Skorzeny, entouré d'une bonne escorte, se trouvait sur le trottoir de la rue Cognac-Jay lorsqu'il fut intercepté en allant vers un bus aux chevaux blancs : « Je suis officier dans l'armée française », s'écria l'inconnu. Otto Skorzeny se mit à rire et se mit à parler et fut frappé de plusieurs coups de fouet sur le visage. Il fut ensuite conduit, ce qui ne portait apparemment aucune arme, menaça alors de la tuer, lorsque les agents de police s'interposèrent, mettant fin à l'incident.

Circulation

PLUS DE PHOTOS À DOMICILE POUR LES AUTOMOBILISTES EN INFRACTION

Les photographes des automobilistes en infraction ne leur seront désormais plus transmises à leur domicile : c'est ce que vient de décider M. Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur, qui met ainsi fin à une réglementation en vigueur depuis 1966.

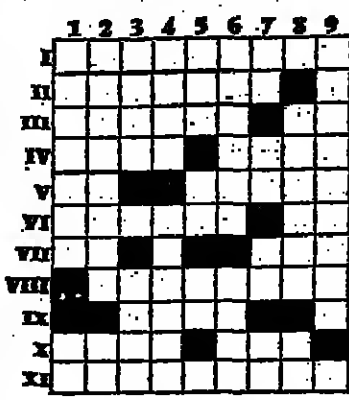
Cette année-là, après plusieurs mois d'expérimentation, le ministère de l'Intérieur décida que la preuve des infractions pour excès de vitesse serait désormais déterminée par des appareils montés sur des voitures de police et de gendarmerie. Ces appareils préregistraient l'avance, sort en photographiant le véhicule en infraction, d'en préciser la vitesse ainsi que la date à laquelle la photo avait été prise.

Par la suite, dans la plupart des cas, le document était transmis au domicile des contrevenants, qui étaient invités à expliquer leur infraction devant les services de police ou de gendarmerie. Toutefois, l'expérience prouva que les photos qui parvenaient au domicile des contrevenants étaient d'une manière aussi inopérante que de nature à provoquer des incidents graves au sein des familles.

Désormais les automobilistes concernés seront seulement invités par lettre à venir consulter le document de leur infraction dans les services de police ou de gendarmerie.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1088



HORIZONTALEMENT

I. Elle n'avait vraiment aucune raison d'être car comme un pion son I — II. Echappent aux sœurs — III. Pionnet très fort ; Prêt — IV. Dans l'Orne ; Sous le pied d'un cheval — V. Lettres de crédit ; Son exécution exige une certaine précipitation — VI. Dignes de respect ; Symbole chimique — VII. Finit lamentablement ; Petit mot (mais en latin) — VIII. Dans le sillage d'un chevalier sergent — IX. Provoque certains brassages — X. En Espagne ; Était pesant — XI. En train d'accabler encore un peu plus sous le poids des charges.

VERTICALEMENT

1. Un endroit où l'on peut facilement aller à l'anglais ; Canton de France — 2. La voie du sang ; Ne grande qu'exceptionnellement — 3. Bestiole ; Donna son nom à une congrégation bénédictine — 4. Ont la fibre généreuse ; Font appel au bon sens d'autrui — 5. Supplique ; Pronom ; Se trompés (épée) — 6. Sacrifices ; Changés quand elles sont zébrées — 7. D'un caractère ; Origine de transmission du bruit ; Abréviations ; Pour l'entendre il faut le frapper — 8. Instruisant par l'exemple ; Pronom — 9. Certains n'en parlent qu'avec une relative bienveillance, et pourtant...

Solution du problème n° 1088

HORIZONTALEMENT

I. Sorcier ; Or — II. Océan — III. Noira — IV. Alé — A.S. — V. Teint ; And. — VI. Enormes — VII. II ; En. — VIII. Ursulines (cf. capitaine) — IX. Rive ; Rte. — X. Péan. — XI. Jaloux.

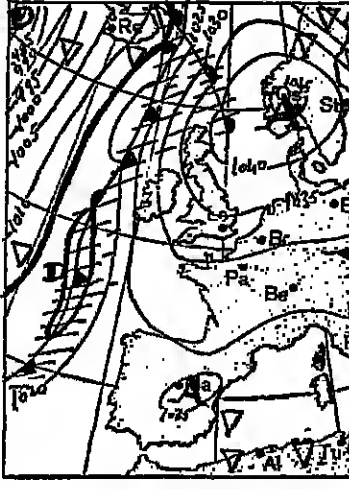
VERTICALEMENT

1. Schizopne — 2. Allé ; R.L. — 3. Môme ; Sive — 4. S.M. — 5. Enlis. — 6. Om ; Toit — 7. NNO ; Pa. — 8. Améric. — 9. Raméneral. — 9. Rasse ; Géol.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25.2.75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26-3-75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égalité hauteur de baromètre cotées en millibars (le m.m. vaut environ 1/3 de mm)
 Zone de pluie ou neige / averse / orages / Sens de la marche des fronts
 Front chaud / Front froid / Front occlus

Évolution probable du temps en France entre le mardi 25 février à 6 heures et le mercredi 26 février à 6 heures :
 L'air froid, d'origine continentale, descendra en contournant les hautes pressions centrées sur le sud de la Scandinavie. Il bloquera encore, au large de l'Europe, les perturbations atlantiques qui continueront à cir-

culer sur l'Atlantique, où elles sont accompagnées de vents très forts.
 Mercredi 26 février, il fera globalement beau en France. La météo sera fraîche, avec des gelées faibles et des brouillards intermittents, parfois givrants, mais se dissipant assez vite.
 Les vents, de secteur est, seront faibles.
 Les températures maximales atteindront 11°C dans l'Est et le Nord-Est, 12°C à 14°C ailleurs et dépasseront parfois 15°C dans le Midi.

Mardi 25 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 028 millibars, soit 771 millimètres de mercure.
 Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 février ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Biarritz, 12 et 1 degré ; Bordeaux, 14 et 0 ; Evreux, 13 et 0 ; Caen, 12 et 3 ; Cherbourg, 11 et 4 ; Clermont-Ferrand, 9 et -1 ; Dijon, 11 et 0 ; Grenoble, 8 et -1 ; Lille, 10 et 2 ; Lyon, 10 et -1 ; Marseille, 14 et 1 ; Nancy, 9 et -1 ; Nantes, 13 et 2 ; Nice, 12 et 4 ; Paris-Le Bourget, 12 et 1 ; Pau, 12 et 0 ; Perpignan, 13 et 1 ; Rennes, 13 et 1 ; Strasbourg, 8 et 0 ; Tours, 11 et 1 ; Toulouse, 14 et -1 ; Valenciennes, 13 et 0 ; Pointe-à-Pître, 26 et 22.

SPORTS

ATHLÉTISME

Jean-Claude Amoureux, vedette inattendue de France-Angleterre

De notre correspondant

Orléans. — A une semaine d'intervalle — les 15 et 16 février dernier — c'étaient les championnats de France — les Orléanais ont eu droit à deux spectacles d'athlétisme en salle, avec le match France-Angleterre. Les installations sont rudes dans notre pays. Mais faut-il nécessairement édifier de nouveaux gymnases comme celui de l'I.N.S. pour la pratique exclusive de ce sport ?

Le Parc des expositions d'Orléans, construit il y a moins de dix ans, restait inemployé tout au long de l'année, mis à part quelques manifestations commerciales.

Pour le tirer de sa léthargie, la municipalité décidait de l'équiper pour le pratique de l'athlétisme. Dans ce parc, le public monte à la mezzanine et se trouve placé juste au-dessus de la piste. Les coureurs sont là, tout proches. Pourtant, les Orléanais, venus nombreux le 23 février, n'ont guère en l'occasion de vibrer au cours de ce match France-Angleterre. Sans doute parce que le scénario s'est déroulé comme prévu : les Français ont dominé le sprint et les concours (à part le poids), les Britanniques le demi-fond. Tout cela était attendu. Des clameurs plus soutenues ont cependant salué le saut de Pontavaux à 2,18 m, qui battait ainsi la meilleure performance française en salle, et le dernier tour de Jean-Claude Nalle,

accroché jusqu'au bout par le Britannique Bennett, au cours du relais quatre fois un tour.

Finalement, une des vedettes de ce match aura été un athlète qui n'y participait pas officiellement. Engagé hors concours, en effet, un jeune lycéen d'Angoulême, dix-neuf ans, pratiquement inconnu, Jean-Claude Amoureux, a battu sur 60 m plat les deux seigneurs du sprint, Sarteur et Chanvelot, ainsi que les deux Britanniques, Amoureux n'était encore la saison dernière que remplaçant dans l'équipe de France juniors.

Une autre vedette en revanche était contestée : Guy Druil. Non pas en raison de sa performance relativement moyenne sur 60 m haies (7 sec. 73/100) mais parce que les partis politiques veulent associer à leurs travaux des sportifs en renom. Just Pontalina, par exemple, assistera la direction du parti socialiste ; Guy Druil, lui, vient d'adhérer à l'U.D.R. (le Monde du 25 février).

« Choix conforme à mes opinions politiques », explique le champion d'Europe, mais qui, pense-t-il, ne l'empêchera pas de dire son sentiment sur la politique sportive gouvernementale.

Il en aura bientôt l'occasion puisqu'il doit être reçu, le vendredi 28 février, par le premier ministre, M. Jacques Chirac, avec lequel il s'entretiendra des problèmes sportifs.

VOLLEY-BALL

France bat Algérie 3 à 0 Un handicap de taille

Moins d'une semaine après les handballeurs (le Monde du 21 février), les volleyeurs de France ont battu l'Algérie en effectuant une tournée en France dans le cadre de leur préparation aux prochains Jeux méditerranéens, prévus à Alger, du 23 août au 6 septembre 1975. Cette tournée prenait fin à Paris, le 24 février, sur une rencontre avec l'équipe de France victorieuse par 3 sets à 0 (15-2, 15-6) en moins de cinquante minutes de jeu.

Comme pour la plupart des sports collectifs, le football excepté — le développement du volley-ball est encore assez récent en Algérie pour juger de la valeur du travail accompli. La faiblesse des effectifs, le manque d'installations sportives et de cadres techniques, malgré la prise en charge des équipes nationales par des anciens joueurs internationaux roumains comme Makal (football), Costache (handball) et Porsuciu (volley-ball), qui apportent des méthodes de préparation éprouvées dans leur pays, ne permettent pas encore à l'Algérie de jouer un rôle de premier plan dans les rencontres internationales.

Cette progression paraît d'autre part devoir être limitée par un handicap de taille et de puissance désormais quasi insurmontable dans des sports comme le basket-ball, le handball et le volley-ball où le gigantisme a désormais force de loi. Ce problème préoccupe d'ailleurs les responsables du sport algérien qui

veulent faire prochainement une campagne officielle pour la création de catégories de taille au niveau international. — G. A.

LES UNIVERSIADES SERONT REMPLACÉES PAR DES JEUX MONDIAUX D'ATHLÉTISME

Le comité exécutif de la Fédération internationale du sport universitaire (FISU), réuni à Rome du 21 au 23 février, a pris acte du fait définitif de la Yougoslavie pour l'organisation des Universiades de 1975 prévues cet été à Belgrade. Le déclinement de la Yougoslavie dans trop tardif pour permettre qu'une telle manifestation puisse être désormais organisée par un autre pays. Il a été décidé de la limiter à des Jeux mondiaux universitaires d'athlétisme, qui se dérouleront à Rome du 14 au 21 septembre prochain. L'Italie a, d'autre part, accepté d'accueillir en avril, à Livorno, les Jeux universitaires d'été.

An cours de la même réunion, le comité exécutif de la FISU a autorisé la Fédération internationale des Universiades d'été 1977 (probablement du 15 au 30 août à Sofia) et à l'« Oruguy » cette compétition mondiale de sports collectifs de football du 25 juin au 25 juillet 1975.

Une tendance majoritaire se dessinait, d'autre part, pour que les Universiades soient ensuite organisées dans les quatre ans, dans l'intervalle, des championnats du monde par discipline qui remplacent désormais moins d'efforts aux pays organisateurs.

Le Monde
 Service des Abonnements
 5, rue des Italiens
 75001 PARIS - CEDEX 09
 C.C.P. 4287 - 23

ABONNEMENTS
 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - P.O.M. - COMMUNAUTÉ (sans Algérie)
 50 F 100 F 225 F 300 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
 144 F 275 F 465 F 535 F

ÉTRANGER par messagerie
 1 - BRÉSIL - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUÈDE
 115 F 215 F 387 F 495 F

2 - TUNISIE
 125 F 231 F 337 F 455 F

Par voie aérienne
 144 F 275 F 465 F 535 F

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitive ou provisoire : deux semaines ou plus, nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine en moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir poliment de régler tout les monts propres en espèces s'il y a lieu

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Journal officiel

Est publié au Journal officiel des 24 et 25 février 1975 :

UN ARRÊTÉ
 Relatif aux émissions de gaz polluants par les moteurs à essence des véhicules.

Le Monde de l'éducation

mensuel

le n° 4 est paru

Édité par la S.A.R.L. Le Monde.
 Gérants : Jacques Favret, directeur de la publication, Jacques Sarragat.

Imprimé en France
 5, rue des Italiens
 PARIS-IX^e

conseil en man...
 conseil en man...

ingénieur form...
 ingénieur form...

ingénieur en d...
 ingénieur en d...

spécialiste rém...
 spécialiste rém...

coordinateur re...
 coordinateur re...

expatriés
 expatriés

chef service o...
 chef service o...

formation des e...
 formation des e...

audit interne
 audit interne

sem selecto
 sem selecto

150 000

صناديق الاموال

Sema - Sélection

conseil en management

France-Étranger

L'Unité Entreprises et Développement de SEMA (Metra International), spécialiste des interventions pluridisciplinaires dans les sociétés indépendantes des grands Groupes industriels, recherche un Ingénieur de haut niveau pour participer au développement de ses activités de Conseil en Management : études globales, plans de développement, problèmes humains et financiers, systèmes de gestion. Ce poste conviendrait à un Diplômé d'une Grande Ecole ou d'une Business School, 35 ans minimum, ayant acquis une large expérience dans ces domaines, soit au sein d'un Cabinet de Conseil, soit comme conseil interne d'une grande entreprise. Ce poste implique une excellente aptitude aux relations humaines et commerciales et des dispositions certaines pour s'intégrer à une équipe à direction collégiale. La pratique de la langue anglaise est indispensable, de même que l'acceptation du séjour outre-mer. La rémunération est en rapport avec les exigences du poste et la valeur du candidat. (Réf. 7696M)

ingénieur formation

Outre-Mer

L'Unité Entreprises et Développement de SEMA (Metra International), spécialisée dans les missions pluridisciplinaires au sein des sociétés indépendantes des grands Groupes industriels, renforce son équipe d'intervention pour l'outre-mer en recrutant des formateurs expérimentés dans la formation en milieu industriel. Leur mission consistera à créer des centres de formation pour formateur dans des entreprises en phase de démarrage, établir les programmes et animer les stages. Ce poste conviendrait à des cadres actuellement responsables de centres de formation dans des groupes industriels importants. Il faut prévoir des séjours outre-mer de longue durée avec la famille, porter couramment l'anglais et si possible l'arabe. La rémunération à laquelle s'ajoutent indemnités d'expatriation sera essentiellement fonction de l'expérience des candidats. (Réf. 10034M)

ingénieur en chef département études

100.000 ₣

Un important constructeur de biens d'équipement implanté à l'Est du Massif central, leader européen sur son marché, recherche un ingénieur en chef pour son bureau d'études qui regroupe plus de 150 personnes. Sous l'autorité du Directeur du Département, il aura essentiellement un rôle de conseil et devra apporter son expérience et sa compétence aux ingénieurs responsables de différents types de matériels, dans la définition des cahiers des charges, le développement des projets, et les essais des prototypes. Ce poste exige une longue expérience dans les études au sein d'une grande entreprise de construction mécanique (automobiles, machines-outils, maintenance, etc.) et un souci permanent de la rentabilité au niveau de la création. Le candidat idéal a 45 ans minimum, est diplômé d'une grande Ecole d'ingénieurs (AM, ECP, etc.) et présente sur le plan personnel une disponibilité intellectuelle et humaine indiscutable. (Réf. 2001M)

spécialiste rémunérations

France

L'Unité Entreprises et Développement de SEMA (Metra International), spécialiste des interventions pluridisciplinaires dans les sociétés indépendantes des grands Groupes industriels recherche un spécialiste de la politique des rémunérations dans les entreprises. Il se verra confier des missions d'élaboration et de mise en place de structure salariale dans des groupes importants à vocation industrielle. Pour ce poste, il est demandé une large connaissance dans ce domaine et si possible une expérience en usine au niveau des méthodes de production. Le candidat idéal serait ingénieur mécanicien avec une dizaine d'années d'expérience partagée dans des services Méthodes et du Personnel. La rémunération sera essentiellement fonction de la compétence du candidat. (Réf. 10035M)

premier groupe industriel

Mauritanie

Actuellement en pleine expansion, un Groupe industriel extrêmement important (6000 personnes) développant ses activités dans la prospection et l'exploitation des substances minérales et dans la production de produits sidérurgiques, chimiques et pétrochimiques, étend ses structures et cherche à pourvoir à Nouakchott plusieurs postes à larges responsabilités. Les postes de la colonne de gauche se situent au siège du Groupe. Dans la colonne de droite sont décrites les propositions relevant de l'une des divisions du Groupe. Les rémunérations seront fonction de la compétence des candidats et assorties d'une prime d'expatriation substantielle. De plus, un logement agréable et un véhicule de fonction sont fournis dans tous les cas.

coordinateur recrutements expatriés

Répondant devant le Directeur des Relations Humaines du Groupe, il aura pour mission d'assurer la liaison entre tous les services du Personnel des Divisions opérationnelles et les services de recrutements européens pour tous les problèmes de recherche de cadres et d'agents de maîtrise expatriés. En particulier, il devra détecter et planifier les besoins, s'assurer de la précision des profils de postes et d'hommes, et à terme développer une politique cohérente de gestion du personnel expatrié au niveau Groupe. Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur, ingénieur de préférence, connaissant bien l'informaticien, ayant une dizaine d'années d'expérience dans des entreprises industrielles et l'habitude de diriger une équipe équivalente. Ce poste nécessite autorité et esprit d'initiative et conviendrait plus particulièrement à un homme ayant déjà exercé outre-mer. (Réf. 10033M)

chef services comptables

Responsable devant le Directeur Financier du Groupe, ce Cadre sera chargé, au niveau siège, d'organiser complètement et d'animer un département comptabilité qui occupera une douzaine de personnes. Sa mission consistera surtout à mettre en place des procédures adaptées aux besoins du Groupe sur les plans comptabilité générale et analytique et d'élaborer et de diriger les systèmes informatiques correspondants. Il s'agit d'une responsabilité importante qui ne peut être confiée qu'à un Cadre titulaire du DECS, connaissant bien l'informaticien, ayant une dizaine d'années d'expérience dans des entreprises industrielles et l'habitude de diriger une équipe équivalente. Ce poste nécessite autorité et esprit d'initiative et conviendrait plus particulièrement à un homme ayant déjà exercé outre-mer. (Réf. 5710M)

formation des comptables

Dans le cadre de la mise en place des Services Comptables effectuée par le Responsable cité ci-dessus, il est nécessaire de former les personnels locaux aux procédures et systèmes applicables dans le Groupe. Il faut par conséquent intégrer dans l'équipe un Comptable très expérimenté, intéressé par l'enseignement et qui prendra en main l'organisation et l'animation des programmes de formation aux différents comptabilités. Ces programmes pourront par ailleurs être dispensés aux autres services comptables des divisions opérationnelles. Ce travail demande une personnalité ouverte aux contacts humains et très disponible en plan intellectuel. La pratique de l'arabe serait un avantage indiscutable. (Réf. 5711M)

audit interne

Sous l'autorité du Chef des Services Comptables, il sera chargé du contrôle et de la révision des comptabilités des différentes unités du Groupe. Il fait l'analyse des écritures, suggère les modifications, améliore les systèmes, etc. Ce poste conviendrait tout particulièrement à un jeune comptable, niveau DECS, ayant quelques années d'expérience dans un cabinet d'audit international. Les possibilités de carrière dans le Groupe sont illimitées. (Réf. 5712M)

Adressez votre curriculum vitae, avec une courte lettre manuscrite indiquant votre rémunération actuelle, en rappelant la référence choisie à :



Immeuble Sema-Metra International
16, rue Barbès - 92128 Montrouge
Tél. : 657.13.00 (20 lignes groupées)
(Membre de l'ANCEREP)

ingénieur programmation sidérurgie

130.000 ₣

L'Unité Entreprises et Développement de SEMA (Metra International) spécialisée dans les interventions pluridisciplinaires au sein des sociétés indépendantes des grands Groupes Industriels, recherche, pour participer au développement de ses activités dans le secteur de la sidérurgie, un ingénieur de programmation de grande expérience. Il se verra confier une mission de conseil de deux ans minimum en Afrique du Nord auprès d'un Service Etudes, Programmation, Organisation d'une grande entreprise sidérurgique. Son rôle consistera à coordonner les programmes de production de l'usine en fonction des opportunités du marché sur les plans importation et demande clientèle. Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant dix ans d'expérience minimum dans la mise en fabrication de produits sidérurgiques et nécessite une grande faculté d'adaptation et de négociation. Le salaire auquel s'ajoute une prime d'expatriation substantielle, sera en rapport avec les compétences du candidat. (Réf. 8625M)

directeur services comptables

120.000 ₣

Un important Groupe industriel européen recherche pour l'une de ses nouvelles filiales situées dans le Sud de la France le Directeur de ses Services Comptables. Responsable devant la Direction Financière du siège, il sera chargé de l'ensemble des départements comptables et informatiques qui regroupent une soixantaine de personnes. Sa mission consistera surtout à établir et mettre en place les procédures répondant aux objectifs du Groupe. Ce poste conviendrait à un Cadre expérimenté, 38 ans minimum, titulaire du DECS, ayant une longue pratique des méthodes de gestion anglo-saxonnes et maîtrisant parfaitement les systèmes informatiques. Des qualités de leader et d'organisateur sont indispensables pour réussir dans cette fonction; une bonne connaissance de l'anglais serait un avantage. (Réf. 1672M)

chef du personnel ville du sud-ouest

96.000 ₣

Une Société industrielle française (CA 2 milliards HT), pour son unité de production occupant plus de 2.000 personnes, engage le Chef du Personnel. Ce cadre, Ingénieur ou de formation supérieure, âgé de 35 ans minimum, a la responsabilité de l'administration et de la gestion du Personnel. Il participe avec le Directeur à l'élaboration de la politique du Personnel et en assure l'application. Une expérience sérieuse dans la profession est nécessaire, la connaissance de l'industrie mécanique est appréciée. Pour obtenir des informations sur ce poste, adresser une enveloppe portant vos nom et adresse. (Réf. 7703M)

cadre commercial vidéo-formation

France - Étranger

Pour faire face à d'importants projets de développement, l'Unité SEMA 7, spécialisée au sein du Groupe SEMA (Metra International) dans les actions de formation par les moyens audiovisuels, étend son équipe commerciale en recrutant un cadre commercial vidéo-formation d'envergure. Son rôle sera essentiellement de détecter les besoins en formation des entreprises et de proposer la création des programmes audio-visuels spécifiques. Ce poste conviendrait tout particulièrement à un animateur chargé de la formation d'une force de ventes travaillant à haut niveau en milieu industriel; mais un vendeur de prestations de services ayant une bonne connaissance des problèmes de formation au niveau entreprises serait peut-être aussi qualifié. La rémunération sera fonction de la valeur du candidat qui doit être prêt à se déplacer à l'étranger. Perspectives de carrière intéressante au sein de la première société européenne de conseil. (Réf. 9798M)

ingénieur développement distribution hydrocarbures

Sous l'autorité du Directeur de la Division pétrolière, il sera chargé d'élaborer et de mettre en place la politique de développement de cette division. Il sera responsable de la conception, de la réalisation et de l'entretien des stations services distributeurs en Mauritanie hydrocarbures, lubrifiants et gaz (y compris "hydrant systems"). Pour réussir dans ce poste, il est nécessaire de pouvoir faire preuve de cinq années d'expérience environ dans un poste similaire au sein d'un grand Groupe pétrolier en Europe ou outre-mer. La connaissance de l'anglais serait un avantage. (Réf. 1673M)

ingénieur produits hydrocarbures

Répondant devant le Directeur Commercial de la Division pétrolière, il aura la responsabilité de veiller aux spécifications et à la qualité des produits pétroliers importés d'une part et vendus en Mauritanie par le réseau de distribution d'autre part. Il devra être capable d'édicter les règles de gestion, de stockage et de commercialisation de tous les produits (carburants, ingrédients et gaz). Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé, ayant acquis une expérience de plusieurs années dans le domaine du contrôle et de la vente d'hydrocarbures tous usages au sein d'un Groupe pétrolier européen. Une bonne pratique de l'anglais technique dans ce domaine est indispensable. (Réf. 1674M)

chef d'atelier véhicules

Rattaché au Directeur Commercial de la Division pétrolière, il aura pour tâche de diriger un atelier de réparation et d'entretien des véhicules (poids lourds et engins de travaux publics) qui regroupe une cinquantaine de personnes. L'unité est gérée comme un centre de profit indépendant et assure les prestations aussi bien pour la Division que pour des clients extérieurs. Les missions du responsable couvrent les approvisionnements, la gestion des stocks et l'organisation des ateliers et en outre impliquent une attitude résolument tournée vers le "Service". Le candidat idéal est un ingénieur mécanicien ayant déjà exercé des responsabilités semblables dans le civil ou à l'armée et si possible outre-mer. (Réf. 6858M)

formation conducteurs d'engins

Sous les ordres du Chef d'atelier véhicules précédemment décrit, ce cadre sera chargé d'organiser et d'assurer la formation des conducteurs d'engins et des chauffeurs de poids lourds de la Division pétrolière. Ce poste implique une parfaite connaissance de la mécanique auto et engins et des qualités de pédagogue et d'organisateur. La pratique de l'arabe serait un avantage certain. (Réf. 6857M)

Journal officiel
Le Monde de l'éducation
mensuel
le n° 4 est paru

DEMANDES D'EMPLOI	La ligne 6,00	La ligne T.E. 6,89	ANNONCES CLASSEES	IMMOBILIER	La ligne 24,00	La ligne T.C. 26,02
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02		Achat - Vente - Location	22,00	25,88
REPRESENTAT. : Demandes	30,00	35,02		AUTOS - BATEAUX	60,00	70,05
Offres d'Emploi "Placards Encadrés"	36,00	42,03	PROPOSITIONS COMMERC.	22,00	25,88	
minimum 15 lignes de hauteur			CAPITAUX			
			OCCASIONS			

emploi internationaux **emploi internationaux** **emploi internationaux**

université libre amsterdam

La Sous-Faculté des Sciences socio-économiques fait savoir que le poste de professeur ou lecteur dans l'Anthropologie Culturelle des religions des peuples du tiers monde est vacant.

Le fonctionnaire à nommer travaillera dans les études de l'anthropologie culturelle et de la sociologie des peuples du tiers monde.

Les tâches
Le/la docteur(e) à nommer sera chargé de donner des cours sur le niveau de base ainsi que sur le niveau de doctorat de l'université. De plus il sera chargé de conduire les recherches dans le cadre des études concernées. Un thème d'importance particulière dans l'enseignement et dans la recherche sera d'étudier les rapports entre les religions et les procès de changement dans les pays du tiers monde. Le docteur sera disposé de se charger de devoirs organisatoires et de collaborer dans des cadres intra- et interuniversitaires.

Les conditions de nomination

- Le candidat devra avoir accompli son doctorat.
- Il pourra prouver son expérience dans les études concernées par des publications.
- Il doit être expérimenté dans l'enseignement.
- Il doit avoir expérience dans la recherche.

Les candidats doivent être d'accord avec les buts de l'Université Libre, qui est une institution chrétienne.

Pour des renseignements éventuels on peut s'adresser au président de la commission pour la nomination, Prof. dr. H. G. Schulte Nordholt, Willem Klooslaan 3, Heemstede, tel. : 023 - 282873, ou : De Boelelaan 1105, Amsterdam, tel. : 020 - 548 54 87.

Les solliciteurs ou ceux qui veulent appeler l'attention sur des candidats potentiels sont priés de s'adresser par écrit à Afdeling Personeelszaken der Vrije Universiteit, De Boelelaan 1105, postbus 7161, Amsterdam, Pays-Bas.

EXPANSIAL

Recherche pour l'Algérie, pour Société d'Ingénierie Industrielle réalisant des projets alimentaires et textiles.

- minoterie - semoulerie (2 à 4000 quintaux par jour)
- fabriques de pâtes, de farines, de couscous.
- conserveries fruits et légumes.
- complexes intégrés textiles (filature - tissage - finissage).

Ingénieurs et Spécialistes.

- **DIRECTEUR DES TRAVAUX ET SON ADJOINT** Ref. 2585
Pour assumer responsabilité totale et supervision de la conduite des chantiers sur le plan technique, économique et temporel.
- **CHEFS DE PROJETS** Ref. 2601
(formation grande école ingénieurs ou architectes). Responsable d'un projet : planification générale, direction et coordination technique et économique des études et de la réalisation.
- **INGENIEURS DES SERVICES GENERAUX** Ref. 2602
(électricité, climatisation, fluides, sanitaire). Pour contrôle d'exécution sur chantiers.
- **CHEF DEPARTEMENT MARCHES** Ref. 2686
Pour assumer la responsabilité de la passation des marchés sur le plan technique, économique et juridique.
- **CHEF DE SECTION METRE** Ref. 2682
- **ARCHITECTES INDUSTRIELS** Ref. 2682
- **INGENIEURS DE TRAVAUX EQUIPEMENTS** Ref. 2687
(gros œuvre, second œuvre, équipements de services généraux).

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires. Salaire selon compétence - Nombreux avantages sociaux. Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à : EXPANSIAL : 6, Rue Halévy 75009 Paris 2, Place de l'Alberline 1000 Bruxelles (Belgique).

emploi régionaux

Pour situations en IRAN

INGÉNIEUR T.P.

pour études, direction et réalisation de projets routiers

INGÉNIEUR BATIMENT

pour canalisation, chauffage, conditionnement d'air. Ce poste requiert une disponibilité immédiate.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

ayant expérience matériel de maintenance et de levage

POUR CES 3 POSTES L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.

Envoyer C.V. détaillé et présentations à : MINISTRE PUBLICITE, N° 32.724, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui trans.

GROUPE MINIER

recherche

Pour le GABON

UN INGENIEUR

CHEF DE SECTION

ELECTRICITE - ELECTRONIQUE

- Diplôme ENSI ou VIOLET
- Expérience professionnelle à 5 ans minimum dans la réalisation d'installations industrielles de contrôle et de régulation
- Cadre agréable
- Avantages sociaux
- Scolarité assurée jusqu'en 3^e.

Adresser C.V. détaillé sous N° 42.794 V à : EDITION BLEU PUB. VINCENNES 94300

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électroiciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.500 et 7.550 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais, d'être célibataires et de ne pas dépasser 35 ans. Envoyer C.V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris. Merci.

B

S.A. BURROUGHS

Usine de VILLERS-ECALLES
(500 personnes - 20 kilomètres de ROUEN)
recherche

- Pour sa division **ETUDES DE TERMINAUX :**
UN INGENIEUR ELECTROMECHANICIEN
débutant pour conception et développement de systèmes mécaniques de précision à support électromagnétique.
- Pour sa division **ETUDES DE CALCULATRICES ELECTRONIQUES :**
UN INGENIEUR ELECTRONICIEN
débutant pour étude et développement de Terminaux dits « intelligents ».
- Pour sa division **ETUDES DE CALCULATRICES ELECTRONIQUES :**
UN INGENIEUR ELECTRONICIEN
DÉBUTANT

Pour tous ces postes, la connaissance de l'anglais, au minimum, lui est nécessaire.

Ecrire à l'attention du Chef du Personnel
Boite Postale 5 - 76300 Barcrotin.

ORGANISME BANCAIRE

à vocation régionale, recherche

rédacteur des crédits

pour ses services centraux à QUIMPER. 28 ans minimum, ayant expérience engagements dans grande Agence ou service des crédits-réglés, de 5 ans minimum. Préférences données à diplômé Etudes Supérieures Commerce ou Droit. Dirigera et animera département engagements. Sérieuses références exigées. Ref. 6231 A.

attaché commercial

très bon niveau, spécialisé dans financement entreprises et professions libérales, connaissances leading obligatoire. Expérience 5 ans minimum exigée. Secteur : SUD-FINISTERE. Ref. 6231 B.

Envoyer lettre manuscrite avec CV, photo et présentations, en précisant la référence du poste choisi, à :

plein emploi 10, rue du mail Paris 2ème

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

LA VILLE DE RENNES

recherche

pour important EQUIPEMENT SOCIO-EDUCATIF

DIRECTEUR ADJOINT

chargé plus particulièrement de l'animation. Adresser curriculum vitae détaillé, présentations et tous renseignements utiles à Monsieur le Sénateur-Maire, Hôtel de ville, 35031 RENNES, CEDEX. Date limite : 31 Mars 1975.

IMPORTANT CABINET EXPERT COMPTABLE

Dans Ville très agréable Haute-Savoie, recherche

COLLABORATEUR PRINCIPAL

diplômé, grande pratique et très sérieuses références exigées. Possibilité prendre suite dans quelques années dans excellentes conditions. Ecrire à HAVAS Annecy, sous numéro 871, qui tr.

SOCIÉTÉ PHARMACEUTIQUE

faisant partie d'un important GROUPE FRANÇAIS, recherche pour Région ORLÈANS

UN PHARMACIEN HOMME

CHEF DU SERVICE des MAGASINS ET DES EXPÉDITIONS

Il devra posséder :
- une grande expérience dans le magasinage, l'emballage des expéditions France et étranger.
- Nombreux avantages sociaux.
Rémunération à débattre en fonction expérience.

Ecrire n° 85.189, CONTEXTE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — PARIS (1^{er}), qui trans.

emploi

Mecanique et

Directeur gén

MARSEILLE

BANQUE PRIV

RESPONSAB

PERSONNEL

SERVICES GEN

selection co

E. PLACE DU MARCHE

PORTANTE SOCIÉTÉ

ACELAINE DE LIMOGES

CHIEF DE

FABRICATION

INGENIEUR

ou adjoint

FAVREUX

recherche

Directeur de travaux

de recherches appli

bernard Julhiet

EUROMARCH

D'ANGERS

UN CHEF COMPTABLE

سكراة الامم المتحدة

offres d'emploi

GRUPE INDUSTRIEL de la MECANIQUE
situé parmi les premières entreprises exportant des biens d'équipement de technologie avancée.
Dans le monde, notre champ d'action couvre plus de 35 pays. Nous renforçons notre potentiel industriel et recherches pour notre usine de production.

BANLIEUE OUEST

ingénieur mécanicien de Haut Niveau

Directement rattaché au Chef du Département Production

CHARGE DE :

- coordonner une politique d'ensemble entre les méthodes, la fabrication et l'inspection.
- collaborer avec une équipe de spécialistes à la mise au point de techniques avancées de fabrication.
- participer à la gestion du matériel, aux investissements : études, mise en place et suivi.
- améliorer les coûts dans tous les domaines.

PROFIL :

- ingénieur grande école : ECP, AM...
- solides connaissances mécaniques et métallurgiques.
- 5 à 10 ans d'expérience industrielle.
- dynamisme et aptitude à l'animation.
- anglais courant indispensable.

Ce poste ouvre une perspective de carrière motivante et une rémunération attractive pour un candidat de valeur.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous Réf. No 94.867 à CONTEXTE PUBLICITE - 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

Tous importants Société Française leader Européen de sa spécialité, construisant des navires civils et militaires de haute technologie

recherche

ingénieur grande école

solide expérience scientifique et technique, 2 langues étrangères dont l'anglais, pour lui confier la responsabilité du service

relations internationales

résidence à Paris, nombreuses missions à l'étranger, salaire proportionné aux compétences.

Il sera responsable sous l'autorité du Directeur Commercial de la préparation et de la conduite des négociations de marchés et de contrats de licences.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion sur demande par téléphone par Information-Carière SVP 11-11 de 9 h à 19 h

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 526

37, rue du Général Foy 75008 Paris.

Filiale française de l'un des premiers groupes industriels US

ingénieur chimiste technico-commercial

Il visitera sur tout le territoire national une clientèle industrielle connue et variée afin de vendre des produits chimiques très divers.

Il a deux ans d'expérience de vente. Il connaît parfaitement l'anglais.

Nous pouvons offrir de réelles possibilités de carrière.

Pour recevoir int. compl. écrire sous référence 420 I - 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

egor

offres d'emploi

etap

GREUSOT-LOIRE

POUR SON GROUPE D'USINES DU CREUSOT (360 INGENIEURS ET CADRES)

recherche pour ANIMER ET DEVELOPPER UNE POLITIQUE MODERNE DE RECRUTEMENT ET DE GESTION DE CARRIERE

RESPONSABLE RECRUTEMENT ORIENTATION SUIVI DE CARRIERES DES CADRES

Il s'agit d'un poste important et évolutif au sein d'une équipe structurée, impliquant une participation à la politique de la firme en matière de relations sociales et la responsabilité du recrutement au niveau cadre

UNE FORMATION SUPERIEURE, DE SOLIDES CONNAISSANCES PSYCHOLOGIQUES ET UNE EXPERIENCE D'AU MOINS 5 ANS ACQUISE EN MILIEU INDUSTRIEL SONT INDISPENSABLES.

Ecrire sous référence SC 406 AM.

etap

GROUPES INDUSTRIEL FRANÇAIS ETUDE ET REALISATION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche pour filiale

ETUDE ET FABRICATION ECHANGEURS THERMIQUES

Industrie pétrochimique-cryogéniques et pétrolières

INGENIEUR CALCULATEUR

Ce poste peut convenir à jeune diplômé ingénieur ISI possible spécialisation échanges thermiques ayant deux ou trois ans expérience calculs échangeurs. Poste permettant évolution dans groupe en large expansion.

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Lieu de travail ville 100 km Ouest Paris.

Ecrire sous référence LB 488 AM.

etap

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS ETUDE ET CONSTRUCTIONS METALLIQUES

recherche pour

ATELIER PREFABRICATION ET CHANTIER DE MONTAGE DE GROS ENSEMBLES CHAUDRONNERIE ETABLI A DEMEURE BORD DE MER, PROXIMITE IMMEDIATE DUNKERQUE

INGENIEUR FABRICATION CHAUDRONNERIE SOUDAGE

Ce poste peut convenir à ingénieur 30 ans minimum, disposant 3 ans minimum d'expérience pratique en chaudronnerie lourde soudage (19 p.e. plate-forme de forage) ayant habitude chantiers et qualités organisation et commandement

SITUATION INTERESSANTE ET AVENIR DANS PUISSANT GROUPE AYANT PLUSIEURS ETABLISSEMENTS EN FRANCE. CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS INDISPENSABLE.

Ecrire sous référence KA 407 AM.

offres d'emploi

MP CONSTRUCTIONS METALLIQUES DE PROVENCE

ETUDE ET FABRICATION D'APPAREILS A PRESSION : CHAUDRONNERIE LOURDE POUR PETROLE ET PETROCHIMIE

recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour assurer relations avec clientèle industrielle France et étranger.

Ce poste peut convenir à ECP - AM OU EQUIVALENT, AYANT 5 ANS MINIMUM D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ACQUISE EN CHAUDRONNERIE DANS DES RESPONSABILITES TECHNIQUES OU TECHNICO-COMMERCIALES AYANT GOUT ET APTITUDES MARQUEES POUR RELATIONS COMMERCIALES. CONNAISSANCE PARFAITE DE L'ANGLAIS.

Le lieu de travail est à Paris mais implique nombreux voyages de courte durée France et étranger.

Ecrire sous référence JC 406 CM.

etap

IMPORTANTE FIRME INDUSTRIELLE ETUDIANT ET REALISANT MATERIELS DE TRÈS HAUTE TECHNICITE - VILLE SUD-OUEST

recherche

INGENIEUR ELECTRONICNIEN

TELECOM - BSE ou école équivalente, ayant si possible 2 à 3 ans expérience laboratoire dans Société utilisant techniques de pointe et connaissance de problèmes B.P., électronique analogique, traitement de signaux ou domaines similaires, capable assumer responsabilités diverses d'études et de coordination (soit) complex d'affaires industrielles clients, fournisseurs, contractants, ...

SITUATION INTERESSANTE ET AVENIR DANS SOCIETE DISPOSANT PUISSANTS MOYENS.

Ecrire sous référence WG 404 A.

etap

UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPE INDUSTRIELS FRANÇAIS RECHERCHE POUR SES USINES (PLUS DE 10.000 PERSONNES) - VILLE CENTRE FRANCE

PSYCHOLOGUE

ETUDES UNIVERSITAIRES (LICENCE OU MAITRISE) PSYCHO-PRACT. - DIPLOME DE PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE OU EQUIVALENT

disposant de préférence de 2 années d'expérience dans secteur industriel. Intégré à une équipe de psychologues, le titulaire

SERA PLUS PARTICULIEREMENT CHARGE DES PROBLEMES D'ORIENTATION et pour ce faire il sera à l'intermédiaire au sein des services et des ateliers concernés.

Ecrire sous référence VF 403 CM.

offres d'emploi

INTER G

recherche pour missions

AFRIQUE DU NORD et MOYEN-ORIENT

CADRES COMPTABLES CONFIRMES

ils seront responsables :

- de la mise en place, de la tenue et du contrôle des comptabilités clients.

ils devront avoir :

- 30 ans minimum
- formation comptable : BTS - DECS (certificat comptable)
- services références
- connaissance de l'anglais appréciée
- libre rapidement
- résidence Paris mais très fréquents déplacements

Les dossiers de candidatures accompagnés d'un C.V. détaillé, photo récente et rémun. souhaitée sont à adresser à :

Secrétariat Central - Inter G
3, rue Henri Heine - 75016 PARIS.

techrip

ENGINEERING PETROLIER ET PETROCHIMIQUE

ingénieurs de démarrage

production chimique et pétrochimique

Basés à Paris, ils seront envoyés en mission à l'étranger pour participer au démarrage et à la mise au point des installations nouvelles.

Ces postes conviennent à des ingénieurs diplômés, ayant plusieurs années d'expérience en exploitation et disponibles pour des missions extérieures de 3 à 24 mois.

Situation stable et évolutive.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion sur demande par Information-Carière SVP 11-11 de 9 h à 19 h

qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Références : 478

37, rue du Général Foy 75008 Paris.

Importante Société Française de METALLURGIE

recherche pour une de ses usines (650 personnes)

Région Oise - 45 Km de Paris

Elaboration et transformation d'alliages non-ferreux

responsable FORMATION

chargé, au sein du service du Personnel, de la formation MAITRISE et OUVRIERS

NECESSITE D'AVOIR :

- Formation technique supérieure,
- Expérience de 5 à 10 ans en encadrement de production,
- Aisance dans les contacts humains à tous les niveaux,
- Sens du concret, esprit de rigueur.

Stage de formation à la fonction assuré.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions sous référence 18.368 à

A.N.P.M. 108, av. Cl. de Sente 92522 NEUILLY

SERI La Société d'Etudes et de Réalisations Industrielles

recherche

des INGENIEURS D'AFFAIRES (DIPLOMES GRANDES ECOLES)

- Pour sa DIVISION BATIMENT : des Ingénieurs d'affaires, chefs de projets, ayant au moins 10 ans d'expérience pratique en gestion technique et financière de contrats (bâtiments industriels ou administratifs) en France ou à l'étranger. Déplacements ou résidence à l'étranger. ANGLAIS nécessaire.
- Pour sa DIVISION ENTREPRISE GENERALE EXPORTATION : des Ingénieurs d'affaires, chefs de projets, ayant 10 ans d'expérience pratique dans les industries de transformation, pour coordination de projets clés en main à l'étranger. Déplacements fréquents mais de courte durée, ou résidence à l'étranger. ANGLAIS courant et 2ème langue souhaitée.

Ecrire, en envoyant C.V. détaillé, au SERVICE DU PERSONNEL SERI - B.P. n°2 - 78150 LE CHESNAY

SEDIS (GROUPE PEUGEOT)

1300 personnes - 120 ME

EXPANSION : 20% L'AN

N° 1 FRANCE - N° 2 EUROPE EN CHAINES MECANQUES TOUS TYPES Cette ENTREPRISE PERFORMANTE recherche pour base LEVALLOIS

RESPONSABLE DES VENTES PAR DISTRIBUTEURS

INTERLOCUTEUR (CONSEIL) le cas échéant et ANIMATEUR DU RESEAU DES 60 AGENTS et Distributeurs vendant en France les chaînes SEDIS. Supervise un animateur terrain et un inspecteur.

INDISPENSABLE

EXPERIENCE prouvée de la GESTION et de l'ANIMATION d'un RESEAU COMPARABLE (Négociants en fournitures industrielles de prêt).

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunér. et phot. (ret.) ss réf. 3148 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

Medtronic Rapidly expanding international firm

A leader in the biomedical field (cardiac pacemakers)

Has immediate opening in its European Headquarters for :

bilingual scientific/technical writers

French mother tongue / English German mother tongue / English

Location : Paris - some travel in Europe involved in both positions.

Responsibilities will include reviewing and editing - developing and/or adapting of communications material - work as a team within the European Marketing Department.

Requirements : University degree or equivalent educational background. Proven ability (2 to 5 years experience) in writing/editing and/or journalism. Preference will be given to candidates with some experience in the medical devices, pharmaceutical or related field.

Both openings are newly created positions. We offer excellent career possibilities, pleasant working atmosphere and above average fringe benefits. Salary commensurate with experience and ability.

Please send resume in English to :

MEDTRONIC EUROPEAN HEADQUARTERS
Human Resource Department
120, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY sur SEINE

offre d'emploi

cadre rattaché à la direction des ventes

acheteur confirmé

DESSINATEUR projecteur 2 échelon

DESSINATEUR projecteur 1 échelon

DESSINATEUR d'études 2 échelon

DESSINATEUR projecteur 1 échelon

RESPONSABLE FILIALE 100.000 F

RESPONSABLE DE CHAUFFAGE

MEDICIN

BERNARD KRIEF sélection

صكنا على الاصل

صكرا من الالاه

offres d'emploi

NOUS SOMMES UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS. Pour accroître notre action auprès de nos clients, notre Directeur Commercial cherche

un cadre attaché à la direction des ventes

Sa mission : sous l'autorité du chef des ventes France, suivre et promouvoir les ventes ; son champ d'action : la France entière ; environ 150 clients ; ses produits : biens de consommation industriels. Il a une grande mobilité, des qualités de contact et d'adaptation, le sens des responsabilités : il travaille seul sur le terrain à partir d'objectifs dont il doit rendre compte. Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure : Grande Ecole commerciale ou d'ingénieur, il a acquis pendant environ dix ans l'expérience des relations commerciales ou technico-commerciales avec des entreprises de taille moyenne pour la vente d'un produit brut ou industriel. Ecrire à Y. CORCELLE en réf. 2838 M.

ALEXANDRE TIC S.A. 10, RUE ROYALE - 75002 PARIS LYON - LILLE - GENÈVE - ZÜRICH - BRUXELLES

offres d'emploi

La Direction des Etudes d'un IMPORTANT CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(CENTRALE, MINES, E.S.E. ou Equivalent)

SPECIALISTES des domaines suivants:

- REFERENCE A : Unifiés de liaison pour périphériques gros systèmes (Imprimantes rapides, lecteurs...); REFERENCE B : Unifiés de liaison pour mémoires de masse (disques amovibles ou à têtes fixes).

DEBUTANTS et CONFIRMÉS

- REFERENCE C : étude logique d'unité centrale de calculateurs; REFERENCE D : Mise au point de prototypes et d'aventuriers; REFERENCE E : Technologie de circuits à haut niveau d'intégration.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et présentions en précisant la référence, sous numéro 13.365 à

SNPM Petites Annonces, 100, avenue Charlas de Gaulle - 92522 NEUILLY

offres d'emploi

assistant chef de produit

BSN Gervais-Danone propose à un HEC, ESSEC, ESCP, débutant, de se former au marketing grande consommation.

Au sein d'un département de la branche Alimentaire, il sera confronté en permanence aux problèmes concrets de la fonction, ce qui lui permettra de prendre progressivement des responsabilités dans les différents domaines d'activités du Chef de Produit et d'acquies les compétences nécessaires à son évolution.

Les candidats à ce poste devront avoir effectué un ou plusieurs stages de marketing dans des Sociétés diffusant des produits de grande consommation.

Adresser votre candidature avec C.V. détaillé, sous la réf. 006 à Monsieur O. Harouin,

BSN Gervais-Danone 126/130 rue Jules Guesde 92302 Levallois-Perret.

bsn.gervais danone

Important groupe multinational (transformation de céréales et fabrication de PRODUITS ALIMENTAIRES DE GRANDE CONSOMMATION) recherche pour son siège PARIS

acheteur confirmé

- connaissant les techniques et mécanismes d'ACHATS, d'APPROVISIONNEMENT et si possible l'importation de matières premières et produits d'origine agricole; connaissant bien l'ANGLAIS parlé et écrit; connaissant et possédant les REGLEMENTS et PRATIQUES COMMUNAUTAIRES.

Ce poste comporte une importante fonction NEGOCIATION, impliquant un certain TEMPERAMENT, et une fonction administrative requérant des qualités de rigueur, de précision et d'organisation.

Formation supérieure souhaitée.

La préférence sera donnée à un candidat ayant acquis une expérience similaire durant QUELQUES ANNEES.

Adresser C.V. photo, salaires actuels et présentions au Service 6234 M

plein emploi 118 rue de Valenciennes 2

steria

Dans le cadre de son développement en informatique technique

DES INGENIEURS

logiciel de base informatique industrielle télécommunications

DES INGENIEURS ET A.T.

DES A.T.2 & A.T.3

steria 2, rue de Valenciennes de Valenciennes 59100 LE CHEVREY

DIRECTEUR PRODUITS-MARKETING

Pour cette Société, dont les produits (enduits, colles, mortiers industriels) font autorité sur leur marché (C.A. 74 : 100 millions de F), ce poste est une importante création.

La première fonction concerne en effet les produits, leur création, leur définition détaillée, leur modification ou suppression éventuelle, ainsi que toutes les questions connexes : études des marges et des coûts de revient, accords, relations publiques, formation de l'équipe de vente, etc.

La fonction marketing qui viendra ensuite consiste à suivre les activités « produits + marché », à prévoir la diversification, à contrôler la concurrence, à définir une stratégie et des plans à long terme.

Ce rôle capital doit être tenu par un homme de haute formation (grande école d'ingénieur ou commerciale), enrichi par dix ans d'expérience des fonctions commerciales et de gestion. Esprit imaginaire, curieux et ouvert, il est en même temps pragmatique et rigoureux.

Les personnes qui leurs goûts et connaissances peuvent destiner à ce poste sont invitées à adresser un dossier (C.V. et photo) sous référence PM 204/M à SEPOF qui les en remercie.

SEPOF 7, RUE LINCOLN - PARIS 8^e Membre de l'ANICERP

formation et performance

Intégrer à son équipe

formateur/organisateur conseil

un responsable de formation commerciale avec expérience d'entreprise.

Notre activité consiste en interventions personnalisées pour les entreprises, allant de la réalisation complète d'un plan d'action et de formation commerciale à la création d'outils pédagogiques spécifiques. Elle comporte une grande part de conseil, d'analyse sur le terrain, d'animation de travail de groupe aux différents niveaux hiérarchiques, tout ou pas d'animation standard en salle.

Notre organisation permet à une personnalité déjà mûre (pas moins de 35 ans) de travailler d'une manière autonome, dans un style libéral, avec les contraintes et les avantages (notamment intéressement) que cela comporte.

Ecrivez à Roger Pavageau, Directeur de FORMATION ET PERFORMANCE, 19, boulevard Montmartre, 75002 Paris.

FILIALE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ETUDES et RÉALISATIONS ENSEMBLES INDUSTRIELS DOMAINE NUCLEAIRE recherche pour son siège à PARIS

DESSINATEUR projeteur 2 échelon

DESSINATEUR projeteur 1 échelon

DESSINATEUR d'études 2 échelon

ayant expérience en tuyauterie et installation d'usines.

DESSINATEUR projeteur 1 échelon

ayant expérience en chaudronnerie et installation d'usines.

Tél. pour rendez vous 657.13.13 poste 20.84 ou écrire avec C.V. et présentions à

Pierre LICHOU S.A. 10, rue de Valenciennes 75063 Paris cedex 02 qui transmettra. (sous référence 6906).

RESPONSABLE FILIALE 100.000 F

Société Européenne fabricant des APPAREILS DE CHAUFFAGE recherche le

RESPONSABLE de sa filiale française

chargé de distribuer ses produits à travers un réseau de grossistes et d'installateurs.

Le poste conviendra à un homme de 30 ans minimum ayant fait des études supérieures techniques. Une expérience minimum de 3 ans dans la vente de produits de chauffage est indispensable.

Adresser C.V. et présentions, n° 85.023, CONTESSÉ Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui transmettra.

MÉDECIN

Dans le cadre de l'extension de sa structure marketing, une firme pharmaceutique soude crée un nouveau poste de CHEF DE PRODUIT. Chargé de développer un groupe de spécialités, ce collaborateur se verra confier la conception des opérations promotionnelles, du suivi et du contrôle de la réalisation, de la formation des délégués médicaux. Ce poste conviendra à un médecin diplômé de titre certifié dans l'industrie pharmaceutique et ayant une ouverture au marketing. Env. C.V., photo rec. et résum. act. sous la réf. 2.187/M. Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION 1 Rue Danton, Paris 8^e (membre de l'ANICERP)

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE CHAMPS-ÉLYSÉES recherche

DES CHEFS DE PRODUITS (H. ou F.)

(Français - Minimum 37 ans, E.S.C., E.S.S.E.C. ou formation universitaire)

Expérience : 2 à 3 ans minimum comme assistant ou chef de produits.

Responsabilités : - élaboration et mise en application d'une politique internationale pour différents produits; - adaptation de ces produits aux marchés mondiaux.

Grandes souplesse et rapidité d'adaptation, esprit analytique et synthétique, initiative et créativité.

UN RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL (H.)

(minimum 28 ans)

Expérience : 3 ans minimum au Service du Personnel d'une entreprise de moyenne importance.

Création et études : politique du personnel.

Responsabilités : gestion et administration du personnel.

Pour technicien du personnel formé et ayant grande acuité de perception des problèmes psychologiques et sociaux.

Envoyer curriculum vitae manuscrit, photo (ret.) et présentions en précisant référence à :

Centre de Psychologie et d'Efficiences 17, rue des saclais - Paris 17^e

FILIALE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ETUDES et RÉALISATIONS ENSEMBLES INDUSTRIELS DOMAINE NUCLEAIRE recherche pour son siège

REGION PARISIENNE SUD JEUNE HOMME MEME DEBUTANT

déjà obligations militaires, titulaire d'un brevet de

technicien supérieur

ou d'un diplôme similaire, dynamique et capable de rédiger des documents techniques. sa qualification sera celle

D'AGENT TECHNIQUE

Écrire avec C.V. sous référence 6908 Pierre LICHOU S.A., 10, rue de Valenciennes 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

INGÉNIEURS

Formation A.M. ou similaire, ESSA, etc. AYANT PRATIQUE CONTRUCTIONS SOUDÉES POUR PROBLÈMES DE CONTRÔLE ET QUALITÉ.

Connaissances de l'anglais nécessaires.

Situation Paris avec déplacements France et étranger.

Env. C.V. détaillé, photo et présentions, n° 8423, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

Logistique Transport Interurbain Communauté, recherche pour le compte de l'AFI, Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans les Transports, situés à PUTEAUX, un

chargé d'études pédagogiques

Responsable de la promotion de son service auprès des organisations.

Missions : - Réalisation des études et élaboration de rapports ; - Organisation en tant qu'animateur d'activités pédagogiques ; - Relations avec organismes publics ou privés à l'échelle nationale ou régionale.

Les candidats à ce poste doivent avoir une expérience de la formation dans le domaine des transports.

Qualités : rédaction, pédagogie, cours déplacements de France.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo et prêt, sous référence 180/M.

L.T.M. CONSULTANTS Tour Horizon - 82 Quai National - 92008 Puteaux

CHEF DE COMPTABILITÉ

Burroughs recherche pour son centre engineering de Paris, un Chef de service comptable (4/5 personnes). Bilingue français-anglais, le candidat doit avoir un DECS complété et une bonne connaissance de l'informatique de gestion. Il sera responsable de la présentation budgétaire, de la préparation des rapports et de la comptabilité générale. Le poste implique des possibilités d'évolution au sein de la Société. Env. C.V., photo rec. et résum. act. sous réf. 2.174/M. Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION 1 Rue Danton, Paris 8^e (membre de l'ANICERP)

IMPORTANT SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURIE

en pleine expansion (proche banlieue Sud) recherche pour renforcer équipe HOMME minimum 30 ans

FORMATION SUPÉRIEURE EXIGÉE

(Ingénieur Grande Ecole, H.E.C., E.S.E.C., SUP. DE CO., Droit, etc.), ayant plusieurs années expérience en vue

PRÉPARATION ET NEGOCIATION CONTRATS COMMERCIAUX AVEC L'ÉTRANGER.

Parfaite connaissance de l'anglais. Pratique souhaitée circuits financiers, assurances à l'étranger, transports, etc.

Déplacements fréquents.

Ad. curriculum vitae et présentions à n° 85.519, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

IMPORTANT SOCIÉTÉ recherche

UN INGENIEUR service après-vente

(C2 - 30 ans minimum)

Expérience diésel et transmissions hydrauliques

Aptitudes pédagogiques requises

Sens des contacts humains

Connaissance anglais écrit et parlé indispensable. Espagnol souhaité.

Adresser C.V., photo et présentions à No 95.039 - CONTESSÉ PUBLICITE, 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

Importante Société Négocier de Céréales PARIS

recherche d'urgence pour son SERVICE EXECUTION

EMPLOYE

ayant plusieurs années d'expérience dans les céréales.

Appointements en fonction de la valeur du candidat.

Envoyer CV et prêt, sous réf. 6914 Pierre LICHOU S.A.

10, rue de Valenciennes 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

offres d'emploi

2 JEUNES INGÉNIEURS D'ÉTUDES EN BATIMENT

LA SOCIÉTÉ: Un des tout premiers Groupes Français de Bâtiments et Travaux Publics qui compte à son actif plusieurs réalisations de renommée internationale, tant en France qu'à l'étranger.

UN IMPORTANT GROUPE MINIER ET METALLURGIQUE

contrôleur de gestion C'est un homme de 30 ans minimum, d'une bonne formation, ESC, ESSEC ou équivalent, au comptable niveau DECS, avec une formation complémentaire en contrôle de gestion, ayant acquis dans une grande entreprise industrielle l'expérience de ce poste.

Importante Société d'Automatismes Industriels

Banlieue Paris Sud-Ouest recherche pour son SERVICE DÉVELOPPEMENT UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN, PHYSICIEN

FUTUR DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT

La Société qui fabrique des enduits, colles et mortiers industriels a sur son marché une image de premier plan. Son chiffre d'affaires est de 100 millions de francs.

LE GROUPE ELF AQUITAINE

recherche UN AGENT ayant une très bonne connaissance de l'Anglais et pouvant exercer des emplois de gestionnaire (suivi d'affaires, prix de revient, budget etc...)

offres d'emploi

responsable des relations internationales

Logistique Transport International Consultants, recherche pour le compte de l'A.F.I. (Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans les Transports, créée à PUTEAUX en 1964)

CONCEPTEURS en ORGANISATION et INFORMATIQUE

Capables au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un chef de projet: d'étudier; de proposer; d'assurer la mise en œuvre;

BANQUIER expérimenté de haut niveau

La mission qui lui sera confiée implique une solide formation et une expérience bancaire confirmée. Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP: 11.11

FILIALE EN PLEINE EXPANSION DE PREMIER PLAN, recherche INGÉNIEURS SENIOR

Grandes écoles ou équivalent Pour prendre responsabilité de ventes I. - Secteur public et administrations II. - Banques.

STRUCTURES

Nous sommes un très gros utilisateur biétriement d'IMS en France. Nous disposons du matériel IBM suivant: 1 x 370/158 - 3000 K, 2 x 370/158 - 2000 K, dont l'un sera bientôt remplacé par un même 270/158 K, 300 terminaux téléprocéssés à ce jour.

CHEF des SERVICES COMPTABILITÉ

recherché par groupe de Sociétés de MÉCANIQUE DE PRÉCISION - Niveau Supérieur Comptable; - Sérieuses références notamment dans l'utilisation de matériels électroniques de grande capacité;

offres d'emploi

FILM PRODUCERS/DIRECTORS

If you believe your present employment does not afford you ample opportunity to make full use of your executive and creative potential and that you have a thorough knowledge and experience with 16 mm industrial and educational film, we would like to hear from you.

TECHNIQUES & DOCUMENTATIONS

Ingénieurs électroniciens Expérimentés logique et radar, pour notices techniques. Emplois stables et bien rémunérés.

MORENO S.A. Conseil Direction-Clinique

Conseil Direction-Clinique d'entreprise, poursuivant son expansion sur un marché qui évolue « hors standard et traditionnel » et l'homme peut en véritable dimension, propose à PSYCHOLOGUES ou PSYCHOSOCIOLOGUES 2 ou 3 ans de vie professionnelle, Min. 28 ans.

Importante Société banlieue Sud de Paris spécialisée dans les équipements prototypes radar

recherche pour son service d'études mécaniques, bureaux d'études de structures avancées et mécaniques de précision: UN JEUNE INGÉNIEUR DÉBUTANT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ (6 usines) cherche POUR SON SIÈGE A PARIS RESPONSABLE ORGANISATION

30 ans minimum dépendant directement du Directeur Financier Expérience requise: 5 à 6 ans minimum dans société industrielle ou Cabinet conseil.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE

demande pour Centre recherches pharmaceutiques 40 km S.-E. Paris PHARMACOLOGUE HOMME EXPERIMENTÉ

offres d'emploi

Chef de marché MATIÈRES PLASTIQUES

La filiale d'un groupe français important recherche un homme formation école commerciale ou d'ingénieurs très spécialisés capable de définir et vendre des emballages, lignes après d'une clientèle industrielle. Il propose un budget et est responsable des résultats. Expérience en photo. r/c. et r/m. sct. sous le réf. 2.128/M. Le secret absolu des candidatures est garanti par:

STE INTERNATIONALE TELECOMMUNICATIONS

recherche UN INGENIEUR Formation: M.S.I. ou A.A. Option: traitement de signal et électro.

NEGOCIATEUR NIVEAU ELEVE

pour son Département Bureau. Le candidat âgé de moins de 30 ans devra avoir acquis une expérience minimum de 2 à 3 années dans la négociation de surfaces de bureaux.

CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PICARDIE - AMIENS

recherche pour réaliser Etude AMENAGEMENT REGIONAL et assurer les liaisons avec les travaux des autres institutions régionales: LICENCIÉE-EE sciences économiques. Expérience professionnelle, souhaité en aménagement de territoire.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE GENIE CLIMATIQUE recherche un RESPONSABLE DE TRAVAUX

Formation supérieure en bâtiment avec expérience de chef de chantier. Expérience 2 à 3 ans souhaités. M.I.S.S.I.O.N. - Assurer la mise en œuvre de nos équipements dans le bâtiment à construire; - Diriger la rentabilité finale de son service.

ASSOCIATION DISTRIBUTEURS FRANÇAIS

recherche pour son Secrétariat Paris CAORE CONFIRME spécialisé en fournitures industrielles et machines-outils

offres d'emploi

COMPTE SOCIÉTÉ COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

ASSISTANTE CONCEPTEUR

M.D.S. FRANCE S.A. Recherche SECRÉT. JURIDIQUE

Licence en droit ou niveau. Expér. problèmes juridiques, contrats, etc.

COMPTABLE QUAL. H.

Bâtiment, Service Personnel, Salaire, lois sociales. Sér. réf. 21. 39-21-10. Société: SUD-EST Paris

AMPLIÉ FÉMINI

COMPTABLE CLAMART

SECRETARIE REDIRECTION

SECRETARIE COLMAR

LICENCIÉS EN DROIT

en vue d'INSPECTION TECHNIQUE - Stage rémunéré - Au Siège social

SHERATON

cherche pour son hôtel de 1400 chambres à MONTPARNASSE

ATTACHÉS COMMERCIAUX

(Salaires représentatifs) ayant acquis professionnelle en Hôtellerie ou Agence de voyages

Handwritten note: 150

صحة من الاجل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

L'aide de l'État aux victimes des réductions d'horaires

(Suite de la première page.)

Si le pouvoir d'achat des salaires horaires demeure maintenu — il est même encore progressé d'environ 0,7 % au cours du dernier trimestre de 1974 — le revenu d'un travailleur dont l'horaire hebdomadaire est passé, par exemple, de quarante-trois à trente-huit heures se trouve fortement amoindri : d'une part, la perte des trois heures de travail à tarif majoré au-dessus de quarante heures ne donne lieu, dans le plupart des cas, à aucune compensation financière ; d'autre part, l'indemnisation des heures non travaillées au-dessous de la durée légale se fait sur la base de 5,10 F, soit à un taux très nettement inférieur au SMIC (6,75 F actuellement).

Les négociations qui ont eu lieu le 18 février entre le C.N.P.F. et les syndicats n'ont pas permis de remédier à cet état de fait ; les représentants du patronat acceptent de porter leur part dans l'indemnisation de 3 F à 3,50 F, mais ils demandent à l'État de leur offrir un effort identique. Cela nécessiterait une large majorité de l'Assemblée nationale qui est actuellement de 2,10 F.

Le gouvernement s'oriente en fait vers une autre formule. La loi du 3 janvier 1975 relative aux licenciements pour cause économique a prévu que les tentes concernant le Fonds national de l'emploi seraient complétés par des dispositions permettant d'engager des actions de prévention à durée déterminée pour certaines professions ou certaines régions menacées d'un grave déséquilibre de l'emploi. L'État prendra en charge dans des proportions pouvant aller jusqu'à 90 % les indemnités supportées par l'entreprise qui aura abaissé son activité au-dessous de quarante heures la durée légale hebdomadaire du travail, à condition que l'entreprise s'engage à ne licencier personne pendant une période déterminée. Le mécanisme sera su-

ordonné à la conclusion d'accords entre le ministre du travail et un organisme professionnel ou interprofessionnel patronal, une convention particulière étant ensuite passée avec chaque entreprise concernée. Les partenaires sociaux seront associés à l'élaboration de ces conventions aussi bien au plan national qu'au niveau de la région et de l'entreprise.

Il reste que les partenaires sociaux, en particulier le patronat, s'interrogent sur la capacité du système d'aide sociale au chômage actuellement en vigueur à résister à une crise de longue durée et de grande ampleur. Ce système, en effet, est conçu pour amortir des difficultés conjoncturelles et donc passagères ; c'est toute sa construction financière qui risque d'être bientôt remise en cause si la situation de l'emploi continue à se dégrader.

Sur le plan économique et politique, l'absence d'une reprise sensible de l'activité fait craindre que la dégradation de l'emploi ne devienne tout à fait explosive au début du second semestre, quand plusieurs centaines de milliers de jeunes supplémentaires, sortant de l'appareil de formation, se présenteront aux portes des entreprises. Même si, comme ne l'exclut pas le gouvernement, des mesures sélectives de relance étaient décidées au début du printemps, elles n'entraîneraient pas avant plusieurs mois une reprise de l'emploi.

Les entreprises qui ont fortement réduit leurs horaires commencent, en effet, à faire d'abord « tourner » leurs ateliers avec le personnel dont elles disposent. Le chiffre du million de demandes d'emploi non satisfaites, qui apparaît à certains membres du gouvernement comme un plafond impossible à dépasser sans risque grave d'explosion sociale, est de moins en moins à écarter. Les propos du président de la République suffisent-ils à conjurer ce spectre ? — J.-M. D.

ACTION SOCIALE

La mutualité française veut améliorer son implantation dans les entreprises

La mutualité française rassemble actuellement 19,5 millions de bénéficiaires, contre 13 millions il y a une dizaine d'années. Leur nombre s'accroît de 6 % à 8 % annuellement, ont déclaré devant la presse, le 24 février, les dirigeants de la mutualité française. Parmi les 10 000 associations mutualistes, 2 400 ont été créées dans les entreprises.

Le développement de la mutualité dans l'entreprise se heurte souvent à la concurrence des compagnies d'assurances. Ces dernières, a dit M. Ackermann, offrent parfois des contrats plus avantageux par exemple en ce qui concerne le risque maladie (indemnités journalières, horaires médicaux dépassant les tarifs conventionnés, décès, etc.), car les compagnies n'ont pas la charge des services globaux qu'assure la mutualité : établissements de soins, cabinets dentaires et nombreuses œuvres sociales.

Les relations syndicaux-mutualité

La mutualité a créé une Société nationale de prévoyance qui répond partiellement aux besoins des entreprises. Mais, souvent, les employeurs donnent la préférence à l'assurance privée, et les syndicats n'y font pas obstacle. Les relations entre les syndicats et la mutualité ont longtemps été très relâchées, a dit M. Brassier, mais elles tendent à s'améliorer depuis les accords passés en 1971.

Les mutualistes manquent peut-être de dynamisme, reconnaît M. Borveau, président. N'est-il pas inadmissible que la création de pharmacies mutualistes soit toujours bloquée par les pouvoirs publics ?

Après avoir tenu, les 21 et 22 février, deux journées d'études sur la mutualité dans l'entreprise, le mouvement mutualiste se déclare résolu à intensifier son action pour la défense de la Sécurité sociale. M. Mathurin rappelle l'initiative de la Fédération de la mutualité concernant la réunion d'un colloque national de la santé, auquel seraient conviées toutes les organisations intéressées par la question. D'autre part, les mutualistes réclament pour leurs représentants un

PRESTATIONS SOCIALES

Mme MIREILLE BERTRAND : relever les allocations familiales

Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, lundi 24 février, au micro d'Europe 1 :

« M. Lecocq n'est pas de remettre en cause l'idée d'un salaire pour les mères de famille qui restent à leur foyer, ou non, dit-il, de la « liberté de choix ». Bien entendu, il ne précise ni comment ni par qui serait payé ce salaire.

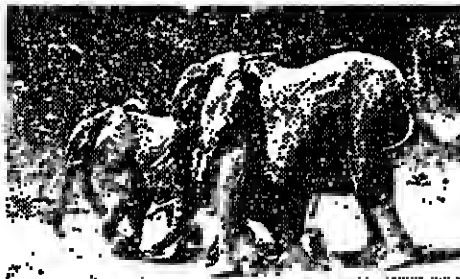
« Que ne commence-t-on par relever les allocations familiales,

qui ont pris un retard considérable, par exemple à l'inflation, par diminuer les taxes de vie chère, si l'on veut efficacement améliorer la vie des familles ?... »

« Et quant à placer ces allocations sous le signe de la « liberté de choix », pour les femmes, cela relève de l'indécence. Car le « choix » que les femmes ont de moins en moins dans la France en crise, c'est celui de travailler, d'exercer un métier. (...) »

Nous avons d'abord pensé à vos affaires...

nous pensons maintenant à vos loisirs.



Etat prospère ouvert sur l'Océan, carrefour équatorial des activités économiques et culturelles, le Cameroun vous ouvre toutes ses portes.

Pour faire du Cameroun un centre d'échanges et de communications, Cameroon Airlines a mis au point, depuis plusieurs années déjà, un vaste réseau aérien.

De Paris (Orly-sud) 3 vols hebdomadaires en Boeing 707 relient l'Europe au Cameroun. Des vols directs, d'autres via Marseille, d'autres via Rome. Ce sont des vols rapides et confortables, avec cinéma, bar et musique à bord.

Pour économiser votre temps, Cameroon Airlines, en Boeing 737, assure des correspondances immédiates à partir de Douala pour Libreville, Brazzaville. Egalement pour Bangui, Malabo, Lagos, Cotonou, Abidjan, Dakar, et Ndjamena.

Enfin, pour faciliter votre circulation à l'intérieur du pays, les lignes intérieures de Cameroon Airlines desservent 12 villes camerounaises.

Vous le voyez, Cameroon Airlines a vraiment fait le maximum pour vos affaires. Alors maintenant, nous pouvons penser à vos loisirs.

Si vous cherchez la détente et l'évasion, la splendide nature africaine vous attend. Cameroon Airlines vous propose des safaris photos, des randonnées équestres, des visites écologiques... Venez nous voir, nous vous initierons à cette Afrique des passions.

CAMEROON AIRLINES

POUR MIEUX VOUS SERVIR

Renseignements et réservations dans toutes les agences de voyages et les bureaux Air France.

Paris, 12 boulevard des Capucines 75009 - Tél. 07.85.40

Douala, 3 avenue du Cl. de Gaulle Tél. 42.45.99

Yaoundé, avenue Monseigneur Vogt Tél. 22.25.23.

HORAIRES ET FREQUENCES

Paris / Douala	Douala / Paris
Lun. Mer. Sam.	Mar. Jeu. Dim.
Départ: 11.00	Arrivée: 18.00
Arrivée: 12.10	Départ: 16.50
Départ: 13.05	Arrivée: 15.55
Arrivée: 12.45	Départ: 16.30
Départ: 13.35	Arrivée: 15.50
Arrivée: 18.45	Départ: 10.15
19.05	10.15

AU CONSEIL DE PLANIFICATION

Le déficit de la balance des paiements courants de la France sera long à résorber

La balance des paiements courants de la France sera beaucoup plus difficile à rééquilibrer que la balance commerciale (1). C'est la raison pour laquelle le conseil de planification s'est réuni mardi matin 25 février sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Il s'agit de réévaluer la date à laquelle la France pouvait espérer retrouver un équilibre durable de ses paiements extérieurs, à quel prix et par quels moyens.

Quelques chiffres donnent une idée de l'importance du problème :

En 1974, notre balance commerciale a été déficitaire de quelque 17 milliards de francs, mais le « trou » de la balance des paiements courants a avoisiné 50 milliards de francs.

En 1975, le déficit de la balance commerciale devrait être limité à 7 milliards de francs, mais celui des paiements courants s'élèvera encore à un chiffre compris entre 15 et 20 milliards.

En 1976, la balance commerciale de la France sera très probablement équilibrée, mais non la balance des paiements courants. Il faudra probablement attendre 1977 ou 1978 pour retrouver des comptes extérieurs équilibrés.

Dié là, les déficits annuels se seront accumulés, qu'il aura fallu financer par des emprunts extérieurs. En 1974, les 30 milliards de déficit ont été financés pour moitié par des emprunts à moyen terme et à long terme, l'autre moitié étant financée par le jeu quasi automatique des crédits à court terme, qui se gonflent au fur et à mesure qu'augmentent les importations. En 1975, les emprunts à moyen et à long terme nécessaires pour financer le déficit extérieur se situent entre 7 et 10 milliards de francs. Et ainsi de suite.

La dette extérieure de la France

(1) La balance de paiements courants se compose de la balance commerciale (importations - exportations) et des opérations dites invisibles (notamment les frais de transport, d'assurance, les intérêts des emprunts, les transferts de salaires des travailleurs immigrés, le tourisme...).

● Chez Renault. — Les départs des 33 et 17 des usines Renault-Billancourt ont encore été, ce mardi 25 février, des « sabots de fixation », de mouvements sporadiques, entraînant un ralentissement de la production. Alors qu'à l'île Seguin on ne notait pas d'arrêts de travail, à Sandouville et au Mans, les départs et les délégations revendicatives, qui avaient recommencé lundi 24 février, se sont poursuivies dans la matinée de mardi. Les chaînes des tracteurs, immobilisées le 24, à de nouveau été stoppées mardi au Mans. Les syndicats réclament l'ouverture immédiate de négociations, afin d'étudier les reclassements et de parvenir à de meilleures formes de formation.

AUTOMOBILE

FORD VA RÉEMBAUCHER

Ford réembauchera en mars une partie de ses salariés actuellement au chômage. M. Lee Iacocca, président de Ford, a déclaré le 24 février que le second constructeur américain « serait en mesure d'augmenter sa production de 50 % en mars par rapport à février », ce qui, s'il est ajouté, « signifie qu'il rappellera une partie de ses salariés au chômage ».

M. Iacocca a précisé que le temps était venu de relancer la production dans la mesure où les vendeurs de Ford avaient épuisé leurs stocks et manquaient actuellement d'environ 75 000 véhicules. Ford devrait donc fabriquer en mars 150 000 véhicules contre 95 000 environ en février (mais 182 000 en janvier 1974). — (Reuter.)

Publicité

A VENDRE

Un terrain nu de 18398 m² en bordure de l'autoroute du Nord (face à Garonor)

Ce terrain bénéficie d'une situation exceptionnelle, dans la zone industrielle de Pont-Yblon (Le Blanc-Mesnil).

Il est entièrement viabilisé, et peut donc immédiatement accueillir des entrepôts et des bureaux. Une excellente visibilité depuis l'autoroute fait

enfin de cet emplacement une remarquable position publicitaire.

Téléphoner à Monsieur Lenoir au 931.19.85 (entre 9 heures et 17 heures) ou écrire Le Monde Publicité n° 10113 qui transmettra.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE

La Commission européenne propose un prix-plancher du pétrole inférieur à celui avancé par M. Kissinger

Quelles actions convient-il d'entreprendre, à la Communauté européenne comme dans un cadre plus large, pour développer des ressources énergétiques nouvelles et réduire, par le même, la dépendance des Neuf à l'égard du pétrole importé ? A cette question, qui est au centre des discussions de l'Agence internationale de l'énergie — qui

en débattra de nouveau les 6 et 7 mars, — les Etats-Unis avaient apporté au début de février plusieurs réponses, les seules jusqu'à présent puisqu'il n'existe pour l'instant aucune proposition alternative de la part de la Communauté. C'est cette lacune que la commission de Bruxelles entend combler. Elle vient de transmettre aux gouver-

nements des Neuf deux communications :
● L'une traite de la manière dont devrait s'organiser la coopération entre pays consommateurs ;
● L'autre décrit, encore à gros traits, les mécanismes économiques sur lesquels devrait s'appuyer la politique de développement des ressources alternatives.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Comment peut-on organiser la coopération entre pays consommateurs d'énergie ? La Commission européenne distingue dans ses propositions deux étapes : avant que ne s'engage le dialogue avec les pays producteurs, puis pendant le déroulement de celui-ci.

Très vite — avant l'ouverture de la conférence préparatoire — les pays consommateurs devraient, selon Bruxelles, fixer en commun « des objectifs d'exploration et de production d'énergie ». M. Simonet, le vice-président de la commission compétente pour ces affaires, notait, devant les ministres de l'industrie, le 14 février, que cet inventaire des possibilités futures de l'offre, établi en commun par les pays consommateurs, constituerait un des éléments essentiels de la position de négociation vis-à-vis des producteurs.

Une partie de l'effort engagé pour produire davantage d'énergie se justifie par des considérations de sécurité, en d'autres termes la volonté de réduire la dépendance des pays industrialisés à l'égard de l'OPEP. La Commission suggère que le coût de ces efforts supplémentaires soit partagé entre les pays consommateurs, sur la même base que les bénéfices obtenus.

Comme engagements politiques devant être immédiatement souscrits par les pays consommateurs, la commission note encore le libre accès mutuel aux ressources énergétiques et la non-discrimination en matière de prix et de conditions d'accès.

La seconde étape intervient une fois engagé le dialogue avec les pays producteurs et entrepris les résultats probables de ce dialogue. En fonction de ceux-ci, les pays consommateurs pourraient mieux apprécier le poids à attacher aux conditions de sécurité et préciser de la sorte leurs objectifs chiffrés de production. Ceux-ci seraient établis en fonction d'un ensemble de prix de référence convenus entre pays consommateurs pour le coût de développement à long terme des sources d'énergie alternative. C'est également durant cette seconde

étape que les pays consommateurs arrêteraient les mesures et mécanismes destinés à garantir la réalisation des investissements engagés.

Un prix-plancher de 6 dollars le baril ?

Quels pourraient être ceux-ci ? L'Union européenne contient de distinguer trois objectifs et propose une série de mesures différentes pour atteindre chacun d'eux.

Il faut s'assurer qu'en aucune circonstance des décisions



(Dessin de BONNAFFE.)

en matière de prix du pétrole ne puissent mettre en péril le développement à long terme de l'Europe. L'Union européenne en matière des Neuf, tel qu'il résulte de leurs programmes de production.

Il ne s'agit pas de rendre possible vaille que vaille une production forcée, pour réduire très vite et très fort la dépendance extérieure ; mais, plus modestement, de permettre la réalisation des programmes de développement à long terme conçus par les pays de la C.E.E. Ces programmes visent à réduire la dépendance énergétique des Neuf de 60 % aujourd'hui à 50 % en 1985.

Pour atteindre sans à-coups cet objectif, la Commission propose aux Neuf de fixer un prix-plancher commun du pétrole, calculé sur la base du coût de production des ressources alter-

natives (dans la C.E.E., il s'agit essentiellement du coût de l'électricité d'origine nucléaire). Des mesures communautaires — par exemple, des droits compensatoires à l'importation seraient prises afin de garantir ce prix-plancher contre toute menace de baisse.

La commission ne donne pas d'indication sur le niveau de ce prix-plancher, mais, compte tenu du caractère relativement modeste de l'objectif de production énergétique poursuivi, on peut en déduire qu'il s'agirait d'un prix relativement bas : autour de 6 dollars par baril.

Subventions communautaires pour les investissements décidés

Les pays consommateurs voudraient, pour des raisons politiques de sécurité, réduire de manière accélérée leur dépendance extérieure devant s'engager dans des investissements à coût plus élevé. Un tel mouvement est d'ailleurs amorcé dans la C.E.E., puisque le conseil des ministres des Neuf, sans prendre d'engagement précis, a retenu comme objectif souhaitable de ramener la dépendance extérieure de la Communauté, en 1985, non seulement à 50 %, objectif minimum, mais, si possible, à 40 %.

Pour garantir la rentabilité des investissements indispensables, la commission suggère l'adoption de mécanismes « permettant de répartir les charges de l'effort commun entrepris ». En clair, la Communauté subventionnerait les investissements engagés pour atteindre un niveau d'approvisionnement politique souhaitable, la charge de l'opération étant répartie entre l'ensemble des Etats membres.

Il peut être intéressant à cet effet de maintenir ou de développer certaines sources d'énergie (les schistes bitumineux, par exemple) dont le coût actuel d'exploitation est supérieur au coût moyen de production nécessaire pour atteindre le seuil d'indépendance convenu entre les

Neuf. Dans ce cas, la solidarité entre pays consommateurs n'aurait pas à jouer systématiquement, estime la commission. Les charges qu'impliquerait le développement de telles sources d'énergie seraient l'objet d'une répartition étudiée cas par cas, selon la nature des objectifs poursuivis et des bénéficiaires.

Ce dispositif de soutien de la production de ressources énergétiques nouvelles par la Communauté ne coïncide pas avec le plan qu'on voit, semble-t-il, en tête des Arabes. Ceux-ci souhaitent atteindre une indépendance énergétique totale dans un délai rapproché : il envisage donc un prix de référence couvrant le coût marginal d'exploitation des énergies les plus onéreuses. Il s'agirait là d'un niveau de référence plus élevé que celui imaginé comme prix-plancher commun par la commission.

Celle-ci estime qu'un tel écart est sans gravité. Selon M. Simonet, il est tout à fait imaginable, compte tenu des différences que présentent les conditions d'approvisionnement en énergie et les structures économiques entre les divers pays consommateurs, que l'on fixe à des niveaux différents les prix de référence déterminant l'application des mécanismes de solidarité, en particulier la mise en œuvre de compensations aux frontières. Cela, fait-on valoir à Bruxelles, serait conforme à la situation antérieure à 1972 : à cette époque, les prix moyens de l'énergie en Europe, au Japon et aux Etats-Unis présentaient déjà des différences importantes.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. SERVAN-SCHREIBER : avènement d'une instance mondiale de dialogue.

« Le grand jeu est ouvert », écrit-il à propos de la prochaine conférence trilatérale sur l'énergie, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber dans l'édition du 22 février de « L'Express ». « Comment Giscard peut gagner. » « Il n'y a plus, souligne-t-il, une hégémonie arabe fatale, irrévocable, « revanche ». Il y a les subtilités et la diversité des intérêts. Pour les économies industrielles comme pour les pays pétroliers, c'est une renaissance remarquée de la loi du marché. »

M. MENTRE : l'avenir des pays industriels repose sur leurs industries de pointe.

« L'avenir des pays industriels repose dans une assez large mesure sur leurs industries de pointe : informatique, espace, recherche scientifique et notamment recherche médicale », écrit le nouveau délégué général à l'énergie, M. Paul Mentré, dans un article sur l'industrie européenne face aux problèmes de l'énergie, publié dans le numéro du 24 février de l'hebdomadaire l'économie. Dans cet article, M. Mentré souligne la nécessité du redéploiement industriel afin de supporter le choc de la crise énergétique et de répondre aux besoins des pays producteurs de pétrole au sein d'une nouvelle répartition internationale du travail.

BAISSE DU PRIX DU CHARBON AUX ETATS-UNIS

Le boom des prix enregistré l'année dernière sur le marché du charbon aux Etats-Unis s'est transformé en une chute sévère à la suite d'un ralentissement de la demande dans le pays. Le prix moyen d'une

tonne de charbon sur le marché « spot », qui avait doublé entre janvier et septembre 1974, passant de 19 à 38 dollars, a reculé d'environ 30 %, estiment les spécialistes.

L'O.L.P. EST INVITÉE A UN CONGRÈS PÉTROLIER ARABE

Rayonah. — La Ligue arabe a adressé à l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine) une invitation à participer au prochain congrès arabe du pétrole, qui se tiendra à Doha à partir du 10 mars, indique le quotidien « Al-Litwa », proche de la résistance palestinienne. C'est la première fois, souligne ce journal, que l'O.L.P. prendra part à un congrès pétrolier arabe.

La baisse de la demande en provenance des entreprises sidérurgiques américaines a, par ailleurs, provoqué la fermeture de plusieurs dizaines de petites mines de charbon dans les Appalaches. Producteurs et consommateurs pulsent activement dans les stocks accumulés peu avant la grève des mineurs, en novembre dernier.

La demande en provenance de pays étrangers semble s'être également ralentie. Les producteurs américains comptent néanmoins demander d'assez fortes hausses de prix aux clients japonais avec lesquels ils doivent, en principe, conclure de nouvelles négociations de nouveaux contrats de livraison à Tokyo. — (A.F.P.)

BILLET

Le difficile dialogue Etat-industriels sur la machine-outil

La petite monde de la machine-outil française est en émoi. A l'origine de cette agitation, la préparation du plan sectoriel mis en chantier par les pouvoirs publics.

Préoccupé par la situation de ce secteur essentiel, — la France, on le sait, est le seul grand pays industriel à importer plus de machines-outils qu'il n'en exporte — le ministre de l'Industrie et de la Recherche a décidé de sa saisir du dossier. Un groupe de fonctionnaires relevant de divers ministères a, dans un premier temps, réfléchi aux objectifs de ce plan. Six comités ont été créés (marchés, techniques, produits et capacités de production, financement, synthèses générales et structure) ; ils réunissent — seul le dernier, qui ne comporte que des représentants de l'administration et de l'IDJ (Institut de développement industriel), — fonctionnaires et industriels.

que troubler la profession au moment où l'on parle beaucoup de restructuration. Le syndicat a donc demandé à ses adhérents de se retirer des comités, ce qu'ils ont fait, en traitant les pieds pour certains.

On voit mal le syndicat camper sur cette position dure. S'il est vrai qu'il peut bloquer la discussion en cours, il est non moins certain que la profession a besoin de l'aide de la puissance publique. Refuser de participer au dialogue serait prendre le risque de voir les pouvoirs publics, qui sont enfin décidés à agir, trancher dans le vil sans concertation préalable. De surcroît, il n'est pas certain que tous les industriels approuvent une telle attitude, certains d'entre eux n'hésitant pas à dénoncer en privé le prétention de l'organisation professionnelle à régenter seule le secteur.

Dès lors, il est probable qu'une solution de compromis va intervenir. Aux dernières nouvelles, le syndicat a déjà lâché sa position ; il « autorise » ses membres à participer aux réunions des comités, qui sont prévus ce mercredi 26 février.

Ph. L.

SUPER 18^e

pour vivre au-dessus des autres pas au-dessus de ses moyens dans un des plus beaux immeuble-tours de Paris, dans le nouveau 18^e, votre appartement entouré de balcons-loggias.

revêtement faïence sur parois exposées
revêtement mural faïencé
partie supérieure des allées transparente

2 pièces : 45 m² + loggia 12 m² à partir de 172.000 F. prix ferme

Appartements modèles et renseignements sur place : 8, rue Boucary, Paris. GI LAFONT TEL 205 29 10

REPUBLIC OF TURKEY

★

ADVERTISEMENT

PREQUALIFICATION OF TENDERERS FOR ENGINEERING SERVICES OF URBAN FREEWAY AND EXPRESSWAY OF IZMIR

The General Directorate of Highways, Ministry of Public Works, Republic of Turkey will invite tenders for engineering services on urban roads of Izmir, connecting Çiğli Airport to Karabağlar.

- The work consists of preparing the preliminary and the final design of Urban Freeway (full control of access) and urban expressway (partial control of access) which is about 25 km long: starts from Çiğli Airport, follows the Manaman - Izmir National Road, passes through Izmir and continues southward following the section of Izmir - Aydin Road and ends at Karabağlar. It also includes the upgrading of Bornova - Izmir Road section into an expressway and the design of a collective road which is about 4 km long and the necessary interchange.
- The firms which have established a « Joint-Venture » partnership can only submit for the prequalification. The « Joint-Venture » Partnership can be formed by the cooperation of the Turkish and the foreign firms or between the Turkish firms as well. In the first type of partnership the Turkish firm shall be the sponsor.
- The « Joint-Venture » must be prequalified in all of the following engineering fields:
 - Highway geometric design and traffic analysis.
 - Soil mechanics and the foundation engineering.
 - Design of Highway Structures.
 and each partner shall be prequalified in one of the above fields at least.
- The letter of application should be submitted not later than March 27, 1975 by 18.00 o'clock local time. Delay in mailing shall not be considered.

The firms will be supplied with further information regarding to the project and the bidding procedure, and will be required to fill and return the professional Services form of which the prequalification will be based on.

Address :
Koruyolun Genel Müdürlüğü
Plan ve Proje Dairesi Başkanlığı
Yükötepe, ANKARA
TURKEY

MONNAIES ET La chute du...

LE TAUX D'INTERET

Crédits aux clients Dépôts de clients Total du bilan

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

صحة من الامم

LA VIE ÉCONOMIQUE

MONNAIES ET CHANGES

La chute du dollar s'accélère

(Suite de la première page.)
Il convient à ce niveau de ne pas perdre de vue que les accords conclus au mois de janvier au sein du comité intermédiaire de vingt pays (1), devenu en ce domaine l'instance internationale suprême (coiffant en réalité le Fonds monétaire), n'avaient pas le caractère de décision et que, par conséquent, ils peuvent être remis en cause. Ces accords portaient notamment sur plusieurs points auxquels le communiqué de Bagdad fait allusion.

Il avait été, en principe, admis que la contribution des pays de

fixes, prix officiel de l'or) ont cessé d'être appliqués. Ce qui avait dominié les réunions monétaires de Washington en janvier, c'était la volonté des États-Unis d'organiser un revirement des capitaux en tenant, autant que possible, à l'écart les nouveaux créanciers que sont les pays de l'OPEP. Par le communiqué de Bagdad, les gouvernements des pays arabes rappellent que les pays occidentaux ne sont plus seuls maîtres du jeu.

Plus importante que leur déclaration officielle est la pression que les pays détenteurs de pétrole exercent sur les marchés comme on le voit aujourd'hui. Aussi longtemps que les autorités américaines ont maintenu la défense du dollar au premier rang de leurs préoccupations de politique économique, la situation monétaire restera instable. Même si les ressources financières des pays de l'OPEP diminuent sous l'effet de la baisse des ventes et du prix du pétrole due à la hausse des ventes, les pays occidentaux restent dancièrement menacés par une crise financière d'une ampleur sans précédent.

L'autre décision annoncée par le communiqué de Bagdad consiste à créer un Fonds monétaire arabe qui sera chargé de fournir « une assistance aux États membres qui rencontrent des difficultés de balances des paiements ». Cette institution devrait en particulier faciliter l'accès de capitaux financiers par les pays arabes peu peuplés et possédant d'énormes ressources pétrolières aux pays arabes qui ont une population importante et des besoins permanents en devises, tels que l'Égypte. Le nouveau Fonds prendra place auprès d'autres organismes financiers déjà créés par les pays arabes.

Si naissance marquée en tout cas une nouvelle étape dans l'évolution de ce qui fut le système monétaire international.

Il est frappant en effet que les pays arabes pensent organiser eux-mêmes les transferts de ressources à l'intérieur de leur zone plutôt que d'utiliser, comme cela était le cas jusqu'à maintenant, le Fonds monétaire ou la Banque mondiale. — P. F.

(1) Créé en 1972 par le F.M.I., le groupe des Vingt est composé de la même façon que le conseil d'administration du F.M.I. : six pays avaient chacun leur représentant : États-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Japon, Inde ; les autres pays étant répartis en quatorze groupes.



(Dessin de RONE.)

POPEP au Fonds monétaire serait à peu près doublée, ce qui leur donnerait environ 8 à 9 % des droits de vote au sein de l'institution. Quant aux droits de vote des autres pays pauvres ils devaient être augmentés, mais d'une façon qui ne change pas fondamentalement les rapports de force existants. Globalement les pays pauvres, qui disposent actuellement d'environ le cinquième des droits de vote au F.M.I., ne devraient gagner que quelques points.

Mais les institutions monétaires ne jouent plus qu'un rôle formel depuis que les règles posées à Bretton-Woods (taux de change

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	DeutscheMark	Francs suisses
3 heures	5 3/4	6 3/4	4 1/2
1 mois	6 3/8	6 7/8	5 1/4
3 mois	7 1/8	7 5/8	5 3/4
6 mois	7 3/8	7 7/8	6 1/4

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Le rapport Sudreau : une entreprise politique

Le « vaste » débat autour de la réforme de l'entreprise, soutenu par le président de la République, est entrainé. Les hebdomadaires y contribuent en analysant les différentes propositions contenues dans les quatre deux cents pages du rapport établi par la commission présidée par M. Pierre Sudreau. Ces analyses s'accompagnent de prises de position tranchées d'où ne sont pas exclues des considérations plus générales sur le réformisme présidentiel.

Ainsi, pour Robert Lagre, dans RIVAROL, « nul ne (doit) contester que M. Sudreau s'est mis en mouvement à la demande du pouvoir, sous le signe du changement, en direction de la gauche qui est à l'ordre du jour ». S'il reconnaît qu'« il y avait bien des améliorations à apporter à notre appareil de production », Robert Lagre estime que pour accomplir « d'opportunes réformes » « mieux vaudrait ne pas partir de données faussées » : « les organismes révolutionnaires, prédit-il, savent exploiter cette réforme nationale des années 1945 ».

Perplexité

Philippe Durupt, dans VALEURS ACTUELLES, est préoccupé par le fait que cet « échafaudage », fait de « compromis » et d'« équilibres », peut « être mis à mal par tout choix politique qui n'admettrait qu'une partie de ses conclusions ».

S'il laisse « perler », « un tel projet n'est pas simplement utopique, affirme-t-il [et] peut paradoxalement exacerber les tensions qu'il cherche à supprimer ».

Tel n'est pas l'avis de Pierre Pujol, dans ASPECTS DE LA FRANCE, qui note : « Si l'existence de tensions ne saurait être niée, n'est-il pas de l'intérêt de tous que par une meilleure organisation de l'entreprise elles soient atténuées et trouvent des possibilités de solution ? »

Si le directeur politique de l'hebdomadaire royaliste se félicite du « réalisme » dont a fait preuve la commission chargée d'étudier la réforme de l'entreprise et se plaçant d'emblée « dans le cadre d'une économie de marché » et en se gardant « d'annoncer une révolution », il n'en préconise pas moins des « solutions corporatistes » qui, seules, sont « à même d'apporter une transformation des rapports sociaux dans les entreprises ». Pourtant Pierre Pujol craint soit que « le rapport Sudreau demeure lettre morte », soit que « le pouvoir se lance dans des réformes dogmatiques, ainsi qu'il en a donné maints exemples depuis un an ».

Dans REFORME, Bertrand de Luze estime que ces récentes réformes « correspondent plus à la dégradation d'une évolution

éthique et sociale qu'à une nouvelle vision de la société », tandis que la réforme de l'entreprise — à laquelle il adjoint celle de l'enseignement préparé par M. René Haby — « pourrait amener à une remise en cause de certaines structures sans toutefois que l'on puisse parler de bouleversement ». Puis il relève que la « résistance passive » risque d'être l'obstacle principal à cette réforme, auquel il ajoute une « conjoncture économique défavorable » et les « contradictions internes du projet » qu'il présente ainsi : « Peut-on concilier les intérêts farouement opposés des propriétaires, des dirigeants du personnel, de la clientèle et des collectivités locales qui entourent l'entreprise ? »

Malgré ces difficultés, Bertrand de Luze n'hésite pas à affirmer qu'« il n'y a pas lieu de refuser les possibilités ouvertes et les chances de changement (...) tout en sachant parfaitement que la société qui nous est promise pour demain sera effrayante et effrénée, libérale et soumise à la loi de l'argent ».

En revanche, estime Jean Christophe, dans L'ECONOMIE, hebdomadaire de la Fédération nationale des publicitaires indépendants, « une entreprise, bien gérée, dans laquelle les salariés se sentent bien, qu'on ne refuse un gain de puissance économique, ainsi, la réforme devrait-elle contribuer à accroître l'efficacité des entreprises. C'est la voie obligée du progrès social. La « réforme » de l'entreprise, ajoute-t-il, n'est pas une réforme de la société, dit le rapport. Certes, mais c'est par la réforme de l'entreprise que notre société s'améliorera. Car l'essentiel des propositions qui sont en discussion concerne l'homme ».

« Pour désamorcer les luttes ouvrières »

G. Montaron, dans HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN, trouve que le rapport ne va guère loin. D'ailleurs, note-t-il, « il aurait fallu être d'une grande naïveté pour imaginer qu'un gouvernement de droite, porté au pouvoir par la bourgeoisie pour sauver le capitalisme et la libéralisme économique, allait mettre en œuvre une vraie réforme de l'entreprise qui s'attaquerait aux bases fondamentales de celle-ci ».

Pierre Jérôme va même plus loin en soutenant dans POLITIQUE-HEBDO que les mesures envisagées « correspondent aux bases du grand patronat » et apportent des « aménagements qui ne sont pas au-delà de ce qui est jugé strictement nécessaire par le camp patronal pour désamorcer les luttes ouvrières sur les conditions de travail et mieux intégrer les cadres et les indépendants aux perspectives des états-majors ».

FRANCE NOUVELLE ajoute que cet « assemblage de propositions » vise à « créer l'illusion d'une participation des travailleurs et à relancer l'idéologie et la politique de la collaboration de classe ». L'hebdomadaire communiste, sous la plume de Jean Magliadas, note que, « malgré le coup de chapeau donné au passage aux syndicats », c'est en fait « dans l'entreprise nationalisée (que) les dispositions du programme commun prévoient les conditions de l'intervention des travailleurs pour assurer conjointement la prise en charge de leurs intérêts et le développement de la production ».

Pourant, si l'on en croit FRONT ROUGE marxiste-léniniste, le rapport Sudreau et le programme commun se ressemblent étrangement, et la gauche ne pourra tout au plus qu'affirmer que « Giscard sera incapable d'appliquer les bonnes réformes contenues dans le rapport ». Voilà de quoi éclaircir, ajoute-t-il, les travailleurs sur le programme commun dont ils ont avant l'heure l'application partielle par le gouvernement bourgeois.

Annie Cassin, dans le même hebdomadaire, estime que, « en tentant de faire croire que les conditions de travail vont être améliorées, que les travailleurs pourront participer au contrôle de l'entreprise, etc., le rapport Sudreau vise à désamorcer [les] luttes, à doter la bourgeoisie d'un semblant de projet... ». Ainsi, [il] est révélateur de la crise politique qui secoue l'impérialisme français, mais, assure-t-elle, les solutions proposées ne feront que l'approfondir ».

« Poudre aux yeux »

Raoul Quentin, dans L'HUMANITE ROUGE, marxiste-léniniste, dénonce lui aussi cette « nouvelle sauce » destinée à « faire avaler à la classe ouvrière la couleuvre de la collaboration de classes », à la fois « accepter de payer les frais de la crise du capitalisme », et « voir un grave danger dans ce moyen donné, par le rapport Sudreau, aux résistants pour assurer leur domination bourgeoise sur les masses, pour mieux les encadrer et les empêcher de lutter ».

Pour A. Vallon, dans ROUGE, trotskiste, cette réforme n'est que « poudre aux yeux » et « se réduit à une bulle qui éclatera aussi

vite qu'elle est née », parce que, explique-t-il, « Cette réforme ne peut conduire à une interruption du mouvement ouvrier supérieur à ce qu'elle est aujourd'hui. Les traditions de la classe ouvrière française et de ses organisations ne sont pas celles que l'on trouve en Allemagne. Ici 68 a enrichi cette donnée, de sorte que, même si les directions ouvrières collaborent par crainte à l'application de la réforme de l'entreprise, elles se heurteront à l'hostilité des jeunes couches de travailleurs qui rejettent le cercueil bureaucratique et cherchent une voie alternative à celle des réformistes ». « Il ne peut pas être question, ajoute-t-il, d'opposer au projet Sudreau une contre-réforme ». A défaut de contre-réforme, Jacques Escrienne, membre du comité directeur de Socialisme et Entreprise, énumère dans L'UNITE, hebdomadaire du parti socialiste, une série de solutions qui s'attaquent aux abus du pouvoir, qu'« il s'agisse du pouvoir inutile et aliénant du capital sur les travailleurs ou du pouvoir excessif et aveugle des entreprises sur la vie économique », en organisant « la contestation, les contre-attaques ». Ces solutions, conclut-il, permettront d'éviter de se priver, ensuite de substituer progressivement le pouvoir des travailleurs, des usagers et des collectivités à celui des détenteurs de capitaux. Car c'est bien eux, dit-il, qui ont le pouvoir que se sentent le choc. Ce choc est clair, il est politique. La réforme est impossible... — A. Ch.

LA TRÉSORERIE DANS L'ENTREPRISE

Dans les conditions actuelles, la trésorerie est un problème primordial. Il est impératif de prévoir le fait à tout moment des données précises, OBBO, spécialiste de la comptabilité de gestion manuscrite ou informatique intégrée, vous apporte immédiatement ces éléments.

le désire recevoir une documentation complète sur la comptabilité OBBO.

Non
 Adresse
 Tél.
 OBBO, 9, rue Nansouty - PARIS (7^e)
 Tél. : 878-29-50 et 25-06

LE CHAUFFE

4, rue de l'Artrade (8^e) - 205-53-13
 SALONS PARTICULIERS
 POUR REPAS D'AFFAIRES
 Tous les mercredis « La Nouvelle »

ARBON AUX ETATS-UNIS
 ne Etat-industriels
 chine-outil
 OF TURKEY
 ISEMENT
 N OF HENRIERS
 DES OR URGAN FRENCH
 WAY DE LEMIR

Vous avez pu compter sur nous en 1974. Vous pouvez compter sur nous aussi en 1975.

Crédits aux clients 8,8 milliards de DM
Dépôts de clients 9,7 milliards de DM
Total du bilan 19,6 milliards de DM

Ces chiffres ont été annoncés le 29 janvier 1975 par le Dr. Walter Hesselbach, Président du Directoire, lors d'une conférence de presse. Ils reflètent la situation au 31 décembre 1974. Les chiffres définitifs vérifiés seront publiés dans le Rapport Annuel.

Comptez sur nous — BfG!

BfG Bank für
 Gemeinwirtschaft
 6 Frankfurt (Main)
 Mainzer Landstrasse 16-24
 BfG Londres
 88, Cannon Street
 London EC 4 4NH
 BfG Luxembourg S.A.
 14, Rue des Bains
 Luxembourg

SUPER 18^e

pour vivre au-dessus des autres pas au-dessus de ses moyens

dans un des plus beaux immeuble-tours de Paris, dans le nouveau 18^e, votre appartement entouré de balcons-loggias.

4 pièces : 81 m² + loggia 35 m²
 à partir de 306.000 F, prix ferme

Appartements modèles et renseignements sur place : 8, rue Boucay, Paris.
 GI LAFONT TEL 205 29 10

à renvoyer à M. Ferrer 27 rue de la Pépinière 75008 Paris
 Veuillez me faire parvenir sans engagement de ma part, la plaquette en couleurs Super 18^e

Non
 Adresse
 Tél.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

PAS DE MESURES DE RELANCE AVANT JUILLET

M. Fourcade : nous sommes encore dans la phase d'effort

« Je considère qu'à l'heure actuelle nous sommes encore dans la phase de l'effort », a déclaré, lundi soir 24 février, M. Fourcade au micro de France-Inter.

Malgré les bons chiffres des trois derniers mois, nous ne sommes pas encore revenus à l'équilibre commercial, a poursuivi le ministre. Il faut que nous développiions nos exportations. En matière de prix, nous sommes à un rythme annuel de l'ordre de 12 %, qui est encore trop fort ; je veux arriver au rythme de 7 à 8 %, qui est le rythme de nos meilleurs partenaires. Nous espérons encore, par conséquent, devant nous quelques mois d'effort.

Comme je l'ai indiqué récemment, ce n'est qu'après la fin du premier semestre de 1975 que nous verrons dans tous les secteurs (l'activité, l'emploi, la position du franc sur les marchés internationaux, le commerce extérieur, l'évolution des prix) où nous en sommes. Nous pourrions à ce moment-là apporter des mesures correctrices et nous le ferons dans le cadre de la préparation, dans le moyen terme, du VII^e Plan, qui va démarrer le 1^{er} janvier 1976, et, dans le court terme, du budget que je présenterai au gouvernement juste à la rentrée des vacances.

La bonne nouvelle que je pourrais annoncer c'est que nous pourrions, je pense, faire pour 1976 un budget en équilibre ; que ce budget en équilibre nous pourrions le faire sans avoir recours à des impôts supplémentaires. Je pense que nous en avons à peu près terminé avec les mesures exceptionnelles de contrainte, de prélèvement fiscal ou d'encadrement trop rigides.

Plusieurs indices des prix ?

En ce qui concerne l'indice des prix de détail, M. Fourcade a déclaré que, comme instrument de mesure, « l'indice de l'INSEE (état) l'un des meilleurs qui soient » en Europe. « Ce que nous essayons de faire avec l'INSEE, dans le cadre, notamment, du Conseil supérieur des statistiques,

où siègent tous les partenaires sociaux, c'est de mettre en place plusieurs indices correspondant à plusieurs types de consommation. L'indice actuel correspond à la consommation d'un employé de la région parisienne ayant un enfant. Nous devons sans doute pouvoir mettre en place un indice qui serait plus caractéristique de la consommation d'un ouvrier débutant oué au SMIC ; nous pourrions, d'un autre côté, essayer de mettre en place un indice plus caractéristique de la consommation d'un cadre ayant déjà dix ou quinze ans d'ancienneté ».

M. Fourcade a indiqué enfin que la hausse des prix de janvier sera « nettement plus faible » que celle indiquée par l'indice de la C.G.P. (1,8 % en un mois) et que pour trois dixièmes de point l'augmentation de janvier s'expliquait par les mesures de hausse des tarifs de l'énergie.

Affaires

UN GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE, DENOMME « PROMOLACT », vient d'être constitué par les principaux transformateurs français de lactosérum (1). Les parties prenantes de ce G.I.E. — qui reste ouvert à l'ensemble de la profession — représentent d'ores et déjà les trois quarts de la production française. Le groupement a pour objet de nationaliser la production, normaliser les produits et promouvoir les exportations de lactosérum afin de maîtriser le marché de ce produit dû à l'accroissement des productions étrangères et à la réglementation des rejets industriels. En effet, la quantité produite est passée de 114 000 tonnes à 205 000 tonnes en quatre ans.

Le fort développement des exportations n'a pas permis d'entraver la chute des cours, tombés de 1,50 F le kilo en avril dernier à 0,80 F.

(1) Sous-produit de la fabrication du fromage.

AGRICULTURE

LA SCISSION DES ÉLEVEURS

Le Mouvement des travailleurs ruraux se situe dans « la mouvance de la gauche »

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. — La création du Mouvement national des travailleurs agricoles et ruraux (MONATAR) a été rendue publique officiellement le lundi 24 février par les membres du comité provisoire chargé, au cours des deux mois prochains de structurer cette nouvelle organisation. Celle-ci regroupe essentiellement des éleveurs et des techniciens agricoles d'Auvergne, du Limousin, d'Aquitaine, du Languedoc et du Roussillon. Elle aura en outre des contacts dans une cinquantaine de départements au total.

Les adhérents au MONATAR se situent « dans la mouvance de la gauche », sans être liés à un parti politique ; ils militent pour « amplifier le mouvement en faveur d'une société plus juste » où « le travail primera le capital ».

Ils veulent être « complémentaires du Mouvement des exploitants (MODEP) et des paysans-travailleurs qui participent déjà à un travail de rénovation syndicale ». Le MONATAR n'approuve pas, en effet, « l'attitude de collaboration » des grandes organisations agricoles nationales avec le gouvernement. — A. G.

LE CONSEIL INTERNATIONAL DU BLE, dont le siège est à Londres, estime que la prochaine récolte de cette céréale sera de l'ordre de 346,6 millions de tonnes, c'est-à-dire en diminution de 6 % par rapport à l'an dernier. Cette baisse serait imputable à de mauvais résultats en U.R.S.S., et notamment en Sibirie occidentale et au Kazakhstan. — (A.F.P.)

Faits et chiffres

Immigrés

M. PAUL DJOUD a déclaré lundi 24 février à Gap (Hautes-Alpes) : « Une politique de l'immigration implique un changement radical d'attitudes des pouvoirs publics, des entreprises et de la nation. » « L'échelle du problème est à la hauteur de près de quatre millions de personnes étrangères vivant en France », a précisé le secrétaire d'Etat chargé des travailleurs étrangers, qui va proposer au gouvernement une nouvelle politique de l'immigration.

LES COMITES DE SOUTIEN AUX IMMIGRES DE LA REGION D'AVIGNON ont dénoncé le 23 février les conditions dans lesquelles, selon eux, cinq travailleurs marocains auraient été interpellés le 7 fé-

vrier dernier à Château-Renaud (Bouches-du-Rhône). Les membres du comité entourés par les travailleurs immigrés ont distribué un tract qui faisait état de « des sévices » et de « des injures raciales » dont auraient souffert les « sans-papiers » retenus au commissariat de police.

Par ailleurs les comités de soutien démentent le récit des événements selon lequel des habitants de Château-Renaud se seraient opposés à leur manifestation.

Travailleurs indépendants

LE CILUNATI, DEMISSION DE LA CANAM. — La direction collégiale du CILUNATI, dont l'ancien secrétaire général et fondateur, M. Gerard Nicoud, était devenu président de la CANAM (Centre national d'assurance maladie des commerçants et artisans), a donné le 23 février les conditions dans lesquelles, selon eux, cinq travailleurs marocains auraient été interpellés le 7 fé-

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PONT DE SAINT-NAZAIRE

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE
DU PONT DE SAINT-NAZAIRE - SAINT-BREVIN
Société anonyme au capital de 25 000 000 de francs
Siège social : 2, rue Vincent-Auriol - 44 Saint-Nazaire
N° SIRENE 007180672

EMPRUNT 11,20 % DE 54 000 000 F
représenté
par 54 000 obligations de 1 000 f nominal

Garanti par le Département de Loire-Atlantique

Prix d'émission : 994 F par obligation.
Jouissance : 24 février 1975.
Intérêt annuel : 112 F par obligation, payable le 24 février de chaque année et pour la première fois le 24 février 1976.
Taux de rendement actuariel : 11,28 %.
Amortissement : en quinze ans au maximum, à partir du 24 février 1980 :
— soit par remboursement au pair, après tirage (pour la moitié au moins des titres à amortir chaque année),
— soit par rachat en Bourse.
Les demandes seront reçues, dans la limite du nombre de titres disponibles, à chacun des guichets des établissements chargés du placement.
Sur demande faite au moment du placement, il sera délivré, sans frais, des certificats nominatifs.
Ces obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle.
Visé n° 75-17 de la COB du 4 février 1975 - BALO du 24 février 1975.

TRADE DEVELOPMENT BANK FRANCE

28, place Vendôme - 75001 PARIS

An cours de sa séance du 4 février 1975, le conseil d'administration présidé par le Dr Emile Soudia, président-directeur général, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Le total du bilan s'élève à 462 973 998 FF contre 443 807 523 FF au 31 décembre 1973. Il ressort ainsi un bénéfice net après provisions pour impôts et amortissements de 3 630 051 FF contre 1 808 943 FF au 31 décembre 1973. Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le total du bilan s'élève à 462 973 998 FF contre 443 807 523 FF au 31 décembre 1973. Il ressort ainsi un bénéfice net après provisions pour impôts et amortissements de 3 630 051 FF contre 1 808 943 FF au 31 décembre 1973. Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 mars 1975, d'attribuer la somme de 3 600 000 FF aux réserves, qui passeront ainsi à 6 000 000 de FF.

cedis

Traduisant l'évolution favorable de l'activité de la société, les caractéristiques essentielles des comptes de l'exercice 1974 s'établissent comme suit :

— Chiffre d'affaires toutes taxes comprises en augmentation de 34,38 %, avec 1 746 009 063,33 F contre 1 300 074 734,11 F ;

بورصة الامم

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Le marché de Paris s'est montré irrégulier en ce début de semaine, après sa flambée du vendredi précédent...

LONDRES

Table with columns: VALEURS, CLÔTURE 24.2, OUV. 25.2. Lists various stock prices.

NEW YORK

Après cinq semaines de hausse quasi ininterrompue, Wall Street s'est fortement redressé lundi...

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: INDICE, 24.2, 25.2. Shows daily index values.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LOCALBAIL. Bénéfice net consolidé pour 1974: 18 018 000 F contre 10 460 000 F...

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: INDICE, 24.2, 25.2. Shows daily index values.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LOCALBAIL. Bénéfice net consolidé pour 1974: 18 018 000 F contre 10 460 000 F...

Main market data table with columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours. Lists various international and domestic securities.

DRÔTES DE SOUSCRIPTION (Actions et parts) Table with columns: VALEURS, Actions, Parts.

BOURSE DE PARIS - 24 FÉVRIER - COMPTANT

Table with columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours. Lists Paris stock market data for Feb 24.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours. Lists futures market data.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours. Lists futures market data.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours. Lists futures market data.

COTE DES CHANGES

Table with columns: MARCHE OFFICIEL, COURS 24.2, 25.2. Shows exchange rates.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: MONNAIES ET DEVISES, COURS 24.2, 25.2. Shows gold and foreign exchange rates.

DES SOCIÉTÉS... INT-NAZAIRE... ÉCONOMIE MIXTE... AZAIRE SAINT-BREVIN... DE 54 000 000 F... sente... ns de 1 000 f nominal

CEDES

BANCAIRE... FINANCIER... des spécialistes... tuteur de Hurrari

CONTACT:... listateurs conquies... pas vous?

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. EUROPE
 - GRECE : après le putsch manqué de lundi.
 - U.R.S.S. : M. Nicolas Boulgoune est mort.
- 3. AMERIQUES
 - PROCHE-ORIENT
 - Un « soldat inconnu » recommande l'occupation des puits de pétrole saoudiens par les Etats-Unis.
 - 4-5. ASIE
 - Le Népal sur la corde raide (II), par J.-P. Clerc.
 - TIMOR : les Indonésiens se préparent-ils à envahir la partie portugaise de l'île ?
 - 6. Océanie
 - Le voyage de M. Stira aux Comores.
 - 6-7. POLITIQUE
 - Le conseil des ministres à Evry : une consécration pour les villes nouvelles.
 - 8-9. JUSTICE
 - La vie et mort de Léonce de Portel.
 - COLMAR : une juridiction et un syndicat très contestés.
 - 10. DÉFENSE
 - Le général Bigard à la télévision.
 - 10. RELIGION
 - Un livre de Père Jean Cardonod : l'Assommoir chrétien.
 - 10-11. EDUCATION
 - Le projet de réforme de M. Haby et les instituteurs.
 - La scolarité à Vincennes : les redresseurs de torts.
 - 12. L'ÉVÈNEMENT
 - Les propositions de M. Haby sur la réforme de l'éducation.
 - 13-15. LA VIE DE L'INDUSTRIE DES TRANSPORTEURS PLUS ÉCONOMES.
 - 16. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS ENVIRONNEMENT : la recherche des énergies nouvelles.
 - 17. LES RÉGIONS
 - La province fait ses comptes de fin d'année.
 - 18. JEUNESSE
 - « Être scout aujourd'hui » (II), par Pierre Georges.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES
PAGES 19 A 21

- A propos du recensement : La face humaine des statistiques
- Les satellites de diffusion directe : des images qui viennent du ciel.
- Le transport des matières dangereuses.

22. L'ACTUALITÉ MÉDICALE
Les conseils de l'Ordre des médecins s'élevaient contre « les colonies et les provocations ».

- L'application de la loi sur l'avortement en Autriche.

22 à 25. ARTS ET SPECTACLES
CINÉMA : Le Coupe à dix francs, de Philippe Condroyer.

- MUSIQUE POP : Chuck Berry.
- PEINTURE : Hans Bellmer, un monstre de poupées maléfiques.

26. UN LIVRE
La Guerre inconnue, d'Otto Skorzeny.

26. SPORTS

35 à 38. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
CONJONCTURE : pas de mesures de relance avant juillet.

- ÉNERGIE : la Commission européenne propose un plancher du pétrole inférieur à celui avancé par M. Kissinger.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (25)
Annonces classées (28 à 34) ; Aujourd'hui (29) ; Carnet (34) ; Journal officiel (35) ; Météorologie (26) ; Mots croisés (26) ; Finances (29).

Le numéro du « Monde » daté 25 février 1975 a été tiré à 587 526 exemplaires.

Pour vos vacances d'hiver jouez une voiture chez Européar : 645.21.25.

A B C E F G H

Réunion à Vienne L'OPEP ne remet pas en cause le « gel » des prix du pétrole

De notre envoyé spécial

Vienne. — Les ministres de l'OPEP au grand complet sont entrés en séance mardi à 10 h. 30 au siège de l'Organisation. On ne s'attend pas que la réunion dure au-delà de jeudi pour la bonne raison que les ministres doivent se retrouver samedi à Alger. La discussion va porter, on le sait (Le Monde du 25 février), sur la façon dont l'OPEP pourra protéger le pouvoir d'achat des revenus pétroliers contre l'inflation mondiale et contre la chute du dollar. Contre l'inflation mondiale d'abord. L'Iran avait proposé d'indexer le prix du pétrole sur le prix de vingt ou trente autres produits. En entrant en séance, M. Amouzegar, le représentant iranien a déclaré que son pays n'insisterait pas pour que l'on utilise cette formule si l'on en trouvait une autre meilleure.

M. Claude Arnaud est nommé ambassadeur à Pékin

Les autorités chinoises ayant donné leur accord, le Journal officiel du 26 février publie le décret nommant officiellement M. Claude Arnaud comme ambassadeur de France à Pékin en remplacement de M. Edouard Ménéghin. M. Claude Arnaud, né en 1919, a été admis au concours spécial d'entrée dans les carrières diplomatiques et consulaires le 1^{er} octobre 1945. Attaché d'ambassade à Washington en 1945 et 1946, il est mis à la disposition de la résidence générale à Rabat de 1946 à 1950, puis il est chef du cabinet diplomatique du résident général. Il passe à la direction générale des affaires politiques du haut commissariat en Allemagne de 1953 à 1955. Nommé alors à l'administration centrale (affaires économiques), il devient en 1959 premier conseiller à Belgrade. De 1963 à 1964, il fait partie de la représentation française à l'ONU. Il est ensuite nommé ambassadeur à Vintiane (1964-1968) et à Nairobi (1968-1969). Puis il est chargé des affaires d'Europe à l'administration centrale avant d'être nommé, en 1972, directeur adjoint des affaires politiques.

Si le dollar ne se redresse pas

LES PRIX DU FUEL DOMESTIQUE ET DE L'ESSENCE POURRAIENT BAISSER

Les pouvoirs publics, qui fixent les prix des produits pétroliers, pourraient décider d'abaisser certains tarifs dans les prochaines semaines. « Tout dépendra de la tenue du dollar », dit-on au ministère de l'Industrie et de la Recherche.

assurez-vous sans vous déranger

des **Intérêts** au taux actuariel annuel brut de **1050 1250%**

en ouvrant un compte bancaire de 6 à 12 ans

partir de 500 F

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS

26, bd d'Italie MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)

Avec la garantie d'un maître tailleur COSTUMES MENSURE à partir de 595 F

dans un choix de 3.000 draperies

PARDESSUS : 545 F

PANTALONS : 185 F

LEGRAND TAILLEUR

27, rue du 4-Septembre, PARIS (9^{ème})

Selon le « Washington Post » WASHINGTON ACCEPTERAIT DE FOURNIR UNE AIDE MILITAIRE A L'ETHIOPIE

Selon le Washington Post, le gouvernement américain annoncerait mercredi 26 février qu'il accepte d'accorder une aide militaire à l'Éthiopie pour faire face à la situation en Erythrie. Le gouvernement américain avait demandé pour 30 millions de dollars d'armes et de munitions (Le Monde du 19 février). Le Washington Post croit savoir que les livraisons américaines seraient inférieures à ce montant.

● A Addis-Abeba, selon l'agence Reuters, le commandant Michael Gebre Negus, membre influent du Derg (conseil militaire), d'origine érythréenne, est allé aux séparatistes. M. Demel Abdu Kadir, ministre de la Santé, dont les agences internationales et la presse britannique avaient annoncé la « disparition » (Le Monde du 25 février), a été « retrouvé » lundi à son poste.

● A Koweït, M. Osman Salek Sabeh, qui se présente comme le secrétaire général du Front de libération de l'Érythrie, a déclaré samedi que l'indépendance de l'Érythrie sera proclamée « avant juillet ».

En Allemagne fédérale LA LOI LIBÉRALISANT L'AVORTEMENT EST DÉCLARÉE ANTI-CONSTITUTIONNELLE PAR LA COUR DE KARLSRUHE

Karlsruhe (A.F.P.). La Cour constitutionnelle de Karlsruhe a déclaré anti-constitutionnelle la loi libéralisant l'avortement pendant les deux premières semaines de la grossesse en Allemagne fédérale. La Cour, qui a pris cette décision ce mardi 25 février, avait été saisie le 27 juin 1974 par plusieurs gouvernements de Länder chrétiens et démocrates hostiles à la libéralisation. Selon la Cour suprême, l'interdiction libre de la grossesse est incompatible avec la Constitution de la République fédérale qui garantit le droit à la vie.

Jonathan Swift VOYAGES de GULLIVER

25 gravures de Bouchet et de Gavarni hors-texte.

Dans les cafés de Londres, on Pa surnommé « Le Pasteur Fou », Clergyman, à l'odeur de soufre, il compose plus de huit cents sermons. Misogyne, il fascine les femmes et s'attire des attachements passionnés.

Ce qu'est un livre écrit par Jean de Bonnot : D'abord c'est un livre qui n'est semblable à aucun autre, car il est rédigé dans le respect des anciennes traditions du livre.

- I — Le Texte : une belle typographie claire et aérée avec une belle mise en page. Un volume de octavo royal 14x21 cm, de 350 pages.
- II — Le Papier : c'est toujours le fameux papier fabriqué après pour mes éditions : un riche vergé pur chiffon à la forme, filigrané « aux canons nouveaux », et lui assure une renommée immortelle, c'est l'ouvrage universellement connu sous le nom de « VOYAGES DE GULLIVER ».
- III — La Typographie : en corps 12 de la famille des Elzevir est claire et aérée.
- IV — La Reliure : pleine peau de monton, décapée au tranchet dans une seule pièce, décor d'époque aux fins et élancés à l'or fin tirant 22 carats, sur les deux plats et les dos.
- V — Gardes et tranches de tête : pages de garde sur lignes avec motifs à l'or pour le fond d'Azur. Tranche de tête dorée à l'or fin 22 carats. Tranchette et signet assortis.

GARANTIE DE RACHAT

Il vaut mieux avoir moins de livres que de livres sans valeur. Les livres de valeur ont un prix fixe et sont donc à l'abri de la dévaluation des satisfactions insatisfaites.

Jean de Bonnot ne publie que des ouvrages soignés dans les plus petits détails qui peuvent de la valeur chaque gravure, les pages et le papier à les acheter au même prix, aux conditions qui le déterminent.

ENVOI GRATUIT, sans engagement, du volume : Voyages de Gulliver, pour en vérifier personnellement le bon état.

(A adresser à Jean de Bonnot, 7, Faubourg-Saint-Honoré 75392 PARIS CEDEX 08).

Envoyez-moi ce questionnaire rempli par ce que je joins l'adresse personnelle que vous m'avez envoyée et le montant de votre commande. Je vous enverrai le livre et le catalogue par avion (55 F) et 4 F de participation au lieu d'envoi, plus de l'abonnement de la revue.

Nom : Prénom :

Adresse : Numéro :

Code Postal : Ville :

Signature : (Signature des parents ou du tuteur pour les mineurs)

Célèbre restaurateur lyonnais Paul Bocuse est reçu à l'Élysée

M. Giscard d'Estaing a invité ce mardi à l'Élysée quelques-uns des grands chefs de la cuisine française pour fêter à déjeuner la Légion d'honneur décernée à Paul Bocuse, restaurateur à Collonges-au-Mont-d'Or, près de Lyon.

Les convives du président de la République sont aussi les auteurs du repas qu'ils ont préparé et réalisé en commun, chacun mettant son talent en valeur dans un plat. Autour de M. et Mme Bocuse, se retrouvent : M. Michel Grudon (Chagny-les-Bains), Pierre Troisgros (Roanne), Jean-Pierre Haeblerlin (Illhausern), Claude Barrier (Tours), Pierre Laporte (Barrière) du Château (Milly-la-Tour), Roger Vergé (Mougins), Louis Outlier (La Napoule), Jean Delaunay (Gougny), Marcel Le Serre, chef cuisinier de l'Élysée, et Jean-Jacques Bernadot, premier apprenti cuisinier de France 1974. Un chroniqueur gastronomique devait prendre place à table : il s'agit de M. Claude Jolly, qui signe Claude Lebel sa rubrique dans l'Express.

Le menu se composait de la façon suivante : soupe de truffes (P. Bocuse) ; escalope de saumon de la Loire à l'oselle (P. Troisgros) ; canard (Cl. Joly) ; petite salade du moulin (R. Vergé) ; pommes ; gâteau au chocolat (J.-J. Bernadot) ; fruits rouges. Pour les vins : Montrachet 1970.

LA CESSION D'UNE PART DES ACTIONS DU « FIGARO »

Des informations ont été publiées dans les milieux de presse, selon lesquelles une part minoritaire des actions du Figaro pourrait être cédée par M. Jean P. et M. J. avec la perspective de l'achat à la majorité. La compétition semble devoir être largement ouverte, aussi bien ne peut-on tenir compte actuellement d'aucun des noms mis en avant. D'autant plus que toute solution, même minoritaire devra passer par l'équipe Pierre Brisson, a. titulaires de l'autorisation de paraitre et dont le concours ou l'assentiment a été rendu obligatoire par jugement du tribunal de grande instance de Paris en 1970.

Jonathan Swift VOYAGES de GULLIVER

25 gravures de Bouchet et de Gavarni hors-texte.

Dans les cafés de Londres, on Pa surnommé « Le Pasteur Fou », Clergyman, à l'odeur de soufre, il compose plus de huit cents sermons. Misogyne, il fascine les femmes et s'attire des attachements passionnés.

Ce qu'est un livre écrit par Jean de Bonnot : D'abord c'est un livre qui n'est semblable à aucun autre, car il est rédigé dans le respect des anciennes traditions du livre.

- I — Le Texte : une belle typographie claire et aérée avec une belle mise en page. Un volume de octavo royal 14x21 cm, de 350 pages.
- II — Le Papier : c'est toujours le fameux papier fabriqué après pour mes éditions : un riche vergé pur chiffon à la forme, filigrané « aux canons nouveaux », et lui assure une renommée immortelle, c'est l'ouvrage universellement connu sous le nom de « VOYAGES DE GULLIVER ».
- III — La Typographie : en corps 12 de la famille des Elzevir est claire et aérée.
- IV — La Reliure : pleine peau de monton, décapée au tranchet dans une seule pièce, décor d'époque aux fins et élancés à l'or fin tirant 22 carats, sur les deux plats et les dos.
- V — Gardes et tranches de tête : pages de garde sur lignes avec motifs à l'or pour le fond d'Azur. Tranche de tête dorée à l'or fin 22 carats. Tranchette et signet assortis.

GARANTIE DE RACHAT

Il vaut mieux avoir moins de livres que de livres sans valeur. Les livres de valeur ont un prix fixe et sont donc à l'abri de la dévaluation des satisfactions insatisfaites.

Jean de Bonnot ne publie que des ouvrages soignés dans les plus petits détails qui peuvent de la valeur chaque gravure, les pages et le papier à les acheter au même prix, aux conditions qui le déterminent.

ENVOI GRATUIT, sans engagement, du volume : Voyages de Gulliver, pour en vérifier personnellement le bon état.

(A adresser à Jean de Bonnot, 7, Faubourg-Saint-Honoré 75392 PARIS CEDEX 08).

Envoyez-moi ce questionnaire rempli par ce que je joins l'adresse personnelle que vous m'avez envoyée et le montant de votre commande. Je vous enverrai le livre et le catalogue par avion (55 F) et 4 F de participation au lieu d'envoi, plus de l'abonnement de la revue.

Nom : Prénom :

Adresse : Numéro :

Code Postal : Ville :

Signature : (Signature des parents ou du tuteur pour les mineurs)

Une lettre de M. Giscard d'Estaing à M. Chirac sur la qualité de la...

Provoques par l'aggr... les appels au secours

Une diplomatie entravée

Le 26 février, la République française a été honorée par la Légion d'honneur. M. Giscard d'Estaing a reçu à l'Élysée Paul Bocuse, restaurateur à Collonges-au-Mont-d'Or, près de Lyon. Les convives du président de la République sont aussi les auteurs du repas qu'ils ont préparé et réalisé en commun, chacun mettant son talent en valeur dans un plat. Autour de M. et Mme Bocuse, se retrouvent : M. Michel Grudon (Chagny-les-Bains), Pierre Troisgros (Roanne), Jean-Pierre Haeblerlin (Illhausern), Claude Barrier (Tours), Pierre Laporte (Barrière) du Château (Milly-la-Tour), Roger Vergé (Mougins), Louis Outlier (La Napoule), Jean Delaunay (Gougny), Marcel Le Serre, chef cuisinier de l'Élysée, et Jean-Jacques Bernadot, premier apprenti cuisinier de France 1974. Un chroniqueur gastronomique devait prendre place à table : il s'agit de M. Claude Jolly, qui signe Claude Lebel sa rubrique dans l'Express.

Jonathan Swift VOYAGES de GULLIVER

25 gravures de Bouchet et de Gavarni hors-texte.

Dans les cafés de Londres, on Pa surnommé « Le Pasteur Fou », Clergyman, à l'odeur de soufre, il compose plus de huit cents sermons. Misogyne, il fascine les femmes et s'attire des attachements passionnés.

Ce qu'est un livre écrit par Jean de Bonnot : D'abord c'est un livre qui n'est semblable à aucun autre, car il est rédigé dans le respect des anciennes traditions du livre.

- I — Le Texte : une belle typographie claire et aérée avec une belle mise en page. Un volume de octavo royal 14x21 cm, de 350 pages.
- II — Le Papier : c'est toujours le fameux papier fabriqué après pour mes éditions : un riche vergé pur chiffon à la forme, filigrané « aux canons nouveaux », et lui assure une renommée immortelle, c'est l'ouvrage universellement connu sous le nom de « VOYAGES DE GULLIVER ».
- III — La Typographie : en corps 12 de la famille des Elzevir est claire et aérée.
- IV — La Reliure : pleine peau de monton, décapée au tranchet dans une seule pièce, décor d'époque aux fins et élancés à l'or fin tirant 22 carats, sur les deux plats et les dos.
- V — Gardes et tranches de tête : pages de garde sur lignes avec motifs à l'or pour le fond d'Azur. Tranche de tête dorée à l'or fin 22 carats. Tranchette et signet assortis.

GARANTIE DE RACHAT

Il vaut mieux avoir moins de livres que de livres sans valeur. Les livres de valeur ont un prix fixe et sont donc à l'abri de la dévaluation des satisfactions insatisfaites.

Jean de Bonnot ne publie que des ouvrages soignés dans les plus petits détails qui peuvent de la valeur chaque gravure, les pages et le papier à les acheter au même prix, aux conditions qui le déterminent.

ENVOI GRATUIT, sans engagement, du volume : Voyages de Gulliver, pour en vérifier personnellement le bon état.

(A adresser à Jean de Bonnot, 7, Faubourg-Saint-Honoré 75392 PARIS CEDEX 08).

Envoyez-moi ce questionnaire rempli par ce que je joins l'adresse personnelle que vous m'avez envoyée et le montant de votre commande. Je vous enverrai le livre et le catalogue par avion (55 F) et 4 F de participation au lieu d'envoi, plus de l'abonnement de la revue.

Nom : Prénom :

Adresse : Numéro :

Code Postal : Ville :

Signature : (Signature des parents ou du tuteur pour les mineurs)

سكنا من الامم